LE DEVOIR

Vol. LXXIX — No 5 ★ Plutôt nuageux avec flocons de neige. Max.: −12. **Détail page 6.** Montréal, vendredi 8 janvier 1988 extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **50 CENTS**

Les enfants Sheftel exclus de l'école anglaise

Le juge renvoie la balle à la Commmission d'appel

BERNARD MORRIER et JEAN-PIERRE PROULX

La décision du juge Henry Steinberg, de la Cour supérieure, d'invalider le règlement précisant certains termes de la loi 101 ne remet pas en cause les dispositions même de la Loi 101 touchant la langue d'enseignement. C'est maintenant à la seule lumière de la loi que, dit-il, les organismes compétents devront décider de l'admissibilité de ceux qui demandent à recevoir l'enseignement en anglais.

Aussi, le juge Steinbger renvoie-t-il le dossier des enfants Gila et Anna Sheftel à la Commission d'appel sur la langue d'enseignement pour qu'elle réexamine leur cas et tranche à nouveau, cette fois à la lumière de son jugement. La Commission d'appel avait en mars 1987 maintenu la décision d'un officier du Bureau de l'admissibilité à l'enseignement en anglais fondée justement sur le règlement contesté.

L'article 73 de loi 101 stipule que peuvent recevoir l'enseignement en anglais « les enfants dont le père ou la mère est, le 26 août 1977, domicilié au Québec et a reçu, hors du Québec, un enseignement primaire en anglais pourvu que cet enseignement constitue la majeure partie de l'enseignement primaire reçu hors du Québec ».

Le règlement contesté par le père des deux fillettes, M. Peter Sheftel, précise que, dans cette disposition, l'expression « en anglais » signifie un « enseignement dispensé entièrement en anglais, sauf pour l'enseignement de la langue seconde ».

M. Sheftel a expliqué au juge Steinberg avoir complété quatre années d'enseignement élémentaire privé dans son village natal de Walbrzych, en Pologne, où les cours se donnaient en anglais principalement mais aussi en hébreux à cause d'étudiants d'origine juive. Il a ensuite poursuivi son éducation durant deux ans, en polonais, dans une école publique, avant d'immigrer au Canada en 1963... 14 ans avant la Loi 101.

Pour sa part, la Commission d'appel, s'appuyant sur le règlement aujourd'hui invalidé, avait nié aux enfants Sheftel le droit de recevoir l'enseignement en anglais puisque dans l'école que leur père avait fréquenté, tout l'enseignement n'était pas donné en anglais. Certaines matières étaient effectivement enseignées dans une autre langue que l'anglais, notamment l'hébreu. Bref, il s'agissait d'un enseignement bilingue.

Après une longue analyse, le juge conclut, comme le réclamait M. Sheftel, à l'invalidité du règlement en ce qu'il restreint la portée de la loi. Or cette restriction n'était pas permise.

De l'avis du juge, cette distinction entre les matières enseignées en anglais et celles dispensées dans une autre langue n'est pas dans le texte de la loi.

« En l'absence du règlement, propose le juge en commentaire, la question de savoir si le parent a reçu la *majeure* partie de son enseignement primaire en anglais est de nature essentiellement mathématique. La durée de l'enseignement primaire du parent peut se mesurer en années, mois, jours ou heures. Si le temps total durant lequel on a enseigné à un parent en anglais, soit la majeure partie, est plus grand que le

Voir page 10 : Juge

Sortie «acide» de McMillan contre les Américains

MANON CORNELLIER

OTTAWA — L'administration américaine ne devrait pas guider ses positions concernant les pluies acides sur les conclusions d'un rapport rendu public en septembre dernier car ce document est trompeur et incomplet, a écrit le ministre canadien de l'Environnement, M. Tom McMillan, à l'administrateur de l'agence environnementale américaine (EPA), M. Lee Thomas.

Si Washington prend le rapport en considération, il s'agira d'un pas en arrière, a-t-il confié au DEVOIR lors d'une entrevue téléphonique.

Sa lettre, datée de mercredi, reprend, mais cette fois avec preuves scientifiques à l'appui, une partie des critiques virulentes qu'il avait adressées au début de l'automne au National Acid Precipitation Assessment Program des États-Unis, un organisme consultatif responsable du rapport. M. McMillan avait accusé

Voir page 10 : McMillan

Photo Chantal Keyser

Froid, quand tu nous tiens !
La vague de froid fait grelotter les Québécois et tournoyer les compteurs d'électricité. Hydro-Québec a battu ses records de consommation et a dû acheter de l'électricité aux États-Unis et en Ontario.
Informations page 3.

En exlusivité demain dans LE DEVOIR

Les trois Grands s'expliquent

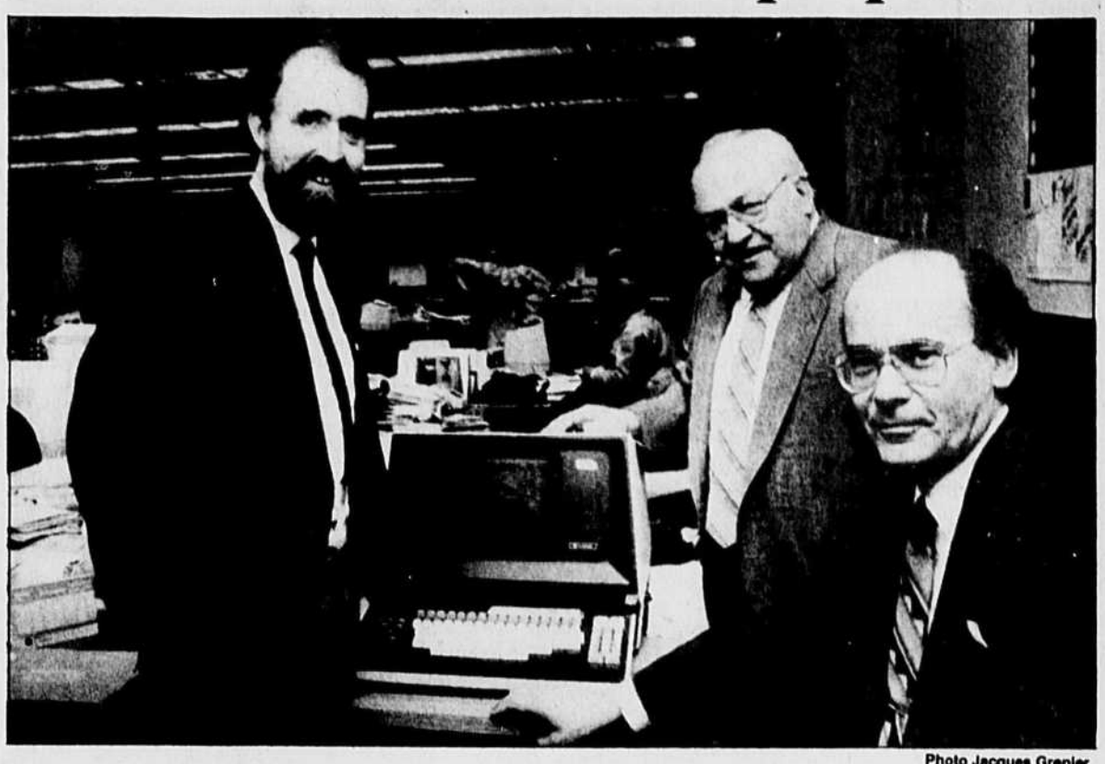

Photo Jacques Grenier

Une réunion syndicale exceptionnelle
Il y a très longtemps que les présidents Louis Laberge, de la FTQ (au centre sur la photo), Gérald Larose, de la CSN (à gauche), et Yvon Charbonneau, de la CEQ, ne s'étaient réunis. Ils ont accepté de se rencontrer au DEVOIR et demain vous saurez ce qu'ils pensent du retour de Jacques Parizeau au Parti québécois, de l'éventualité d'un nouveau Front commun inter-syndical, et de la santé du mouvement syndical, des grandes questions de l'heure.

Pendant que Shamir nargue l'opinion internationale

Des leaders palestiniens s'inspirent de Gandhi

JÉUSALEM (AFP) — Plusieurs personnalités palestiniennes ont appelé hier à un mouvement de « désobéissance civile non violente » dans les territoires occupés, qui se traduira, dans un premier temps, par un boycottage des cigarettes israéliennes. Au même moment, le premier ministre israélien, M. Shamir, déclarait qu'Israël ne quitterait jamais les territoires occupés.

Dans la bande de Gaza, un adolescent palestinien a été tué et deux autre grièvement blessés, hier soir, par des tirs de soldats israéliens au camp de réfugiés de Maghazi.

Ismail Zakhi Moussalan (15 ans) est décédé des suites de ses blessures et les deux autres victimes ont été transportées à l'hôpital Barzilai, d'Ashkelon (sud d'Israel), précise-t-on de mêmes sources.

Un porte-parole de l'armée israélienne, contacté par l'AFP, n'a pas confirmé la mort du jeune Palestinien.

La campagne de « désobéissance civile » a été lancée par M. Hanna Siniora, rédacteur en chef du quotidien *Al Fajar* (pro-OLP), de Jérusalem-Est. « Nous nous inspirons de la lutte non violente de Gandhi en Inde contre le colonialisme britannique : le mouvement avait commencé par un boycottage du sel, nous entamons le combat par les cigarettes », a précisé à l'AFP M. Siniora.

Ce choix n'est pas le fait du hasard. « Nous avons choisi les cigarettes car il faut habituer peu à peu la population aux méthodes de non-violence, a souligné M. Siniora. Dans les prochaines semaines, a-t-il ajouté, nous franchirons une nouvelle étape en étendant le boycottage aux boissons non alcoolisées israéliennes puis, si la campagne est un succès, nous appellerons les Palestiniens à refuser d'acquitter leurs impôts au fisc israélien ».

Pour les promoteurs de cette campagne, parmi lesquels figure également M. Moubarak Awad, directeur du centre d'information sur la non-violence de Jérusalem-Est, l'objectif est d'obtenir l'arrêt des procédures d'expulsion engagées contre neuf Palestiniens.

L'appel à la désobéissance civile a provoqué une certaine inquiétude du côté israélien. Le ministre de la Police, M. Haim Bar Lev, a lancé, hier après-midi, une mise en garde contre cette « campagne » et annoncé l'ouverture d'une enquête.

Plus brutal, M. Youval Neeman, député et dirigeant du parti d'extrême-droite Tehya (opposition, qua-

Voir page 10 : Gandhi

Une journée dans la vie d'une infirmière

(PC-LE DEVOIR) — L'infirmière responsable du service des soins intensifs d'un centre hospitalier montréalais n'avait que quatre patients à surveiller. Ce qui n'a pas empêché l'un d'entre eux, plus agité, de se défaire de sa traction, sortir de son lit et quitter les soins intensifs sans qu'elle ne s'en rende compte.

À la suite de ces incidents, elle a été condamnée à ne pas pratiquer son métier pendant neuf mois, ainsi que le révèle le bulletin d'information *Droit disciplinaire express*, publié par la Société québécoise d'information juridique (SOQIJ) pour le compte de l'Office des professions.

Le comité de discipline de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec a également entendu la preuve selon laquelle la même infirmière, après avoir enlevé les sécrétions d'une patiente inconsciente, munie d'un respirateur, a omis de le rebrancher, ce qui a amené la mort de la patiente.

Une autre fois, la même infirmière a été avisée qu'un patient de la salle d'urgence serait, dans les minutes suivantes, transféré aux soins intensifs.

Quand il est arrivé, l'infirmière ne s'en est pas occupée, s'est intéressée à moitié au rapport verbal des infirmières qui l'accompagnaient, ne leur a pas prêté main-forte pour son instal-

Voir page 10 : Infirmière

La saga Blue Bonnets: une course qui n'en finit plus !

André Marier

CAROLE BEAULIEU

Blue Bonnets ne réouvrira pas ses portes le 11 janvier, a annoncé hier son président directeur-général, M. André Marier. L'offre de location temporaire d'un an ou deux, faite par le gouvernement du Québec, est « inacceptable », a-t-il affirmé.

Mais rien ne dit encore que l'hippodrome ne réouvrira pas le 15, ou le 20 ou le 25 janvier !

Une grande confusion continuait en effet d'entourer, hier en fin de journée, le sort du plus grand champ de courses du Québec. Au cabinet du ministre responsable de l'industrie des courses, M. Michel Pagé, on affirmait que « les tractations se poursuivaient » pour trouver une solution au problème de Blue Bonnets.

Et M. Marier lui-même n'était pas très clair quant au moment exact où les 770 employés de l'hippodrome seraient mis à pied. Ces problèmes sont d'ordre « technique », a-t-il dit. Il n'a pas encore eu le temps d'y penser.

Les administrateurs de l'hippodrome ont jusqu'à midi, dimanche, pour annoncer leur programme de courses. Au-delà de ce délai, ils auront contrevenu à leur contrat, précisait hier le président de l'Association du trot et amble du Québec (ATAQ), M. Jean-Paul Charron. Si ce scénario se concrétise l'ATAQ déposera, dès lundi matin, sa demande d'injonction, a-t-il déclaré.

L'Association du trot et amble du Québec (ATAQ) a rappelé hier qu'elle compte faire respecter le contrat qui la lie à l'hippodrome. Selon ce contrat, Blue Bonnets doit tenir, d'ici juin 1988, plus d'une centaine de programmes de courses sous har-

Voir page 10 : Blue Bonnets

Michel Pagé

AUJOURD'HUI

DÉCEPTION DE L'OPPOSITION HAÏTIENNE

Le refus du CARICOM de condamner le gouvernement du général Namphy suscite la déception de l'opposition haïtienne. **Page 4**

AFGHANISTAN

Les États-Unis sont prêts à cesser l'aide aux rebelles afghans avant la fin d'un retrait des troupes soviétiques. **Page 4**

OPTIMUM ACHÈTE

L'Optimum vient d'acquérir la compagnie d'assurances de dommages, Sécurité Nationale. **Page 5**

CRIME ET BOURSES

La CVMQ et deux autres organismes régulatoires canadiens ont signé avec leur pendant américain une entente de coopération prévoyant notamment la répression des crimes financiers. **Page 5**

SPEC ÉLECTRONIQUE
Électronique Dumoulin
Montréal: 8390 ST-HUBERT (au sud de Métropolitain) 388-4777 / 388-1122
Laval: 1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3322
PROFEEL PRO
*L'image perçue sur le nouvel écran **SONY PROFEEL PRO** est plus réelle que tout ce que vous avez vu auparavant!*
SONY

Sortir les patients des hôpitaux psychiatriques peut aussi coûter cher

SUZANNE DANSEREAU

QUÉBEC (PC) — La désinstitutionnalisation a ses limites.

Dans certains cas, sortir les malades des hôpitaux ou des centres d'accueil et leur permettre de vivre dans leur milieu naturel peut coûter plus cher que de les garder en institution, a-t-on appris hier lors de la commission parlementaire sur la santé mentale.

Ainsi, il coûtera à l'État $ 38,000 pour transférer un déficient intellectuel du Douglas Hospital, à Montréal, dans un foyer géré par un centre d'accueil alors qu'il ne coûterait que $ 21,000 par année pour le garder à l'hôpital, révèlent des chiffres internes du ministère de la Santé cités en commission parlementaire.

La commission est chargée d'étudier les recommandations du rapport Harnois, dont la désinstitutionnalisation est la toile de fond du rapport Harnois.

Entreprise dans les années 60, elle suit son cours au Québec, et a permis de réduire le nombre de place de 20,000 à 10,000 dans les hôpitaux psychiatriques.

Mais, alors qu'au début elle était économique — en plus d'être bénéfique pour le patient — aujourd'hui, elle commence à coûter cher à l'État.

« Il y a 20 ans, on désinstitutionnalisait la crème des patients, ceux qui pouvaient être relativement autonomes, lorsque relâchés dans la société », a expliqué hier le Dr Daniel Holdrinet, directeur général adjoint du Centre d'accueil Jean-Olivier-Chénier, à Montréal.

Mais aujourd'hui, les gens qui restent à désinstitutionnaliser sont ceux qui ne peuvent pas vivre de facon autonome et qui, conséquemment, nécessiteraient une surveillance continuelle si on les sortait de l'hôpital.

« i on prend l'argent pour donner du suivi à ces gens, il n'en reste plus pour offrir des services aux autres à qui on veut éviter l'internat. D'où les nombreuses listes d'attente dans les centres d'accueil », a-t-il expliqué.

Le Dr Holdrinet, dont le centre d'accueil s'occupe des déficients intellectuels, une des catégorie de malades qui ont bénéficié de la désinstitutionnalisation, ne rejette nullement cette tendance, mais pose des questions : « Combien la société est-elle prête à payer ? Jusqu'où avons-nous les moyens d'aller ? ».

L'exportation de la potasse

Huit compagnies canadiennes se plient aux exigences américaines

WASHINGTON (PC) — Les huit sociétés canadiennes qui exportent de la potasse aux États-Unis ont accepté, hier, de cesser de fixer leurs prix à un niveau que les autorités commerciales américaines jugent injustes.

En prenant cette décision, les compagnies ont évité les droits compensateurs permanents que s'apprêtait à imposer le département américain du Commerce.

Le département avait fixé à minuit, aujourd'hui, la date limite de la conclusion d'un accord, avant de prendre une décision finale.

Le département avait déjà imposé, en août dernier, des droits variant de 9.14 % à 85.2 % sur les importations canadiennes de potasse, à la suite d'une enquête de la Commission du commerce international, qui avait conclu que ces importations nuisaient à l'industrie américaine.

Les droits compensateurs sont imposés dans les cas où les autorités commerciales jugent que les importations sont vendues à un prix moindre que le coût de production ou à un prix moindre que celui qui est établi sur le marché local.

En 1986, le Canada a exporté aux États-Unis de la potasse pour une valeur de $ 550 millions can., la grande majorité provenant de la Saskatchewan. La seule compagnie qui n'est pas de cette province est la Denison-Potacan, du Nouveau-Brunswick.

Les sept autres compagnies sont Potash Corp. of Saskatchewan, Kalium Chemical, Potash Company of America, Central Canada Potash, International Minerals and Chemical Corp., Cominco et Saskterra Fertilizer.

L'accord de Washington a pour effet de suspendre la cause contre les sociétés canadiennes de potasse pendant cinq ans. Les procédures ne reprendront que si les Canadiens violent l'entente. Un haut fonctionnaire du gouvernement canadien, qui a requis l'anonymat, a dit que les compagnies étaient extrêmement satisfaites de cette entente.

Du côté américain, Me Ted Kassinger, l'avocat des producteurs du Nouveau-Mexique qui ont porté plainte dans cette affaire, a dit que ses clients voyaient dans l'accord la « justification » du geste qu'ils ont fait. C'est la preuve, a-t-il déclaré, que la potasse canadienne était vendue aux États-Unis à des prix injustes.

Même si les sociétés canadiennes ont déjà signé l'accord, ce n'est que ce soir qu'il doit être entériné par le département américain du Commerce.

Un porte-parole du département, M. Pat Woodward, a expliqué que le département doit attendre 30 jours après avoir accepté de négocier avant de signer, afin de permettre au public de faire connaître ses commentaires. Les 30 jours se terminent ce soir. C'est au département américain qu'il appartiendra de voir à ce que l'entente ne soit pas violée.

On a fait remarquer que les prix de la potasse canadienne aux États-Unis n'augmenteront pas nécessairement à la suite de cette entente, puisque les compagnies canadiennes avaient déjà haussé leurs prix de $ 35 à $ 100 la tonne après l'imposition de droits compensateurs.

Un souhait des évêques

Changeons les mentalités pour développer une vraie solidarité

MARIE LAURIER

Les évêques canadiens souhaitent intensifier la vocation de Développement et Paix dans les églises locales et ils se disent prêts à collaborer à tous les efforts qui seront faits en ce sens.

Dans une lettre pastorale rendue publique à l'occasion du 20e anniversaire de l'organisme qu'elle a mis sur pied en 1967, la Conférence des évêques catholiques du Canada (CÉCC) rappelle que depuis sa fondation Développement et Paix a donné plus de $162 millions aux pays du tiers-monde. Cet argent a été recueilli à l'occasion du Carême de partage, par des contributions diverses et des octrois de l'ACDI (Agence canadienne de développement international). De tels dons « ont de quoi nous réjour et nous invitent à célébrer », font remarquer les évêques canadiens.

Si cette aide financière est évidemment nécessaire et fort appréciée, de poursuivre la CÉCC, elle sera insuffisante si elle n'est pas jumelée à une autre forme de soutien aux pays défavorisés pour les sortir de leur « situation d'infériorité », soit des programmes d'éducation populaire et de sensibilisation. « Les obstacles au développement proviennent souvent de nos propres structures mentales, sociales et politiques », commentent les évêques. Ces derniers rappelent que l'un des objectifs de Développement et Paix est justement de changer les mentalités, les attitudes, les comportements et les structures afin que soient réalisées les conditions d'une véritable solidarité humaine.

Tout en reconnaissant l'importance et l'état actuel de Développement et Paix comme « espace pour une plus grande croissance », la CÉCC se dit prête à l'aider dans cette orientation précise en souhaitant que l'organisme soit mieux connu et plus actif dans chacun des diocèses. « Nous souhaitons une collaboration toujours plus clairement visible des responsables de Développement et Paix avec les responsables des autres organismes diocésains, autour de l'évêque », lit-on dans la lettre pastorale. Cette attitude ne peut que bénéficier à l'enracinement et à l'approfondissement d'un important organisme qui peut contribuer à l'expression de l'église locale, soutiennent les correspondants.

Développement et Paix a été fondé en 1967 par les évêques dans un esprit de solidarité de l'Église canadienne envers les populations dans le besoin de l'AFrique, de l'Asie et de l'Amérique latine.

NOUVEAUX TARIFS POSTAUX

en vigueur

le 1er janvier 1988

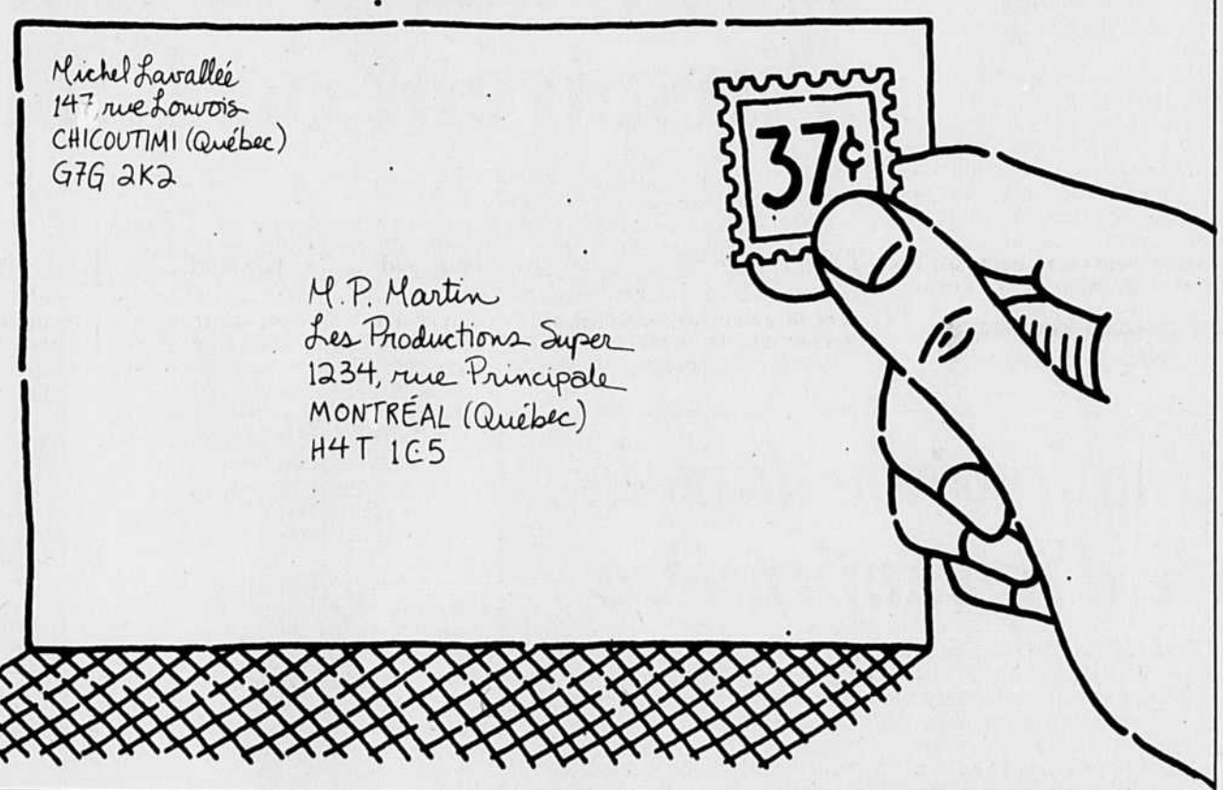

Courrier de Première classe	FORMAT STANDARD jusqu'à 30 grammes	FORMAT STANDARD de 30 à 50 grammes	FORMAT SURDIMENSIONNÉ jusqu'à 30 grammes	FORMAT SURDIMENSIONNÉ de 30 à 100 grammes
Au Canada	37¢	57¢	47¢	74¢
Aux États-Unis	43¢	63¢	53¢	91¢
International	jusqu'à 20 grammes 74¢	de 20 à 50 grammes 1,15$		de 50 à 100 grammes 1,82$

Services spéciaux
Poste certifiée ____ 1,55 $*
Courrier recommandé ____ 2,70 $*
Livraison par exprès
Tarif local (courrier adressé à la même zone de Code postal) ____ 1,83 $*
Tarif normal (courrier adressé à l'extérieur de sa zone de Code postal) ____ 2,63 $*
*Affranchissement requis en sus.

Plus rapide, plus efficace
La Société canadienne des postes possède un système automatisé à grande vitesse qui permet de trier le courrier de façon rapide, efficace et économique. Mais ce système ne peut traiter que certains formats de lettres. Les enveloppes surdimensionnées doivent être triées à la main, ce qui est plus lent, moins efficace et plus coûteux.

TARIF DU COURRIER SURDIMENSIONNÉ
• Au Canada
Courrier aux particuliers
Pour le courrier personnel, on considère qu'une lettre est surdimensionnée quand elle excède une des dimensions suivantes:
• 255 mm (10 po) de longueur
• 150 mm (5⅞ po) de largeur
• 5 mm (3/16 po) d'épaisseur

Courrier d'affaires*
Le tarif du courrier surdimensionné s'applique à tout le courrier d'affaires qui ne respecte pas les standards minimum et maximum donnés plus bas ou dont l'adresse du destinataire ne comprend pas le bon Code postal.
Les formats maximum et minimum sont les suivants:
• Format standard maximum: 255 mm sur 150 mm (10 po sur 5⅞ po)
• Format standard minimum: 140 mm sur 90 mm (5½ po sur 3⅝ po)
• Épaisseur standard maximum: 5 mm (3/16 po)
*Est considéré courrier d'affaires tout courrier dont l'affranchissement se fait par compteur ou en vertu d'un permis.

• Aux États-Unis
Le tarif du courrier surdimensionné s'applique à tout le Courrier de Première classe (de particuliers ou d'affaires) expédié dans des enveloppes qui excèdent une des dimensions suivantes:
• 255 mm (10 po) de longueur
• 150 mm (5⅞ po) de largeur
• 5 mm (3/16 po) d'épaisseur

Retour à l'expéditeur
Avant de mettre une lettre à la poste, vérifiez bien que son adresse comporte le bon Code postal et qu'elle est suffisamment affranchie compte tenu de son format. Toute lettre dont l'affranchissement est insuffisant est retournée à son expéditeur.
Votre coopération est essentielle au bon fonctionnement des postes.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
Notre engagement: vous donner un meilleur service.

Haïti : la FTQ veut qu'Ottawa dénonce l'élection «bidon»

(PC) — La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) réclame que le gouvernement canadien désavoue officiellement les élections « bidon » qui auront lieu en Haïti le 17 janvier, rappelle son ambassadeur et retire son aide directe et indirecte au gouvernement de ce pays des Caraïbes.

« Le gouvernement a les moyens de faire comprendre au général Namphy que ce qui se passe en ce moment-ci en Haïti, c'est un crime contre la démocratie, qu'un gouvernement comme le nôtre ne peut pas ne pas dénoncer », a déclaré hier le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust.

La centrale syndicale recommande également au Canada de faire des pressions « pour que cesse la terreur et que soient organisées des élections libres et démocratiques. Il s'agit de conditions minimales sans lesquelles notre pays risque de se déshonorer », a ajouté M. Daoust.

Par ailleurs, soutient-il, il est nécessaire de continuer à fournir une aide financière directe aux populations les plus démunies et de conserver les liens qui existent entre la FTQ et les organisation syndicales « qui luttent pour la démocratie » en Haïti.

Selon le secrétaire général de la FTQ, le gouvernement canadien a pris une position beaucoup plus « musclée » dans le cas de l'Afghanistan et de l'Afrique du Sud. Et pourtant les liens entre le Canada et Haïti sont beaucoup plus serrés du fait que quelque 40,000 Haïtiens habitent dans la seule région de Montréal et qu'ils fassent partie de la francophonie.

Pour l'occasion, la FTQ avait invité Mme Claude Ambroise, fille de l'un des membres du Conseil électoral provisoire (Emmanuel Ambroise) passé à la clandestinité après la dissolution du CEP.

Mme Ambroise, qui a réussi non sans difficulté à obtenir un permis de séjour de quatre semaines au Canada avec sa fille, se demande si la position du gouvernement canadien face à la situation en Haïti ne constitue pas une sorte « d'approbation » du régime du général Namphy.

Elle n'a pas revu son père, ni sa mère, depuis le 2 novembre, lors de l'incendie des bureaux du CEP, avant les premières élections qui ont un lieu le 29 novembre dernier. Depuis cette date, des rumeurs couraient sur l'enlèvement de sa fille.

« Tous les membres du CEP se trouvent traqués dans leur propre pays par toute cette engeance, qui voudrait éviter cette transition démocratique », a-t-elle relaté.

Ensemble, ils ont 167 ans et elle doit fuir pour le marier

LENTINI, Italie (AFP) — Une veuve de 77 ans a dû échapper à sa famille pour pouvoir épouser son fiancé, un veuf de 90 ans, en raison de l'opposition de leurs enfants respectifs.

Cette *love story* s'est déroulée à Lentini, petit ville près de Syracuse en Sicile, où les habitants se sont partagés entre partisans — qui iront au mariage à l'église le 21 janvier prochain — et adversaires de ce coup de foudre.

Alfio Fiamma, deux fois veuf, cinq enfants et de nombreux petits-enfants, s'ennuyait depuis le décès de sa seconde épouse, l'automne dernier. Il a fait appel à une « marieuse » pour trouver une compagne, refusant sa solitude.

Giuseppa Scandurra, veuve, cinq enfants également, a été séduite dès leur première rencontre, en décembre. Suffisamment pour accepter le projet d'une nouvelle vie à deux, et pour s'enfuir de chez elle avec une petite valise, après avoir constaté l'opposition de toute sa famille.

« Ils font les moralisateurs, mais avant ça ne les gênait pas de me laisser seule entre quatre murs », commente-t-elle. Et lui surenchérit : « Nous nous aimons vraiment. Pourquoi faudrait-il se sacrifier aux préjugés et renoncer à vivre pleinement notre vie ? ».

Pour remplacer les parents qui bouderont leur mariage, le nouveau couple a invité à la cérémonie « tous ceux qui ont envie de s'amuser et de faire la fête ».

Le froid fait battre des records de consommation

Hydro-Québec doit même importer de l'État de New-York

ISABELLE PARÉ

Le froid intense qui sévit depuis quelques jours a fait battre des records de consommation d'électricité et même obligé Hydro-Québec à acheter des mégawatts de l'État de New York !

En effet, depuis que le mercure frôle les — 25° C, les consommateurs ont non seulement été victimes de quelques pannes, mais ils ont aussi battu, mercredi soir, le record de consommation établi l'an dernier.

Vers 18 heures, mercredi, la consommation dans la province culminait à 26,339 mégawatts (MW), établissant un record de tous les temps. Au même moment, une panne privait de courant 17,000 abonnés.

Ironiquement ce jour-là, la société Hydro-Québec, qui vend normalement son électricité à nos voisins américains, a dû acheter 400 mégawatts de l'État de New-York, 500 MW de la compagnie Alcan et 75 MW de Hydro-Ontario pour conserver sa marge de sécurité de 2,000 MW.

Selon M. Jacques-André Couture, conseiller aux relations avec la presse à HQ, il s'agit-là d'une mesure assez exceptionnelle, prise pour maintenir une réserve de 2,000 MW disponible, alors que le bris d'un transformateur à LG-4 empêche actuellement le fonctionnement de trois turbines.

En comparaison, la ville de Montréal consomme environ 5,000 MW en période de pointe et une ville de la taille de Québec autour de 2,000 MW, a expliqué M. Couture.

Hydro-Québec n'a donc exporté aucun excédent vers les autres provinces et les États-Unis hier. Par ailleurs, d'autres compagnies, en vertu de contrats d'assistance mutuelle, ont vendu leurs surplus à la société d'État.

Hydro-Québec prévoyait que la consommation devait s'établir à 25,000 MW hier soir, durant la période de pointe comprise entre 17 h et 19 h. Selon M. Couture, la demande d'électricité s'accroît chaque année de 3 %, ce qui explique que les records de consommation sont battus presque annuellement.

D'autre part, il restait toujours 2,000 abonnés sans service sur l'Île de Montréal, hier après-midi.

Gaz Métropolitain, de son côté, n'a pas établi de record avec 761 millions de pieds cubes de gaz naturel vendus. Toutefois, la compagnie a dû interrompre le service chez certains de ses clients « interruptibles » pour suffire à la demande et puiser dans ses réserves de gaz liquide en raison d'une défaillance mécanique.

Le dernier record de Gaz Métropolitain remonte au 3 février 1986 alors que ses abonnés avaient consommé quelque 865 millions de pieds cubes de gaz.

Le froid, qui a fait frisonner les québécois et virevolter les compteurs d'électricité, devrait toutefois faire place à des températures plus saisonnières d'ici samedi.

La vague de froid polaire que les Américains ont surnommée *Sibérian Express* a eu des conséquences plus graves aux États-Unis. Jusqu'ici, le mauvais temps a causé la mort de 28 personnes, dont 12 sont mortes de froid.

Ainsi, alors que le blizzard s'abattait hier sur le Texas, à Baltimore, un autobus circulait gratuitement dans la ville pour conduire les personnes sans-abri dans les foyers municipaux. À New-York, où le mercure est descendu à — 29° C la nuit dernière, 8,500 hommes et 1,300 femmes ont été logés gratuitement. Des records de froid ont été battus dans une dizaine de villes, dont Chicago, où l'on a enregistré — 25° C. La météo annonce que le froid doit y perdurer pour quelques jours encore.

Photo AP

Pendant qu'Hydro-Québec achetait de l'électricité à l'État de New York pour subvenir à la demande québécoise, les Américains, eux, grelottaient alors qu'on enregistrait des records de froid dans une dizaine de villes aux États-Unis.

Chantiers maritimes

Pour Chevrette, Johnson a perdu toute crédibilité et doit même démissionner

(PC-LE DEVOIR) — Le chef de l'opposition, M. Guy Chevrette, estime que le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson, a perdu toute crédibilité dans le dossier des chantiers maritimes et qu'il n'a pas d'autre choix que de démissionner.

Le premier ministre Bourassa doit lui aussi assumer une part des responsabilités et le chef du PQ exige qu'il présente publiquement des excuses « pour avoir menti aux travailleurs des chantiers navals en affirmant, il y a un an, qu'il sauverait les chantiers en y injectant des millions ».

M. Chevrette a tenu ces propos hier, au lendemain de l'annonce par le gouvernement de la fermeture des chantiers de Sorel et de la Vickers (Montréal) au profit de Lauzon, selon le plan de redressement de cette industrie au Québec.

Le chef de l'opposition ne croit pas tellement d'ailleurs à ce plan de redressement qui prévoit le licenciement de 600 employés, dont 450 de la division navale de Vickers. Selon lui, ce plan annonce la fermeture prochaine de l'ensemble des chantiers maritimes au Québec.

Car, explique-t-il, le Québec ne pourra soumissionner en vue de la construction des futurs sous-marins puisqu'à compter de 1992, l'entreprise n'aura qu'à fermer ses portes, son carnet de commande étant épuisé.

M. Chevrette en a profité pour dénoncer une fois de plus « l'attitude de mollusque du gouvernement Bourassa, en particulier celle du ministre Johnson, incapable de protéger les intérêts du Québec chaque fois qu'il négocie avec le gouvernement fédéral ».

« Naïveté, incompétence et trahison des travailleurs québécois, voilà l'attitude de M. Johnson, a dit M. Chevrette. Non seulement le ministre a-t-il manqué à sa parole, mais il a fait preuve d'une totale incompétence en vue d'obtenir les contrats nécessaires à la survie des chantiers navals du Québec ».

Le gouvernement de M. Bourassa « a fait preuve d'une naïveté incroyable en échangeant $ 60 millions (le prix d'achat de Versatile) contre des engagements verbaux seulement », a poursuivi M. Chevrette.

Vivement déçus de la tournure des événements, les dirigeants syndicaux des chantiers maritimes de Lauzon, Vickers et Sorel entendent maintenant porter le débat sur le plan politique.

« Dès ce matin, les dirigeants des syndicats de Sorel, Montréal et Lauzon se réuniront pour établir une stratégie commune », a dit M. Jean-Guy Beaubien, président du syndicat de Vickers.

M. André Légaré, président des employés de bureau du chantier de Sorel, est prêt à revendiquer auprès du gouvernement québécois la tenue d'une commission parlementaire dans le but de faire la lumière sur toutes les tractations qui ont entouré l'octroi à la St. John Shipbuilding, du Nouveau-Brunswick, du contrat de $ 3.5 milliards pour la construction de six nouvelles frégates.

Selon le président du syndicat de Vickers, M. Jean-Guy Beaubien, « le gouvernement du Parti conservateur de Brian Mulroney a mis un X sur le Québec ».

« Je vous en passe un papier, a dit un autre porte-parole syndical, M. André Légaré, de Sorel, qu'il va y avoir des haches et des épées qui vont s'aiguiser au Québec au cours des prochaines semaines ».

Les chefs syndicaux ne ratent pas l'occasion de remettre en lumière les promesses faites par le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson, qui déclarait, il y a plus d'un an, alors que Marine se portait acquéreur des actifs de Versatile Corporation au Québec, que la vocation des chantiers québécois ne serait pas affectée.

« La mise en vente des actifs de MIL Industriel, à Rimouski, c'est épouvantable et dramatique », a pour sa part dit M. Ovila Soucy, responsable syndical (CSN) des 200 ouvriers et employés de bureaux à l'emploi de MIL Industriel, à Rimouski.

Par ailleurs, le député du comté de Sainte-Marie aux Communes, M. Jean-Claude Malépart, a répété que le gouvernement Mulroney « était entièrement responsable de ce qui arrivait aux employés de la Vickers ».

M. Malépart insiste pour que le plan de redressement de Marine Industrie se fasse avec « humanisme et compréhension envers les travailleurs ». « Il faut que ces employés, même s'ils ont été licenciés il y a six mois, soient considérés comme des chômeurs. Le ministre du Travail Pierre Cadieux devra faire en sorte qu'ils participent à des programmes de reclassement et de recyclage », a-t-il dit.

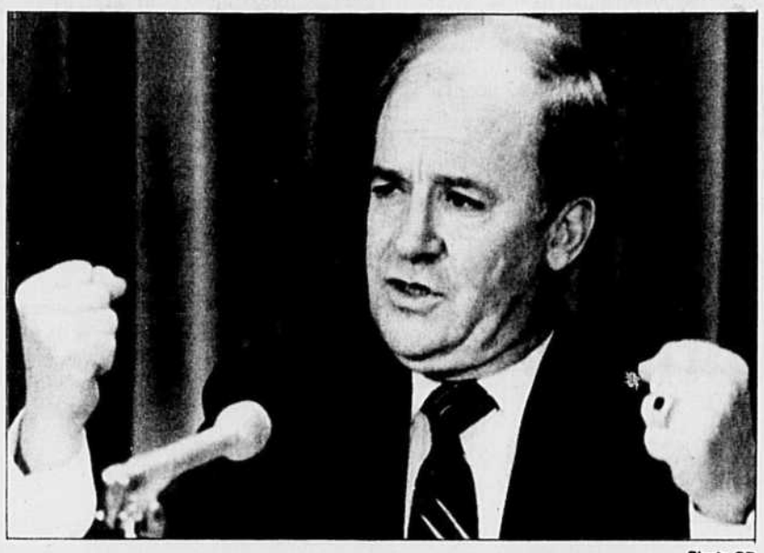

Photo CP

Le chef de l'opposition, M. Guy Chevrette, demande la démission du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson, pour la naïveté et l'incompétence dont il l'accuse d'avoir fait preuve dans le dossier des chantiers maritimes.

Le pain : plus cher à cause d'un monopole ?

CAROLE BEAULIEU

La toute récente augmentation du prix du pain a semé la colère hier chez les associations de consommateurs qui accusent la plus grande boulangerie du Québec, le conglomérat Multi-Marques, de « profiter de son monopole pour faire des profits croissants sur le dos des plus démunis ».

« 4% de hausse du prix du pain, alors que dans l'alimentation en générale l'inflation est de 2.5 %! » dénonçait hier le porte-parole de la Fédération nationale des associations de consommateurs, M. Pierre Racicot. La FNAC demande au ministre de la Protection du consommateur, M. Herbert Marx, d'intervenir pour forcer Multi-Marques à déposer ses livres à la régie des marchés agricoles du Québec.

Avec 55 % du marché québécois du pain, Multi-Marques est la plus importante boulangerie du Québec et du Canada. Conglomérat formé en 1985, la société regroupe plusieurs boulangeries, notamment Durivage, Gailuron et Québec-Pain. Elle est aussi le fournisseur « sous étiquette privée » de tout le pain vendu par Provigo, IGA Boniprix, et 50 % du pain vendu par Métro-Richelieu. Selon la FNAC, sa part du marché québécois s'élève en fait à 64 %.

Au début de l'année 1988, tous les produits Multi-Marques ont été augmenté de 3.8 % à 4.25 %. Tous ces produits avaient déjà subi, en février 1987, des hausses de $ 0.03 et $ 0.04.

Selon le vice-président aux ventes de Multi-Marques, M. Hubert Robin, ces augmentations sont la conséquence « normale » des augmentations de produits de base, notamment la farine et le sucre, que la compagnie doit absorber. Les hausses de salaire de 5 % consenties aux travailleurs de Multi-Marques sont aussi responsables, a expliqué M. Robin.

Multi-Marques, a-t-il déclaré hier au DEVOIR, ne fait que « maintenir ses marges de profits ». M. Robin a toutefois refusé de préciser de quel ordre sont ces profits.

Les associations de consommateurs affirment pour leur part que les consommateurs québécois paient entre $ 0.20 et $ 0.40 de trop pour leur pain.

La FNAC, qui regroupe une dizaine d'associations québécoises de consommateurs, demande au gouvernement du Québec de « démonopoliser » l'industrie québécoise de la boulangerie.

Né en 1985, du regroupement de Samson et de Unipain Multi-Marques Inc. regroupe quelque 26 boulangeries.

Ouvrir le dimanche, le cauchemar des « petits »

QUÉBEC (PC) — L'ouverture des commerces le dimanche nuirait considérablement aux entreprises commerciales des centres-villes, souvent dirigées par des propriétaires uniques qui mettent beaucoup d'effort, d'énergie et de temps à leur commerce.

C'est ce que soutient, dans un communiqué émis hier, le Regroupement des SIDAC du Québec (RSQ), qui compte 52 SIDAC et 10,000 hommes d'affaires.

Les dépenses supplémentaires, notamment en main-d'oeuvre, qu'entraînera une telle mesure provoqueraient une hausse de prix. De sorte que c'est le consommateur qui paiera finalement la facture de ce changement, soutient le RSQ. Les SIDAC sont des sociétés d'initiative ou de développement des artères commerciales.

De plus, disent les SIDAC, la mesure entraînerait un changement social important dans la vie privée des commerçants indépendants en leur imposant des heures de travail plus longues.

Le RSQ considère donc qu'il est important de maintenir le statu quo sur les heures d'ouverture afin de contrer l'action d'un groupe d'individus qui veulent augmenter leur part de marché au détriment du commerce indépendant.

Plusieurs assureurs exigent désormais des tests sanguins

TORONTO (PC) — La menace du sida a incité plusieurs compagnies d'assurance à exiger des analyses de sang des candidats à un contrat d'assurance-vie.

Great-West et Excelsior, par exemple, réclament des analyses de sang des personnes désirant une police de plus de $ 300,000. D'autres compagnies ont fixé la limite à $ 250,000 ou $ 200,000.

Aux États-Unis, où le sida est encore plus actif qu'au Canada, des compagnies soumettent même les candidats d'une police de $ 100,000 aux tests de sang.

Ces analyses de sang révèlent tellement de choses qu'une compagnie américaine a annoncé son intention de les exiger de tout le monde avant 1990, quels que soient l'âge et le montant de la police. M. G.W. Caulfeild-Browne, vice-président de Mercantile and General Reinsurance, croit que toutes les autres compagnies d'assurance vont emboîter le pas.

M. Charles Black, vice-président de la Canadian Life and Health Insurance Association, a reconnu pour sa part que la menace du sida avait constitué un facteur dominant dans la décision des compagnies d'assurance de réclamer les analyses de sang.

L'utilité des tests était acquise auparavant, a noté M. Black, mais les objections des vendeurs, qui se butaient à la résistance des clients, empêchaient leur mise en vigueur. En plus de chercher les traces du sida, les analyses de sang ont pour but de découvrir une quinzaine d'autres maladies.

La découverte de l'une de ces maladies peut causer une augmentation sensible de la prime d'assurance (jusqu'au double) et même faire refuser le candidat par la compagnie.

Nouveau responsable des communications pour Doré

(LE DEVOIR) — Mme Marielle Séguin remplacera M. Robert Benoît comme responsable des communications du cabinet du maire Jean Doré et du Comité exécutif de la Ville de Montréal.

M. Benoît, qui occupait ces fonctions depuis un an, n'a pas renouvelé le contrat qui le liait à la Ville est est retourné au service des communications d'Hydro-Québec dont il était en congé sans solde.

Quant à Mme Séguin, qui doit entrer en fonctions dans quelques jours, elle avait été candidate au poste de conseiller municipal lors des élections de 1982 et avait siégé à l'exécutif du Rassemblement des citoyens de Montréal entre 1983 et 1987.

Mme Séguin avait été responsable des communications à la permanence nationale du Parti québécois dans les années 1970 avant de devenir associée du cabinet de relations publiques Bazin, Dumas, Dupré et Sormany.

Mais alors que son prédécesseur était directeur des communications au cabinet du maire et du Comité exécutif, Mme Séguin aura le titre de directrice du cabinet adjointe, chargée des communications et de la planification stratégique. Il s'agit d'un poste au sein du personnel politique et non au sein de la fonction publique municipale.

RECHERCHE SUR LE TRAITEMENT DE L'ALCOOLISME

Le Centre de recherche du centre hospitalier Douglas expérimente, sur une base externe, une nouvelle approche pour réduire le désir de boire.

Les personnes intéressées, de la région du Montréal métropolitain, peuvent obtenir des informations auprès de l'infirmière au 761-6131 local 2318 du lundi au vendredi.

Vente spectaculaire

Roland Clavier électronique à partir de 1895$

SAMICK Piano d'appartement à partir de 1995$

SAMICK à queue, blanc 5'8" 8800$

SAMICK STUDIO 3795$

FEUILLES DE MUSIQUE — MÉTRONOMES — ACCESSOIRES
ACCORDAGE — RÉPARATION — PIANOS ROSES — ETC

PIANOS BOSENDORFER
6090 Sherbrooke ouest
(514) 482-5304

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

■ *Stocks d'armes chimiques*

MOSCOU (AFP) — L'ambassadeur soviétique aux pourparlers pour une interdiction des armements chimiques à la Conférence de Genève sur le désarmement a mis hier au défi les États-Unis de suivre l'exemple de Moscou en révélant le tonnage total de ses stocks de gaz létaux. Cinq jours avant le prochain round de négociations sur une convention qui pourrait aboutir à l'interdiction des armes chimiques et des stocks de ces armements, M. Youri Nazarkine a indiqué que, selon les estimations soviétiques, les stocks soviétiques « sont approximativement les mêmes » que ceux des Américains. « Si cela n'est pas vrai, les États-Unis n'ont qu'à donner leurs chiffres. Mais les États-Unis ne le feront pas », a-t-il déclaré. M. Nazarkine a par ailleurs répété les accusations soviétiques selon lesquelles Washington a décidé de commencer la production d'armes chimiques binaires (deux produits qui deviennent toxiques lorsqu'ils sont combinés). Le ministère soviétique des Affaires étrangères a affirmé le 29 décembre que l'URSS ne dispose pas de « plus de 50,000 tonnes » d'armes chimiques et a démenti les estimations occidentales selon lesquelles les stocks soviétiques sont de 250,000 à 700,000 tonnes.

■ *Un ancien premier ministre solidaire*

VIENNE (AFP) — Un ancien premier ministre roumain, M. Gheorghe Maurer, s'est déclaré solidaire des critiques sur la situation économique « déplorable » dans son pays adressées par un ancien membre du Comité central du Parti communiste, M. Karoly Kiraly, au chef du parti et de l'État, M. Nicolae Ceausescu, dans une lettre au numéro un. Dans cette lettre, datée du 16 août et dont une copie est parvenue hier à l'AFP par la Presse hongroise de Transylvanie (HPT), une revue samizdat de la minorité hongroise de Roumanie à laquelle appartient M. Kiraly, ce dernier demande à M. Ceausescu « des changements fondamentaux ». Il se déclare en outre « confiant » que le numéro un « entreprendra les pas nécessaires » qui « permettraient encore de corriger la situation ». Selon HPT, M. Maurer, 86 ans, premier ministre de 1961 à 1974, a pour sa part adressé à M. Kiraly une lettre, dont copie a également été envoyée à l'AFP, dans laquelle il se déclare « d'accord avec tout ce que » l'ancien membre du comité central a écrit au numéro un roumain, « exception faite toutefois du passage » où M. Kiraly exprime « sa confiance quant à la possibilité de remettre les choses en ordre ». Dans sa lettre, M. Kiraly, 58 ans, estime notamment que « le mensonge fleurit mieux que jamais » et « a même été élevé au niveau d'une politique d'État ». Selon lui, M. Ceausescu s'est « entouré de purs carriéristes et d'aventuriers qui manquent totalement de sens de responsabilité ». « Vous vous êtes laissé rendre aveugle par le grand nombre de louanges, celles que vous avez méritées et celles que vous n'avez pas méritées, alors que le pays est tombé dans une situation déporable et que l'atmosphère politique est particulièrement oppressante », a écrit M. Kiraly au numéro un roumain.

■ *Calme à Conakry*

CONAKRY (AFP) — La situation est redevenue calme hier à Conakry, au lendemain du blocage des prix décidé par le gouvernement du général Lansana Conté et après 48 heures de manifestations provoquées par la brutale hausse des produits de première nécessité. Plusieurs centaines de manifestants, en majorité des étudiants et des chômeurs, ont envahi mardi les marchés, pillant et sacageant les étals et les boutiques. Plusieurs manifestants ont été blessés, mais la mort de l'un d'entre eux n'a pas été confirmée jeudi par les autorités. Les étudiants, qui avaient annoncé pour vendredi une manifestation pour protester contre leurs conditions de vie et d'étude, ont avancé leur projet. Les forces de l'ordre sont intervenues pour ramener le calme dans les marchés et contrôlaient toujours hier l'université, où une cinquantaine d'étudiants, soupçonnés d'être des meneurs, ont été arrêtés et où les cours n'ont pas repris. Ces manifestations faisaient suite à la flambée des prix consécutive au relèvement de 80 % des salaires des fonctionnaires et à l'augmentation de près de 78 % du prix du carburant, deux mesures annoncées le 31 décembre par le chef de l'État. Le président Conté a réussi à désamorcer la tension en convoquant mercredi les représentants des commerçants. Il a annoncé un blocage des prix et un retour obligatoire aux prix pratiqués avant le 31 décembre. Les mesures économiques annoncées à la fin de l'année font partie d'un train de réformes attendues depuis longtemps, qui doivent contribuer à remettre sur pied une économie ruinée par 26 ans de dirigisme.

■ *Levée d'isolement du village libanais*

NABATIYE (Liban) (AFP) — Les mesures d'isolement du village chiite de Yohmor, au Liban-Sud, mises en place depuis huit jours par l'armée israélienne, ont été levées hier, mais la circulation sur l'unique route qui y mène est restée très faible, a indiqué un journaliste de l'AFP sur place. Les blocs de béton qui barraient cette route ont été poussés sur le bas-côté, et 23 personnes à bord de cinq voitures ont pu quitter le village accompagnées par des véhicules du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) tandis que deux autres voitures ont pénétré dans Yohmor, a-t-il indiqué. (À Kyriat Chmona, dans le nord d'Israël, une source proche de la milice pro-israélienne de l'Armée du Liban-Sud (ALS), qui contrôle avec l'armée israélienne la « zone de sécurité » établie par Israël au Liban-Sud, a indiqué hier matin que le blocus de Yohmor a été levé. Une source militaire à Tel Aviv a démenti hier que l'armée israélienne ait participé à ce blocus). Cependant, une cinquantaine d'habitants du village qui se trouvent dans la localité voisine de Nabatiyé (75 km au sud de Beyrouth), ont hésité à rentrer chez eux : « Nous n'avons aucune garantie que le blocus a pris fin », a déclaré l'un d'eux à l'AFP. « Il peut s'agir d'une ruse. Les Israéliens postés dans le Chateau de Beaufort dominent la route et peuvent en descendre quand ils veulent », a-t-il ajouté.

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR

éducation

L'éducation des adultes

√ Entrevues avec les grands responsables aux ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur

√ Qui sont les éducateurs d'adultes?

√ La formation professionnelle

√ UNESCO: l'éducation aux adultes prioritaire pour les trente prochaines années

√ La position des intervenants sur la spécificité de l'éducation des adultes

√ L'éducation aux adultes en régions éloignées

√ Le point sur la reconnaissance des acquis

√ L'évolution des clientèles

Date de tombée publicitaire: 14 janvier 1988
Date de parution: 27 janvier 1988
Informations: Christiane Legault (514) 842-9645

L'opposition haïtienne dénonce la mollesse des membres du CARICOM

■ 22 candidats, dont 7 duvaliéristes, participeront aux élections

BRIDGETOWN (AFP, Reuter) — Le refus de la Communauté économique des Caraïbes (CARICOM) de condamner le gouvernement haïtien du général Henri Namphy ou de demander le report des élections générales en Haïti prévues pour le 17 janvier a suscité la déception au sein de l'opposition haïtienne, notaient hier les observateurs.

Après avoir pris connaissance du communiqué de la CARICOM, appelant simplement le Conseil national de gouvernement d'Haïti à garantir la liberté des élections, M. Louis Déjoie, ancien candidat à la présidence de la république, a déclaré : « Je suis amer et blessé ».

Selon M. Déjoie, présent à Bridgetown à la réunion des premiers ministres des 13 pays membres de la CARICOM, le manque de soutien des pays voisins d'Haïti va rendre plus difficile la possibilité de l'opposition haitienne de gagner d'autres soutiens internationaux.

« Tous les parlements des pays du monde libre ont pris position en faveur du peuple haïtien et si la CARICOM n'est pas capable de prononcer un seul petit mot de soutien, les autres pays vont dire : « Si les gens près de chez vous ne vous soutiennent pas, pourquoi le ferions-nous? », a encore déclaré M. Déjoie.

Par ailleurs, le secrétaire d'État George Shultz a fait part hier du soutien des États-Unis à la position de la communauté économique des Caraïbes (CARICOM) appelant le gouvernement provisoire d'Haïti à assurer des élections libres dans ce pays.

M. Shultz a estimé lors d'une conférence de presse que la déclaration de la CARICOM, publiée hier matin à Bridgetown (La Barbade), comportait « trois points fondamentaux ».

Cette déclaration, a-t-il dit, affirme que « l'actuelle structure électorale haitienne est inadéquate », que le Conseil national de gouvernement (CNG) doit prendre des mesures « pour rendre ce processus crédible » et que les pays de la région sont prêts à aider Haïti si ces conditions sont réunies.

Le secrétaire d'État a précisé que les États-Unis tentaient « avec succès » d'oeuvrer avec les pays de la région,

Il a souligné que l'aide non humanitaire américaine à Haïti, qui a été suspendue après l'annulation des élections du 29 novembre dernier, ne reprendrait pas tant que les conditions pour un processus démocratique ne seraient pas remplies.

Interrogé sur d'éventuelles nouvelles mesures américaines à l'encontre de Port-au-Prince, notamment un embargo commercial, M. Shultz a affirmé que si les États-Unis étaient déçus par les événements dans ce pays, ils entendaient continuer à apporter une assistance humanitaire au peuple haitien.

« Il y a une différence entre agir à propos d'actions gouvernementales et le faire en punissant en quelque sorte le peuple d'Haïti, a-t-il souligné. Nous n'entendons pas punir le peuple d'Haïti, il connait déjà assez de difficultés comme cela. Mais nous tentons d'influencer le processus que suit le gouvernement afin de le faire aller dans une direction démocratique ».

Sept hommes soupçonnés de liens avec l'ancien dictateur haïtien Jean-Claude Duvalier figurent sur la liste officielle des 22 candidats aux élections présidentielles du 17 janvier rendue publique mercredi soir à Port-au-Prince.

La liste des 22 personnes retenues par la Commission électorale provisoire désignée par le gouvernement a été lue à la radio et à la télévision. Sept de ces candidats, accusés de liens avec le duvaliérisme, avaient été rejetés par une précédente commission électorale.

En revanche, n'y figurent plus huit personnalités de l'opposition qui ont refusé de se présenter pour protester contre le rôle joué dans l'organisation du scrutin par le gouvernement à prédominance militaire.

Des élections organisées le 29 novembre et qui auraient dû être le premier scrutin libre depuis 30 ans, après le renversement de Duvalier, en février 1986, ont été annulées à la suite de fusillades qui ont fait au moins 34 morts dans les bureaux de vote.

La liste diffusée mercredi comprend sept candidats qui s'étaient présentés en novembre, sept qui n'avaient pas été autorisés à se présenter à l'époque et huit autres.

Règlement de la question afghane

Washington fait une ouverture

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis pourraient mettre fin à leur aide militaire à la résistance afghane avant la fin d'un retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, a indiqué hier le secrétaire d'État George Shultz.

Le secrétaire d'État a précisé que pour mettre fin à son aide, Washington devrait être certain que le retrait soviétique soit irréversible et que l'indépendance et la liberté de l'Afghanistan soient assurés. « Ce que nous voulons voir c'est le peuple d'Afghanistan (...) prendre le contrôle de sa propre destinée », a-t-il dit.

M. Shultz, qui a décrit au cours d'une conférence de presse les tâches qui attendent la diplomatie américaine pendant la dernière année du mandat du président Reagan, a d'autre part insisté sur la force des liens entre Israël et les Etats-Unis. Il a souligné à ce propos qu'il ne fallait pas se méprendre sur la signification du vote américain à l'ONU en faveur d'une résolution hostile à Israël, mais a aussi critiqué l'usage de la force par les forces israéliennes pour mettre un terme aux troubles dans les territoires occupés.

Le chef de la diplomatie américaine a également indiqué qu'il rencontrerait son homologue soviétique Edouard Chevardnadze environ une fois par mois à partir de la mi-février pour préparer le sommet Reagan-Gorbatchev de Moscou, prévu pour la fin mai ou le début juin.

À propos de l'Afghanistan, M. Shultz a rappelé que Washington attendait toujours que Moscou fixe un calendrier ferme pour le retrait de ses quelque 115,000 soldats d'Afghanistan. Il a souligné que ce calendrier devait être conçu de manière à ce que le retrait soit irréversible et qu'il n'y ait pas de possibilité de « retour en arrière ».

M. Shultz a noté les propos de M. Chevardnadze, qui avait exprimé la veille l'espoir que les troupes soviétiques pourraient avoir quitté l'Afghanistan d'ici à la fin de l'an prochain, en exprimant l'espoir que ce serait le cas.

Les États-Unis ont accepté le principe d'un arrêt de leur aide militaire à la résistance afghane — évaluée à quelque $600 millionscette année — en cas de retrait soviétique, mais ils ont entretenu ces derniers temps une certaine ambiguïté sur le moment où cette aide prendrait fin.

Interrogé à ce sujet, M. Shultz a déclaré qu'une aide humanitaire et économique à la résistance se poursuivrait. Mais, a-t-il ajouté, « en ce qui concerne le soutien sous la forme d'équipements militaires, à mesure que le retrait s'effectuera — et s'effectuera nous l'espérons dans une atmosphère calme (...) il ne sera plus nécessaire ».

Il a souligné que les États-Unis aidaient la résistance pour permettre l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement indépendant et le retour des réfugiés. « Aussi, a-t-il poursuivi, lorsque ces conditions apparatront, nous n'aurons plus à poursuivre cette aide ».

Le secrétaire d'État a souligné que de leur côté les Soviétiques devraient cesser toute aide militaire à l'armée afghane.

Recevant le chef de l'État est-allemand

La triple « option zéro » est prématurée, estime Mitterrand

PARIS(Reuter) — Le président François Mitterrand a clairement indiqué hier au numéro un est-allemand Erich Honecker que sa proposition d'éliminer les missiles nucléaires de très courte portée était prématurée et qu'en tout état de cause la France ne pouvait être concernée par une éventuelle négociation sur ce point.

Au cours du premier entretien entre un chef d'État français et un chef d'État est-allemand depuis l'ouverture de relations diplomatiques entre les deux pays en 1973, Mitterrand a expliqué à Honecker que, si la France dispose de missiles de très courte portée (moins de 500 km) comme les missiles tactiques américains et soviétiques basés en Europe, ces missiles français « ont un caractère stratégique et non pas tactique ».

« Ils ne sont pas un appendice de l'armement conventionnel (...) On ne peut considérer qu'ils puissent être intégrés à une négociation sur les armes conventionnelles », a dit Mitterrand, cité par un de ses conseillers au cours d'un briefing à la presse.

Selon ce conseiller, Mitterrand a également dit à Honecker qu'il se pouvait que des négociations sur ce type d'armes « soient envisageables, mais il est important qu'elles ne soient pas ouvertes trop tôt pour ne pas compliquer le processus de désarmement » engagé depuis la signature, en décembre à Washington, du traité américano-soviétique sur l'élimination des forces nucléaires intermédiaires (INF, d'une portée de 500 à 5,000 km).

Photo AP

MM. Erich Honecker et François Mitterrand.

De même source, on indique que Honecker a mentionné, au cours de l'entretien d'une heure et demie, la lettre qu'il avait adressée le 16 décembre dernier au chancelier ouest-allemand Helmut Kohl et dans laquelle il propose un gel de la modernisation des missiles nucléaires de très courte portée et que leur élimination soit intégrée aux négociations de Vienne sur la réduction des armes conventionnelles.

Honecker a rendu publique cette proposition de triple option zéro trois jours avant son arrivée hier à Paris.

Cette initiative a été diversement accueillie en Allemagne de l'Ouest et fraichement commentée au siège de l'OTAN à Bruxelles, où l'on estime quelle vise à couper Bonn de ses alliés de l'Alliance atlantique.

Mitterrand et Honecker, a dit le conseiller français, se sont félicités de la signature du traité INF et sont tombés d'accord pour estimer qu'il s'agit d'une première étape dans le processus de désarmement.

En ce qui concerne les armes conventionelles, le chef de l'État français a exprimé son souci de voir les « asymétries » existant entre l'Ouest et l'Est au profit du Pacte de Varsovie soient réduites.

Il a également insisté pour que les négociations de Vienne prennent en compte la « nécessité de prévenir toute attaque surprise ».

Le porte-parole est-allemand a déclaré à la presse que Honecker a fait valoir à Mitterrand que le désarmement progresserait si tous les États européens restreignaient leur effort d'armement.

Dès son arrivée dans l'après-midi à l'aéroport d'Orly, le dirigeant est-allemand avait d'emblée abordé les questions de désarmement en déclarant à Mitterrand qu'« il s'agit d'assurer la paix par une réduction radicale des arsenaux nucléaires stratégiques, par l'élimination des armes chimiques, par la diminution des forces armées des armements conventionnels ».

Dans la soirée, Mitterrand a offert à son hôte un dîner au palais de l'Élysée.

3e millénaire

Des prix Nobel vont y réfléchir

PARIS (Reuter) — L'écrivain juif américain Élie Wiesel, prix Nobel de la paix 1986, a été reçu longuement hier au palais de l'Élysée, dix jours avant la tenue à Paris d'une réunion sans précédent de près de 80 prix Nobel qui réfléchiront, sous l'égide du président François Mitterrand, sur les enjeux du troisième millénaire.

Interrogé lors du journal de la mi-journée sur TF-1, Wiesel a indiqué qu'il avait pris l'initiative de ce colloque, qui se tiendra du 18 au 21 janvier, en 1986, après avoir reçu le prix Nobel de la paix. « J'en avais parlé au président (Mitterrand), mon idée était de réunir quelques Nobel pour parler, méditer ensemble », a-t-il déclaré.

« J'ai vu l'impact qu'un seul prix Nobel pouvait avoir. Je me suis dit : si on en avait vingt ou trente pour méditer sur les craintes, les espérances communes, pour jeter un regard sur le XXIe siècle (...) Le XXe siècle a été dominé par la violence, la haine (...) le monument qui caractérise ce siècle, c'est Auschwitz (...) Il faudrait laisser un héritage autre à nos enfants », a affirmé Wiesel, déporté à l'âge de quatorze ans.

L'écrivain, qui avait témoigne en mai dernier au procès du criminel de guerre nazi Klaus Barbie, à Lyon, a précisé qu'il avait pensé au départ recevoir trente ou quarante réponses favorables. « Il y en a en fait 78, qui viennent de 18 pays », a-t-il annoncé.

Des membres des comités Nobel viendront également, pour présider certains ateliers de réflexion.

Le président Mitterrand « participe personnellement avec beaucoup d'intérêt, beaucoup de talent, de visions à ce projet », a ajouté Wiesel.

Interrogé sur les sujets abordés par les prix Nobel, venus de toutes les disciplines — sciences, médecine, chimie, physique, littérature, paix —, Wiesel a répondu : « Je pense que nous allons identifier les problèmes, que ce soit le sida, le désarmement, la menace nucléaire, la haine raciale, et ensuite, peut-être, venir avec un message ».

« On n'a pas de réponse, pas de solution, on n'est pas un pouvoir, nous sommes là pour nous interroger ensemble et peut-être pour interpeller les autres », a précisé Wiesel, concluant : « Je pense qu'il y aura une harmonie, surtout à l'égard de l'angoisse qui nous est commune ».

loto-québec

Résultats

Tirage du **88-01-06**

Lotto 6/49

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

8 13 22 23 26 47

No complémentaire: **42**

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 740 041,10 $
5/6 +	6	109 935,90 $
5/6	215	2 346,10 $
4/6	14 060	69,00 $
3/6	270 206	10,00 $

VENTES TOTALES: **14 627 003,00$**

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 3 800 000,00 $
PROCHAIN TIRAGE: 88-01-09

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'ALCOOL AU VOLANT

C'est criminel

QU'ON SE LE DISE

Un appui de votre journal à la campagne de la

Régie de l'assurance automobile du Québec

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, vendredi 8 janvier 1988

EN UN COUP D'OEIL

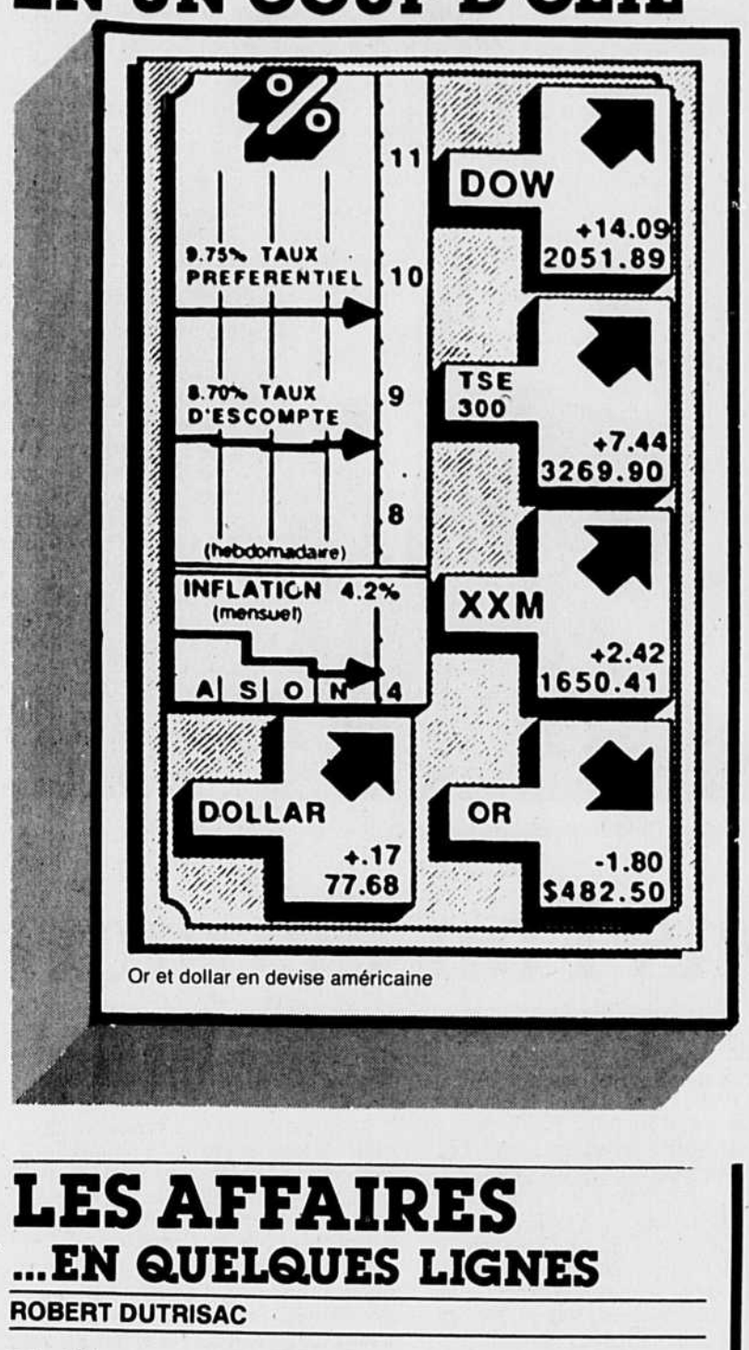

Or et dollar en devise américaine

Optimum fait l'acquisition d'une petite compagnie d'assurances de dommages

SERGE TRUFFAUT

L'Optimum, société financière de Montréal, vient d'effectuer l'acquisition de la Sécurité Nationale, compagnie d'assurances de dommages, qui appartenait au géant du courtage en assurances Reed Stenhouse de Toronto.

La prise de contrôle annoncée hier s'inscrit dans un mouvement de restructuration de ce réseau composé à la fois de sociétés de gestion et de courtiers en assurances. La transaction annoncée hier étant à caractère privée, les sommes en jeux n'ont pas été divulguées.

Interrogé afin de déterminer quel était l'atout majeur de la Sécurité, M. Pierre Meloche, président et chef de la direction de L'Optimum, a confié que « nos filiales de courtage plaçaient l'équivalent de $ 25 millions de contrats auprès de cette compagnie ». Des sommes qui demeureront désormais à l'intérieur du groupe.

Incidemment, le président de L'Optimum a mentionné que le fait d'avoir déjà des liens étroits avec la Sécurité permettra d'éviter les problèmes inhérents à l'intégration d'une société par une autre. Dès que les autorités concernées l'autoriseront, la Sécurité changera son nom en L'Optimum, compagnie d'assurance.

Tel que décrit, le profil actuel de la Sécurité est le suivant : « la Sécurité Nationale est une compagnie modeste mais de bonne réputation, fondée il y a plus de 50 ans et qui exerce déjà ses activités dans toutes les provinces canadiennes, sauf l'Île-du-Prince-Édouard ».

À court terme, L'Optimum société financière allouera l'équivalent de $ 15 millions de capitaux « afin d'assurer à la Sécurité Nationale une croissance sur des bases solides ». D'ici douze mois, M. Meloche a prédit que le volume-primes de la Sécurité atteindrait les $ 80 millions environ.

Parallélement au geste annoncé, il faut préciser que L'Optimum, société financière, attend d'obtenir l'approbation des organismes réglementaires concernant L'Optimum, compagnie d'assurance, afin de rendre cette dernière opérationnelle d'ici quelques mois.

On se souviendra qu'en association avec la Lonvest Corporation de Toronto, la société financière de ce groupe avait injecté en octobre dernier $ 30 millions de capitaux dans L'Optimum, compagnie d'assurance. Cette somme permettra à celle-ci d'assumer des risques financiers de $ 100 millions environ.

L'acquisition de la Sécurité Nationale combinée aux services de courtage dispensés par les trois firmes chapeautées par ce holding financier, « cadre très bien avec l'objectif consistant à fournir à la clientèle de L'Optimum la qualité des services que rendent les courtiers à des prix que pratiquent les assureurs directs ».

Ce holding regroupe en effet trois sociétés de courtage en assurance, soit J. Meloche qui couvre plus particulièrement le Québec, Monnex Insurance Brokers qui dessert les provinces anglophones, et Reed Stenhouse Personal Insurance. Ces trois firmes comptent pas moins de 125,000 clients détenant 175,000 polices d'assurance automobile et habitation. Un inventaire représentant un chiffre d'affaires de $ 100 millions.

Au cours des prochains mois, la direction du groupe L'Optimum va se consacrer à la consolidation de cet ensemble, ainsi qu'à l'élargissement des produits. Dans un deuxième temps, « il n'est pas impossible qu'on agrandisse notre réseau de distribution ».

Le holding L'Optimum, société financière, est détenu à 60 % par la Lonvest Corporation de Toronto, et à 40 % par le personnel de direction qui comprend 28 personnes.

M. Pierre Meloche, président de L'Optimum.

Légère hausse du taux d'escompte et le dollar canadien continue de monter

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a relevé son taux d'escompte de 8.66 à 8.70 %, hier.

Cette hausse modérée, qui ne devrait avoir aucun effet sur le loyer de l'argent, est survenue malgré la valeur montante du dollar canadien contre la devise américaine.

Notre billet se changeait à 77.68 cents US hier en fin de journée, son niveau le plus élevé depuis plus de trois ans.

Selon Ben Gestrin, chef économiste à la Banque de Commerce, la fermeté récente de notre monnaie est due en grande partie au fait que la Banque du Canada maintient les taux d'intérêt dans notre pays à près de 2.5 % au-dessus des taux américains.

L'entente sur le libre-échange et la réforme fiscale pourraient aussi expliquer le bon comportement de notre monnaie, soulignait M. Gestrin.

Par ailleurs, le dollar américain, après avoir donné des signes d'essoufflement, est reparti hier à la hausse à New York dans les dernières transactions, devant les craintes de nouvelles interventions de banques centrales.

La monnaie américaine qui avait ouvert à 128.25 yen et à 1.6385 DM, a terminé à 129.85 yen contre 128.90 la veille et à 1.6530 DM contre 1.6425 DM. Elle a clôturé à 1.3495 FS contre 1.3425, à 0.5554 livre contre 0.5540 et à 5.5875 FF contre 5.5755.

L'once d'or, en baisse de $ 2.10, a terminé à $ 481.20.

Mais le dollar s'est légèrement replié sur l'ensemble des places, au sein d'une activité modérée mais toujours nerveuse et où les banques centrales furent, selon les cambistes, encore présentes.

À New York, dans la matinée, le dollar avait fléchi à la suite d'informations selon lesquelles la Banque du Japon allait suspendre ses interventions estimant son niveau satisfaisant, ont indiqué les cambistes new-yorkais. Mais, a-t-on ajouté, le dollar a réagi à la réaffirmation par les autorités monétaires américaines que les banques centrales étaient toujours prêtes à agir.

Les interventions massives, orchestrées ces derniers jours par les banques centrales à grand renfort de publicité pour vivifier et stabiliser un dollar en pleine déconfiture, laissent les marchés perplexes, en cours de journée.

Cette prudence des marchés est attribuable au fait qu'aucune nouvelle mesure de politique économique n'est venue, jusqu'à présent, accompagner les actions des banques centrales, selon M. Fred Bergsten, l'un des responsables de la politique monétaire sous l'administration Carter.

« Les gouvernements des sept principales puissances industrielles, a poursuivi M. Bergsten, savent qu'ils ne disposent d'aucune arme importante de politique dont ils peuvent user actuellement, donc ils se sont repliés sur les procédés financiers. »

À Wall Street, après un début de journée difficile, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a rebondi et clôturé à 2.051,89, en hausse de 14,09 points, après avoir cédé plus de 25 points dans les premières transactions.

La pression des prises de bénéfice s'est initialement accrue avec les doutes que les interventions des banques centrales ne soient pas suffisantes, à elles seules, pour maintenir le dollar à ses niveaux actuels pendant longtemps.

Ce repli temporaire de Wall Street est attribué au fait que les marchés doutent que seules les interventions ou la menace d'intervention des banques centrales soient suffisantes pour maintenir le dollar à ses niveaux actuels pendant longtemps, observait-on sur les marchés.

La Bourse de Tokyo est restée stable après un spectaculaire envol de son principal indice de plus de 1,215 yen la veille. Hong-Kong a cédé un peu de terrain. Francfort a enregistré une réaction technique à la baisse et l'indice FT du Stock Exchange de Londres cédait 3.5 points à 1,434.5.

Le succès du jeu qui a actuellement cours dépend des statistiques du commerce extérieur pour novembre qui vont être publiées le 15 janvier.

Entente de coopération sur le crime financier entre le Canada et les USA

SERGE TRUFFAUT

Le président de la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ), M. Paul Guy, et son homologue américain de la Securities and Exchange Commission (SEC) ont signé hier à Washington un protocole d'entente prévoyant notamment la répression des crimes financiers.

Ces deux responsables en sont effectivement arrivés à un accord qui prévoit la mise en place de mécanismes de coopération qui favoriseront, entre autres, l'échange d'informations. Un des volets les plus importants de cette entente, selon M. Guy, permettra d'effectuer des enquêtes conjointes sur des cas potentiels d'infractions.

Même si bien des éléments de collaboration existaient déjà entre ces deux organismes, M. Guy a confié au cours d'une conversation téléphonique de Washington, que le protocole signé hier prévoit que la SEC va élaborer une proposition législative qui sera présentée sous peu au Congrès américain afin d'établir une réglementation adéquate en matière de poursuite.

Les commissions des valeurs mobilières de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont également ratifié ce protocole de coopération. L'élément véritablement neuf de l'entente est l'engagement pris par ces deux dernières provinces de réclamer de leurs autorités législatives le pouvoir de contraindre sur leur propre territoire des personnes à témoigner ou produire des documents pour le compte d'une commission étrangère. Cela signifie, par exemple, que la commission américaine pourrait mener une enquête aux États-Unis sur une infraction qui aurait été commise à la loi québécoise ou ontarienne des valeurs mobilières.

Si la Commission des valeurs mobilières du Québec n'a pas pris le même engagement que les trois autres, c'est qu'elle est justement la seule du groupe à disposer déjà de ces pouvoirs, depuis 1982. Le Québec a en quelque sorte servi de modèle aux autres en cette matière. La CVMQ a d'ailleurs utilisé ce pouvoir à plusieurs reprises depuis 1982 pour aider la Security and Exchange Commission américaine à compléter des enquêtes.

Au niveau international, le président de la CVMQ a signalé que le geste posé hier à Washington constituait un geste très important dans la mesure où cet accord recouvrait un grand nombre d'aspects. « Il s'agit là, a précisé M. Guy, de l'entente la plus exhaustive que les américains aient signé sur ce sujet ».

Hormis la question des pouvoirs nouveaux qui seront demandés, l'entente formalise en quelque sorte des pratiques de coopération que les diverses commissions des valeurs mobilières avaient développées de manière informelle au fil des ans.

Le document prévoit essentiellement que les quatre commissions se prêteront assistance dans la poursuite d'enquêtes ou procédures quelconques relatives aux diverses infractions qui peuvent être commises à l'égard des lois sur les valeurs mobilières. Ces infractions peuvent par exemple avoit trait à l'utilisation d'informations privilégiées, à l'emploi de pratiques frauduleuses ou trompeuses ou encore aux obligations faites aux personnes et entreprises en matière d'information publique. Quant à la coopération, elle se traduira concrètement par un accès réciproque aux dossiers confidentiels, à la cueillette de témoignages et l'obtention de documents de personnes situées en territoire étranger.

Par ailleurs, Ottawa a eu gain de cause dans la querelle de juridiction qui l'opposait au Québec et qui a failli compromettre la signature de l'entente. Ottawa réclamait que le texte fasse référence à un traité de coopération juridique canado-américain alors que le Québec faisait valoir que le commerce des valeurs mobilières est de compétence provinciale. L'entente conclue hier fait finalement référence à ce traité.

Interrogé par ailleurs sur le contentieux entre Ottawa et Québec en matière de juridiction en matière de valeurs mobilières au Canada, M. Guy a souligné que les discussions avec M. Michael Mackenzie, surintendant fédéral des institutions financières se poursuivaient afin que s'aplanisse le différend actuel.

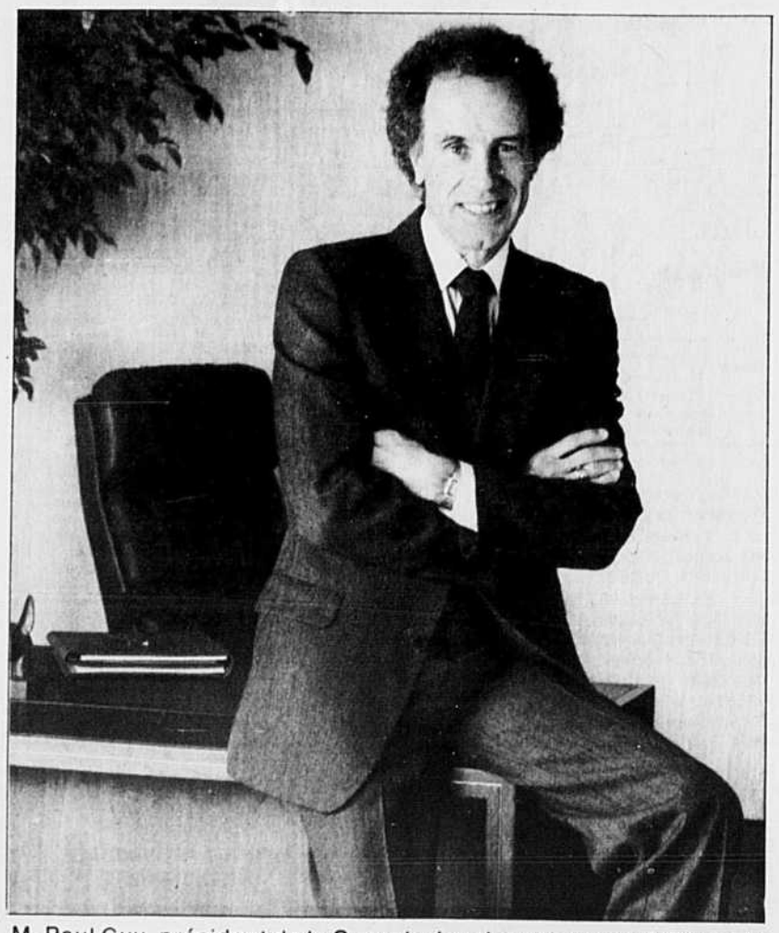

M. Paul Guy, président de la Commission des valeurs mobilières du Québec.

On se souviendra que la polémique entre ces deux parties a pris son envol lorsque M. Mackenzie a émis, le 20 août dernier, des directives précises stipulant qu'à partir du moment où une institution financière à charte fédérale faisait l'acquisition d'une maison de courtage cette dernière était soumise à certains règlements fédéraux.

En clair, « certaines clauses, dont le pouvoir fédéral de procéder à des inspections et des vérifications, deviendraient valables pour les sociétés de placements acquises par d'autres compagnies ».

À la suite de cette introduction du fédéral dans une activité jugée de compétence exclusivement provinciale par les diverses commissions des valeurs mobilières du Canada, a créé un tel remue-ménage que la transaction entre la Banque de Nouvelle-Écosse et la firme McLeod, Young, Weir ne fut pas approuvée par la CVMQ.

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

ROBERT DUTRISAC

■ *Alcan en Thaïlande avec les Japonais*

Alcan vendra à Nippon Light Metal Company une participation de 34 % dans Alcan Thai Company, la filiale d'Alcan qui domine le marché thaïlandais des profilés d'aluminium. Alcan detient 50 % du capital-actions de la Nippon Light Metal dont le siège social est situé à Tokyo. À la réalisation de la vente, Alcan détiendra 51 % d'Alcan Thai, Nippon Light Metal, 34 % et Siam Commercial Bank Group, 15 %. Shin-Nikkei Company, filiale de Nippon Light Metal, est un des leaders du marché japonais des profilés et des produits finis destinés au domaine de la construction et du marché d'exportation vers Hong-Kong et Singapour.

■ *Autre départ à la Caisse de dépôt*

La Caisse de dépôt et de placement du Québec vient de perdre un autre de ses vice-présidents. M. Robert Ciamarro, vice-président de la Caisse, affecté au marché obligataire, quitte la société d'État pour occuper des fonctions similaires chez Canagex, une société de gestion de portefeuille, filiale de la Corporation du Groupe La Laurentienne

■ *Citicorp et Merrill Lynch licencient*

La Citicorp, premier groupe bancaire américain, a annoncé le licenciement de 400 des 2,500 employés de son unité nord-américaine d'investissement en raison du climat d'incertitude né du krach de Wall Street le 19 octobre. Pour sa part, la maison de courtage américaine Merrill Lynch va supprimer jusqu'à 180 emplois à Londres. Cette restructuration entre dans le cadre de la suppression prévue de 10 % des effectifs de Merrill Lynch en un mois dans le monde.

■ *Ventes et profits de GTC s'écartent*

Le Groupe Transcontinental G.T.C. a vu ses ventes consolidées s'accroître de 56 % au cours de l'exercice terminé le 31 octobre dernier, atteignant $ 261.4 millions. Mais le bénéfice net de la société n'a pas suivi et s'est chiffré à $ 11.1 millions, ou $ 0.56 par action ordinaire sur une moyenne pondérée de 19,874,971 actions, comparativement à $ 10.1 millions pour l'exercice précédent, ou $ 0,56 par action sur une moyenne pondérée de 17,962,769 actions. L'actif total consolidé de G.T.C. est passé de $ 135.4 millions en 1986 à $ 215.7 millions en 1987. L'année a été marquée par une série d'acquisitions et de fortes immobilisations, pour un investissement global de $ 60 millions.

■ *Pathonic fléchit*

Les revenus du Réseau Pathonic pour le trimestre clos le 29 novembre 1987 ont atteint $ 16.2 millions par rapport à $ 16.3 millions pour la même période l'an dernier. Le trimestre s'est soldé par une chute du bénéfice qui est passé de 2.8 millions, ou $ 0.38 par action, l'an dernier, à $ 1.9 millions, soit $ 0.27 par action. La diminution des ventes de publicité nationale explique ce fléchissement et la direction de Pathonic entend réaliser des économies de l'ordre de $ 1.7 millions pour le reste de l'exercice.

■ *Espadon vogue à bonne allure*

Au cours du premier trimestre terminé le 30 novembre 1987, le Groupe Espadon Peterborough a atteint un chiffre d'affaires de $ 2.3 millions, une progression de 35 % au regard du même trimestre l'an dernier. Traditionnelement déficitaire lors de ce trimestre, le fabricant de bateaux de plaisance a essuyé une perte nette de $ 106,444, ou $ 0.02 par action.

■ *IPL avec les Allemands*

La société IPL, de Saint-Damien de Bellechasse, qui fabrique des produits de plastique moulés par injection et extrusion, a réalisé une importante acquisition de technologie auprès de la compagnie allemande Schoeller International de Munich, un important fabriquant mondial de caisses de manutention en plastique. IPL détient maintenant l'exclusivité, pour tout le Canada et le Nord-Est des États-Unis, de la fabrication de caisses de manutention en plastique selon les procédés Schoeller. Cette licence permettra à IPL de diversifier ses marchés, notamment avec celui des caisses de manutention en plastique pour l'industrie brassicole canadienne qui, à elle seule, représente un marché potentiel de $ 50 millions. Pour l'exercice terminé le 26 septembre 1987, IPL a accru son bénéfice net de 66 % pour le porter à $ 2.5 millions, ou $ 0.37 par action, contre $ 1.5 million, ou $ 0.23 par action, en 1987. Son chiffre de ventes a progressé de 29 % pour atteindre $ 48.4 millions.

■ *Amisco absorbe Emo Design*

Le fabricant de meubles Les Industries Amisco s'est porté acquéreur de Emo Design, une entreprise de Laval qui conçoit et fabrique des meubles en mélamine destinés à accueillir des appareils électroniques. Amisco a acquis au comptant, à même son fonds de roulement, 75 % des actions de Emo Design. On anticipe un volume de ventes de $ 3 à $ 4 millions pour cette filiale au cours du prochain exercice.

■ *Entente dans la potasse*

Les huit sociétés canadiennes qui exportent de la potasse aux États-Unis ont accepté de cesser de fixer leurs prix à un niveau que les autorités commerciales américaines jugent injustes. En prenant cette décision, les compagnies ont évité les droits compensatoires permanents que s'apprêtait à imposer le département américain du Commerce.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Selon le sondage trimestriel du Conseil du patronat

Les gens d'affaires sont très satisfaits du climat socio-économique du Québec

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

Non seulement le taux de satisfaction de la population atteint un sommet rarement égalé mais celui des gens d'affaires aussi.

Le Conseil du patronat du Québec publiait hier son sondage du dernier semestre de 1987. Les 205 entreprises membres du CPQ qui ont répondu au sondage se sont montrées tout aussi heureuses des conditions économiques, des relations de travail et du climat politique général que le reste de la population.

Comme dans le sondage CROP réalisé dans le public en général, et commandité par le Conseil du patronat, en novembre dernier, ce sondage SECOR révèle un taux de satisfaction inégalé depuis les 12 ans — ou 24 sondages — que cette enquête semestrielle est menée.

Quelque 90 % des gens d'affaires interrogés ont jugé le contexte politique québécois bon ou très bon (contre 89 % le 1er juillet 1987) ; 88 pour cent estiment les conditions économiques bonnes ou très bonnes (contre 86 % au dernier sondage) et 73 % trouvent le climat de relations de travail bon ou très bon, comparativement à 53 % le 1er juillet dernier.

Même le gouvernement conservateur de Brian Mulroney a remonté dans l'estime des gens d'affaires, « grâce au libre-échange », selon le président du CPQ Ghislain Dufour. La cote de satisfaction envers le contexte politique canadien, qui était de 43 % le 1er juillet dernier, a remonté à 50 % chez les gens d'affaires.

Le président Dufour croit lui aussi en l'existence de cette satisfaction presque totale des gens d'affaires. « On est en montée libre sur le plan politique. »

Les seuls points négatifs notés par les 205 gens d'affaires qui ont répondu au sondage sont la productivité, les taux d'intérêt, les politiques générales du gouvernement fédéral, le taux de change et les coûts de main-d'oeuvre.

Là encore, le mécontentement a déjà été beaucoup plus élevé. Ces thèmes qui irritent les gens d'affaires restent sensiblement les mêmes, et presque dans le même ordre, de semestre en semestre.

Dans son choix de réponse, toutefois, le Conseil du patronat ne cite plus la politique linguistique, comme il le faisait de 1976 jusqu'au début des années 1980. Dans les derniers sondages où ce critère de la langue paraissait, il se classait en 14e position, justifie M. Dufour. Il estime qu'aujourd'hui, la langue demeurerait « sûrement en 14e place », s'il sondait ce critère d'appréciation.

Etonnamment, le président du Conseil du patronat prédit que la cote de satisfaction peut encore monter d'un ou deux points, lors du prochain sondage de juillet « Et quand on est très haut, grimper encore d'un point, ça veut dire beaucoup. »

Il ne juge pas utopique un taux de satisfaction de 91 ou 92 %. Tout dépend selon lui de la façon dont le gouvernement du Québec harmonisera sa politique fiscale à celle d'Ottawa. Celle d'Ottawa n'a guère impressionné le monde des affaires « parce que ce sont les entreprises qui paient pour ce qu'on donne aux contribuables », selon M. Dufour. La réforme de Québec se fait attendre.

Sur le plan économique, toutefois, les gens d'affaires se montrent un brin plus pessimistes pour les six prochains mois.

Une proportion de 22 % prévoit une détérioration des conditions économiques générales pour les six prochains mois, quoique la majorité (65 %) ne prévoit pas de changement.

Cela confirme les appréhensions de plusieurs observateurs, qui prédisent une récession économique ou, à tout le moins, un léger ralentissement.

Le krach boursier ne semble pas avoir influencé le taux de satisfaction des gens d'affaires mais cela les a rendus un peu moins optimistes pour les six prochains mois.

M. Ghislain Dufour, président du Conseil du patronat du Québec.

Québec a effectué six privatisations l'an dernier

Photo PC

M. Pierre Fortier. ministre délégué à la Privatisation, estime que les appréhensions de certains en regard des privatisations se sont avérées sans fondements.

BERNARD RACINE
Presse canadienne

QUEBEC — Le gouvernement du Québec a poursuivi l'an dernier sa politique de confier certaines de ses activités à l'entreprise privée et a effectué deux importantes privatisations et quatre de moindre importance.

La privatisation la plus importante a été celle de Donohue, au montant de $ 320 millions, conclue le 7 juillet dernier.

« On s'est aperçu que les appréhensions qu'avaient certaines personnes ne se sont pas concrétisées dans la mesure où on a vendu une entreprise du Québec à Quebecor, qui s'est alliée à la British Printing and Communications Corporation, de Londres », a déclaré au cours d'une interview le ministre délégué à la Privatisation, Pierre Fortier.

« Le contrôle québécois a été maintenu et ça renforce de beaucoup le groupe Quebecor. Je crois qu'on a réalisé là deux objectifs fondamentaux: faire en sorte que le gouvernement se départisse de certaines activités et, qu'en ce faisant, il favorise l'entrepreneurship québécois. Je crois qu'on a réalisé ces deux objectifs tout en allant chercher un prix important », a déclaré M. Fortier.

Autre privatisation importante: celle de Madelipêche, aux Iles-de-la-Madeleine, dont l'acheteur a été choisi en février et qui a été conclue en novembre. Les acheteurs avaient pris le contrôle de la situation dès l'ouverture de la saison de la pêche, au mois de février.

« C'est la première fois que les Madelinots se prennent en mains. Et ça, c'est important. La mesure a favorisé l'entrepreneurship des Iles-de-la-Madeleine. Il semble que ça a porté fruit », a commenté le ministre qui a révélé avoir été informé qu'au 10 octobre dernier, les prises nettes de la flotte de Madelipêche ont augmenté de 23 % par rapport à l'an dernier et ont atteint 22 millions de livres de poisson.

M. Fortier en conclut que cette amélioration de la production est un résultat du changement de management et de gestion de la flotte ainsi que d'une meilleure collaboration entre les propriétaires de la flotte et le syndicat.

Dans le passé, a-t-il raconté, il est arrivé que le syndicat refuse de décharger avant le lundi matin un bateau de pêche qui arrivait le vendredi après-midi. « Ce n'était pas tellement la façon d'avoir du poisson de première qualité », a commenté M. Fortier.

Les relations aussi se sont améliorées de beaucoup, avec le résultat qu'on a, aux Iles-de-la-Madeleine, une entreprise qui est rentable et qui va créer plus d'emplois que par le passé, a commenté le ministre.

Québec a aussi effectué plusieurs privatisations qui, tout en étant de moindre importance, vont quand même dans le sens de favoriser les entrepreneurs québécois qui sont capables de prendre la relève du gouvernement du Québec.

La mine d'or Louvem, en Abitibi, a été vendue en novembre. Par le biais de SOQUEM, le gouvernement avait une participation de 22 % dans cette mine.

Le gouvernement a vendu, en décembre, son importante participation dans la société de pêche de Newport, une transaction qui est passée presque inaperçue et qui a favorisé les pêcheurs de la Gaspésie.

Papier Cascades s'est porté acquéreur des 30 % d'actions que possédait REXFOR dans Papier Cascades Cabano. REXFOR s'est aussi départie des actions qu'elle détenait dans Panofor, de Normick Perron.

LES MÉDICAMENTS, FAUT PAS EN ABUSER!
Santé et Services sociaux Québec

LA MÉTÉO

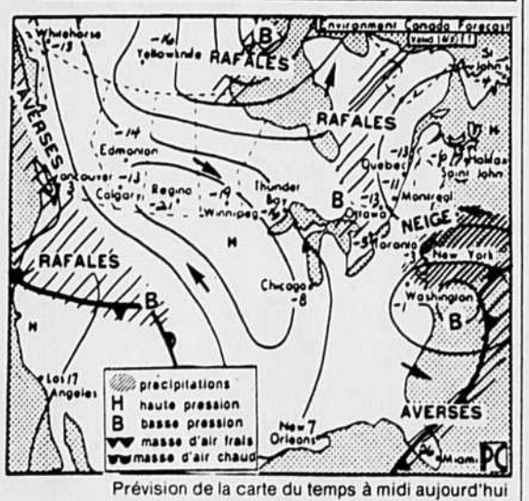

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: un système dépressionnaire installé au-dessus du sud-est américain amènera des nuages sur les régions du sud du Québec. Les nuages accompagnés d'un peu de neige couvriront la plupart de nos régions samedi. Ce système poussera graduellement l'air froid vers le nord et les températures commenceront à se rapprocher des normales saisonnières.

MONTRÉAL

Plutôt nuageux avec quelques flocons de neige. Max.: −12. Risque de précipitations: 30 %. Demain: nuageux avec quelques flocons de neige.

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: plutôt nuageux avec quelques flocons de neige. Max.: −12. Risque de précipitations: 40 %. Demain: ciel variable.

Réservoirs Cabonga et Gouin: ennuagement tôt en matinée. Quelques flocons de neige par la suite. Max.: −16. Risque de précipitations: 30 %. Demain: plutôt nuageux.

Pontiac-Gatineau et la Lièvre, Laurentides: ennuagement en matinée suivi de quelques flocons de neige. Max.: −15. Risque de précipitations: 30 %. Demain: nuageux avec quelques flocons de neige.

Ottawa-Hull-Cornwall: plutôt nuageux avec quelques flocons de neige. Max.: −12. Risque de précipitations: 30 %. Demain: nuageux avec quelques flocons de neige.

Estrie: plutôt nuageux avec quelques flocons de neige. Max.: −12. Risque de précipitations: 30 %. Demain: nuageux avec faible neige passagère.

Trois-Rivières et Drummondville: ennuagement en matinée. Quelques flocons de neige par la suite. Max.: −12. Risque de précipitations: 30 %. Demain: nuageux avec quelques flocons de neige.

Québec, Beauce, Charlevoix et Rivière-du-Loup: ensoleillé en matinée. Ennuagement graduel en après-midi suivi de quelques flocons de neige. Max.: −11. Risque de précipitations: 30 %. Demain: nuageux avec faible neige passagère.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: ensoleillé en matinée. Ennuagement par la suite. Max.: −14. Demain: plutôt nuageux avec quelques flocons de neige.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie: ciel variable avec averses de neige dispersées. Vents modérés. Max.: −12. Risque de précipitations: 40 %. Demain: nuageux avec faible neige passagère.

Gaspé et Parc Forillon: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Vents modérés. Max.: −8. Demain: nuageux avec faible neige passagère.

Baie-Comeau: généralement ensoleillé. Froid. Max.: −18. Demain: nuageux avec quelques flocons de neige.

Sept-Iles: généralement ensoleillé. Max.: −18. Demain: nuageux.

Basse Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Max.: −16. Demain: ennuagement.

AVIS PUBLICS

AVIS DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie **1104-8451 QUEBEC INC.** demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
MONTREAL, le 30 décembre 1987.
MARTINEAU WALKER
Procureurs de la compagnie

Prenez avis que la compagnie LES AGENCES TANZER INC./TANZER AGENCY INC. demandera à l'Inspecteur général des Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 4 janvier 1988.
MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER
les procureurs de la compagnie

PRENEZ AVIS que Agrégats Boissé Inc., 846 Chemin Derome à Ste-Christine, J0H 1H0, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer son permis M-511286-001 qu'il détient pour la région 05 en faveur de Excavation L.G. Inc., 889, Rang 7, R.R. 2, Valcourt, J0E 2L0. Les requérants demandent l'application de l'article 85 du R.P.R.I.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les cinq jours de la deuxième publication du présent avis.
1ère publication: 8 janvier 1988
2ème publication: 9 janvier 1988

Province de Québec, District de Terrebonne, No.: 700-02-002398-874. FRANCOIS LESPERANCE INC., demandeur, -vs- CLAUDE LANTHIER, défendeur. Le 18 janvier 1988, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No. 4595 rue Bastien, en la ville de Terrebonne, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Un télécouleur 15 pouces Candle et ass., un télécouleur 20 pouces R.C.A. XL 100, un vidéo cassette V.H.S. AKAI, un fauteuil 3 morceaux tissus gris, un congélateur blanc 4 pieds cubes, etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LAROCQUE, Huissier. JACQUES LANCTOT, huissier, 500 Boul. des Seigneurs S.020, Terrebonne, Québec, J6W 1T3, 471-8078.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-014131-879. PLAQUES LITOGRAPHIQUES UNIQUES LTÉE., demanderesse. -vs- BALGIT SINGH GILL, défendeur. Le 19 janvier 1988, à 11:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 5025 rue Hertel en la cité Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: automobile Plymouth Reliant bleu imm. au Québec: ERN 137 et Acc., automobile Mercury Lynx rouge imm. au Québec 348 592, équipement de bureau, table à dessin & Acc., 1 ensemble d'ordinateur Adam comprenant clavier, imprimante, memory & Console & Acc. lot d'accessoires d'imprimerie assortis et effets divers., etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE VISE. SYLVAIN TRUDEL, huissier. 288-6317. Montréal, le 8 janvier 1988.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-02-000970-875

COUR PROVINCIALE
LA CAISSE POLUPAIRE DE LAFLÈCHE
Demanderesse,
v-s-
STÉPHANE NOEL,
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, STÉPHANE NOËL, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de (30) trente jours de la publication.
Une copie de l'avis de déchéance du bénéfice du terme a été laissée à son intention à la direction générale des greffes, au Palais de Justice, au no. 1111 est, boul. Jacques-Cartier, à Longueuil.
Faute par le défendeur de comparaître dans ce délai, statuer et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Longueuil, ce 30 décembre, 1987
PAUL BRODEUR, greffier-adjoint, C.P.
Mes Simard & Bellavance,
2103 Edouard, suite 102,
St-Hubertd, Qué.

AVIS DE CHANGEMENT DE PRENOM
PRENEZ AVIS que **TEK RAJ** KHANNA, serveur, résidant et domicilié au 1230 Du Fort, appartement 211, dans les villes et district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat de changement de prénom en celui de **ROHIT** KHANNA.
MONTREAL, le 29 décembre 1987.
GOULET, ST-PIERRE & THERRIEN
Procureurs du requérant.
4377 ouest, rue Notre-Dame
Montréal (Québec)
H4C 1R9

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-009910-876; DOSSIER 10109215-JYGH. NORMAND CARTIER, Demandeur Défendeur reconventionnel,— vs — JEAN-GUY DAOUST, Défendeur Demandeur reconventionnel. PRENEZ AVIS que le 8 janvier 1988 à 10:00 heures, au 1431 Ampère, Boucherville, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de NORMAND CARTIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de 6 modules de rangement, 1 manteau de fourrure synthétique vison, 1 manteau de fourrure synthétique zebra et accs. et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: MARIO ADAM, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 284-1148. Montréal le 19 décembre 1987.

Prenez avis que Trans-Pec division de 146743 Canada Inc. 867 Principale, Laval, Qué. s'adresse à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir le permis spécial suivant:
Transport restreint — longue distance — Rayon — contrat de Montréal à tous points dans la province de Québec
Transport restreint — service local — contrat Montréal Métropolitain
Dans les deux (2) cas pour le transport de conteneurs ayant eu un mouvement antérieur ou postérieur par chemin de fer pour le compte de C.P. Rail.
Durée du contrat: 364 jours.
Tout intéressé peut faire opposition à cette demande dans le cinq (5) jours de la deuxième parution de cet avis.
1ère publication: 7 janvier 1988
2ème publication: 8 janvier 1988
Odette Lebel Bayard
Présidente

PRENEZ avis que OVILA DUFOUR INC., 42 rue Principale, St-Hilarion, comté de Charlevoix, s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but de transférer à LES CONSTRUCTIONS OVILA DUFOUR INC., 350 route 138, St-Hilarion, comté de Charlevoix, les permis Q-505-612-003 et Q-505-612-004, qui autorisent le transport de toute matière en vrac dans la Région 03, suite à la vente et cession des systèmes et moyens de transport intervenue entre les parties, conformément à l'article 41 de la Loi sur les transports et de l'article 26 du règlement sur le camionnage en vrac. Les demanderesses demandent l'application de l'article 85 du R.P.R.I. afin que la décision soit exécutoire dès que rendue.
Toute personne désirant porter opposition ou une intervention à la présente demande, doit le faire dans les cinq (5) jours de la deuxième (2ième) parution de cet avis à la Commission des transports du Québec, 585, Boul. Charest Est à Québec, G1K 7W5.
1ère parution: 8 janvier 1988
2ème parution: 9 janvier 1988
MARC M. DELAGE, AVOCAT
ST-HILAIRE SIMARD LECLERC
CARON GINGRAS
DELAGE & LEBLANC
220, Grande-Allée Est, #850
Québec (Québec)
G1R 2J1

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-030825-876. GARAGE J.L. LEFRANCOIS INC., demandeur. -vs- PAUL TREMBLAY, défendeur. Le 19 janvier 1988, à 12:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No. 80 rue Boyer, en la cité de St-Isidore, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: meuble de ménage, T.V. Couleur 26 pouces Zenith & Acc., récepteur & Acc., table tournante & Acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE VISE. PIERRE CANTIN, huissier, 288-6317. Montréal, le 8 janvier 1988.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat en date du 22 décembre, 1987 à LA BANQUE TORONTO DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à DARLAN COMPUTER SYSTEMS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 23ème jour de décembre 1987, sous le numéro 3969900.
Ce 31ème jour de décembre, 1987
LA BANQUE TORONTO DOMINION
COMMERCIAL BANKING CENTRE
47281-004
4158, boul. St-Laurent
angle rue Rachel
Montréal, Québec H2W 1Z2

PRENEZ AVIS que la requérante, LES GESTIONS NORD-SUD INC. s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir en sa faveur le transfert du permis de transport en vrac Q-509,069 pour la région 03, présentement détenu par LE DENEIGEUR (M.G.) INC., suite à la convention de vente conditionnelle du système de transport rattaché à l'exploitation dudit permis intervenue entre les parties.
La requérante demande également à ce que la décision à être rendue devienne exécutoire immédiatement.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les cinq jours de la deuxième publication du présent avis dans ce journal.
Première publication: 7 janvier 1988
Deuxième publication: 8 janvier 1988
Me David F. Blair
Gagné, Letarte, Sirois,
Beaudet & Associés
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-040569-878

COUR PROVINCIALE
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse
VS
FOURNITURES POUR PHOTOCOPIEUSES I & E INC.,
Partie défenderesse
La défendeuresse, Fournitures pour Photocopieuses I & E Inc., d'adresse inconnue, est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 5 janvier 988
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
Me Michel Poirier
Mes Parent & ass.
2, Complexe Desjardins, 24ième étage
Montréal.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat en date du 28 septembre, 1987 à LA BANQUE TORONTO DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à EXPLOITATIONS REGENT EMARD LTÉE. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 26ième jour d'octobre 1987, sous le numéro 3944864.
Ce 24ième jour de novembre 1987
LA BANQUE TORONTO DOMINION.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
LES EAUX LAURENTIENNES LTÉE
LAURENTIAN WATER LTD.
Avis est, par les présentes, donné que LES EAUX LAURENTIENNES LTÉE-/LAURENTIAN WATER LTD., compagnie constituée en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies de la province de Québec, ayant son siège social en la ville de Montréal, Province de Québec, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'article 28 de la Loi sur les compagnies de la Province de Québec.
Montréal, le 5ième jour de janvier, 1988.
LAFLEUR, BROWN, de GRANPRÉ
Les procureurs de la compagnie

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-004630-878

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE-ADJOINT
MARIA FLORIDA **ALVAREZ**
Partie demanderesse
c.
JUAN ANGEL **VIERA**
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à JUAN ANGEL **VIERA**, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, Notre-Dame à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la demande en séparation de corps a été remise au greffe à l'intention de JUAN ANGEL **VIERA**
Lieu: MONTRÉAL
Date: 9 janvier 1988
MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-008523-878

COUR SUPÉRIEURE
ASSOCIATION DE BIENFAISANCE ET DE RETRAITE DES POLICIERS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTREAL,
Requérante
c.
MARCHE DU BOULEVARD (1985) INC., et al.
Intimées,
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
Mis-en-cause
ASSIGNATION
ORDRE est donné à l'intimée, MARCHÉ DU BOULEVARD (1985) INC., de prendre connaissance de la requête en radiation d'enregistrement (lui sera présentée le 29 janvier 1988, au Palais de Justice de Montréal en salle 2.16 à 9h15 de l'avant-midi) dans les vingt (20) jours de la date de publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de ladite requête en radiation d'enregistrement a été remise au greffe à l'intention de Marché du Boulevard (1985) Inc.
Lieu: Montréal
Date: Le 6 janvier 1988
De GRANPRÉ, DESLAURIERS
Procureurs de la requérante

AVIS EST par les présentes donné que le contrat en date du 4 novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à G.T.C.A. MET-ALL INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 15ème. jour de décembre 1987, sous le numéro 3965622
Ce 24ème. jour de décembre 1987
LA BANQUE TORONTO DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat en date du 18 décembre, 1987 à LA BANQUE TORONTO DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES ASSOCIES LEONARD & PARISIEN INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22ème jour de décembre 1987, sous le numéro 3969145.
Ce 30ème jour de décembre, 1987
LA BANQUE TORONTO DOMINION.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-000013-886

COUR SUPÉRIEURE
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA,
Créancière
VS
LES HÉRITIERS LÉGAUX COLLECTIVEMENT À LA SUCCESSION DE LÉONTINE SOTOMEY,
ET
LÉONTINE SOTOMEY,
Propriétaires
AVIS EST donné aux débiteurs, Les Héritiers Légaux Collectivement à la Succession de Léontine Sotomey, Léontine Sotomey, et Christian Sotomey, tous d'adresses inconnues, que l'avis de soixante jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à leur intention.
DÉSIGNATION
« Ledit avis de soixante jours concerne un emplacement ayant front à l'avenue André-Ampère, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro UN de la resubdivision du lot QUATRE-VINGT-HUIT de la subdivision officielle du lot originaire CENT TRENTE-CINQ (135-88-1) au cadastre officiel de la paroisse de Rivière-des-Prairies.
Avec une bâtisse résidentielle et commerciale portant les numéros 8061 à 8069, avenue André-Ampère, à Montréal, dont le mur nord-est est mitoyen.
Sujet à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et al, enregistrée à Montréal sous le numéro 2249619, et sujet à une servitude mutuelle et réciproque de droit de vue, établie aux termes d'un acte de prêt reçu devant Me Harvey Richmond, notaire, le vingt-sept septembre mil neuf cent soixante-dix-sept et dont copie est enregistrée à Montréal sous le numéro 2818648; et sujet à la servitude mutuelle de droit de passage, créée en vertu du même acte.
Tel que le tout se trouve présentement avec tous ses droits, dépendances et circonstances, sans exception ni réserve de la part de l'Emprunteur, sujet à toutes servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »
Selon cet avis si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours à compter de la présente insertion la créancière deviendra propriétaire de l'immeuble décrit ci-haut.
Montréal, ce 5 janvier 1988
MICHEL MARTIN,
Protonotaire-Adjoint
Me Lucien Lachapelle,
5971 rue St-Hubert,
Montréal.

AVIS PUBLICS

POUR VOS RÉSERVATIONS
VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC:
PIERRETTE ROUSSEAU
OU
FRANÇOIS CARMEL
HEURES DE TOMBÉE:
15H30. POUR PUBLICATION 2 JOURS PLUS TARD.
844-3361

AVIS EST par les présentes donné que le contrat en date du 14 décembre, 1987 à LA BANQUE TORONTO DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 158537 CANADA INC. trading under the trade name of DEPANNEUR A DEUX ENR. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22ème jour de décembre 1987, sous le numéro 3969146.
Ce 30ème jour de décembre, 1987
LA BANQUE TORONTO DOMINION.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. ARMATURE D.N.S. INC., demandeur. -vs- ROCCO DI CAMILLO (GARAGE ROCCO ENRG.), défendeur. Le 19 janvier 1988, à 14:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 9380, 2e avenue en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: équipement de garage, meubles de bureau, lot d'outils de pièces et effets divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE VISE. ROMEO LOISELLE, huissier, 288-6317. Montréal, le 8 janvier.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-05-001386-873

COUR SUPÉRIEURE
BARBARA CHIASSON,
Requérante
-vs-
LES PLACEMENTS JOSEPH HENRI INC.,
Intimée
ET AL.,
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée, LES PLACEMENTS JOSEPH HENRI INC., d'adresse inconnue, est par la présente requis de comparaître au Palais de Justice de St-Jérôme, situé au 400 rue Laviolette, en salle RC-35, à St-Jérôme le 18 février 1988 à 09:00 heures, ou aussitôt que conseil pourra être entendu.
Une copie de la requête en radiation d'enregistrement, affidavit et avis, a été laissée à son intention au greffe au Palais de Justice, au 400 rue Laviolette, à St-Jérôme.
Faute par l'intimée de comparaître à cette date, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
St-Jérôme, ce 29 décembre, 1987
ROLLANDE ETHIER,
Protonotaire-Adjoint, C.S.T.
Mes Lapointe, Schachter, Champagne & Ass.
511, Place D'Armes, suite 100,
Montréal, Qué.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat en date du 30 octobre 1987 à LA BANQUE TORONTO DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MAISON SYLVIE CROTEAU INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 15ème. jour de décembre 1987, sous le numéro 3965624
Ce 24ème. jour de décembre 1987
LA BANQUE TORONTO DOMINION.

RIOPEL, FERNAND, 106 Terrasse Desjardins, détenteur du permis 2M-512163-001A région 06, s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: Ponton Gaston, 927 Chemin Lac Connely, St-Hyppolyte, région 06, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 7 janvier 1988
2ème parution: 8 janvier 1988

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-12-013503-875

COUR SUPÉRIEURE
ACHILLE CYR, domicilié et résidant au 1016, rue Valiquette à Prévost, district de Terrebonne,
Demandeur
-vs-
MADELEINE AGANIER, adresse inconnue,
Défenderesse
ORDONNANCE
La cour ordonne à la défenderesse, MADELEINE AGANIER, de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la publication de la présente ordonnance.
PRENEZ AVIS qu'une copie de l'action en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Terrebonne à Saint-Jérôme.
Vous êtes de plus avisée qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou contestation dans les délais prévus, le requérant pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Saint-Jérôme, le 18 décembre 1987
BERTHOLD LANDRY
PROTONOTAIRE-ADJOINT
Me Rochon, Prévost, Auclair & Fortin
85, De Martigny ouest, bureau 6.18
Saint-Jérôme, Qc
J7Y 3R8
Procureurs du demandeur

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les consultants CPM : une franchise en marketing pour détaillants et PME

COMMERCE

JEAN-PIERRE NICAISE
Collaboration spéciale

CPM : un nouveau concept dans le domaine de la consultation en publicité marketing est désormais offert en franchise sur l'ensemble du territoire québécois ainsi qu'en Ontario. Une formule originale et intéressante à plus d'un titre. D'abord, cette firme de conseillers en publicité et marketing dont la facturation médias s'est élevé l'an dernier à $ 14 millions, a établi — pour l'instant — des bureaux dans 6 régions québécoises ainsi que dans le nord-est ontarien, ce pour mieux répondre aux disparités régionales.

Outre cette implantation en région garantissant à la clientèle un service local, *les Consultants CPM* ont également développé un créneau de marché unique et original. En effet, ils opèrent spécifiquement auprès des commerces de détail et des PME, la moyenne des budgets des clients s'étageant de $ 2,000 à $ 600,000 annuellement. Un large éventail donc, et un marché que tente de rejoindre de grosses firmes publicitaires, Marketel par exemple.

Toutefois, CPM semble avoir pris une bonne avance sur ses concurrents les plus récents. Installée depuis 1984, la firme compte aujourd'hui plus de 350 clients réguliers et offrent l'ensemble des services d'une grande agence, soit la planification stratégique, la conception de thèmes publicitaires, d'annonces pour l'imprimé comme la production électronique et le placement médias. De plus, *les Consultants CPM*, qui ont très bien vu la faiblesse marketing des dirigeants d'entreprises de détail, ont créé et mis en marché une série de cours en publicité et en ventes. Déjà près de 600 commerçants ont suivi ces séminaires de formation donnés un peu partout dans la province ($ 450).

Actuellement, la firme emploie 32 personnes, dont 12 à plein temps en conception et création, et c'est donc cette force qui est mise à la disposition des franchisés, deux territoires exclusifs étant actuellement disponibles au Québec, soit Hull et l'Outaouais. Là aussi le franchisage est original : il n'y a aucun droit d'entrée pour le franchisé, celui-ci touchant 30 % de la valeur des contrats qu'il décroche.

Un système de franchisage qui convient donc parfaitement aussi bien aux hommes qu'aux femmes, disposant de peu de capital de départ (en fait il n'en est pas besoin en dehors des frais courants) et doué(e)s de bonnes qualités de vendeur et de communicateur. De plus, le franchisé peut devenir par achat d'actions de l'entreprise un associé à part entière. La durée du contrat est d'un an, renouvellable, le franchisé devant s'engager à travailler exclusivement, dans le domaine des communications, pour CPM. Rien ne lui interdit donc une autre activité parallèle.

Selon M. Raymond Doyon, pdg de CPM, « le succès des consultants CPM repose sur l'approche régionale, le système de rémunération et une philosophie axée sur le clientélisme. Approche régionale en ce sens que les différents marchés québécois que l'on croit homogènes ne le sont que très rarement. Une campagne publicitaire doit être ajustée aux disparités régionales. De plus, notre connaissance des marchés locaux comme des médias nous permet d'intervenir rapidement lorsqu'une campagne a des ratés dans un marché spécifique ».

De plus, M. Doyon fait remarquer que CPM a opté pour un système de rémunération à honoraires fixes, ce qui permet, selon lui, une grande souplesse administrative, une liberté quant au mandat confié — l'évaluation des frais étant établie à l'avance — et enfin une plus grande créativité, puisque la firme n'est pas rémunérée au pourcentage et tente donc de trouver des moyens pour obtenir une couverture plus grande et plus crédible.

Enfin, CPM s'attache particulièrement aux détaillants locaux, base de sa clientèle et de son développement. « Notre désir de bien faire, précise M. Doyon, nous incite à recommander à nos clients des avenues sûres qui ne gagnent peut-être pas de Coqs d'Or, mais qui font sûrement sonner la caisse enregistreuse ». Une belle franchise !

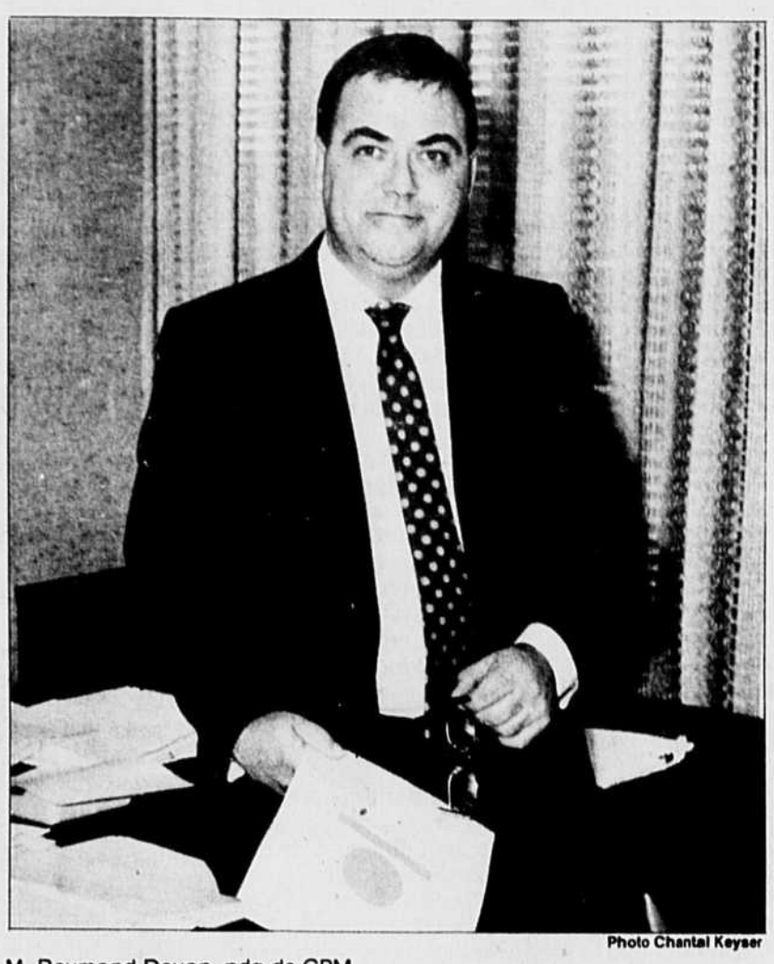

Photo Chantal Keyser

M. Raymond Doyon, pdg de CPM

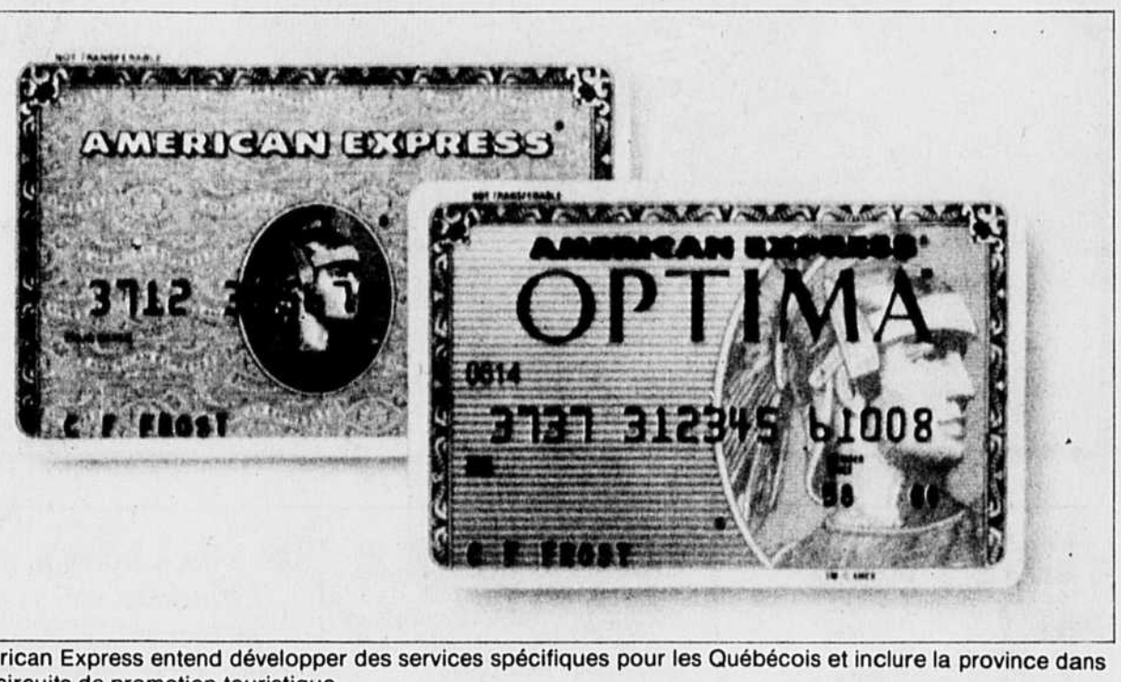

American Express entend développer des services spécifiques pour les Québécois et inclure la province dans ses circuits de promotion touristique.

American Express se propose de tripler son nombre de cartes au Québec en 2 ans

NORMAN DELISLE
Presse canadienne

QUEBEC — La compagnie American Express s'est fixée l'objectif de tripler le nombre de détenteurs de ses cartes au Québec d'ici deux ans.

Le Québec est notre prochaine cible, a expliqué le vice-président aux services à la clientèle d'American Express, M. Gérard Carton, lors d'une entrevue accordée hier à la Presse canadienne. M. Carton et 160 autres cadres de l'entreprise tiennent d'ailleurs pour la première fois leur congrès annuel à Québec cette semaine.

Installée au Canada depuis 1853, la compagnie American Express entend exprimer son caractère pan-canadien en développant des services spécifiques pour les Québécois francophones et en incluant le Québec dans ses circuits de promotion touristique, a expliqué le vice-président.

C'est pourquoi l'entreprise entend mettre l'accent au cours des prochains mois sur le Québec, comme en fait foi d'ailleurs la vigoureuse campagne de publicité qu'elle mène sur les réseaux de la télévision francophone du Québec.

L'objectif est double, a expliqué M. Carton. Il faut d'abord augmenter le nombre de détenteurs québécois de cartes (de « membres », selon la terminologie de l'entreprise) et d'établissements qui acceptent la carte en guise de paiement.

Mais il faut aussi que le Québec devienne une destination de choix pour les voyages et les excursions touristiques qu'American Express offre à ses 23 millions de membres à travers le monde. L'entreprise possède un réseau de 1,400 agences de voyage qui entendent offrir désormais le Québec comme destination de choix pour des vacances.

À cet égard, des séjours à Québec à l'occasion du Carnaval d'hiver de 1989 seront disponibles pour les détenteurs de cartes, a fait savoir M. Carton. Le Carnaval de Québec est peu connu hors du Québec, a-t-il dit. « C'est un des secrets les mieux gardés en Amérique du Nord. » Les forfaits qui seront offerts aux détenteurs de cartes pourraient allier des séjours de ski avec des activités carnavalesques.

La firme American Express a également commencé à mêler son nom à des activités québécoises de prestige, comme s'associer à l'Orchestre symphonique de Montréal dont elle commanditera quatre concerts en février et mars prochains.

M. Carton a rappelé que la clientèle abonnée à la carte American Express est une clientèle choisie qui achète et apprécie les produits hauts de gamme. Pour obtenir une carte, il faut payer des frais annuels de $ 45 et acquitter le solde mensuel dans les 30 jours de la facturation. Un taux d'intérêt de 30 % annuel s'applique à compter de la date d'envoi de l'état de compte.

« American Express n'est pas la carte de crédit de tout le monde, a-t-il dit. C'est une carte de prestige. Il y a des choses qu'on peut faire avec une carte American Express et qu'on ne peut pas faire avec d'autres cartes de crédit. »

Contrairement aux autres cartes de crédit, American Express ne fixe pas de limite de crédit aux détenteurs de la carte. On évalue que les dépenses effectuées par un détenteur de carte American Express sont cinq fois plus élevées que celles du détenteur d'une autre carte de crédit, selon une étude effectuée par la firme Coopers Lybrand.

La carte American Express a été lancée en 1958 mais l'entreprise offrait déjà à ce moment bien d'autres services, notamment celui de chèques de voyages émis à son emblème. C'est d'ailleurs un employé d'American Express, Marcellus Berry, qui a « inventé » les chèques de voyage en 1891.

Parmi les autres services d'American Express, on note des services financiers et administratifs et des assurances.

Le fédéral abolit les droits à l'exportation

OTTAWA (PC) — La Corporation commerciale canadienne a annoncé la décision du gouvernement fédéral, jeudi, d'abolir les droits à l'exportation qui devaient lui permettre de s'autofinancer avant 1990.

Ces droits avaient été introduits en juin 1986, dans l'ensemble d'une politique fédérale visant à faire payer les Canadiens pour les services rendus par le gouvernement.

Ils avaient été fixés à un pour cent de la valeur des contrats d'exportation, mais devaient atteindre 2.5 % en 1990.

En décembre 1986, la ministre du Commerce, Mme Pat Carney, suspendait les droits à la suite de plaintes portées par des exportateurs canadiens, le département américain de la Défense et le gouvernement de l'Ontario.

En faisant part de la décision d'Ottawa d'abolir les droits, la Corporation commerciale canadienne a signalé que son financement proviendra directement des coffres de l'État.

La corporation, fondée en 1946, prépare les ventes d'exportation et garantit la livraison au nom des compagnies canadiennes.

L'élimination des droits fera épargner quelque $ 12 millions par année aux exportateurs canadiens.

M. Jim Moore, secrétaire de l'Association des exportateurs canadiens, s'est réjoui de la décision du gouvernement de supprimer les droits à l'exportation.

Si cela n'avait pas été fait, a-t-il soutenu, « la Corporation commerciale canadienne n'aurait pas pu continuer à exister comme outil valable de développement du commerce ».

M. Moore a rappelé que le gouvernement fédéral, d'un autre côté, a cessé son appui à d'autres programmes d'exportation relevant du ministère des Affaires extérieures.

L'an dernier, la Corporation commerciale canadienne a aidé les sociétés canadiennes à faire des ventes d'exportation d'une valeur de $ 737 millions.

Nouveau refroidisseur d'eau

Un nouveau refroidisseur d'eau est maintenant disponible chez la plupart des embouteilleurs d'eau du Québec.

C'est la première fontaine au monde à être fabriquée entièrement en plastique. Elle est assemblée à Ville Saint-Laurent et a un contenu canadien à 80 %. Une dizaine d'experts en design, en ingénierie et en production ont collaboré pendant plus d'un an et demi à la mise au point de ce produit de qualité supérieure et de facture contemporaine.

De concept unique, le refroidisseur SPA est silencieux et se révèle facile d'entretien. L'utilisation du plastique soufflé permet l'économie de pièces simplifiant ainsi l'assemblage, une plus grande résistance aux chocs, l'élimination de la corrosion et l'absorption des vibrations du compresseur. Il convient à toutes les bouteilles de 18 litres et distribue l'eau froide ou tempérée.

Les Québécois sont les plus grands consommateurs canadiens d'eau embouteillée. Ils achètent près des 2/3 des fontaines réfrigérantes, jusqu'à maintenant fabriquées aux États-Unis. Les ventes canadiennes représentent un marché annuel d'environ $ 15,000,000 et les possibilités d'exportation aux États-Unis et en Arabie sont excellentes.

Le refroidisseur d'eau SPA se vend $ 429 et on peut également le louer de certains embouteilleurs.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-26865
Cable: MARION
Télécopieur

TRANSPORT ROUANDA INC.
Avis d'assemblée générale spéciale des actionnaires

Prenez avis qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de Transport Rouanda Inc., aura lieu le lundi, 18 janvier 1988, à 10:00 heures a.m. aux bureaux de Byers, Casgrain, 1 Place Ville-Marie, suite 3900, Montréal, Québec, pour les fins suivantes:

a) ratifier, approuver et confirmer les dispositions, par le Conseil d'Administration, de la Loi numéro 4, étant une loi à révoquer à l'annexe B des articles de la constitution de la Compagnie et à la réintégrer à l'annexe B-1.

b) transiger d'autres points qui peuvent être ajoutés au procès verbal avant ladite assemblée.

DATÉ ce 31ième jour de décembre 1987

PAR ORDRE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DALE JOHNSON

BANQUE NATIONALE DU CANADA

DIVIDENDES

Afin de compléter l'avis de dividendes en date du 26 novembre 1987, avis est, par les présentes, donné que les dividendes suivants sur les actions du capital social versé de la Banque seront payés pour le trimestre se terminant le 31 janvier 1988, à compter des dates indiquées ci-dessous :

À compter du 1er février 1988

— aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque à la fermeture des bureaux le 15 janvier 1988 :

1. un dividende de 17,4523 $ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 1;
2. un dividende de 0,0436 $ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 2;

À compter du 15 février 1988

— aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque à la fermeture des bureaux le 15 janvier 1988 :

1. un dividende de 1,7300 $ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 5;
2. un dividende de 0,5313 $ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 7.

Par ordre du conseil d'administration
La Vice-présidente affaires juridiques et secrétaire,
LOUISE VAILLANCOURT-CHÂTILLON

Montréal, le 1er janvier 1988

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	**(514) 844-3361**
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	**(514) 332-3891** ou (514) 844-3361
Québec	(418) 687-2021
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4747
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR

8 janvier	23 janvier	Industrie des pâtes et papiers
14 janvier	27 janvier	Éducation
22 janvier	5 février	Camps d'été
11 mars	26 mars	Tourisme Europe
18 mars	31 mars	Religion
1er avril	16 avril	Salon du livre de Québec
8 avril	22 avril	Région de Québec
22 avril	7 mai	ACFAS
29 avril	13 mai	Environnement
tombées publicitaires	parutions	thèmes

1988

Pour informations ou réservations publicitaires
(514) 842-9645

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de l'information: Jacques Chabot

Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Godin

Directeur des services administratifs: Gabriel Hudon

LA BARQUE CHAVIRE

LE PLAN de redressement que vient d'annoncer Marine industrie fait mal aux travailleurs des chantiers de Tracy et de Montréal-Est. Toutefois, avec ou sans les contrats de construction du gouvernement fédéral, plusieurs éléments de ce plan devraient être de toute façon mis en oeuvre au plus tôt afin de résorber les pertes considérables accumulées par la société navale québécoise.

La responsabilité d'Ottawa n'en est pas moins immense. En confiant la très grande partie du fabuleux contrat des six frégates au Nouveau-Brunswick, non seulement rend-t-il l'opération de rationalisation beaucoup plus douloureuse, mais il risque aussi — et c'est beaucoup plus grave — de compromettre à jamais l'avenir du seul chantier apparemment viable au Québec, celui de Lauzon. Le carnet de commandes de Marine sera en effet épuisé dès l'été 1991. Sa barque chavire. Le gouvernement fédéral prépare-t-il le naufrage de la construction maritime au Québec ?

★ ★ ★

Ottawa s'est certes impliqué l'an dernier dans le sauvetage de deux des trois chantiers que comptait alors le Québec en injectant plus de $ 100 millions pour faciliter l'acquisition par Marine des installations de Versatile-Davie à Lauzon et Versatile-Vickers à Montréal-Est. Il était acquis à ce moment-là que le gouvernement québécois, principal actionnaire de Marine, assumait les frais du plan de redressement. Mais encore fallait-il, bien entendu, que le gouvernement fédéral — pratiquement l'unique source de contrats au Canada — alimente les chantiers du Québec.

Or Ottawa a choisi de concentrer la construction des six frégates de la marine canadienne — un faramineux contrat de $ 3,5 milliards — au Nouveau-Brunswick, dans les installations de la compagnie St John Shipbuilding. Il était dans l'ordre des choses que la province voisine, qui supporte son lot de difficultés économiques, bénéficie généreusement des contrats fédéraux. Mais il était tout aussi indiqué d'encourager les chantiers québécois et surtout de ne pas boucher leur avenir.

Le gouvernement du Québec a dû se contenter de quelques miettes. Il est vrai que sa marge de négociation a été singulièrement réduite quand il est devenu évident que le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Frank Mc Kenna, allait troquer son appui au traité de libre-échange contre l'obtention des contrats de frégates. Ardent défenseur du libre commerce, M. Bourassa serait mal venu de lui en tenir rigueur.

On comprend alors que le plan de rationalisation de Marine fasse l'effet d'une douche froide. Il n'y aura plus désormais qu'une seule division navale et elle sera à Lauzon. Celle de Montréal-Est fermera et, à Tracy, on se bornera à monter une partie de la structure de base des trois frégates actuellement en construction. Ces transformations entraîneront le licenciement de 235 cadres et employés de bureau à Tracy et le congédiement définitif de 400 travailleurs déjà mis à pied, faute de contrat.

L'emploi total continuera néanmoins à croître à Lauzon où Marine concentrera ses investissements (de l'ordre de $ 45 millions au cours des prochaines années) et aussi à Tracy. Mais à Montréal-Est, l'avenir s'annonce catastrophique. La division des sous-marins et du matériel militaire, la seule survivante, continuera à subir des pertes à moins qu'elle ne décroche un contrat miracle. Sa fermeture n'étonnerait personne, mais elle toucherait encore une fois plus de 400 employés dans une zone de Montréal déjà largement éprouvée.

Il serait alors grand temps que le gouvernement fédéral prenne enfin position sur les recommandations du rapport du Comité de relance de l'emploi et de l'économie de l'Est de Montréal. Il est urgent notamment de concentrer les efforts dans la formation de la main-d'oeuvre en vue d'en favoriser le recyclage. Il n'y a aucune possibilité de réembauchage dans le chantier de Lauzon où la liste de rappel est surchargée. Les employés licenciés devront donc trouver un emploi dans un autre secteur, ce qui pose un problème à ceux, par exemple, qui ne possèdent aucun certificat et qui ont appris leur métier sur le tas, dans l'entreprise.

Mais pour éviter le pire, le gouvernement fédéral doit réexaminer sa politique d'attribution des contrats de manière à garantir la survie du seul chantier québécois — un des plus importants au Canada — qui offre incidemment des perspectives convaincantes de rentabilité. Québec a rempli une large part de ses obligations. C'est à Ottawa de jouer maintenant. Le choix ne manque pas, en particulier du côté des futurs sous-marins nucléaires que le Québec regarde avec un grand intérêt.

— ALBERT JUNEAU

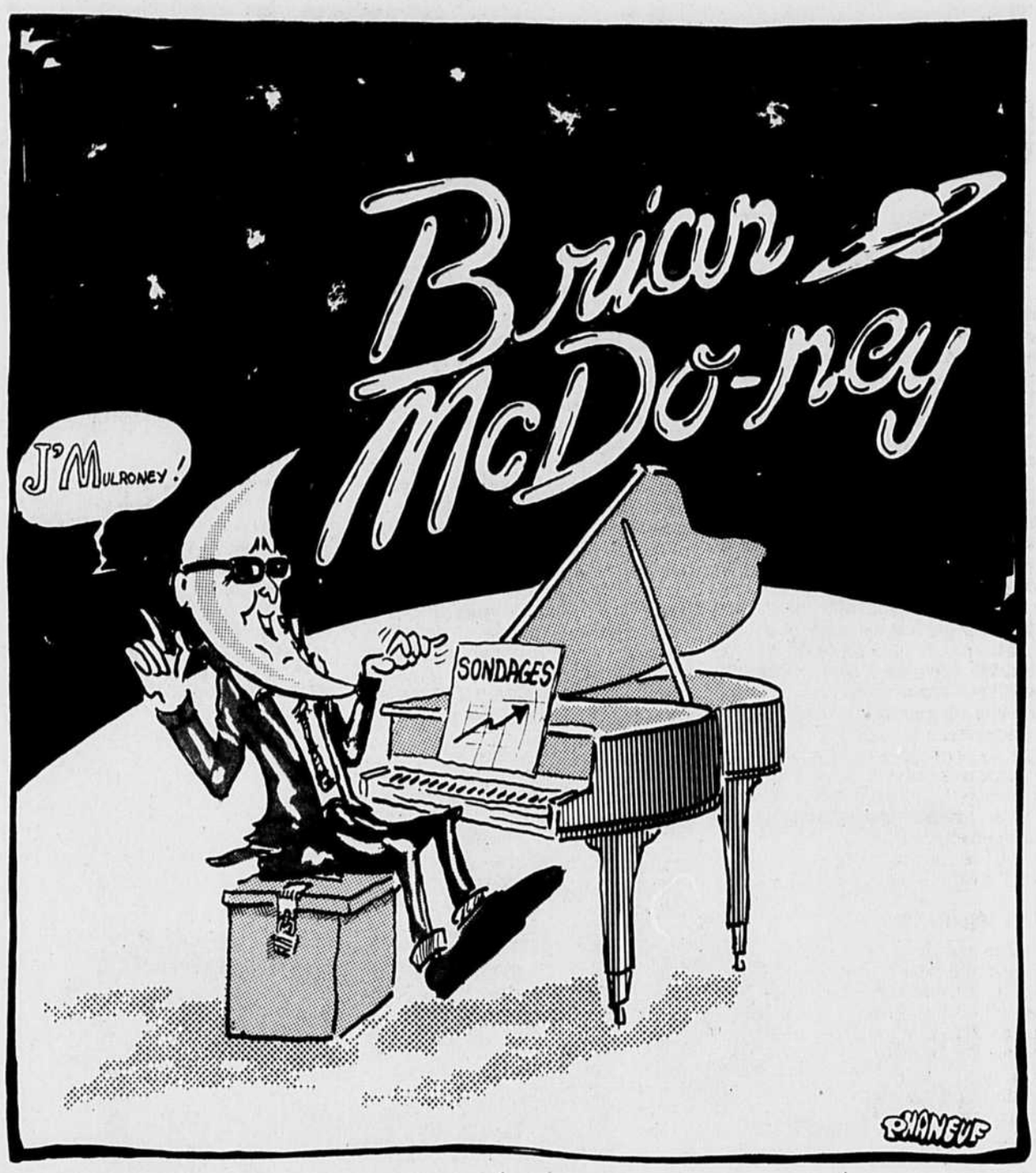

Des lueurs de paix à Kaboul

CONFIRMATION à Kaboul et à Washington : la fin de l'engagement militaire soviétique en Afghanistan est maintenant liée au vaste processus de négociation engagée entre Soviétiques et Américains lors du dernier sommet entre MM. Gorbatchev et Reagan. Autre confirmation : les négociations entre Afghans et Pakistanais, menées à Genève sous la médiation d'un haut fonctionnaire des Nations-Unies, pourraient déboucher sur un accord politique d'ici quelques semaines.

Au moment où les troupes soviétiques entreprennent leur neuvième année « d'appui » à l'armée afghane, il s'agit là de nouvelles qui autorisent enfin un espoir sérieux de voir s'achever cette occupation. En novembre dernier, la presse soviétique avait laissé deviner un important changement de politique au Kremlin : l'intervention militaire en Afghanistan n'est plus présentée comme une cause noble. Décision personnelle du nouveau leader soviétique ? Constat d'échec de la part de l'état-major soviétique ? L'un et l'autre motif ont sans doute joué dans ce revirement qui semble désormais évident.

Il ne faut cependant pas céder trop facilement à l'optimisme. Les quelque 115,000 hommes qui composent actuellement le contingent expéditionnaire en Afghanistan n'ont pas encore plié bagages. Les Moudjahidine n'ont pas rendu les armes. En fait, les combats se poursuivent en divers endroits du territoire, même si le siège de la ville de Khost a finalement été levé par l'armée afghane et par les soldats de l'Armée rouge.

Deux questions majeures alimentent les négociations en cours et un problème de fond persiste qui laisse planer de sérieux doutes sur l'avenir politique de l'Afghanistan. Il s'agit tout d'abord de la concommitance entre le retrait soviétique et la cessation de l'aide militaire des États-Unis aux éléments rebelles qui opèrent depuis le Pakistan. Cette question devrait logiquement se régler à la faveur des entretiens mensuels qu'auront le secrétaire d'État américain, M. Schultz et son homologue soviétique en vue de préparer le prochain sommet Reagan-Gorbatchev.

L'autre question relève davantage des relations entre les diverses familles politiques à l'intérieur de l'Afghanistan. Comment établir ce gouvernement d'union nationale que réclame Moscou ? L'actuel chef du gouvernement afghan, installé par les dirigeants soviétiques, pourrait difficilement être lâché par ses « protecteurs » d'aujourd'hui. On vient toutefois de lui servir un avertissement à peine subtil : c'est en tout cas le sens du message signifié par M. Chevarnadze au terme de sa visite dans la capitale afghane.

Moscou et Washington parraineraient ensemble l'éventuel accord de paix. Il s'agit certes d'une démarche intéressante qui assurerait à l'entreprise des chances de succès. Cette perspective laisse toutefois supposer un nouvel accord américano-soviétique sur le partage d'influence dans cette région du monde, après l'entente sur la dénucléarisation partielle de l'Europe.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Tout un cheval de Troie !

BILLET

GILLES LESAGE

S'il ne s'agissait de chevaux, je donnerais ma langue au chat. Mais comme je n'y comprends guère, j'en ai presque le mors aux dents.

Comment s'y retrouver, en effet, dans la cavalcade furibonde qui entoure l'affaire de Blue Bonnets — B.B. pour les initiés — depuis la veille de Noël ? Montant sur ses grands chevaux, le propriétaire du vieil hippodrome lance un ultimatum au ministre responsable. Fier et impétueux comme un pur-sang arabe, M. Michel Pagé oppose une catégorique fin de non-recevoir à M. Robert Campeau. Sur ce, la ville de Montréal vient à la rescousse de la rossinante du boulevard Décarie. Elle n'en cesse pas moins de hennir.

Mais elle le fait toujours, dans le chevauchement d'une année à l'autre. De sorte que le musèlement définitif appréhendé n'est que temporaire. Pendant que l'on piaffe d'impatience à Pointe-aux-Trembles, à Laval, à Longueuil et à Saint-Hubert; pendant que l'honorable ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (ouf!) élabore des scénarios de remplacement; pendant que les hommes à chevaux ruent dans les brancards, la drôle de course continue.

Qui est la mouche du coche dans cette course contre la montre qui est tout, sauf chevaleresque? Qui joue le rôle du chevalier à la Triste Figure, le Don Quichotte d'un feuilleton télévisé que la pénurie des Fêtes a hissé au rang d'un drame national? M. Campeau prétend que son hippodrome est une vache à lait pour le gouvernement. N'est-il pas plutôt l'hipparque qui tente de lancer sa cavalerie, crinière au vent, à l'assaut des hippophages gouvernementaux?

Buffon serait furibond si, ressuscitant au Québec, il se rendait compte de ce qu'on y a fait de « la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite ». N'écoutant que son courage, il enfourcherait sûrement sa monture pour rosser tous ces maquignons qui, prétendûment à cheval sur les principes, se transforment en laquais. Pour quelques dollars ou quelques millions de plus.

Qu'il est loin le noble Ordre équestre du Saint-Sépulcre, le redoutable Bayard, ou même les amusants Chevaliers de la table ronde, mieux connus dans nos chaumières! Au lieu de gentilles cabrioles ou d'époustouflantes foulées, ce ne sont que ruades et saccades. Les fiers étalons deviennent des percherons poussifs, les poulains fringants, dans leurs minables enclos, ressemblent à des chevaux de labour. Et les juments se lamentent sur leur triste sort, ruminant leur avoine durcie.

Pourquoi? Parce que, pour des raisons qui échappent encore au commun des mortels, B.B. est devenue un cheval de bataille. Qui éperonne qui? Qui est à califourchon? On n'en sait trop rien. Mais les attelages sont lancés au grand galop, chacun voulant gagner à tout crin. Pour l'instant, les chars sont nez à nez. Mais, à l'heure de négocier le dernier virage, il y a gros à parier mutuellement que personne ne voudra perdre la face.

A bout de souffle, au pas de course, recrus de fatigue, trotteurs, juments et hipparions en ont assez du remède de cheval qu'on leur administre, comme pour mieux les achever.

De toute évidence, il faut que le ministre, qui s'y connaît en chevaux depuis sa plus tendre enfance, s'attelle sous le harnais et se fasse le hippiatre d'une industrie qui est gravement malade. De son côté, mettant un terme à sa cavale furieuse, le financier torontois devra cesser de flairer un ignoble cheval de Troie dans le plan de relance, fort généreux, mis au point par le bronco de Portneuf et ses collaborateurs.

Qui mettra un frein à cette histoire chevaline qui tourne en rond de...course ? Qui se fera le chevalier servant de l'esprit chevaleresque ? Qui, au lieu de miser sur ses sabots bien ferrés pour la ruade épique, sautera prestement sur sa selle pour sauver une hipparchie en déroute ?

Celui-là, qu'il soit palefrenier ou jockey, méritera qu'un Degas, un Monet ou un Seurat, en chante les louanges de gentleman. Il faudra qu'un lasso de centaure ou de pégase immortalise cet hippogriffe, de préférence monté dans son hippomobile, crinière flottante. Le symbole de son exploit hippique ne sera pas le tarpan ou le mustang, mais l'hippopotame. Car, à lui seul, d'un adroit coup d'étrier, il aura réussi à maîtriser la folle et monstrueuse chevauchée.

Sinon, le sage le dit, il faudra bien un jour nettoyer les écuries d'Augias. Mais comment ? Faudra-t-il faire appel à la R.C.M.P., la Royal Canadian Mounted Police, toujours fringante dans sa tunique rouge ?

Plutôt, qu'il se lève au plus tôt celui qui veut qu'un jour sa statue équestre se dresse quelque part entre Longueuil et Laval, tel un Don Quichotte chanceux!

Hélas, à l'instar d'un gambler anonyme, je parie un billet de Loto-Québec qu'à moins d'un miracle, la piste sera vide au fil d'arrivée.

J'entends le rire chevalin d'un Templier. Étrange. Il est monté sur un bardot qui, est-ce possible, ressemble à l'autre...Bardot. Peut-être, en dernier recours, cette fameuse B.B., qui aime tant les animaux, devrait-elle voler au secours de notre B.B. du terroir.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Le nucléaire « écologique »*

TOUT LE charme du monde ne suffirait pas à transformer les écologistes en partisans du nucléaire.

Prenez l'irradiation. Pour Énergie atomique du Canada (ÉAC) il s'agit surtout d'écouler ses surplus de cobalt : le bien-être des populations pauvres du tiers-monde a peu à voir dans ses calculs. Tout continuera comme avant : nous pourrons mieux nous approvisionner en produits exotiques, exportés du tiers-monde où la grande majorité sera trop pauvre pour acheter de la nourriture, irradiée ou pas.

Les principaux gagnants seront les techniciens d'ÉAC qui pourront conserver leur emploi

Quant à la conservation des aliments, au tiers-monde comme ici, il existe un grand nombre de procédés simples et peu coûteux, que l'on devrait privilégier. Et ce, même en oubliant les additifs, tout aussi nuisibles que l'irradiation. En premier lieu, le tiers-monde pourrait cesser d'exporter des produits alimentaires...

Prenons un deuxième problème, celui des pluies acides. Les écologistes demandent : avons-nous besoin de tant d'énergie ? Devons-nous toujours chercher à augmenter notre niveau de vie ? Ne devrions-nous pas plutôt chercher à vivre moins vite, plus simplement, et à diminuer les écarts de richesses ?

Puisque nous consommons six fois notre part d'énergie, et la Chine, le tiers de la sienne, n'est-ce pas plutôt à nous de réduire notre consommation et de chercher à mettre au point un système économique qui puisse s'étendre à l'ensemble de la planète pendant plus que quelques décennies, sans en saccager toutes les ressources naturelles et la rendre invivable ?

La solution ne passe surtout pas par une fuite en avant, technologique, qui risque surtout d'en créer de plus graves. Le nucléaire peut engendrer des problèmes environnementaux gigantesques et encore insolubles. Problèmes que nous léguons à nos enfants.

L'exploitation d'une centrale nucléaire est par elle-même dangereuse et exige inévitablement l'accroissement du contrôle de la population. L'industrie nucléaire est vulnérable aux attentats terroristes, aux attaques surprises d'un pays ennemi, aux actes d'un dément. Pour se protéger, on fichera les travailleurs de l'industrie et, pourquoi pas, la population.

Et tout cela nous est dicté par un choix technique. Ni la population ni les politiciens ne peuvent plus contrôler : cela est beaucoup trop compliqué pour eux. Et quand ces décisions politiques sont trop compliquées pour que même des politiciens à plein temps puissent les prendre, la démocratie n'est plus qu'un mot.

— SYLVAIN AUCLAIR
Montréal, le 28 décembre.

■ *Sa ville gaspésienne*

On a suggéré dans *Le Chaleur*, à la suite du décès de René Lévesque, que l'on dédie une rue de New-Carlisle à son nom. On devrait aussi protéger sa résidence et en faire un musée officiel.

Il serait peut-être trop dispendieux pour la municipalité d'entreprendre un tel projet et l'aide du gouvernement serait nécessaire; néanmoins René Lévesque fait maintenant partie du patrimoine et donc New-Carlisle.

René Lévesque est connu partout au Canada et aux États-Unis et les touristes voudront voir la maison où cet homme a grandi.

Lévesque a marqué l'histoire du Québec et même ceux qui n'approuvaient pas ses idées admettent la grandeur de l'homme et sa profondeur personnelle.

C'est toute la Gaspésie qui se voit elle aussi inscrite dans une autre page de l'histoire de la province. René Lévesque était plus que fier de ses origines : c'était, dit-on, un des aspects de sa vie les plus chers à ses yeux.

— BERNARD BUJOLD
Orléans, Ottawa, le 6 janvier.

■ *Où est passé le génie humain ?*

FAUT-IL vraiment appartenir à une classe à part pour réaliser que l'homme file aveuglément vers la catastrophe, ébloui par le capital que représente la nature ?

Depuis quelque temps les problèmes environnementaux ne cessent de faire la une des journaux. Assistons-nous, impuissants, à un krach écologique ? L'air, l'eau et le sol n'ont jamais atteint des indices de qualité aussi peu enviables. Pluies acides, métaux lourds, produits organiques toxiques, etc., portent atteinte à notre vie et on se préoccupe toujours d'améliorer notre niveau de vie. On crève à petit feu, par notre propre négligence, cherchant le bonheur appuyé sur une ogive nucléaire.

Depuis qu'on vante le génie de l'homme, comment peut-il être encore inconscient de cette situation ? Ou pire, s'il en est conscient, comment se fait-il que le problème soit digne d'une telle actualité, sans qu'une volonté d'y remédier soit mise de l'avant ?

Quand on aura trouvé un médicament contre le cancer, on aura réglé ce cas, pour ensuite relever un nouveau défi. Quand on aura cessé d'asperger de substances hétéroclites tout ce que l'on mange, quand on aura cessé de contaminer l'air qu'on respire et l'eau que l'on boit, on aura réglé bien plus que le cancer.

— LOUIS DE GRANDPRÉ
biologiste
Repentigny, le 29 décembre.

■ *Les « bons » maîtres*

« LES FUTURS maîtres recrutés parmi les moins bons étudiants » — titre en première page LE DEVOIR du 8 décembre.

Un tel titre est regrettable et c'est confondre les niveaux d'enseignements que d'affirmer qu'un maître sera « bon » dans la mesure où il répond à une norme académique, sans tenir compte de dimensions souvent plus importantes qu'un résultat chiffré, peu instructif sur le degré de compréhension.

Les qualités d'un maître, au pré-scolaire ou au premier cycle du primaire, ne peuvent pas — et ne doivent pas — être celles du professeur du Collège de France, de la Sorbonne ou de Polytechnique.

Il est assez facile d'en faire la preuve en demandant à un professeur du Collège de France de vivre un an avec des enfants de 7 ans. Le maître qui travaille avec de jeunes enfants reçoit, outre la didactique, une formation en peinture, en musique, en psychomotricité, et en arts divers. Il n'est pas souhaitable d'avoir un Einstein dans une 2e année ou en « adaptation scolaire ».

Les maîtres d'aujourd'hui ne sont pas moins bons que ceux d'autrefois, ils sont différents et à l'image de notre société.

Il est surprenant que certains universitaires aient honte de dire qu'ils travaillent à la formation des maîtres. Pourquoi y sont-ils ? Pourquoi y restent-ils ? On ne peut pas être efficace dans son travail si on en méprise l'objet.

Le Conseil des universités mentionne que les étudiants qui s'inscrivent à la formation des maîtres « ont eu un rendement sous la moyenne en mathématique au cegep . . . » Suivre un cours de 45 heures sur le calcul intégral est-il utile à l'enseignant du primaire ? Que l'on commence par prouver que le secondaire et le cegep font un travail efficace dont le résultat à long terme est stable, et la nécessité de passer par ces niveaux pour être formé.

Ce débat repose sur des prémisses peu scientifiques. Ce n'est pas en revenant à la pseudo-évaluation des apprentissages que nous prouverons la valeur des futurs maîtres et la qualité de leur enseignement.

Puisque nous croyons être le modèle à atteindre, essayons de savoir comment nous sommes devenus de « bons maîtres » et nous saurons exactement la marche à suivre.

Si l'on veut vraiment aider la formation des maîtres, que l'on commence par redonner aux maîtres le pouvoir d'exiger la qualité, sans courir le risque d'être « impopulaire s» et par conséquent, taxés d'être de mauvais enseignants.

— JEAN AUGER
Université du Québec
à Chicoutimi

Chicoutimi, le 28 décembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149$ par année
81$ 6 mois
42$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155$ par année
au Canada 85$ 6 mois
45$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Le projet de loi sur la pornographie

Une menace potentielle pour les arts

Nous ne sommes pas loin du mémorable « si ça bouge, c'est indécent »

LIBRE OPINION

Position du Conseil québécois du théâtre

LE 17 septembre dernier, une trentaine d'organismes culturels canadiens, représentant toutes les disciplines artistiques, étaient invités à une réunion d'information relativement au projet de loi C-54 sur la pornographie, organisée à Ottawa par le Conseil des Arts du Canada et tenue en présence de M. Neville H. Avison, premier coordinateur de la politique en matière de justice pénale du ministère de la Justice. Au terme de cette journée, les organismes présents votaient unanimement le retrait du projet de loi C-54, les artistes risquant de faire les frais de cette nouvelle législation qui constitue une grave menace à la liberté d'expression.

Une législation inutile

Dans la défense de son projet, le gouvernement fait grand cas de scènes qualifiées de « dégradantes », de bestialité, d'inceste et de nécrophilie ou de l'utilisation de mineurs dans la production de matériel pornographique. Sans l'ombre d'un doute, il existe un consensus social à l'effet de réprouver ces agissements. Or, il faut savoir que la législation actuelle considère déjà comme criminels de tels actes et interdit la production (ou l'entrée au pays) de matériel de cette nature. Il n'est donc pas nécessaire d'entreprendre une révision à ce chapitre pour être en mesure de poursuivre les contrevenants. Par contre, les amendements proposés élargissent passablement la nature de ce qui pourrait être dorénavant considéré comme « passible de poursuite ».

Ce que vise notamment le projet de loi, ce sont les « spectacles érotiques » présentant au public une activité sexuelle explicite. Du fait qu'au théâtre les conduites sexuelles sont *simulées*, les représentations théâtrales seraient donc exemptes de poursuite. *Through the Leaves*, par exemple, cette production new-yorkaise du Mabu Mines Theatre de la pièce de l'auteur allemand F.-X. Kroetz qui a mérité le grand prix du Festival de théâtre des Amériques, en 1985, et qui, entre autres, donnait lieu à une scène de nudité et de copulation, ne serait pas considérée comme pornographique puisque ce qui était donné à voir était la « représentation » d'une scène d'accouplement et que les spectateurs ne « voyaient pas » de pénétration de façon explicite.

Il en irait de même pour un film comme *Le Déclin de l'empire américain*, de Denys Arcand, où, quoique composante principale du propos et exprimée de façon fortement suggestive, l'activité sexuelle des personnages y est « jouée » de façon non explicite.

Par contre, et dans un autre domaine, les peintures ou sculptures africaines ou indiennes où l'accouplement, qui est l'un des thèmes traditionnellement récurrents et souvent illustrés de façon explicite pourraient, elles, être qualifiées de « pornographiques » ! Nous ne sommes pas loin du mémorable « si ça bouge, c'est indécent », en vertu duquel les danseuses des Ballets africains s'étaient vu obliger le port de soutien-gorge lors de leur prestation, à Montréal, en 1968.

Violence et pornographie

De la même manière, une « conduite sexuelle violente, notamment toute forme d'agression sexuelle et toute conduite caractérisée par des douleurs physiques infligées, réellement ou en apparence, sur soi ou sur autrui, dans un contexte sexuel » devient sujette à interdiction, parce que désignée comme « pornographique ». De toute évidence, on vise ici la production de matériel pornographique où la sexualité est liée à la violence et, ici aussi il ne fait aucun doute que prévaut un consensus social sur la prohibition d'un tel matériel.

Toutefois, tel que libellé, le projet de loi fait en sorte qu'une représentation théâtrale comme *In Extremis*, récemment à l'affiche au Quat'Sous, qui dénonce la violence faite aux femmes mais qui comprend la représentation d'une agression violente dans ce contexte sexuel, pourrait se voir interdire sous prétexte de « pornographie » par quiconque serait en désaccord avec sa représentation. La loi, l'a-t-on assez entendu, est faite pour être appliquée sans discrimination...

Par ailleurs, la législation est extrêmement sévère lorsque des mineurs sont en cause : la simple nudité y devient matière à réprobation. À titre d'exemple, une pièce comme *Les Feluettes*, de Michel Marc Bouchard, où les personnages principaux sont des mineurs, — le texte nous l'apprend — et qui, dans sa récente production à la Salle Fred-Barry, comprenait une scène de nudité — au demeurant très pudique : l'un des deux protagonistes émergeait d'une baignoire, lors d'une confrontation amoureuse avec celui dont il était épris — pourrait, sous une telle législation, être considérée comme « pornographique » et, conséquemment, interdite. En toute logique (!), il devrait en aller de même avec *Roméo et Juliette* si la mise en scène optait pour l'intervention de l'un des deux personnages éponymes dans une scène de nudité : ne s'agit-il pas, là aussi de mineurs ?...

À Montréal, en 1968, les danseuses des Ballets africains avaient été obligées de porter le soutien-gorge pour leurs représentations.

Ainsi, le projet de loi C-54 confère à tout citoyen mécontent — ou au pouvoir policier — la latitude de faire cesser toute représentation théâtrale qui se prêterait, en vertu des raisons évoquées, à la désignation de « pornographique ». De surcroît, la présomption d'innocence ne s'applique pas ici : si un artiste est accusé, c'est à lui qu'échoit l'odieux de faire la preuve de son innocence en démontrant la « valeur artistique » de l'oeuvre incriminée. On imagine déjà les beaux débats en perspective, surtout si l'oeuvre en cause choque !

Par analogie, souvenons-nous de la polémique soulevée par *Les fées ont soif*, il n'y a pas si longtemps, que d'aucuns voulaient faire interdire parce qu'allant prétendument à l'encontre de la morale religieuse, ou encore de l'actuelle querelle autour d'une sculpture au Musée Louis-Hémon, à Péribonka...

Outre les nombreux problèmes et les incidences financières que risque d'occasionner le projet de loi C-54, celui-ci s'avère des plus préjudiciables dans le cas des arts d'interprétation où, contrairement à la littérature ou aux arts visuels, il n'est pas évident que la reprise de la diffusion d'une oeuvre soit possible, une fois celle-ci interrompue le temps de l'instruction d'un procès. Que l'on se souvienne, pour exemple, des déboires de la troupe Les Saltimbanques, en 1968, avec la pièce *Équation pour un homme actuel*, dénoncée comme « obscène », la pièce avait été interdite à Montréal, puis jouée au Festival de Nancy où elle s'y était fait remarquer; les Saltimbanques avaient perdu leur procès au Québec, étaient allés en appel, avaient finalement gagné mais, entre-temps, la troupe s'était disloquée, principalement à cause de tous les problèmes occasionnés par ce procès...

Retirer le projet de loi

Étant entendu qu'une collectivité a non seulement le droit mais le devoir de déterminer ce qu'elle estime être tolérable ou intolérable, elle doit aussi faire preuve de grande circonspection. Au chapitre des questions touchant la sexualité, la société canadienne n'est pas à l'abri d'un certain puritanisme. On a pu le voir, par exemple, lors du récent boycott, par la Société Radio-Canada, de la campagne d'information relative aux maladies transmissibles sexuellement, boycott maintenu avec l'approbation tacite de la population.

Enfin, compte tenu des possibilités d'interventions municipales sur l'accessibilité (ou la dissimulation) des objets présentant, selon l'évaluation qu'on en fait, un caractère pornographique, il est impératif que le projet de loi C-54 soit retiré puisqu'il n'apporte rien de plus que ce que garantit déjà la loi actuelle si ce n'est un élargissement de la marge de manoeuvre d'une minorité dite bienpensante, à laquelle on accorderait ainsi le pouvoir législatif d'intervenir, pour des motifs qui sont les siens, sur des domaines qui lui étaient jusque-là interdits en raison du droit à la liberté de création artistique.

Les groupes communautaires: un réseau essentiel

Ils doivent refuser de se faire conscrire dans une stratégie étatique de sous-traitance à bon marché

LIBRE OPINION

HENRI LAMOUREUX

Écrivain, l'auteur est actif dans les milieux communautaires depuis vingt ans

ON A FAIT grand cas, dans les pages du DEVOIR, de « l'incohérence administrative » qui existerait au ministère de la Santé et des Services sociaux, quant au versement des ressources financières allouées aux groupes communautaires. Si on fouillait un peu plus, on s'apercevrait sans doute que cette incohérence déborde le cadre du MSSS pour toucher plusieurs autres ministères, tant à Québec qu'à Ottawa. Si on faisait davantage écho à ce qui se passe dans le mouvement communautaire, on découvrirait aussi que les groupes dénoncent cette incohérence multiforme depuis belle lurette.

Faisant suite à un rapport réalisé par Jacques Tremblay, dont le DEVOIR a obtenu copie en se prévalant de la Loi d'accès à l'information, certaines des questions soulevées par Jean-Claude Leclerc me semblent pertinentes, d'autres gagneraient par contre à être reformulées, d'autres enfin mériteraient d'être posées.

Qui sont ces groupes communautaires ?

Mais d'abord, qui donc sont ces groupes auxquels le MSSS refilerait des millions aussi libéralement ?

Pour autant qu'il soit possible d'en faire une évaluation serrée, les organismes communautaires seraient au nombre d'environ 4,000 (1), regroupés, pour une bonne partie d'entre eux, à l'intérieur de fédérations et d'associations nationales. Ils sont actifs dans un très grand nombre de champs d'activités, parmi lesquels : la promotion des femmes, la défense des intérêts des retraité/es, des personnes recevant de l'aide sociale, des jeunes et des personnes handicapées.

Certains de ces groupes, comme les Centres d'action bénévoles, interviennent dans un cadre multisectoriel, alors que d'autres, telles les Associations coopératives d'économie familiale couvrent plus spécifiquement le champ de la consommation. Depuis quelques années, les groupes communautaires ont commencé à investir le champ de l'économie, alors que d'autres font la promotion de la paix et du désarmement ou encore, s'intéressent à la protection de l'environnement.

La plupart de ces groupes offrent des services qui ne sont pas ou sont rendus de façon inadéquate par l'État. Plusieurs interviennent en tant que porte-parole de groupes sociaux qui sont très peu représentés dans les instances et les lieux où se prennent les décisions qui viendront infléchir notre développement collectif.

Depuis une dizaine d'années, la croissance de ce réseau de groupes communautaires s'est nettement accélérée. Ce phénomène a entraîné celui de la mise sur pied d'un certain nombre d'organismes de soutien qui viennent épauler les groupes de base et leur fédération dans certains dossiers particuliers, par exemple, l'éducation et la santé.

Un poids social et économique

Les groupes communautaires jouent un rôle extrêmement important dans le champ de l'éducation. Reconnaissant cet apport, l'État leur a accordé une reconnaissance officieuse en mettant en place un programme de soutien à l'éducation populaire autonome. En 1987, 662 organismes volontaires en éducation populaire se partagent la maigre somme de $ 7,901,603 alors que la Commission Jean recommandait déjà en 1983 de quintupler ce montant. Un comité national nommé par le ministre Ryan soumettra sous peu ses recommandations quant à la révision de ce programme, lequel est devenu inaccessible depuis l'imposition, en 1982, d'un moratoire à l'accréditation de nouveaux groupes.

En 1985, on évalue à 325,000 le nombre de personnes qui ont bénéficié du support éducatif que constitue le réseau des groupes communautaires. L'effet de cette contribution sur la vie des personnes et le développement de notre société est difficilement mesurable, mais n'en demeure pas moins tout à fait évident.

Ce que n'indiquent cependant ni les chiffres, ni les déclarations des politiciens, c'est l'insignifiance des ressources publiques que l'on alloue à ces groupes pour qu'ils puissent fonctionner de façon minimalement décente. Pourtant, des gens compétents, on en retrouve dans ce milieu.

Or, les groupes communautaires se voient offrir un appui financier ridiculement faible, aléatoire et mesuré au compte-goutte. Les ressources salariées qui encadrent le travail volontaire sont généralement rémunérées à un salaire qui n'a rien de comparable à celui que l'on verse dans la fonction publique. Les employés de ces groupes ne sont pas nombreux, ils sont même en nombre insuffisant à peu près partout. La plupart ne gagnent à peine que le salaire minimum. Ils ne bénéficient que rarement de conditions de travail acceptables. Leur emploi est le plus souvent précaire et soumis aux aléas de décisions politiques qui sont la plupart du temps fondées sur des motifs électoralistes.

Les groupes communautaires et l'État

Quel que soit le gouvernement au pouvoir, les groupes communautaires ont toujours vécu des relations difficiles avec l'État.

Dans le contexte d'une réorientation de la providence étatique vers l'entreprise privée, les gouvernements considèrent que les communautés locales devraient s'occuper elles-mêmes d'un certain nombre de services qui leur semblent incompatibles avec les nouvelles priorités. Mme Lavoie-Roux dira qu'il n'appartient pas aux CLSC de construire les réseaux d'entraide communautaire ou d'investir des énergies dans le champ du développement économique. Très bien. Mais alors, qui le fera ? Les citoyennes et les citoyens les moins nantis de la société ? Avec quelles ressources ?

De la même manière, des technocrates, probablement bien intentionnés mais trop souvent ignorants des réalités concrètes, proposent et mettent en oeuvre des politiques de maintien à domicile. Conçues pour diminuer les coûts dans le domaine des services socio-sanitaires, ces politiques misent sur la mobilisation volontaire des personnes que l'on nommera poétiquement des « aidants naturels ». Regroupés dans des organismes communautaires, ces « aidants naturels » se verront lancer le défi de battre des records dans le jeu de « faire le plus posible, le mieux possible avec le moins possible ».

L'État doit donc reconnaître le caractère spécifique du réseau des organismes communautaires ainsi que le caractère indispensable des services rendus par les groupes qui le composent. Cette reconnaissance formelle devrait entraîner l'élaboration d'une politique rationnelle de financement de ce réseau. Certaines pistes peuvent être explorées en collaboration avec les principaux intéressés, comme par exemple l'établissement d'un guichet commun ou la mise en place d'un ministère du Développement communautaire.

Présentement, les groupes doivent investir une part démesurée de leur énergie uniquement dans la recherche de financement. La faute en incombe à l'État qui a multiplié les programmes, à la technostructure qui a développé un labyrinthe administratif absolument délirant, des procédures d'attribution des subventions marquées par l'arbitraire et une paperasserie absolument indigeste et trop souvent inutile.

Le réseau des organismes communautaires doit, quant à lui, continuer d'exiger le respect de son autonomie et refuser de se faire conscrire dans une stratégie étatique de sous-traitance à bon marché.

De plus, le réseau des organismes communautaires doit se donner les moyens de contrer une tendance corporatiste qui apparaîtrait dans la foulée d'une certaine sectorisation des populations. En d'autres termes, il ne faut pas que les personnes à la retraite, les femmes, les personnes handicapées et les jeunes, s'ignorent et s'enferment dans des stratégies de revendication et des tactiques de lobby centrées sur leurs seuls intérêts. Il ne faut pas non plus que les secteurs d'intervention s'excluent mutuellement et que les ressources accordées aux uns le soient au détriment des autres.

Photo Jacques Grenier

Un comité national nommé par le ministre Claude Ryan soumettra sous peu ses recommandations quant à la révision du programme de soutien à l'éducation populaire autonome.

Le sexisme de la plume

RÉPLIQUE

ALICE PARIZEAU

LE SEXISME est décidément dur à extirper ! On a cru, moi la première, qu'il est moribond, mais pas du tout ! Me voilà brusquement objet des attaques de ces messieurs, collègues de plume au demeurant, qui n'ont pas l'excuse des politiciens qui attaquaient autrefois, pour ne citer que ce cas-là, Jeanne Sauvé, femme de Maurice Sauvé, ministre fédéral. À l'époque, ils se sont débrouillés même pour l'obliger de démissionner et de perdre ainsi son travail. Procédé odieux, s'il en fut, utilisé également à l'Assemblée nationale à l'égard de la femme d'un ministre péquiste, mais avec beaucoup moins de succès...

Dans mon cas, cependant, c'est plus vicieux parce que parfaitement gratuit !

Je viens de recevoir l'Ordre du Canada, une distinction à laquelle aucune bourse, ni aucun avantage matériel n'est attaché. Aussitôt, me voilà suspecte ! Des comparaisons pleuvent ! Que dirait-on, écrit un de ces messieurs sexistes si Mme Bourassa acceptait la direction d'une compagnie d'État ? Exemple flatteur, puisque Mme Bourassa est une fort jolie femme, mais mille regrets, je ne vois vraiment pas le rapport et je n'ai nulle envie de diriger une compagnie d'État. Les comparaisons avec Mme Mulroney sont plus originales encore. Que dirait-on, écrit le même sexiste si Mme Mulroney assistait au dîner bénéfice au profit de John Turner ? Encore une fois quel rapport avec une distinction honorifique fédérale ?

Fait curieux ! Jamais, au grand jamais, il n'est venu à l'idée de ces mêmes sexistes de faire une pareille « publicité » aux écrivains québécois identifiés comme séparatistes quand ils recevaient le Prix du Gouverneur général qui, lui, n'est pas uniquement une distinction honorifique, ni de se demander qui était leur « compagne » ou leur « compagnon » et pour qui ils ont voté aux élections.

En somme il faut être femme mariée pour susciter des réactions sexistes ! Leur demande-t-on, à ces messieurs sexistes avec qui ils sont accotés ? S'agit-il d'accotements mous, c'est-à-dire multiples, ou d'accotements durs, c'est-à-dire plus durables ? Doivent-ils à leurs amies, ou amis de coeur des invitations, des voyages et des promotions ? Mangent-ils avec leurs accotés à la salle à manger ou à la cuisine ? Car cela va jusqu'au voyeurisme de ce genre et on me reproche entre autres de sonner chaque soir la petite clochette pour demander à la bonne de servir.

Sachez, messieurs les sexistes, que si j'avais des revenus personnels suffisants pour défrayer les coûts de ce genre d'aide domestique j'engagerais un homme, ou des hommes, ayant une carrure et un style d'acteurs de cinéma, avec une parfaite connaissance de la cuisine et des vins en plus.

Ceci dit, je tiens à préciser que j'ai reçu l'Ordre du Canada en tant que moi, une personne à part entière, née polonaise, qui existe comme telle et qui écrit des romans qui ne sont pas nécessairement des panégyriques du fédéralisme canadien selon les éditeurs de Toronto.

Deuxièmement, comme journaliste, j'ai eu le prix du *Canadian Women's Press Club*, pour mes reportages écrits en français, celui de l'*American Criminological Society* pour mes travaux avec les délinquants juvéniles québécois et celui de l'Association des écrivains de langue française à Paris pour un de mes romans qui se passe en Pologne. En somme, aucune distinction québécoise, ce qui signifie que je n'ai pas profité de ce que ces messieurs les sexistes auraient qualifié sans doute de patronage, bien que je suis à mon douzième roman et que certains ont été publiés en traduction aux États-Unis, comme en Hollande.

Certes le nombre de couples nettement identifiés comme tels baisse, mais il est temps, me semble-t-il, de dénoncer le sexisme qui a déjà fait dans le milieu pas mal de ravages. Au nom de celles qui n'écrivent pas ou ne peuvent le faire j'affirme qu'en France on ne demande pas à Élisabeth Badinter, femme de ministre, quelles sont ses attitudes à l'égard du gouvernement actuel et ses livres, dont « L'amour en plus » sont commentés à Paris, comme à Montréal, sans mention spéciale : « femme de ... ». En d'autres termes le sexisme québécois est plus proche du « Déclin de l'empire américain » que des traditions latines et, quand il s'agit des sexistes de la plume, d'autant plus inexcusable que les femmes mariées, bague au doigt, ont peu de chances de se défendre et de leur dire publiquement ce qu'elles en pensent.

Une gaffe comme celle de Clark en 1980, dit une coalition canado-arabe

Mulroney doit faire son *mea culpa* et dénoncer la répression israélienne

GUY TAILLEFER

OTTAWA (PC) — Une coalition d'organisations canado-arabes, de députés fédéraux, d'universitaires et d'anciens ambassadeurs canadiens a pressé hier le premier ministre, M. Brian Mulroney, de reconnaître immédiatement son erreur et de dénoncer sans équivoque la répression israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Selon M. John Sigler, professeur de relations internationales à l'université de Carleton, M. Mulroney a commis une « gaffe diplomatique» comparable en importance à celle faite par l'ancien premier ministre Joe Clark en 1980, lorsqu'il s'était engagé à transférer le siège de l'ambassade canadienne en Israël de Tel Aviv à Jérusalem.

L'attitude conciliante affichée par M. Mulroney, a-t-il dit, est « très embarrassante », dans la mesure où la communauté internationale a dénoncé à l'unisson les excès de l'armée israélienne dans les territoires occupés.

Mais elle constitue surtout, ont fait valoir les membres de la coalition, une violation de la politique étrangère traditionnelle du Canada, basée sur le respect des droits de la personne.

M. Ayman Yssini, directeur du Conseil national des relations canado-arabes, qui représente une vingtaine d'organismes, a déploré de son côté que M. Mulroney n'ait pas encore trouvé le « courage moral » de corriger ses déclarations du 22 décembre dernier.

Il y a deux semaines, dans le cadre d'une entrevue télévisée de fin d'année, le premier ministre exprimait son inquiétude face à la violence en Cisjordanie et à Gaza depuis le début de décembre, tout en estimant qu'Israël faisait preuve de modération dans les circonstances.

Ses propos ont semé la stupéfaction dans la communauté diplomatique arabe d'Ottawa. Neuf ambassadeurs de pays membres de la Ligue arabe rencontraient dès le lendemain des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures pour obtenir des éclaircissements. La réunion n'a apparemment rassuré personne.

Un porte-parole des Affaires extérieures, M. Denis Comeau, a indiqué hier qu'il n'était aucunement question pour M. Mulroney de modifier sa position.

Il a toutefois précisé que le Canada avait décidé de donner son appui à la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée mardi à l'unanimité, pressant Israël de renoncer à l'expulsion de neuf militants palestiniens des territoires occupés et lui demandant de se conformer aux dispositions de la convention de Genève sur la protection des civils en temps de guerre.

« Compte tenu de la gravité de la situation, il est particulièrement important que des efforts soutenus soient déployés afin de briser le cycle de la violence et de la tension dans les territoires occupés », a affirmé le porte-parole.

Les membres de la coalition, à laquelle se sont également joints les ambassadeurs à la retraite Jack Maybee et Benjamin Rogers, ont dit craindre que les propos de M. Mulroney, combinés à son refus de les clarifier, ne portent ombrage à la crédibilité du Canada au Proche-Orient.

Le député conservateur Alex Kindy a estimé de son côté que la déclaration du premier ministre allait ajouter à la confusion qui entoure la position canadienne sur la question palestinienne.

Le Canada, a-t-il d'autre part estimé, a « le devoir de reconnaître aux Palestiniens le droit à l'autodétermination ». Il juge à ce chapitre que le gouvernement fédéral fait preuve de « discrimination » à leur égard.

M. Kindy a lancé un appel à M. Mulroney afin qu'il réaffirme avec force la politique étrangère du Canada, basée sur le respect des droits humains et le rétablissement de la paix au Proche-Orient par voie de négociation.

En s'y refusant, a soutenu quant à lui M. Yssini, Ottawa met en péril l'éventuel rôle de médiateur qui pourrait lui être dévolu dans le processus de paix au Proche-Orient.

Il a soulevé une contradiction entre la position défendue par M. Mulroney sur Israël et sa croisade en faveur des droits de la personne en Amérique centrale et en Afrique du Sud.

Dans une brève analyse du dossier israélien, M. Sigler a mentionné que le nouvel élan de révolte qui balaie actuellement les territoires occupés tient en grande partie à la montée des organisations islamiques.

Le gouvernement israélien a dans le passé donné son appui à ces organisations parce qu'elles étaient opposées à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Selon M. Sigler, « Israël voit aujourd'hui sa politique de diviser pour régner se retourner contre lui ».

EN BREF...

■ *Fromages danois : la bactérie meurtrière est identifiée*

COPENHAGUE (Reuter) — Les autorités sanitaires danoises ont découvert la présence de la bactérie *listeria* dans des fromages de deux laiteries, selon un rapport publié hier. La bactérie, que l'on trouve presque toujours dans la croûte de fromages à pâte molle, a fait au moins 31 morts en Suisse depuis 1983, selon les autorités helvétiques. Des inspecteurs danois ont déclaré avoir découvert la *listeria* dans des échantillons de fromages produits à Aarhus, dans la laiterie Klank, fermée pour inspection depuis le 23 décembre. Les fromages Opus et Crème royale fabriqués dans cette laiterie ont été retirés de la vente. La même bactérie a été découverte dans le fromage Danablue, de la laiterie Kirkeby à Funen, où les contrôles sanitaires ont été renforcés. À ces exceptions près, les inspecteurs sanitaires n'ont pas découvert de *listeria monocytogènes* dans des fromages danois, indique le rapport, ajoutant que diverses sortes de *listeria* étaient décelables dans des légumes crus et même dans le corps humain. La publication du rapport fait suite à une démarche de la commission européenne qui a demandé en décembre aux pays de la CEE d'intensifier leurs contrôles en vue de détecter la *listeria* dans les aliments.

■ *Percée majeure contre la myopathie*

PARIS, (AFP) — Des scientifiques américains ont découvert une nouvelle protéine, la dystrophine, qui joue un rôle essentiel dans la redoutable myopathie de Duchenne, une maladie musculaire héréditaire qui n'affecte que les enfants mâles. Ces chercheurs, qui viennent de publier leurs travaux dans les revues américaine *Cell* et anglaise *Nature*, ont montré que cette protéine, qu'ils ont baptisée dystrophine, est normalement présente dans les muscles alors qu'elle fait défaut chez les victimes de la maladie. La myopathie de Duchenne de Boulogne (du nom de son découvreur en 1868) touche exclusivement les garçons: environ un sur 5,000 à la naissance. Liée au chromosome X, elle est transmise par les femmes qui portent le gène de la maladie sans en souffrir elles-mêmes. L'évolution inéluctable de cette affection condamne peu à peu les enfants au fauteuil roulant avec une espérance de vie qui ne dépasse guère une vingtaine d'années.

■ *Tests génétiques sur 4,000 anglais pour solutionner un meurtre*

LONDRES (AFP) — Quelque 4,000 hommes, âgés de 17 à 50 ans, vont subir des tests génétiques, dans le cadre d'une enquête sur le meurtre d'une jeune fille violée et étranglée l'été dernier à Bledlow Ridge dans l'Oxfordshire (ouest de Londres), a annoncé hier la police locale. Les policiers disposent en effet des « empreintes génétiques » du meurtrier. Celles-ci peuvent être établies, selon une méthode mise au point par un professeur britannique, à partir d'un cheveu, d'une goutte de sang ou de sperme retrouvés sur les lieux du crime. Il suffit de comparer le caryotype — arrangement individuel de chromosomes — du meurtrier avec celui des personnes testées. Des prélèvements de salive et de sang vont être effectués volontairement sur les 4,000 hommes. Ceux qui refuseront de s'y soumettre devront expliquer leurs raisons, a précisé l'inspecteur Roy Payne, chargé de conduire l'enquête. « Nous avons toujours soupçonné que le meurtrier habitait dans la localité ou ses environs », a-t-il souligné. De plus en plus souvent utilisé par la police britannique, le procédé a notamment déjà permis de découvrir que deux jeunes filles avaient été violées et assassinées à trois ans d'intervalle par le même criminel.

■ *La Pravda félicite Khrouchtchev*

MOSCOU (Reuter) — Se félicitant hier de la décision prise la veille par le Kremlin de débaptiser une banlieue qui portait le nom de Leonid Brejnev, la *Moskovskaia Pravda* rend hommage à la mémoire de son prédécesseur, Nikita Khrouchtchev, qu'elle salue comme l'architecte de la modernisation de Moscou. Dans cet éloge peu commun adressé par la presse soviétique à Khrouchtchev, tombé en disgrâce en 1964 après 11 ans au pouvoir, le quotidien du parti moscovite rappelle que rien ne porte son nom, alors qu'après la mort de Brejnev un grand nombre de places, coopératives, communes ou fabriques ont été rebaptisées. Le journal ajoute que la banlieue qui a repris son nom depuis mercredi, celle de Tcheriomouchky, a été construite pendant le passage au Kremlin de Khrouchtchev qui « s'occupait quotidiennement des affaires de la ville ». Soulignant que parmi les réalisations de cette époque on compte, outre des immeubles d'habitation, le stade Loujniki et le Palais des congrès du Kremlin, le quotidien précise que, sous Brejnev, les habitants de vieux quartiers de Moscou ont été forcés de déménager, leurs maisons étant réquisitionnées par le gouvernement ou démolies.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ McMillan

les auteurs des conclusions de « science vaudou », d'« exercice de propagande politique ».

M. McMillan écrit que la préoccupation du Canada « dépasse désormais les seules questions scientifiques pour porter sur l'objectif global du rapport », rappelant la reconnaissance du problème des pluies acides par le Congrès, les envoyés spéciaux et MM. Mulroney et Reagan.

Sa missive était accompagnée d'une contre-évaluation de 35 pages réalisée par une équipe 40 scientifiques canadiens et qui décortique toutes les faiblesses du rapport américain.

Ce dernier concluait que les pluies acides avaient un impact minimal sur les lacs et les rivières, le sol et la santé, que le problème ne s'aggravait pas et qu'il était impossible de savoir si on devait appliquer des mesures de dépollution.

Hier, le ministre rendait public l'analyse effectuée par les scientifiques réunis au sein du Comité fédéral-provincial de coordination des recherches et de la surveillance. Conclusion: l'étude complète de la NAPAP est pleine de trous et souffre de sérieuses lacunes scientifiques.

Mais c'est surtout le document regroupant le résumé de l'étude et les conclusions qui pose problème. Les scientifiques canadiens jugent ces conclusions trompeuses, inexactes et incomplètes. Ils parlent de renseignements erronés, de « graves » omissions de faits scientifiques reconnus et de contradictions entre les documents.

De son bureau de Charlottetown, le ministre a continué à maintenir que les auteurs américains ont utilisé les informations scientifiques pour leurs conclusions quand cela coïncidait avec leur idée sur le problème des pluies acides et les ont écartées dans le cas contraire.

Le ministre ne cache pas son objectif: discréditer le rapport américain, ses conclusions en particulier, afin qu'il n'influence pas les futures décisions de l'administration en matière de lutte aux pluies acides.

S'il s'en prend tant au résumé, c'est qu'il est convaincu que c'est surtout ce dernier qui sera utilisé par les décideurs à Washington. Des négociations doivent avoir lieu à la fin du mois entre des fonctionnaires des deux pays pour tracer la voie vers un accord canado-américain pour la réduction des émissions acides.

Le Conseil américain de la politique intérieure, qui normalement doit se référer à l'étude du NAPAP, doit aussi participer au processus.

Mais si ce rapport qui minimise le problème des pluies acides s'impose, Ottawa craint que les chances d'un accord soient compromises. Toutefois, selon M. McMillan, même des scientifiques américains membres du groupe interministériel ont été choqués par l'utilisation qui a été faite des données qu'ils avaient fournies aux auteurs. À son avis, ces chercheurs constituent des alliés de taille pour Ottawa.

◆ Gandhi

tre députés), a exigé l'expulsion immédiate de MM. Siniora et Awad ainsi que la fermeture des journaux palestiniens de Jérusalem-Est. M. Michael Eytan, du Likoud, a, pour sa part, proposé la suppression des subventions accordées aux produits de première nécessité dans les territoires occupés.

La presse israélienne indiquait hier matin que de profondes divergences existent parmi les responsables palestiniens impliqués dans l'opération, ce qui aurait provoqué l'annulation de la conférence de presse annoncée pour hier par M. Siniora et qui devait réunir les représentants de différentes organisations palestiniennes.

Le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, a réaffirmé hier qu'Israël n'évacuera « jamais » les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, lors d'un entretien avec le président du Parlement canadien, M. John Fraser.

M. Shamir, dont les propos sont rapportés par une source proche de la présidence du conseil, a écarté d'emblée toute comparaison entre la situation actuelle dans ces territoires et celles des « Britanniques face aux Juifs en Palestine, des Français en Algérie et des Américains au Vietnam ».

« C'est notre terre, nous n'avons pas ailleurs où aller », a déclaré M. Shamir à son interlocuteur, soulignant que la lutte palestinienne dans les territoires n'était que la « poursuite de la lutte arabe contre l'État juif ».

S'adressant, il y a quelques jours, à la Jeune Garde du Parti national religieux (PNR), M. Shamir s'était prononcé pour l'extension de la souveraineté israélienne sur les territoires occupés après une période transitoire de cinq ans, prévue par les accords de camp David.

Ces propos, et plus généralement la stratégie du parti Likoud (droite nationaliste), ont été vivement dénoncés hier par le président de la commisson des Affaires étrangères et de la Défense du Parlement, M. Abba Eban (travailliste).

M. Eban a accusé le premier ministre de n'offrir aucune solution d'avenir aux Palestiniens en excluant d'avance toute concession israélienne sur la question des territoires et en refusant la convocation d'une conférence internationale de paix.

« Traditionellement, c'était le côté arabe qui maintenait une attitude de refus », a souligné le dirigeant travailliste. Aujourd'hui, une tendance se développe en Israël pour « se retrancher derrière le statu quo », au nom d'un sentiment de « supériorité ethnique contraire au judaïsme et au sionisme classique », a-t-il dit.

Il a estimé que les troubles actuels dans les territoires tournaient à « l'insurrection nationale » (palestinienne) et que de plus en plus d'Israéliens comprenaient que la répression seule n'y viendra pas à bout.

M. Eban n'a pas exclu des négociations entre Israël et l'OLP, à condition, a-t-il dit, que la centrale palestinienne reconnaisse les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité et renonce au « terrorisme ».

◆ Infirmière

lation.

Elle a plutôt continué à fabriquer des macarons pour une activité syndicale du lendemain.

Son employeur l'a suspendue pour trois mois et deux jours et le comité de discipline de sa corporation pour six mois.

Mais l'Ordre des infirmières en a appelé de cette décision devant le Tribunal des professions en attirant l'attention sur le fait que la radiation de six mois ne pénalisait aucunement l'infirmière en cause qui bénéficiait d'une bourse d'études lui permettant de suivre des cours à l'Université de Montréal pour une période de six mois, avec plein salaire.

Le Tribunal des professions imposa alors une radiation de neuf mois et deux jours.

Les rares échos de plaintes, portées à l'attention des corporations professionnelles qui finissent par devenir publiques, mettent en lumière des accrocs d'importance ayant causé des ennuis sérieux, pouvant aller jusqu'à la mort.

Comme les comités de discipline des corporations professionnelles ainsi que le Tribunal des professions siègent toujours à huis clos, les médias désireux d'informer le public en cette matière ne peuvent qu'avoir recours à ce résumé des décisions et jugements préparés par la SOQIJ.

Mandatée par l'Office des professions, cette société prépare quatre fois l'an le bulletin d'information *Droit disciplinaire express* qui résume un certain nombre de décisions et jugements jugés les plus significatifs.

La SOQIJ rapporte également le cas d'un pharmacien qui, après avoir fini de purger une radiation de deux ans et demi, a posé, dans les quatre mois qui ont suivi, au moins 21 gestes professionnels qui lui ont valu une radiation de trois ans.

Le comité de discipline de l'Ordre des pharmaciens du Québec reproche au pharmacien en question d'avoir accepté de vendre des tranquilisants et somnifères sans ordonnance et avoir écrit au dossier de clients le nom de médecins les ayant supposément prescrits.

Le chat est sorti du sac quand le syndic de l'Ordre des pharmaciens a voulu vérifier si le pharmacien, de retour depuis peu dans sa pharmacie, exerçait sa profession selon les normes en vigueur.

Lors d'un premier examen, il s'est avéré que le pharmacien avait rédigé de son propre chef une ordonnance pour 50 comprimés de tranquillisants et avait utilisé le nom d'un médecin qui n'avait jamais fait une telle demande au nom du patient en question.

La puce à l'oreille, le syndic a alors vérifié dix ordonnances de ce type, dont sept se sont révélées fausses.

Il s'agissait toujours de tranquillisants ou de somnifères pour lesquels, dans certains cas, les clients détenaient une ordonnance, parfois non renouvelable, d'autres fois indiquant une quantité moindre que celle vendue.

Le pharmacien a plaidé avoir posé de tels gestes pour le bien des clients qui avaient besoin de médicaments pour contrôler leur anxiété ou encore trouver le sommeil.

Mais le comité de discipline en a jugé autrement, notamment, parce que le pharmacien délinquant n'en était pas à ses premiers accrocs professionnels.

Il a été reconnu coupable des 21 chefs de plaintes portées contre lui et radié pour trois ans.

En 1973, il avait refusé de fournir des renseignements à un inspecteur chargé d'appliquer la Loi des aliments et drogues et avait, en 1975 et 1978, été réprimandé pour avoir parfois laissé sa pharmacie sans surveillance professionnelle.

En 1983, pour une négligence grave, il avait été radié pour une période de deux ans et demi.

◆ Blue Bonnets

nais.

Au cabinet de M. Pagé, on affirmait hier que le ministre « est toujours ouvert à toutes les solutions raisonnables ».

M. Marier affirmait en avoir soumis une et blâmait Québec de l'avoir refusé.

Il a formé, dit-il, une société en commandite. Il a résolu le problème des licenses. En dépit de toute cela, le ministre « refuse de signer » le bail de location. Le ministre veut une nouvelle piste, a déclaré hier M. Marier, blâmant Québec de ne pas respecter les engagements pris dans la lettre d'entente signée en septembre 1987.

À Québec pourtant, on ne trouvait nulle trace hier de la Société en commandite. M. Marier n'a déposé aucun document confirmant l'existence de cette société, a déclaré au DEVOIR, le président de la Société de développement de l'industrie des courses (SODIC), M. Louis Bernard. Le gouvernement ne peut pas engager des millions sur la seule parole d'un individu, ajoutait-on à Québec.

On s'attend à ce que le ministre de l'Agriculture, M. Michel Pagé, fasse des commentaires aujourd'hui sur l'état du dossier.

M. Marier a affirmé hier qu'il ne restait plus qu'une seule façon de sauver Blue Bonnets: que le gouvernement accepte le projet Marier.

◆ Juge

temps total durant lequel on a enseigné à ce même parent dans toute autre langue, soit la plus petite partie, alors son enfant a droit de recevoir l'enseignement en anglais ».

Si la Commission d'appel fait sienne cette interprétation du juge, ce qui est probable mais pas obligatoire, il restera maintenant à M. Shecter à prouver à la Commission d'appel que sur ses six ans d'études primaires, plus de la moitié de cet enseignement, quantitativement parlant, lui a été dispensé en anglais.

Étudiant attentivement la phraséologie du règlement relatif à l'article 73 de la Loi 101, tant dans son original français que dans sa version anglaise, le juge Steinberg a noté un certain écart entre les deux. Selon lui, la version anglaise permettrait de s'instruire sur différents sujets dans une langue autre que l'anglais, alors que l'original français ne permettrait que l'enseignement de la langue seconde. La version anglaise parle en effet d'une instruction donnée entièrement «en» anglais, sauf pour une formation « en » langue seconde, tandis que la réglementation en français fait aussi état d'un enseignement dispensé «en» langue anglaise, sauf pour l'enseignement «de» la langue seconde.

Rappelant qu'une réglementation est faite pour clarifier ou simplifier une loi, le juge ne peut s'empêcher de noter que, dans le dossier qui l'occupe, la réglementation actuelle modifie les dispositions de la loi. Il croit voir par celle-ci une division de gens en deux catégories : ceux qui ont reçu la majorité de leur instruction en anglais et appris une deuxième langue, et ceux qui ont reçu la majeure partie de leur formation en anglais, appris une langue seconde, et aussi utilisé cette deuxième culture pour parfaire leurs études ou encore ont étudié une troisième langue.

Selon le tribunal, les membres de la deuxième catégorie ne peuvent opter pour l'école en anglais, car la réglementation les prive de l'exception dont la loi fait état. «C'est là une réglementation discriminatoire pour les gens des deux groupes et qui ne fait qu'entacher les dispositions prévues par la loi », de noter le juge, qui du même coup annule la décision de la Commission d'appel.

Le juge Steinberg ajoute qu'étant donné l'invalidité du règlement, il devient inévitable que la décision de la Commission soit aussi renversée, « parce que cette dernière a évalué la formation culturelle du parent (M. Sheftel) à partir de critères plus exigeants que ceux prescrits par la Charte de la langue française ».

Photo CP

Faute de pain, on mange de la galette

Ce restaurateur de Toronto ne sourit pas parce que le gouvernement fédéral a reconduit pour quelques jours encore son interdiction de consommer des huîtres, moules et autre mollusques de l'Île-du-Prince-Édouard. Il sourit parce qu'il a reçu des huîtres américaines congelées, testées et tout ce qu'il y a de plus sécuritaires. Ce n'est pas encore des produits canadiens mais enfin...

8 janvier

par la PC et l'AP

1987: le Canada impose un visa aux visiteurs de Turquie et de quatre pays africains.
1986: nouveaux affrontements entre étudiants, policiers et militaires à Port-au-Prince en Haiti.
1976: mort de Chou En-Lai, président du conseil chinois, à l'âge de 78 ans.
1959: le général de Gaulle devient premier président de la Cinquième république en France.
1941: mort de Baden-Powell, fondateur du scoutisme, né en 1877.
1679: l'explorateur français Cavelier de la Salle atteint les chutes du Niagara.
1642: mort de l'astronome et physicien italien Galilée âgé de 77 ans.
1324: mort du voyageur vénitien Marco Polo, né en 1254.
Ils sont nés un 8 janvier: l'acteur et metteur en scène porto-ricain Jose Ferrer (1912-); le chanteur Elvis Presley (1935-1977); l'acteur et chanteur anglais David Bowie (1947-).

COLLABOREZ AVEC

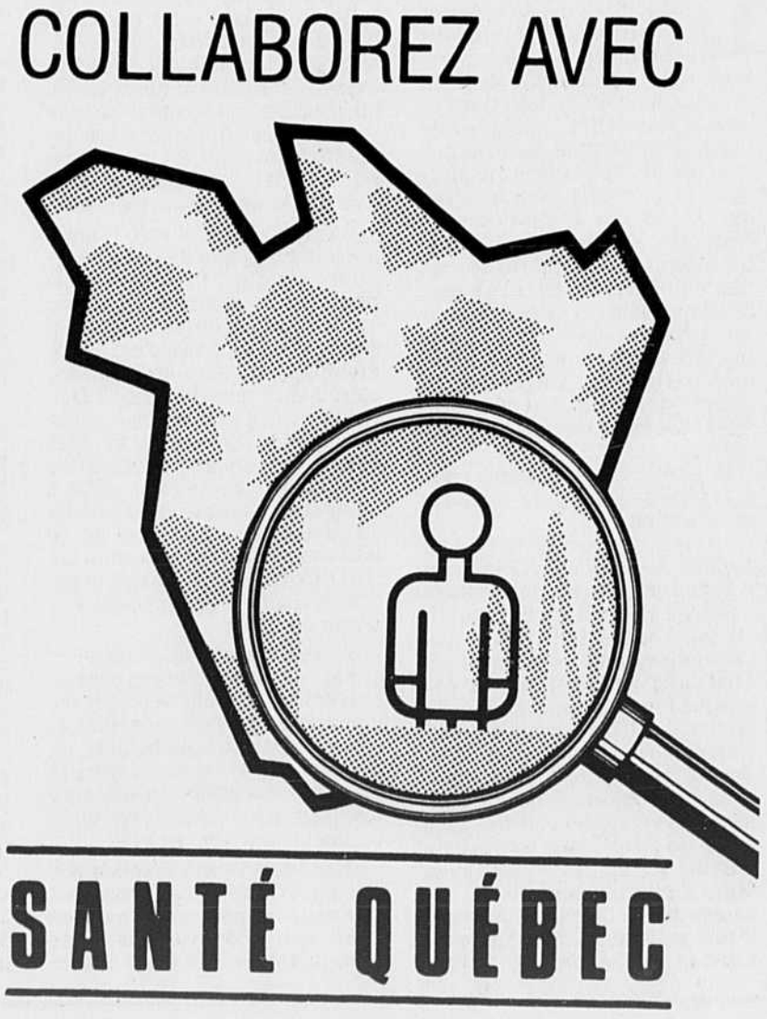

SANTÉ QUÉBEC

La télé « pédagogique » du week-end

Une nuit d'amour bien organisée

PAUL CAUCHON

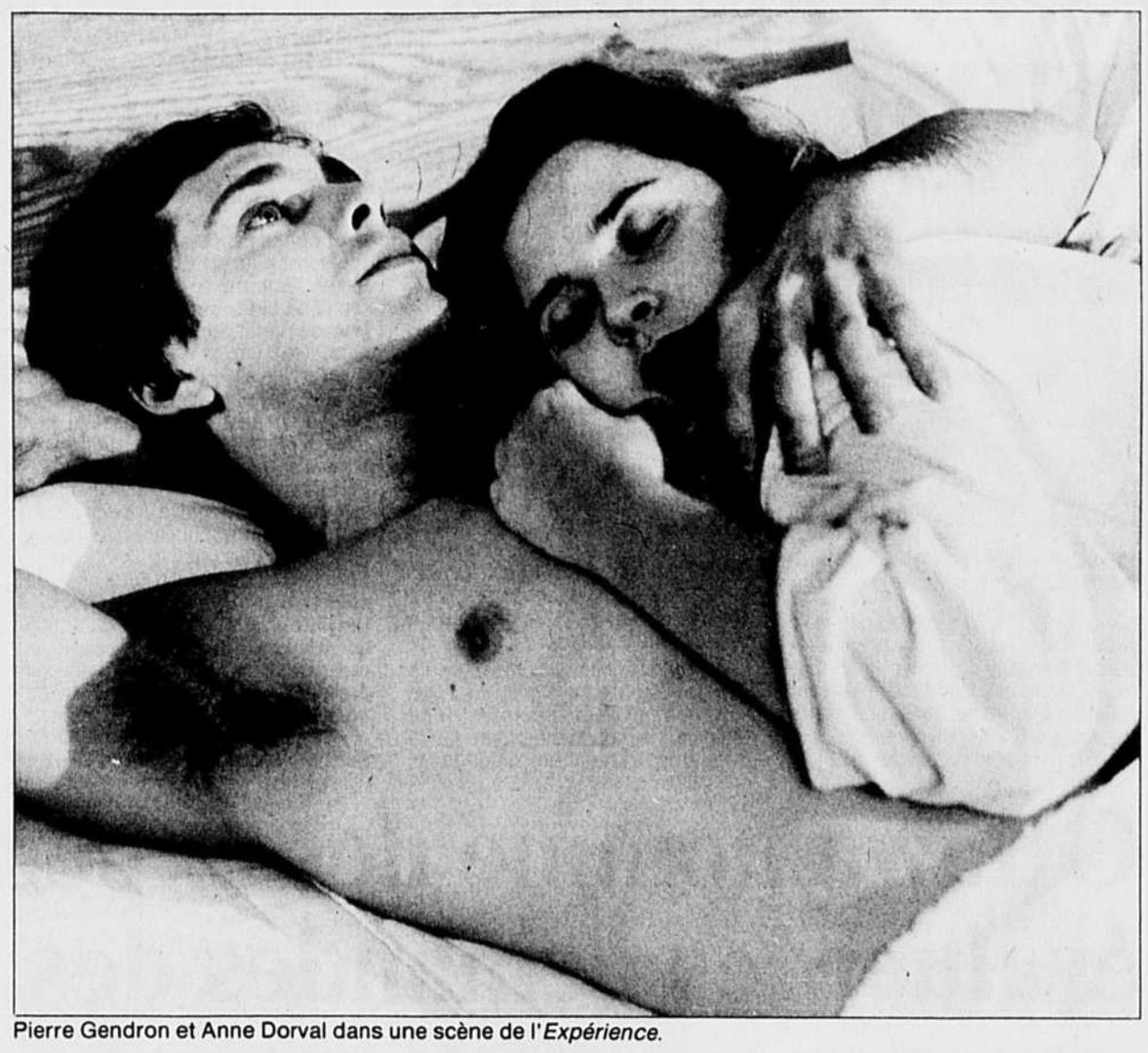

Pierre Gendron et Anne Dorval dans une scène de l'*Expérience*.

Entre *Dallas* et *Téléfun* il arrive que la télévision se veuille éducatrice. Mais, on le sait, les bonnes intentions ne font pas toujours les bonnes émissions.

L'expérience, diffusée dimanche après-midi 15 h à Radio-Canada, devrait faire sensation. Il s'agit d'une dramatique d'une heure, suivie d'une autre heure de discussion en studio (avez-vous remarqué que lorsqu'un réseau d'État présente une émission portant sur un sujet brûlant on a tendance à l'encadrer avec une bonne discussion de spécialistes, comme si le public était incapable de tirer ses propres conclusions ?)

L'expérience raconte la première relation sexuelle de deux adolescents. Carrément. Luc et Nathalie (les comédiens Pierre Gendron et Anne Dorval) « sortent ensemble » et voudraient bien batifoler à leur aise pour la première fois. Mais où ?

Luc emprunte donc de l'argent à son père et loue une chambre dans un grand hôtel. Le couple connaît sa première nuit d'amour, décevante bien sûr comme toutes les premières nuits d'amour, et Luc, qu'on croyait expérimenté, finit par avouer à Nathalie que c'est la « première fois » alors que Nathalie, qu'on croyait vierge et pure, en est à son troisième gars. Renversement de situation : Luc qui, jusque là, était plutôt du genre insupportable (frimeur et prétentieux), se remet en question et finit par laisser tomber les barrières qui l'empêchaient de vivre une relation plus enrichissante avec sa blonde.

On nous avertit au début de l'émission que la dramatique pourrait choquer. Que l'Association des parents catholiques se le tienne pour dit : *L'expérience* va effectivement assez loin, non pas par des scènes érotiques (absentes) mais par des propos d'une franchise que les adolescents connaissent bien et que certains adultes préfèrent ne pas entendre.

Ce texte du britannique Tony Merchant a été adapté au Québec par Maryse Pelletier et filmé efficacement par Michel-F. Gélinas. Il n'est pas exempt d'invraisemblances : le dialogue du fils avec son père, par exemple, suscitera l'hilarité chez plusieurs adolescents, peu habitués à obtenir $ 150 ainsi que la bénédiction paternelle pour aller baiser en paix à l'hôtel !

Mais la dramatique décrit bien l'attitude du garçon, obligé de prouver sa supériorité parce que c'est ce que font tous les autres. Les adolescents qui commentent le récit en studio ont tous remarqué comment cette attitude était fidèle à l'attitude masculine autour d'eux. Ce qui vous donnera une idée de tout ce qu'il reste encore à changer après quinze ans de féminisme.

Pour Radio-Canada *L'expérience* est un acte qu'on pourrait qualifier de courageux (quoique ces temps-ci Jean-Paul Belleau refile des MTS à sa « Dame de coeur »). On demeure tout de même perplexe devant un réseau qui, d'une main, propose une dramatique honnête et franche sur un tel sujet, et qui de l'autre interdit la publicité sur les condoms — on a tenté de m'expliquer cette semaine que ça n'a rien à voir, le code publicitaire de Radio-Canada n'obéissant pas à la même logique que la programmation. Pour le téléspectateur, cette différence ne veut pourtant strictement rien dire.

Quant à la discussion qui suit, je m'y suis poliment ennuyé, mais la pédagogie n'emprunte pas les voies les plus faciles.

★

Parler pour parler : des atocas pour les clochards

Janette Bertrand, elle, fait oeuvre de bienfaisance en invitant ce soir à sa table des clochards (Radio-Québec, 22 h).

Les cinq hommes ont été repérés par un travailleur social, et l'équipe de *Parler pour parler* leur a servi un réveillon de Noël avec dinde et tout ce qui s'en suit.

On pourra juger cette approche comme on le veut : reliquat de dame patronnesse ou courage exceptionnel ? Plusieurs téléspectateurs regardent *Parler pour parler* d'un oeil amusé, n'étant pas du genre à étaler leurs problèmes devant une caméra (c'est mon cas, mais j'admets être désespérément banal, n'ayant jamais été ni transsexuel, ni enfant battu, ni khrisna, ni fétichiste du soulier).

Ce *Parler pour parler* vaut cependant le détour plus que d'autres. Au-delà de l'exotisme que ces clochards créeront dans certains salons chics, le téléspectateur moyen découvrira des démunis souvent bouleversants, véritables rebuts de notre société de consommation, qui vous expliquent tout bonnement pourquoi ils se battent entre eux pour un fond de bouteille ou pourquoi il est plus difficile aujourd'hui de dormir dehors parce que les bouches d'aération des immeubles sont bloquées. Tout à coup, entre les atocas et la bonniche de service, la tragédie surgit, pour mieux titiller nos bonnes consciences.

★

Milena Nova Tremblay : les bons sentiments.

Après vingt ans d'attente les fictions télévisées, toujours en avance pour prévoir la violence mais toujours en retard pour parler de certains dossiers sociaux, découvrent que le Québec est une société multi-ethnique qui se nourrit de l'apport de plusieurs groupes.

Milena Nova Tremblay, mini-série québécoise en six épisodes qui commence ce soir à 21h à Radio-Québec, raconte donc la vie de Milena Nova, une enseignante tchèque qui quitte Prague en 1969 par amour pour François Tremblay. La mini-série, écrite par Eva Le Grand et réalisée par Claude Désorcy, veut donc mettre en relation le nouveau paysage multi-culturel de Montréal avec les événements politiques des dernières années. Milena est en effet confrontée à la Crise d'Octobre, à la montée du Parti Québécois, au référendum, et aux « nouvelles valeurs » des années 80.

Sujet prometteur. Je n'ai pu voir que le premier épisode, mais s'il est représentatif des cinq autres, il est à craindre qu'on ait plongé tête baissée sur l'écueil le plus évident : le désir d'en faire trop.

Là où il aurait fallu développer une narration vivante et complexe et faire preuve d'originalité dans la réalisation, on semble demeurer à un niveau primaire et pécher par excès de démonstration. Nous avons donc droit, dans ce premier épisode, à une voisine asiatique (évidemment) qui est marié à un anglophone (évidemment), ce qui nous vaut de lourds dialogues avec le couple sur la montée du séparatisme (évidemment) et sur les anglais qui ne comprennent rien. Pour prouver à quel point la métropole est ouverte à toutes les influences nous avons droit à une succession d'images caricaturales : la boucherie hongroise, le restaurant chinois, l'épicerie portugaise, il ne manque que les crêpes bretonnes.

Évidemment François chante *Je reviens chez nous*, évidemment il reçoit un livre d'Hubert Aquin en cadeau, évidemment Milena s'étonne de l'accent québécois, bref cette dramatique aurait faite sensation il y a quinze ans.

Mais dans le rôle de Milena Marie Tifo est toujours radieuse. On ne cesse de lui souhaiter les plus grands rôles internationaux qu'elle mérite, et elle joue ici de belles et touchantes scènes d'amour avec Pierre Curzi.

Janette Bertrand et Diane Jules en compagnie de leurs invités, de véritables clochards.

Milena (Marie Tifo) entre ses deux maris, François (Pierre Curzi) et Luc (Pierre Brisset des Nos).

Les musées ne sont pas prêts à vivre de contributions volontaires

OTTAWA (PC) — Une expérience tentée par le Musée national de la science et de la technologie, consistant à demander aux visiteurs de déposer une contribution volontaire au lieu de payer un billet d'entrée, s'est soldée par un fiasco total.

Et c'est pourquoi, disent les responsables, il faudra peut-être penser à exiger le paiement d'une entrée.

« Il faudra bien que quelqu'un paie pour les expositions », a déclaré le porte-parole du musée, James Malone.

« Si le programme de contribution volontaire ou les billets vendus pour les événements spéciaux ne suffisent pas, il faudra en fin de compte que la direction du musée opte pour les entrées obligatoires. Nous devons trouver un moyen d'avoir des revenus. »

Des pancartes visibles à l'entrée du musée depuis une dizaine de semaines s'adressent aux visiteurs, invitant ces derniers à déposer de l'argent ($ 3 pour les adultes et $1 pour les enfants) dans une boîte au lieu de payer un billet d'entrée.

La direction du musée s'attendait à recevoir $ 1 par visiteur, mais s'est retrouvée avec moins de cinq sous par personne, a fait remarquer amèrement M. Malone.

Le programme comptant sur la bonne volonté des gens n'a rapporté que $ 5,000 de la part de 104,000 visiteurs au cours des dix premières semaines. Le musée de la science accueille 900,000 visiteurs annuellement et est de loin le plus populaire des quatre musées nationaux du Canada.

Le musée a aussi essayé d'amasser des fonds en faisant payer un droit d'entrée à une exposition d'holographie de $ 1.8 million qui s'est ouverte en octobre. Mais M. Malone précise que les revenus n'ont atteint que la moitié des prévisions.

Le prix d'entrée à l'exposition — il s'agit de la première fois qu'un des quatre principaux musées nationaux en exige le paiement — est probablement la cause de son manque de succès.

M. Malone ajoute qu'étant donné que le programme a commencé cet automne, « nous avons affaire à la population locale qui est habituée, en tant que payeur de taxes, à y entrer gratuitement. Ça va prendre un certain temps avant qu'ils changement leur façon de penser. »

Le programme de contribution volontaire demeurera en vigueur jusqu'au début de l'été au moins afin de voir si les touristes sont plus généreux que les résidents. M. Malone fait remarquer que les Américains et les Européens sont plus habitués à ce genre d'idée, l'entrée dans les musées n'étant pas toujours gratuite chez eux.

La moitié des visiteurs du musée y vient entre le 1er mai et la Fête du travail.

L'exposition d'holographie se poursuit jusqu'au mois de mai. Au 31 décembre, le nombre de visiteurs avait atteint 30,000.

À NE PAS MANQUER

HUMOUR

Après 300 représentations, le Groupe Sanguin peut bien répéter « Eh que s'u fatiqué », du titre d'un de leur meilleur numéro ! Les cinq comédiens du Saguenay/Lac Saint-Jean ont présenté en 1987 un des spectacles les plus drôles de l'année, et les Montréalais pourront les voir au Spectrum pour la toute dernière fois, d'ici le 16 janvier. Des personnages caricaturaux qui savent aussi nous attendrir, de beaux numéros d'acteurs, des trouvailles visuelles fortes (comme ce numéro avec lumières fluorescentes), bref tout ce qu'il faut pour braver le froid intense, le nez qui coule et la déprime de janvier...

THÉÂTRE

Le syndrome de Cézanne. Une reprise importante au théâtre, celle de la pièce de Normand Canac-Marquis, *Le syndrome de Cézanne*, l'une des meilleures productions de théâtre en 1987. Hélène Mercier et Robert Lalonde jouent à nouveau, au café-théâtre **La Licorne**, cet affrontement entre un homme et une femme aux accents forts et mystérieux. La mise en scène est de Lorraine Pintal.

ARTS VISUELS

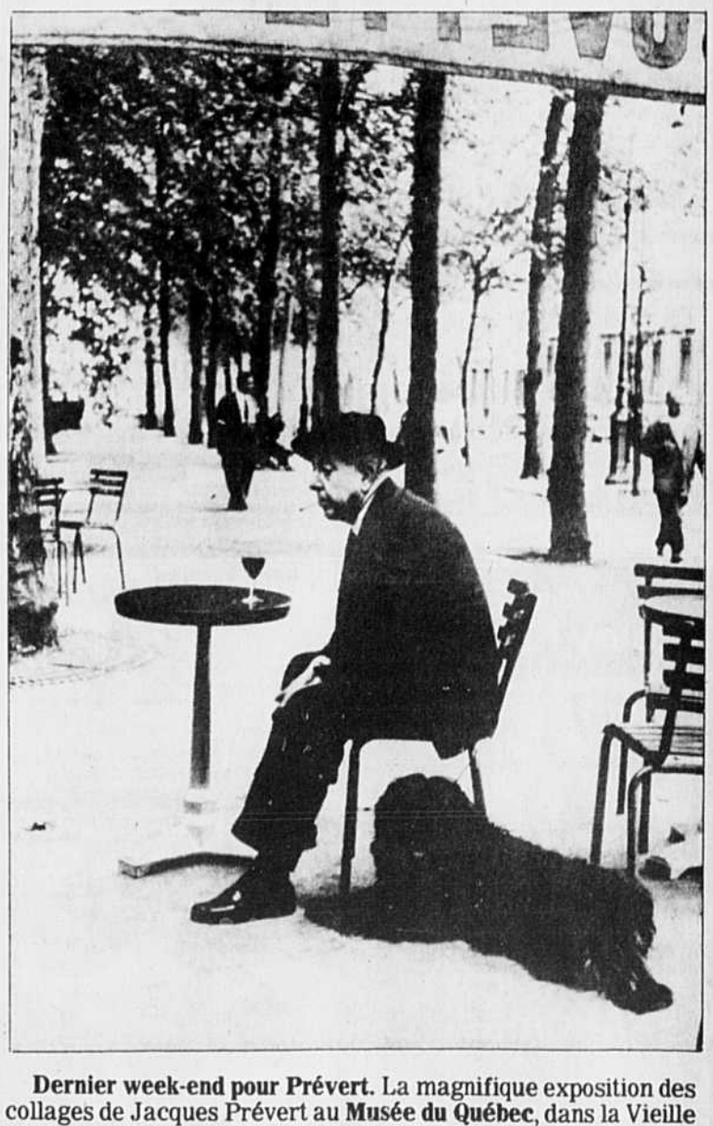

Dernier week-end pour Prévert. La magnifique exposition des collages de Jacques Prévert au **Musée du Québec**, dans la Vieille capitale, n'a pas rencontré un grand succès. Pour les amateurs de ce poète parmi les plus grands de la littérature populaire, dernier rendez-vous, jusqu'à dimanche, pour voir les merveilles que donnaient ses coups de ciseaux lorsque l'auteur des *Feuilles mortes* s'amusait à l'art du collage. À voir.

Lauréat du Prix Molson 1987

Marc-Adélard Tremblay homme de sciences et pionnier

JULIE STANTON
Collaboration spéciale

QUÉBEC — « J'exprime encore ma gratitude à la Fondation Molson pour avoir établi un si prestigieux prix pour les arts, les lettres et les sciences humaines. Cette vision humaniste du progrès qui transparaît dans ces distinctions, dans un contexte technologique qui perméalise toutes nos actions quotidiennes, est vivement appréciée par tous les spécialistes en sciences humaines . . . »

Cet extrait du discours de remerciement du professeur Marc-Adélard Tremblay, du Département d'anthropologie de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval — lors de la remise du Prix Molson le 2 novembre dernier à Montréal — laisse deviner sans ambiguïtés de quel bois cet homme se chauffe et dans quel terreau sont ancrées ses racines profondes.

Pionnier en sciences sociales au Québec et au Canada, avec un maître à penser du nom de Georges-Henri Lévesque, relié de près à la mise sur pied du Centre d'études nordiques, fondateur du Département d'anthropologie de l'Université Laval, ce chercheur invétéré est d'abord et avant tout un amoureux de la vie dans ses multiples composantes, particulièrement l'*homo sapiens*, et de cette terre qui le nourrit.

Originaire des Éboulements dans Charlevoix, nul doute que Marc-Adélard Tremblay n'a cessé d'être poursuivi de leurs paysages, des us et gestes des habitants de ces terres qu'il fallait aimer inconditionnellement pour qu'elles rendent leurs moissons. Transplanté à Montréal à 7 ans il a toujours su quelque part que l'agriculture serait sa voie.

Non derrière la charrue, mais d'abord plongé dans ses livres d'agronomie lorsque jeune universitaire il déroute tout le monde en choisissant cette discipline, alors qu'on le voit plutôt chimiste, une autre discipline où il excelle déjà.

« L'agronomie, confie-t-il en entrevue, m'apparaissait comme un véritable cours de chimie : chimie des sols, du lait, de l'eau, engrais chimiques. Moi, ça me passionnait ! Mais ce qui m'attirait par-dessus tout, c'était l'aspect social de l'agriculture. Je voulais améliorer les conditions économiques des agriculteurs dont je connaissais la situation, ils ne vivaient pas riches. »

Les parents de Marc-Adélard Tremblay ne sont pas fortunés non plus. Si, adolescent, puis jeune homme, il peut fréquenter alternativement les Collèges Saint-Ignace et Sainte-Marie, il le doit à la générosité d'un oncle curé qui a su déceler ici les possibilités évidentes pour lesquelles il caresse le rêve de les voir consacrées au service de l'Église.

Mais les voies intérieures se montrent alors si impérieuses que ni Dieu ni diable ne pourrait y changer quelque chose ! L'Église doit donc se priver d'une intelligence qui se tournera avec ferveur vers la réflexion sociale, mais gardera toujours l'empreinte d'une formation jésuitique, avec tout ce que cela suppose d'idéal et d'ardeur au travail. L'homme se souvient :

« Ma plus grande dette de reconnaissance, dit-il aujourd'hui, va aux jésuites. Je pense que nous, Québécois, nous devons beaucoup à ces éducateurs qui n'hésitaient pas à partir de presque rien, si je puis m'exprimer ainsi, pour finalement former des êtres à qui ils inculquaient une grande ouverture d'esprit. »

« Comme bien d'autres de mes jeunes compagnons du temps, ils m'ont accueilli alors que j'arrivais d'une famille dotée d'aucune tradition intellectuelle. Chez nous, les deux seuls livres de la maison étaient un dictionnaire et *L'Almanach du peuple*. »

Ce qui m'a toujours guidé dans la vie, je dirais que c'est la valeur fondamentale du travail. Une valeur ruraliste que les Jésuites ont encouragée en suscitant chez moi le besoin

Photo Jacques Grenier

Jean-Charles Tremblay, lauréat du prestigieux Prix Molson.

d'une discipline intérieure connexe qui devient tout à fait essentielle lorsque s'éveille l'esprit, et que s'imposent de multiples tâches exigeant d'acquérir une méthode de travail, oui, mais surtout de la conserver. »

L'étudiant poursuivra donc sa lancée à l'Institut agricole d'Oka, pour solliciter en 1948 une bourse du Conseil des recherches agricoles de la Province de Québec devant lui permettre un séjour en Belgique où il compte entreprendre une maîtrise en sociologie agricole.

Bourse accordée . . . mais à la condition que les études s'effectuent à l'Université Laval dont la Faculté des sciences sociales est à ce point jeune, et encore mal connue *extra-muros*, que le Montréalais Marc-Adélard Tremblay n'a pas songé à s'y inscrire !

L'aventure, l'enthousiasme, puisqu'au sein de cette presque-famille que forment les 75 à 80 universitaires des sciences sociales, règne une saine émulation doublée d'un climat de curiosité intellectuelle, le tout nourri par le charisme des Georges-Henri Lévesque, Jean-Charles Falardeau, Maurice Lamontagne, Thadeus Poznanski et Jean-Charles Bonenfant entre autres.

Un concours de circonstances l'amènera ensuite au doctorat à l'Université de Cornell, doctorat en anthropologie dont la suite logique débouche sur la fondation dudit département à Laval où le chercheur, devenu lui-même maître à penser, formera et continue de former toute une génération de jeunes anthropologues québécois.

Quelque 25 années plus tard, Marc-Adélard Tremblay reconnaît comme un atout formidable d'avoir été initié à une multitude de sciences, chacune d'entre elles ayant contribué à nourrir sa réflexion.

Il déplore la surspécialisation actuelle des étudiants qui parviennent souvent à la maîtrise et au doctorat avec des connaissances historiques très faibles et sans s'être réellement interrogés sur l'origine de l'homme, sa nature et ses pulsions.

« Difficile alors de progresser rapidement dans une discipline vaste comme la nôtre ! »

Issu d'une génération de bâtisseurs où le professeur d'université jouissait d'un statut reconnu et valorisé, l'homme se dit également attristé de cette perception négative trop souvent accolée aujourd'hui à cette fonction.

« Je regrette de le dire, surtout après avoir reçu un honneur comme celui du Prix Molson, mais le professeur d'université subit actuellement les contre-coups des restrictions budgétaires et dans la taille des universités et dans la mutation des accessibilités. Alors, plus nous avançons dans notre discipline et devenons *senior* en quelque sorte, plus nous devons travailler d'heures à exécuter toujours les mêmes choses parce que nous ne pouvons plus bénéficier des infrastructures et du support qui étaient les nôtres dans notre jeunesse. »

« Je pense que nous, des sciences humaines, avons développé ce sens de la responsabilité sociale non seulement face aux divers aspects de notre discipline, mais aussi en regard de notre participation et notre engagement en tant qu'individus, et citoyens. Ayant beaucoup reçu, nous avons le devoir de donner davantage et je crois également que cela n'est pas connu du public, tout ce que nous pourrions apporter comme contribution sociale. »

« Le Québec vient de traverser une période de transformations rapides où le leadership a basculé trop rapidement aux mains des générations plus jeunes. Les jeunes loups dans la trentaine ! Je ne veux pas prendre la défense de la gérontologie mais que de bâtisseurs de mon âge dont les merveilleux talents demeurent inexploités ! », de constater le professeur à l'énergie débordante et reconnu, dit-on, comme un parfait gentilhomme . . .

« Et il ajoute : « Par rapport à l'ensemble des mutations qui se produisent actuellement chez-nous, par exemple l'éclatement de l'État providence et de la collectivisation du risque, les spécialistes des sciences humaines doivent unir leurs efforts pour comprendre ces mutations, les expliquer aux Québécois mais aussi et surtout à ceux et celles d'entre eux qui occupent des postes de direction politique et économique. »

« Les élites dont les importantes fonctions sociales doivent servir l'autonomie du Québec. Je ne parle pas d'indépendance. Je parle de l'acquisition d'une plus grande autonomie politique, un mouvement maintenant irréversible au Québec et qui, vraisemblablement, va se produire dans toutes les autres unités provinciales du Canada. »

Ottawa nomme des experts pour évaluer les demandes des musées

ANGÈLE DAGENAIS

Le démantèlement de la Corporation des musées nationaux va bon train. La ministre des Communications du Canada, Mme Flora MacDonald, annonçait récemment la nomination d'un comité d'experts en musées et patrimoine pour évaluer les demandes de soutien faites par les musées et galeries du Canada en vertu des programmes d'appui canadiens (autrefois administrés par la Corporation des musées nationaux).

Sur les sept personnes nommées par la ministre, quatre étaient déjà de l'ancien comité consultatif des Musées nationaux : il s'agit de Mme Huguette Dussault, professeur à la Télé-Université (U du Q), M. Yorke Edwards, ancien directeur du Royal British Columbia Museum, Mme Margaret S. Machell, membre à vie et ancienne archiviste du Musée des Beaux-Arts de l'Ontario et de M. Kenneth McLaughlin, professeur d'histoire à l'Université de Waterloo.

Les nouveaux membres sont Mmes Olive Dickason, professeur d'histoire canadienne à l'Université d'Alberta et Louise Letocha, professeur d'histoire de l'art à l'UQAM et M. Gregg Finley, ancien conservateur en chef du Musée du Nouveau-Brunswick.

Le nouveau conseil consultatif des Communications témoigne de l'engagement pris en mai dernier par la ministre MacDonald de maintenir le processus d'examen des demandes de subventions dans le domaine des musées et du patrimoine par des personnes ne faisant partie du gouvernement.

Pour cette question de principe élémentaire, Mme MacDonald s'est rangée aux avis du Comité permanent de la culture et des communications des Communes et de l'Association des musées canadiens notamment qui lui avaient instamment recommandé de maintenir une structure non-gouvernementale pour le partage des subventions de $8,4 millions destinées à la conservation, à la formation et à l'amélioration des installations des 1900 musées et galeries du Canada.

Prix de la mise en scène Cannes 1987
«Chef-d'oeuvre.» — LIBÉRATION
«Le plus beau film de l'année . . . Un moment unique dans l'histoire du cinéma.» — Luc Perreault, LA PRESSE
★★★★
«Époustouflant . . . La meilleure mise en scène de 1987 . . . D'une très, très grande richesse.» — Richard Gay, BON DIMANCHE
«Un chef-d'oeuvre . . . un pur enchantement.» — Robert Lévesque, LE DEVOIR
«Le miracle s'impose, magistral, en douceur, à la première image . . .» — LE MONDE
«Un film magique.» — LE JOURNAL DU DIMANCHE
LES AILES DU DESIR
un film de WIM WENDERS
10e SEM.
VEN.: 12:00 - 2:30 - 5:00 - 9:55 SAM. - DIM.: 12:00 - 2:30 - 5:00 - 7:30 - 9:55 COUCHE-TARD SAM.: 12:25
BERRI
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

4e SEM
MICHEL SERRAULT JEAN POIRET JEANNE MOREAU
LE MIRACULÉ
BERRI
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

PALME D'OR CANNES 1987
Par la puissance de son style, sa façon de tailler son récit en grands pans abrupts, de porter ses acteurs au sublime de leur jeu, d'emporter l'émotion et de laisser en même temps, comme une arête dans la gorge, le subtil reliquat du doute: PIALAT A PRODUIT UN CHEF D'OEUVRE — LE MONDE
Maurice Pialat signe une de ses oeuvres les plus fortes. Et les plus personnelles — L'EXPRESS
J'ai revu «Sous le soleil de Satan» avec un plaisir renouvelé. Pialat réussit à nous interpeller avec autant de force que Bernanos 60 ans après. L'intérêt de «Sous le soleil de Satan» est avant tout cinématographique — Luc Perreault, LA PRESSE
3e SEM.
GÉRARD DEPARDIEU SANDRINE BONNAIRE
SOUS LE SOLEIL DE SATAN
un film de MAURICE PIALAT
d'après le roman de GEORGES BERNANOS
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
COUCHE-TARD SAM.: 11:15
COMPLEXE DESJARDINS
BASILAIRE 1 288-3141

Cinéphile présente
Prix d'interprétation Festival de Vevey (Suisse) 1987
Prix de la jeunesse CANNES 1987
LE CHANT DES SIRÈNES
version française de I'VE HEARD THE MERMAIDS SINGING
un film de PATRICIA ROZEMA
avec SHEILA McCARTHY
Vos PAULE BAILLARGEON
1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10
10e SEM.
CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ
COIN DE MAISONNEUVE 849-4518

EN NOMINATION POUR 1 PRIX GOLDEN GLOBE MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN
"LE MEILLEUR FILM DE GUERRE JAMAIS REALISE."
GLOBE ET MAIL
Un film de Stanley Kubrick
FULL METAL JACKET
EN VERSION FRANÇAISE
10e SEM.
CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ
COIN DE MAISONNEUVE 849-4518
MONTRÉAL
1584 MT-ROYAL E 521-7870
OMÉGA
2665 CH. CHAMBLY - LONGUEUIL 647-1122

Compagnia Leone Cinematografica presente
UN FILM DE FRANCESCO ROSI
CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE
5e SEM.
VERSION FRANÇAISE
COMPLEXE DESJARDINS BASILAIRE 1 288-3141
ASTRE 9480 LACORDAIRE 327-5001
V.O. ITALIENNE

«Chef-d'oeuvre» — Serge Dussault, LA PRESSE
4e SEM.
Marcello Mastroianni
L'Apiculteur
un film de THEO ANGELOPOULOS
avec MARCELLO MASTROIANNI • NADIA MOUROUZI
SERGE REGGIANI
1:10 - 3:30 - 7:20 - 9:40
CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ
COIN DE MAISONNEUVE 849-4518

CINÉMAS CINEPLEX ODEON
LION D'OR VENISE '87
«ATTENTION, CHEF D'OEUVRE!» — NOUVEL OBSERVATEUR
Au revoir les enfants
UN FILM DE LOUIS MALLE
avec GASPARD MANESSE • RAPHAEL FEJTO • FRANCINE RACETTE
PHILIPPE MORIER-GENOUD scénario et réalisation LOUIS MALLE
6e SEM.
12:45 - 3:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30 COUCHE-TARD
SAM.: 11:50
COMPLEXE DESJARDINS
BASILAIRE 1 288-3141

LE DEVOIR

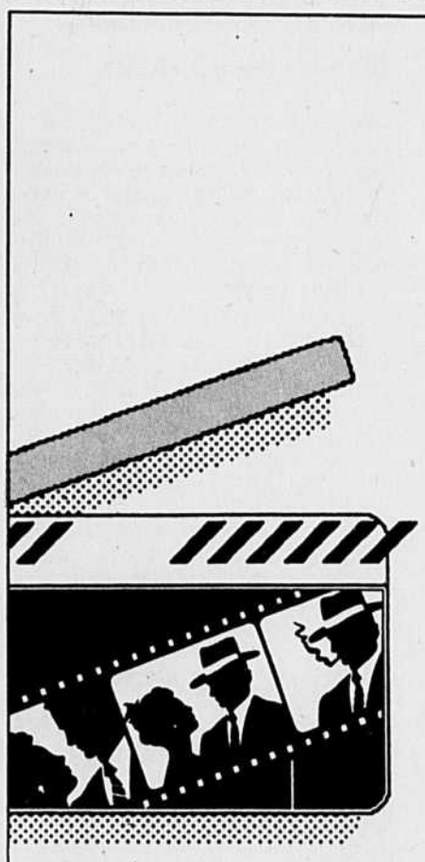

Concours les dix meilleurs films de 1987

À nouveau cette année, Le Devoir invite ses lecteurs à juger la production cinématographique de l'année qui vient de se terminer. Notre chroniqueur de cinéma Marcel Jean fera la compilation et l'analyse des choix de nos lecteurs dans le Devoir du samedi 23 janvier.

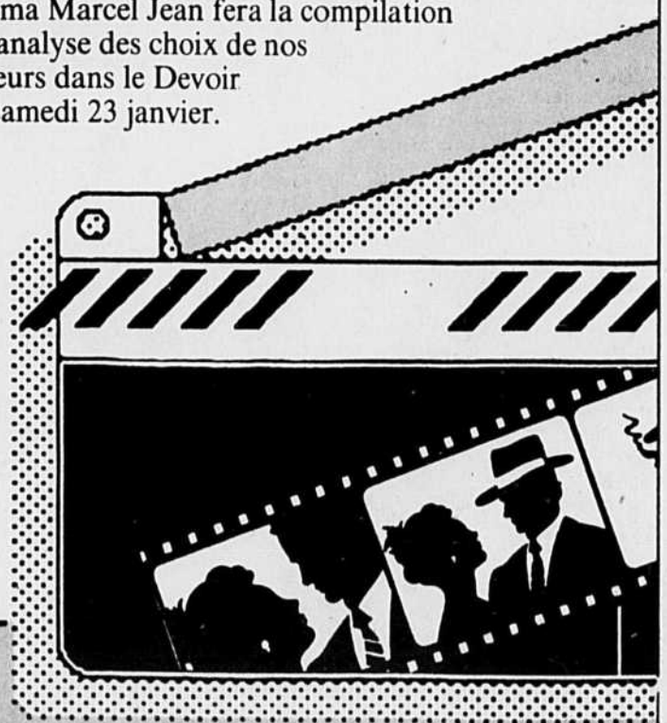

Comme prix de participation:

- **Un week end pour deux personnes dans une auberge réputée du Québec (services d'hébergement et de restauration).**
- **Cinq abonnements au Devoir**
- **50 laissez-passer des cinémas Odéons.**

Les prix seront tirés au hasard parmi les participants.
La valeur totale est de 1310.00$.

Concours les dix meilleurs films de 1987

Découpez et remplissez le coupon de participation et retournez-le avant le 15 janvier 1988 à: ***Concours les dix meilleurs films de 1987, Le Devoir, 211 rue du St-Sacrement, Montréal, Québec, H2Y 1X1.***

Nom.....
.....
Adresse.....
.....
Code postal.....
Téléphone.....

Voici mes dix meilleurs films de 1987:

1.....
2.....
3.....
4.....
5.....
6.....
7.....
8.....
9.....
10.....

LE GUIDE DU WEEK-END

L'affaire Fellini-Amlf tranchée lundi

PARIS (Reuter) — Le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris rendra lundi son jugement sur l'« affaire » qui oppose le cinéaste italien Federico Fellini et la société française Amlf chargée du doublage et du sous-titrage de son dernier film *Intervista*.

Le juge Huguette Le Foyer de Costil a entendu pendant près de trois heures, hier, les plaidoiries des deux parties, en indiquant qu'elle assisterait aujourd'hui à la projection du film sorti il y a deux semaines sur les écrans parisiens.

Fellini avait saisi mardi le tribunal pour demander le retrait des versions sous-titrées et doublées d'*Intervista* qui ont, selon lui, ont massacré les nuances du film.

L'assignation demandait également la saisie des négatifs, et une astreinte de 100.000 francs par jour de retard à la société Amlf, dans le cas d'un jugement favorable au réalisateur.

Me Sampieri a nuancé hier les termes de l'assignation, précisant qu'il accepterait un « délai de trois ou cinq jours » pour le retrait de la version originale sous-titrée dont il existe une autre traduction faite par Jacqueline Risset et approuvée par Fellini. Sur la version doublée en français, il a admis un délai beaucoup plus long étant donné le travail plus important.

Le conseil de la société Amlf, Me Georges Kiejman, a pour sa part indiqué que le retrait du film serait une « atteinte grave » pour son client qui perdrait ainsi près de cinq millions de francs. Il a souligné qu'il provoquerait « la fin du film de Fellini en France » et qu'aucun « distributeur n'accepterait de faire un nouveau doublage et le lancement publicitaire. »

En ce qui concerne le non respect du contrat stipulant que Fellini devait superviser les versions françaises, Kiejman a apporté une pièce nouvelle au dossier en précisant que l'ingénieur du son d'*Intervista* avait approuvé les sous-titrages et les doublages lors dun voyage à Paris.

Les deux avocats ont surtout plaidé pour savoir si les termes français trahissaient la pensée de Fellini, ou, au contraire, s'ils facilitaient la compréhension pour les spectateurs français qui ont été 100.000 à voir le film depuis sa sortie le 23 décembre.

Les télé-achats à la torontoise . . .

(PC) — L'annonceur Michel Desrochers a tenu cette semaine à préciser qu'il ne travaille plus pour la compagnie Canadian Home Shopping Network (CHSN), de Toronto, qui exploite une chaîne de télé-achat au câble.

M. Desrochers a signalé qu'il avait été, pendant une semaine en novembre, consultant pour CHSN, pour voir à la qualité du français parlé durant la présentation et la réclame de bijoux et articles divers. La Presse Canadienne a transmis au début de la semaine une dépêche disant que M. Desrochers avait été engagé par cette compagnie de vente directe.

« J'ai aussi expédié un rapport sur les moyens d'améliorer le français dans cette entreprise. C'était à la mi-novembre et, depuis, je n'ai pas eu de nouvelles. . . Pour moi, ça me semble un cas désespéré. »

Selon M. Desrochers, les préposés francophones travaillant à Toronto traduisent à mesure ce qu'ils entendent en anglais dans des écouteurs. Un désavantage de ce système, dit-il, est que les auditeurs du Québec voient à l'écran un comportement de marché suscité par des consommateurs en majorité anglophones; ainsi certains objets prisés par les Canadiens anglais ne le sont pas nécessairement par les francophones.

Rejoint à Toronto, John Goldberg, président de CHSN, a laissé entendre pour sa part qu'il désirait toujours établir à Montréal un service français indépendant.

Photo AP

Trevor Howard n'est plus

L'un des plus grands acteurs du cinéma anglais, Trevor Howard, est décédé hier à l'âge de 71 ans. On le retrouve ci-haut à gauche dans un film réalisé en 1962, *The Mutiny of the Bounty*, où il partageait la vedette avec Marlon Brando.

Décès de Michel Auclair

Le comédien français de théâtre et de cinéma Michel Auclair est décédé hier matin à l'âge de 65 ans d'une hémorragie interne au domicile de sa mère, à Fayence (Var, sud-est de la France), a annoncé son agent.

De son vrai nom Wladimir Vujovic, Michel Auclair s'est d'abord illustré dans les rôles de séducteur-mauvais garçon pour passer progressivement à des personnages plus attachants.

Au cinéma il a tourné avec les plus grands réalisateurs de l'après-guerre, notamment Jean Cocteau, Henri-Georges Clouzot, Christian-Jaque. Son dernier film, *Preuve d'amour*, de Miguel Courtois, doit sortir en février.

Au théâtre, Michel Auclair a notamment joué Molière en interprétant en 1964 un Tartuffe inhabituel, mince et séduisant, et il avait encore joué en 1985 dans *La dame aux camélias*, d'Alexandre Dumas fils.

Cats cherche chats

La compagnie canadienne de tournée de la comédie musicale *Cats* est à la recherche d'excellents danseurs et chanteurs pour sa tournée 88. Les danseuses et danseurs devront avoir une formation en ballet et en jazz et devront pouvoir chanter. Quant aux chanteurs et chanteuses, ils devront être professionnels et avoir une expérience de scène.

Les candidates et candidats devront se présenter avec les partitions d'un numéro rythmé et celles d'une ballade. Ne pas porter de souliers hauts.

Heures des auditions : lundi 18 janvier, 10 h pour les danseuses, 14 h pour les danseurs; mardi 19 janvier, 10 h pour les chanteurs et chanteuses; mercredi 20 janvier, 10 h pour le rappel.

Endroit : école de danse Louise Lapierre, 1460, avenue du Mont-Royal est, Montréal.

Alice Cooper au Forum

Les productions Donald K. Donald annoncent le retour d'Alice Cooper, au « *Concert Bowl* » du Forum de Montréal, le mercredi 10 février, à 19 h 30. L'artiste invité sera Motor- head.

Les billets seront mis en vente le samedi 9 janvier à 10 h au Forum et à tous les comptoirs Ticketron.

Mailhot et Poupart aux « lectures Skol »

(LE DEVOIR) — Dans le cadre des activités du 10e anniversaire de l'Union des écrivains québécois, les « lectures Skol » présentent, le dimanche 17 janvier à 13 h, Michèle Mailhot et Jean-Marie Poupart.

Michèle Mailhot publie des romans et des nouvelles depuis une vingtaine d'années. Elle écrit également pour la radio et diverses revues. Ses deux derniers livres, *La Vie arrachée* (1984) et *Notes de parcours* (1986), sont écrits sous forme de journal. Elle a également co-scénarisé *Le Sourd dans la ville*, d'après le roman de Marie-Claire Blais.

Jean-Marie Poupart publie aussi depuis une vingtaine d'années des romans, des récits et des nouvelles. Il écrit pour les enfants et les adultes. Son dernier livre, *Beaux Draps*, est paru chez Boréal en 1987.

Les « lectures Skol » ont lieu le troisième dimanche du mois, à 13 h, à la galerie Skol (3981, boulevard Saint-Laurent, espace 222).

SMCQ
Société de musique contemporaine du Québec
Gilles Tremblay, directeur artistique
14 JANVIER 1988
PRIX JULES-LÉGER 1987
À propos..et le BARON PERCHÉ?
Denys Bouliane
aussi au programme, du même compositeur,
Jeux de société
ET
LE PRIX JULES-LÉGER 1986
Pohjatuuli
Michel Longtin
L'ENSEMBLE DE LA SMCQ, dir. WALTER BOUDREAU
Une co-production SMCQ et le réseau FM Stéréo de Radio-Canada
SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE
Métro Edouard-Montpetit
20h
GRATUIT
INFORMATION: 526-5117

À SURVEILLER

La section des loisirs de Ville St-Laurent annonce que la période d'inscription aux diverses activités de loisir (adultes et enfants) débutant le 18 janvier prochain se poursuit aujourd'hui au Centre des loisirs (1870 Decelles).

■

Le Centre d'activités physiques du Collège Marie-Victorin propose des excursions de ski de fond et de ski alpin dès le 10 janvier prochain; les départs se font dès 8 heures au Collège ou à 8 h 15 au métro Henri-Bourassa. 328-3828.

■

Atelier de 15 heures sur le couple et la sexualité les mercredis soirs du 27 janvier au 24 février avec Monique Tremblay, psychologie et Guy Lapierre, thérapeute conjugal; renseignements et inscription immédiate au Centre St-Pierre (1212 Panet - Métro Beaudry). 524-3561.

■

Série de rencontre ayant pour thème « refaire un famille » les mercredis à compter du 3 février prochain de 19 h à 22 h; l'inscription est immédiate, garderie disponible au CLSC Longueuil O. (201 Curé-Poirier O.). 670-3130.

■

La Garderie Les Ateliers, (subventionnée) a présentement des places disponibles pour enfants de 18 mois à 6 ans. La garderie est située sur la rue Boucher, métro Laurier ou Rosemont. 274-8972.

■

L'École aquatique Azur de St-Léonard offre à partir de janvier des cours aquatiques santé s'adressant aux gens ayant de légers problèmes de santé mais pouvant pratiquer des activités physiques (5200 boul. Robert). 328-8595.

■

Le Centre d'information pour les Nouvelles Religions offre une session intitulée : « Nouvelles religions et discernement chrétien »; la session débute le 11 janvier prochain à 19 h au Centre St-Pierre (1212 Panet - Métro Beaudry). 524-3561, poste 303.

■

Le Centre culturel de Longueuil offre une pléiade d'activités culturelles à l'hiver 1988 dont : ateliers d'expression libre, bricolage artistique, dessin, initiation musicale etc., les inscriptions se terminent le 9 janvier (10 h à 21 h au 100 St-Laurent O.) et au Centre Olympia (2950 Dumont). 646-8610.

■

Le Centre de langues transatlantique vous invite à vous joindre à son club de conversation (anglais, français, espagnol), session d'introduction gratuite. 844-2921/844-3224.

■

Le Centre de gestion pour femmes du YWCA offre plusieurs séminaires et cours allant de : « Comment mettre sur pied sa propre entreprise » à « comprendre l'impôt » etc., la prochaine session débute le 18 janvier (1355 Dorchester O.). 866-9941.

■

Le père Julien Harvey, s.j., du Centre Justice et Foi donnera une session de 3 rencontres portant sur le thème : « La Bible et les immigrants » du 20 janvier au 3 février à 19 h. Inscription au Centre St-Pierre (1212 Panet Métro Beaudry). 524-3561, poste 303.

■

Vous vivez une situation difficile et aimeriez en parler ? Le Centre Multi-écoute vous offre ses services d'écoute et de référence confidentiels et anonymes (3580 Van Horne). 737-3604.

■

Il est maintenant temps de s'inscrire pour la session de janvier 88 au cours télévisés du canal de Télé-Enseignement (pédiatrie, psychologie, bureautique, économie etc.,). Pour recevoir la liste et l'horaire des cours, 527-3684 ou 1-800-361-6808.

■

Les Ballets Jazz de Montréal annoncent une audition le lundi 11 janvier prochain à 10 h pour le programme de formation professionnelle (janvier à juin 1988) (1435 Argyle). 875-9640.

■

Les inscriptions aux activités dirigées du Service des sports et loisirs de l'Université de Montréal auront lieu les 11 et 12 janvier de 19 h à 20 h. 343-6150.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal aujourd'hui de 10 h à 20 h 30, au rez-de chaussée de l'aile « j » (5400 boul. Gouin).

■

La Compagnie de Danse Jo Lechay offre des cours en danse contemporaine, exploration du mouvement et danse-contact; inscription du 5 au 8 janvier (760 ave Walker). 933-4571.

■

Soirée de musique d'Amérique du sud à compter de 21 h ce soir au Caf'Tiers (4837 ave du Parc - Métro Place-des-Arts). 270-5336.

FAMOUS PLAYERS
LE NOUVEAU PROGRAMME DE FILMS PUBLICITAIRES.
LA PUBLICITÉ 87, ÇA CHANGE LE MONDE ...OU PRESQUE
UNIVERSITÉ
858 STE-CATHERINE E. 849-0041
Face aux Galeries Dupuis
METRO BERRI-UQAM
ven 7:00-9:30 sam dim 1:30-4:00-7:00-9:30
3e PARTIE LE VOYAGE
BOGART
3575 Ave du PARC 844-9470
samedi dimanche 4:00
... et en anglais
samedi dimanche 1:00
«Ce film aura marqué dans l'histoire un tournant décisif, comme CITIZEN KANE en 1940»
— François Truffaut
avec JEAN-PAUL BELMONDO
Le Premier Film de JEAN-LUC GODARD
A BOUT DE SOUFFLE
BOGART
3575 Ave du PARC 844-9470
ven 7:30-9:30
sam dim 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30

NOS CHOIX

CINÉMA

Au revoir les enfants. L'émouvant film de Louis Malle poursuit sa carrière à Montréal. Une histoire simple d'adolescents dans un lycée durant l'occupation, l'oeuvre évoque sans facilité la persécution juive. Malle évite le drame, respecte l'intimité des réminiscences de sa jeunesse. *Au revoir les enfants* vient d'être mis en nomination pour un *Golden Globe* dans la catégorie des films étrangers, prélude aux Oscars. Au Complexe Desjardins II.

TÉLÉVISION

Romantique. Une adolescente communiste tombe en amour avec un photographe de *Paris-Match*. *Rouge baiser*, chronique rétro des années 50, met en vedette Charlotte Valandrey. Radio-Canada, ce soir 19 h 30.

Difficile. Comment les familles et les amis des prisonniers et prisonnières vivent cette incarcération ? Une émission spéciale du *Point*, Radio-Canada, ce soir 22 h 20.

Suzanne Vega. La chanteuse new-yorkaise qui a causé une vive sensation en 1987 sera en entrevue à l'émission *Wow*, Quatre Saisons demain 18 h.

La grande classe. Auprès du public, Laurence Olivier est un des grands spécialistes de Shakespeare au cinéma. Son *Richard III*, qu'il a réalisé et joué en 1955, est un de ses classiques. Intrigues à la cour royale du XVe siècle comme si vous y étiez ! Demain 20 h à TV-Ontario (accessible aux câblés).

Femmes en lutte. Dans *Blanche et Marie* Miou Miou et Sandrine Bonnaire incarnent deux femmes qui se joignent à la Résistance française. Radio-Québec, samedi 21 h (rediffusion dimanche 14 h)

La grande visite. . . reçoit Johanne Fontaine, comédienne, Hélène Pednault, écrivain et François Barbeau, costumier. Radio-Canada, dimanche 16 h.

Les progrès de la science ? Parmi les sujets de *Science-Réalité*, le cas d'une patiente française dont on a implanté un ovaire dans le bras ! Dimanche, Radio-Canada 18 h.

À l'honneur. Reportage sur le 10e festival mondial du Cirque de Paris de 1987, un festival de la relève. C'est lors de cette édition que « notre » Cirque du Soleil a remporté une médaille. CFTM, dimanche 20 h.

Impro au sommet. Des représentants de cinq pays (Québec, France, Suisse, Belgique et Antilles) dans un match international de la *Soirée de l'impro*. Chaque ligue délègue deux joueurs (sauf la LNI qui en délègue quatre), tous les joueurs étant dispersés en deux équipes mixtes. Radio-Québec, dimanche 20 h.

— Paul Cauchon

ARTS VISUELS

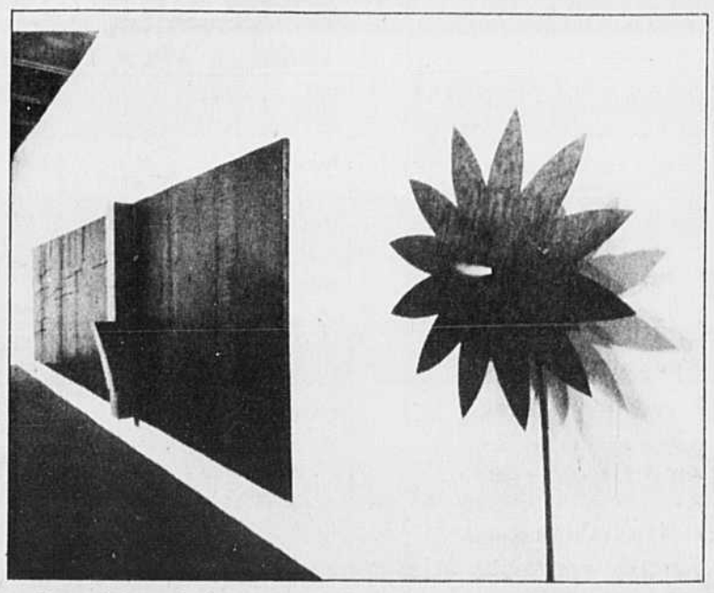

Les peintures de feu de Kounellis. Outre ses trois immenses installations qui crachent le feu, vous trouverez, au-dessus de la cage d'escalier du Musée d'Art Contemporain, un véritable mur d'acier formé d'une centaine de lits où viennent s'inscrire des fragments de statuaire antique. L'austérité du matériau « pauvre » et la sublimité du sujet assurent la force de cette magnifique exposition. À la Cité du Havre, jusqu'au 14 février.

— Claire Gravel

LE GUIDE DU WEEK-END

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Wall street*** sam. dim. 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h. sem. 7 h, 9 h 15

ASTRE II: — ***C'est pas parce qu'on est petit qu'on peut pas être grand*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h. sem. 7 h.— ***Cronaca di una morte annunziata*** sam. dim. 7 h, 9 h 15 sem. 8 h 45

ASTRE III: — ***Batteries not included*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35 sem. 7 h 10, 9 h 10

ASTRE IV: — ***Throw momma from the train*** sam. dim. 1 h, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 30 sem. 7 h, 8 h 45

BERRI I: (288-2115) — ***Les ailes du désir*** 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 55 sam. dern. spect. 24 h 25

BERRI II: — ***Barfly*** 12 h, 2 h 15, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 45 sam. dern. spect. 24 h.

BERRI III: ***C'est pas parce qu'on est petit qu'on peut pas être grand*** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h.— ***Balance maman hors du train*** 8 h, 10 h. sam. dern. spect. 24 h.

BERRI IV: — ***La rue*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 15

BERRI V: — ***Le miraculé*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 30, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30

BOGART 1: (844-9470)— ***Three men and a baby*** 7 h 15, 9 h 15, sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

BOGART 2: ***À bout de souffle*** tous les jours 7 h 30, 9 h 30 sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BOGART 3: ***The journey*** sam. dim. 1 h.— ***Le voyage*** sam. dim. 4 h.— ***Fatal attraction*** tous les jours 7 h, 9 h 30.

BONAVENTURE I: (861-2725) —***Batteries not included*** sam. dim. 12 h., 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 sem. 7 h, 9 h 30

BONAVENTURE II: — ***Throw momma from the train*** sam. dim. 12 h 15, 2 h, 3 h 45, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 15 sem. 7 h 20, 9 h 15

BROSSARD I: (465-5906) — ***Toquée*** sam. dim. 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35— sem. 7 h 10, 9 h 35

BROSSARD II: (465-5906) — ***C'est pas parce qu'on est petit qu'on peut pas être grand*** sam. dim. 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55— sem. 7 h.— ***Danse lascive*** sam. dim. 7 h 20, 9 h 15— sem. 9 h 15

BROSSARD III: ***Wall street*** sam. dim. 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 25— sem. 7 h, 9 h 25

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— ***Barfly*** sam. dim. 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 35 sem. 7 h 20, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 2: ***C'est pas parce qu'on est petit qu'on peut pas être grand*** sam. dim. 12 h, 1 h 45, 3 h 30, 5 h 15— sem. 7 h.— ***La rue*** sam. dim. 7 h, 9 h. sam. dern. spect. 11 h 25— sem. 9 h.

CARREFOUR LAVAL 3: ***Toquée*** sam. dim. 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30 sam. dern. spect. 24 h.— sem. 7 h 05, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 4: ***Balance maman hors du train*** sam. dim. 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 30 sem. 7 h 15, 9 h 25

CARREFOUR LAVAL 5: ***Broadcast news*** sam. dim. 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 45 sam. dern. spect. 24 h 20 sem. 7 h, 9 h 45

CARREFOUR LAVAL 6: ***Wall street*** sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 45 sam. dern. spect. 24 h 15 sem. 7 h 15, 9 h 45

CHÂTEAUGUAY 1: (698-0141)—***Kenny*** sem. 7 h 15, 9 h 15 sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CHÂTEAUGUAY 2: ***C'est pas parce qu'on est petit qu'on peut pas être grand*** sam. dim. 1 h 15, 3 h, 4 h 45— ***Piles non comprises*** tous les jours 7 h, 9 h.

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— ***Broadcast news*** 4 h, 7 h, 9 h 40

CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl— ***Barfly*** 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl— ***Batteries not included*** 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 15

CINÉMA OMEGA 1: — ***C'est pas parce qu'on est petit qu'on peut pas être grand*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h. — ***Danse lascive*** sam. dim. 7 h 15, 9 h. sem. 7 h 15, 9 h.

CINÉMA OMEGA 2: — ***Superman 4*** sam. dim. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10 — ***Full metal jacket*** sam. dim. 7 h, 9 h 15 sem. 7 h, 9 h 15

CINÉMA DE PARIS: (866-3636)—

CINÉMA V: (489-5559)—

CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)— ***Strange places, strange things*** 1 h, 2 h 15, 3 h 30, 4 h 45, 6 h, 7 h 15, 8 h 30, 9 h 45

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ven ***Fucking city*** 18 h 35— ***Harlis*** 20 h 35— sam. ***Ein verlorenes Berlin Foreigner's girl*** 18 h 35— ***Aller jamais retour*** 20 h 35— dim. ***Allemagne mère blafarde*** 15 h.— ***Les bas-fonds de Berlin*** 18 h 35— ***Les anges de fer*** 20 h 35

CINÉPLEX I: (849-4518) — ***Full metal jacket*** 1 h 45, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 30

CINÉPLEX II: — ***Dirty dancing*** 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45

CINÉPLEX III: — ***Les yeux noirs*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25

CINÉPLEX IV: — ***Ménagerie de verre*** 1 h 20, 4 h, 7 h, 9 h 25

CINÉPLEX V: — ***Apiculteur*** 1 h 10, 3 h 30, 7 h 20, 9 h 40

CINÉPLEX VI: — ***Pinocchio the emperor of the night*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15 — ***Sign O the times*** 7 h 30, 9 h 20

CINÉPLEX VII: — ***Le chant des sirènes*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

CINÉPLEX VIII: — ***Toquée*** 1 h 15, 4 h 10, 7 h 15, 9 h 40

CINÉPLEX IX: — ***La famille*** 1 h 30, 4 h 10, 7 h 05, 9 h 35

CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — ***Full metal jacket*** sam. dim. 7 h 20, 9 h 25 sem. 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25— ***C'est pas parce qu'on est petit qu'on peut pas être grand*** sam. dim. 12 h, 1 h 40, 3 h 20

CINÉMA MONTRÉAL II: — ***Superman 4*** sam. dim. 12 h 10, 1 h 50, 3 h 30— ***Danse lascive*** sam. dim. 7 h 10, 9 h 10 sem. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— ***Chronique d'une mort annoncée*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 40

COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Au revoir les enfants*** 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 50

COMPLEXE DESJARDINS III: — ***Sous le soleil de Satan*** 1 h 15, 3h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 15

COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Le moustachu*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. sam. dern. spect. 11 h.

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ven. à dim. ***L'heure des anges La cigogne technologique*** 20 h.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— ven ***In the name of the people*** 19 h.— ***La grande illusion*** 20 h 30— sam. ***Yol*** 19 h.— ***Missing*** 21 h.— dim. ***Bitter cane*** 19 h.— ***Alamo Bay*** 20 h 30

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Toquée*** sam. djm. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 25 sem. 7 h 10, 9 h 25

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Le dernier empereur*** sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 10 h. sem. 2 h, 5 h, 8 h.

DAUPHIN II: ***Un zoo la nuit*** 1 h 30, 3 h 45, 6 h 15, 8 h 45

DORVAL I: (631-8587) — ***Empire of the sun*** ven 7 h, 10 h., sam. 1 h, 4 h, 7 h, 10 h. dim. 1 h, 4 h, 8 h. sem. 8 h.

DORVAL II: ***Eddy Murphy raw*** tous les jours 7 h 15, 9 h 15 sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

DORVAL III: ***Planes, trains and automobiles*** tous les jours 7 h, 9 h. sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

DORVAL IV: ***Cinderella*** sam. dim. h, 3 h.— ***Nuts*** tous les jours 7 h, 9 h 20 sam. dim. 4 h 40, 7 h, 9 h 20

DÉCARIE I: (341-3190) — ***Broadcast news*** sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 10 h.— sem. 7 h, 10 h.

DÉCARIE II: — ***Throw momma from the train*** sam. 12 h 15, 2 h, 3 h 45, 5 h 50, 9 h 15 dim. 12 h 15, 2 h, 3 h 45, 5 h 50, 7 h 20, 9 h 15 — sem. 7 h 20, 9 h 15

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Overboard*** tous les jours 7 h 15, 9 h 30 sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 30

FAIRVIEW II: — ***Three men and a baby*** 7 h 05, 9 h 10 sam. dim. 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 10

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— ***Wall street*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40 sam. dern. spect. 24 h.

FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***Cry freedom*** 2 h, 5 h, 8 h.

FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Siesta*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 15

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***September*** tous les jours 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Kenny*** tous les jours 7 h 20, 9 h 25 sam. dim. 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 25

GREENFIELD 2: — ***Cendrillon*** h, 3 h.— ***3 hommes et un bébé*** tous les jours 7 h, 9 h 10 sam. dim. 4 h 45, 7 h, 9 h 10

GREENFIELD 3: — ***Le dragueur*** tous les jours 7 h, 9 h sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Empire of the sun*** 1 h, 4 h, 7 h, 10 h.

JEAN-TALON:(725-7000) — ***Balance maman hors du train*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sem. 7 h 15, 9 h 15

KENT I:(489-9707) — ***Overboard*** tous les jours 6 h 45, 9 h 10 sam. dim. 12 h, 2 h 10, 4 h 20, 6 h 45, 9 h 10

KENT II: ***Planes trains and automobiles*** tous les jours 7 h 20, 9 h 25 sam. dim. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 25

LAVAL I:(688-7776) — ***Empire of the sun*** ven. 7 h, 10 h., sam. 1 h, 4 h, 7 h, 10 h. dim. 1 h, 4 h, 8 h. sem. 8 h.

LAVAL II:— ***3 hommes et un bébé*** tous les jours 7 h 05, 9 h 25 sam. dim. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 30

LAVAL III: — ***Baby boom*** tous les jours 6 h 50, 9 h 20 sam. dim. 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 50, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 40

LAVAL IV:— ***Cendrillon*** sam. dim. 12 h 30, 2 h 30— ***Liaison fatale*** sem. 7 h 10, 9 h 40 sam. dim. 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40 sam. dern. spect. 24 h.

LAVAL V:— ***Kenny*** tous les jours 7 h 15, 9 h 30 sam. dim. 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 35

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***Piles non comprises*** sam. dim. 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05 sem. 7 h, 9 h 05

LAVAL 2000 2: ***Danse lascive*** sam. dim. 1 h 30, 3 h 45, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 30 sem. 7 h 35, 9 h 30

LOEW'S I:(861-7437) — ***Planes, trains and automobiles*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 35

LOEW'S II:— ***Weeds*** 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 50 sam. dern. spect. 24 h 15

LOEW'S III:— ***Nuts*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 40

LOEW'S IV:— ***Hello again*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 sam. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15 sam. dern. spect. 11 h 30 — mer. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 10 h.

LOEW'S V:— ***Sammy and Rosie get laid*** 12 h 20, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 25

LE MILIEU: Montréal (277-5711)— ven. ***Streetwise*** 7 h.— ***La meilleure pub au monde selon New York*** 9 h.— sam. ***Streetwise*** 7 h.— ***La meilleure pub au monde selon New York*** 9 h.— ***Pink Floyd: the wall*** 11 h.— dim. ***Tintin et l'affaire Tournesol*** 1 h, 3 h.— ***La meilleure pub au monde selon New York*** 5 h, 9 h.— ***Streetwise*** 7 h.

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — ven ***Ma vie de chien*** 7 h.— ***Zelig*** 7 h 15— ***Il n'est pas facile d'être jeune*** 7 h 30— ***Excalibur*** 9 h.— ***Le dernier survivant*** 9 h.— ***Law of desire*** 9 h 30— sam. ***Roméo et Juliette*** 7 h.— ***Zelig*** 7 h 15— ***Ma vie de chien*** 7 h 30— ***Excalibur*** 9 h.— ***Orange mécanique*** 9 h 30— ***Il n'est pas facile d'être jeune*** 9 h 30— dim. ***Roméo et Juliette*** 1 h 30, 7 h.— ***Le baiser de la femme araignée*** 4 h 30, 9 h 30— ***Il n'est pas facile d'être jeune*** 1 h, 5 h, 9 h.— ***Ma vie de chien*** 3 h, 7 h.— ***Zelig*** 3 h 30, 7 h 30— ***Excalibur*** 1 h, 5 h, 9 h.

PALACE I:(866-6991) — ***Overboard*** 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 50

PALACE II:— ***Fatal attraction*** 1 h 15, 3 h 50, 6 h 25, 9 h. ven. sam. dern. spect. 11 h 30

PALACE III:— ***Cinderella*** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h.— ***Stakeout*** tous les jours 7 h 30, 9 h 45 ven. sam. dern. spect. 11 h 55

PALACE IV:— ***Running man*** tous les jours 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 45 ven. sam. dern. spect. 11 h 45 jeu. 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 9 h 45

PALACE V:— ***Eddy Murphy raw*** 12 h, 2 h 10, 4 h 20, 6 h 30, 8 h 40 ven. sam. dern. spect. 10 h 50

PALACE VI:— ***Eddy Murphy raw*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 ven. sam. dern. spect. 11 h 50

LE PAPINEAU: Montréal—

PARADIS I: (354-3110)— ***Piles non comprises*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 30 sem. 7 h 1-0, 9 h 10

PARADIS II:— ***C'est pas parce qu'on est petit qu'on peut pas être grand*** sam. dim. 1 h, 2 h 45, 4 h 30 sem. 7 h.— ***Danse lascive*** sam. dim. 6 h 10, 8 h, 10 h. sem. 8 h 45

PARADIS III:— ***Toquée*** sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 sem. 7 h 10, 9 h 20

PARALLELE: (843-6001)—

PARISIEN I: — ***Kenny*** tous les jours 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 20

PARISIEN II:— ***Liaison fatale*** 7 h 10, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 55— ***Cendrillon*** 1 h, 3 h, 5 h.

PARISIEN III:— ***3 hommes et un bébé*** 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 10

PARISIEN IV:— ***Le dragueur*** 12 h 40, 2 h 30, 4 h 20, 6 h 10, 8 h, 9 h 50 sam. dern. spect. 11 h 30

PARISIEN V:— ***Baby boom*** tous les jours 12 h, 2 h 20, 4 h 35, 7 h 05, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — ***Piles non comprises*** sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15— sem. 7 h, 9 h 15

PLACE LONGUEUIL II:— ***La rue*** sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 sem. 7 h 30, 9 h 30

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — ***Throw momma from the train*** tous les jours 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. sam. 1 h, 3 h, 5 h, 9 h, 11 h 30

PLACE ALEXIS NIHON II:— ***Castaway*** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 20, 9 h 40 sam. dern. spect. 24 h.

PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Pinocchio*** sam. dim. 12 h, 1 h 45, 3 h 30, 5 h 15 sem. 1 h.— ***Dirty dancing*** sam. dim. 7 h 15, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 30— sem. 2 h 50, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 15— mer. jeu. 14 h, 2 h 50, 4 h 50, 9 h 15

PLACE DU CANADA:(861-4549) — ***Last emperor*** sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 10 h. sem. 2 h, 5 h 30, 8 h 30

SAINT-DENIS II:(849-4211) — ***Piles non comprises*** 12 h 10, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 15

SAINT-DENIS III:— ***Le grand chemin*** 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

UNIVERSITÉ: Mtl— ***La publicité 87, ça change le monde ou presque*** sem. 7 h, 9 h 30 sam. dim. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30

VERSAILLES I:(353-7880) — ***3 hommes et un bébé*** tous les jours 7 h 15, 9 h 30 sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30

VERSAILLES II:— ***Kenny*** tous les jours 7 h 15, 9 h 30 sam. dim. 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 35

VERSAILLES III:— ***Le dragueur*** tous les jours sem. 7 h 25, 9 h 25 sam. dim. 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 25

VERSAILLES IV:— ***Baby boom*** tous les jours 7 h 20, 9 h 40 sam. dim. 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 55

VERSAILLES V:— ***Cendrillon*** sam. dim. 12 h 30, 2 h 30— ***Liaison fatale*** sem. 7 h 10, 9 h 40, sam. dim. 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40 sam. dern. spect. 24 h.

VERSAILLES VI:— ***Planes, trains and automobiles*** tous les jours 7 h 20, 9 h 25 sam. dim. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 35

WESTMOUNT:(931-2477) — ***Nuts*** 7 h, 9 h 20 sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20

YORK:(937-8978)— ***Three men and a baby*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 30

VARIÉTÉS

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— Du jeu. au sam. souper en musique avec Marie-Perle Quintin, et guitariste autour des tables, à compter de 18h.— Spectacle de Didier à l'accordéon, il chante Renaud...et les autres, jeu. au sam. à 22h.

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Brunch à 12h. tous les dimanches, avec musique d'atmosphère à compter de 13h.30

CENTRE CALIXA-LAVALLÉE: 3819 Calixa-Lavallée, Montréal (872-3947)— Le Théâtre de l'Oeil présente « Coeur à coeur » d'après un texte de Réjane Charpentier, les 9-16-23 janv. à 15h., les 10-17-24 janv. 13h. et 15h.

LA CHACONNE: 342 est Ontario, Montréal (843-8620)— « Rapunzel » Spectacle de marionnettes pour enfants avec Claire et René, le 10 janv. à 13h.30 et 15h.30

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Montréal (845-5484)— Peinture en direct les 10 et 24 janv. à 20h.30

HÔTEL LE QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, du lun. au ven. de 17h. à 01h.

LE REINE ÉLIZABETH: Salle Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal— Café Baroque Arthur: « Folies folies » du can can au charleston, production La Belle Époque Inc. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

MAISON DE LA CULTURE DE LA PETITE PATRIE: 6707 de Lorimier, Montréal (872-1730)— L'Illusion, théâtre de marionnettes, présente « Tempête dans un verre de lait » les 9-10 janv. à 14h.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600)— À l'occasion de l'exposition Jean McEwen, conférence en français de Mme Constance Naubert-Riser « Jean McEwen, peintre et poète » le 10 janv. à 15h.

PIPS CLUB DE BACKGAMMON: 3774 St-Denis, 2e étage, Montréal (284-0613)— Tous les dimanches tournoi de backgammon, à 15h.

LE PUZZLES-SCENE: 3625 ave du Parc, Montréal— « A...my name is Alice » m. en s. Joan Austen, à compter du 22 oct. du mar. au dim. 20h., les ven. 2e spectacle à 22h.45

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851)— Le Groupe Sanguin en spectacle le 8 janv. à 20h.30, le 9 janv. à 19h.— Ligue Nationale d'Improvisation, étoiles internationales, le 10 janv. à 20h.

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

MUSIQUE

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194,St-Paul Ouest (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h. à 02h.30 — Le Trio de Sylvain Provost, du 6 au 10 janv.

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Kirk MacDonald, sax ténor, les 8-9 janv. à 22h.— Pierre Côté, guitariste, le 10 janv. à 21h.30— Bill Coon; guitariste, le 12 janv. à 21h.30

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Tous les mardis jazz à 22h.— Le 12 janv. François Richard et André Lahaie

BAR TERRASSE: 1201 Dorchester ouest, Montréal (878-2000)— Raymond Brunet, accordéon, du lun. au ven. de 17h. à 19h.30

BIDDLES JAZZ AND RIBS: 2060 Aylmer (842-8656)— Le quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, dim. lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Les lundis, à 19h., sessions d'improvisation — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence, du mer. au sam. à compter de 22h.— Le Trio de Bernard Primeau dim. de 19h. à 24h.— Invité le 10 janv. Charles Papasoff, saxophoniste — Live Jazz le midi avec le trio de Claude Foisy, mer. de 12h. à 14h.

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal— Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17h. à la fermeture, et le sam. de 20h. à 03h.— Michelle Sweeney, chanteuse de jazz, soul et R & B, du mer. au sam. à compter de 22h.

BISTRO-BAR BLUES CLAIR: 901 est boul. Maisonneuve, Montréal— 5 à 8 les mar. et ven. avec Robert Gélinas, pianiste, et ses invités— Le 8 janv. Denis Durand, batterie

LE ZIG ZAG CAFÉ: 5358 Lévesque, Laval (661-4985)— Jazz tous les dim. avec Le Zig Zag Quartet, de 11h. à 15h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— Brian et Co. classical jazz, les 8-9 janv. à 21h.30

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Nico Béki, brésilien, le 8 janv. à 22h.— Charlie Harper and the Rhythm Rockers, blues, le 9 janv. à 22h.

LA CAGE AUX SPORTS: 2250 rue Guy, Montréal (931-8588)— Billy Georgette, pianiste de honky tonk, en permanence à compter de 17h.

LE CLUB G.M.: 22 St-Paul, Vieux-Montréal (861-8143)— Jazz live, du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy Hours de 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Mar. au ven. l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30.

CLUB SHIBUMI: 5345 ave du Parc, Mtl (271-5712)— Tous les lundis Jam Session à 21h.30

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556)— Tous les dim. jazz et dixieland live.

HÔTEL BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure, Montréal (878-2332)— Le Portage: Spectacles du mar. au jeu. 21h.30, 23h.30, ven. et sam. 22h. et 24h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar Le Foyer: Deux pianistes en alternance, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— François Comeau, du mar. au sam. de 20h. à 24h.

HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656)— Cocktail: 5 à 7 lun. au ven.— Le Trio Dave Clark, jazz et contemporain, du mer. au sam. de 21h. à 01h.

LE GRAND HOTEL: 777 Université (879-1370)— Bar Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze, lun. au ven. de 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar Tour de Ville: Le Trio Starlite, mer. au dim. de 21h. à 02h.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellet, au piano, du dim. au ven. de 18h. à 22h.

LE BOULEVARD: 1201 Dorchester, Montréal (878-2000)— Tous le samedis soirs de 19h. à 24h., musique du Trio Denis Boivin

L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Le groupe Mexican Connection, du mer. au sam. de 21h. à 3h.

LE POINT-DE-VUE: 1201 Dorchester ouest (878-2000)— Suzanne Berthiaume, harpiste, tous les jours de 19h. à 23h.

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.

RESTAURANT RICARDO: 1652 boul. Ste-Adèle, rte 117, Ste-Adèle— Les vendredis, de 19h. à 23h. jazz en douceur avec Nick Ayoub, saxophone, et Rob Adams, au piano

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508)— 2 musiciens ambulants en soirée, violoniste et accordéoniste, du mer. au sam.

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333)— Restaurant dancing-romantique, mar. au sam. de 18h. à 3h.— Le Groupe Bekar, 2 musiciens et une chanteuse, mer. au sam. de 19h.30 à 23h.

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— Hommage à Clifton Chenier avec Rick Weston, Geraldine Hunt et The Ward Brothers Band, blues, les 8-9 janv.— Blue Monday Jam Session, avec Billy Martin and The Soul Jets, le 11 janv.

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h00 à 22h00— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h00 à 22h00— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h00 à 24h00.

SALON DES CENT: Zanzibar, 1647 St-Denis, Mtl (288-2800)— Jazz tous les dim. et lundis soirs à 21h.30

Classique

AUDITORIUM DU OTTAWA TECHNICAL HIGH SCHOOL: Ottawa— Opéra Lyra vous convie à un après-midi musical en compagnie de Johann Strauss fils, dans une version concert du Baron Tzigane, le 24 janv., on peut se procurer des billets en appelant Opéra Lyra: Ottawa 233-9200

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE: 1071 rue de la Cathédrale, Montréal (866-1661)— Tous les dimanches à 11h., le choeur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame, Montréal (849-1070)— Tous les dimanches à 11h., grand-messe (grégorien et polyphonie) à l'orgue Pierre Grand'Maison

LA CHACONNE: 342 est Ontario, Montréal (843-8620)— Spectacle de danse Flamenco avec Sonia Del Rio et Michael Laucke, guitariste, les 8-9 janv. à 21h.

CHÂTEAU DUFRESNE: Angle Pie 1X et Sherbrooke, Montréal (259-2575)— Salon Oscar: Mini-concerts de chambre avec le Duo Eurydice, tous les dimanches à 14h.30 et 15h.30

CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Redpath et Sherbrooke, Montréal (842-3431)— Tous les dimanches à 11h., chorale de l'église

ÉGLISE SAINTE-CUNÉGONDE: 2461 ouest rue St-Jacques, Montréal (937-3812)— Tous les dimanches à 9h., grand-messe en latin, selon l'ancien rite (chant grégorien)

ÉGLISE ST-JEAN-BAPTISTE: angle Rachel et Henri-Julien, Montréal— L'organiste Jacques Boucher jouera des oeuvres de Bonnet, Buxtehude, Bach et Corrette à la messe de 17h. le sam. 9 janv. et aux messes 10h. et 11h. le dim. 10 janv.

ÉGLISE ST-PIERRE-APÔTRE: Angle Dorchester et de la Visitation, Montréal— Jean Ladouceur, organiste, et Denise Bellay, soprano, présentent des oeuvres de Bach, Franck, Letondal et Messiaen, aux messes de 9h.30 et 11h. le dim. 10 janv.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: Montréal— Concert de la Chorale de la Cathédrale Orthodoxe Ukrainienne de Ste-Sophie, dir. William Woloschuk, le 10 janv. à 15h.

ORATOIRE SAINT-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary, Montréal (733-8211)— Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude, à la messe de 11h. le dim.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— McGill Alumni Series: Olga Gross, pianiste, oeuvres de Mozart, Prokofiev, Chopin, Hétu, le 8 janv. à 20h.

THÉÂTRE

CAFÉ DU MARCHÉ: 4375 est Ontario, Montréal (872-1644)— « La berlue » de Bricaire et Lassagues, les 16-17, 23-24, 31 janv. et 6-7 février

CAFÉ DE LA PLACE: PDA Montréal (842-2112)— « La Musica Deuxième » de Marguerite Duras, m. en s. Daniel Roussel, du 13 janv. au 27 fév.

ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE: 360 est rue Laurier, Montréal (525-2072)— Salle André-Pagé: L'Atrium présente « L'imprévisible » texte de Guy Be

LE GUIDE DU WEEK-END

La Sila, c'est aussi le café des artistes

LA BONNE TABLE

JOSÉE BLANCHETTE

Depuis dix ans, La Sila est le rendez-vous nocturne des artistes en mal de quiétude ou de public, c'est selon. Dès l'arrivée, ils sont pris en charge par Antoine, (Tonio pour les intimes), qui les mène à table, les dorlote et les reconnait discrètement. Antoine a le doigté d'un maître d'hôtel qui en a vu d'autres et la mémoire d'un comédien d'expérience. Une expérience acquise « sur le tas » (de spaghettis) chez Da Giovanni, (le café des artistes d'autrefois), puis dans sa propre maison, « Chez Antoine » dans le langage de la rue Saint-Denis.

La cuisine de La Sila en est une qui s'est toujours improvisée au gré des humeurs; une humeur de vacances, de cigarette après l'amour. Pour rehausser le cérémonial souvent plaqué du menu imprimé et défraichi par le temps, on vient suggérer des plats qui semblent inspirés par une fièvre passagère. Ce soir là, les gnocchis aux épinards et au jus de lapin ainsi que le carpaccio (le tartare des Ritals) nous ont échappés. Antoine avait d'autres chats à régaler.

À la carte, plus conventionnelle, nous avons retrouvé avec bonheur les *penne all'arrabiata* (à la diable), ces petites pâtes oblongues à la tomate, bien relevées au piment. D'ailleurs, La Sila peut vous préparer les pâtes selon l'envie du moment. Rêvez-vous de spaghettis aux palourdes, qu'on vous les fera, embargo ou pas. L'ail vous fait prendre votre conjoint en grippe, on l'omettra. Vous aimez le prosciutto, le parmesan, les anchois, les olives et les tagliatelles ? Qu'à cela ne tienne Étienne, rien n'est impossible avec les pâtes fraiches.

Une table d'hôte présente également chaque soir des spécialités étudiées. Les *anoleti verde Villa d'Este* (un riche hôtel établi sur le lac de Côme) étaient farcis d'un mélange de ricotta et d'épinards un peu fade, nappés d'une sauce crème nettement trop timide. A ce même menu, les *ris de veau alla Vecchia Romagna* amalgamaient à la lettre une sauce crème, cognac (oh ! à peine) et champignons, à des ris de veau cuits à la perfection et fondants comme du fromage.

Photo Jacques Grenier

La cuisine de La Sila s'est improvisée au gré des humeurs: une humeur de vacances, de cigarette après l'amour.

Pour ce qui est du veau en chair et en os, la *scaloppine La Sila* était agrémentée d'un fond de veau aromatisé aux câpres, au prosciutto et aux champignons. La sauce, délicieusement poivrée, relevait parfaitement la viande blanche du veau.

La Sila, c'est aussi la proximité des voisins. Assis à une table proche, Benoît Marleau, qui a fidèlement suivi Antoine de Da Giovanni à la Sila, y allait d'une description de la dinde annuelle italienne farcie aux épinards et des gnocchis de pommes de terre roulés à la main par sa grand-mère.

La carte des vins de La Sila est patriotique et avec raison. L'Italie, premier producteur mondial, a ses piquettes et ses grands vins; pas besoin des voisins pour la diversité. La cave de La Sila, bien garnie et honnête, répertorie des vins de toutes les régions. Un Barolo Fontanafredda (30 $), un classique de la SAQ, arrosait généreusement ce repas.

Au dessert, la cassata maison au chocolat, pistaches, fraises et vanille est garnie de fruits confits. Le gâteau maison entrelardé de crème pâtissière à la vanille et au chocolat est coiffé de crème Chantilly au café. La génoise est imbibée d'un sirop alcoolisé. En fin de repas, la grappa ambrée d'Antoine en vaut bien d'autres, moins tord-boyaux que les marcs de pressoir habituels.

La Sila n'a rien perdu de son caractère « homey », ni la cuisine de son caractère tout court. Le restaurant n'a pas souffert, semble-t-il, du départ de Tony de Rose (l'ancien chef) en '86. Et puis, campé dans ce décor de pierres lourdes et de poutres de bois, reste Antoine toujours aussi accueillant, le service sur roulettes et cet arrière-goût latin qui vous laisse comme un chat dans la gorge... le mal du pays.

Au pays justement, la foire internationale de l'alimentation se tiendra à Rimini (non loin de Bologne, capitale gourmande) du 8 au 18 février prochain. Ras-le-bol d'Acapulco et des tacos ?

Un repas pour deux personnes vous coûtera environ 60 $ avant le vin, la taxe et le service.

POUR : Un italien haut-de-gamme qui n'a pas sacrifié le caractère terroir de sa cuisine. Des plats annoncés de vive voix.

CONTRE : Antoine prenait congé le soir de notre passage. Une attente relativement longue pour une table réservée nous a obligé à commander un apéritif au bar à l'entrée. Fermé les jours de relâche.

LA SILA
2040 rue St-Denis
tél. 844-5083
Fermé le lundi

Photo Jacques Grenier

La Sila, c'est aussi la proximité des voisins de table, souvent des artistes.

Les 40 ans de carrière de Béatrice Picard

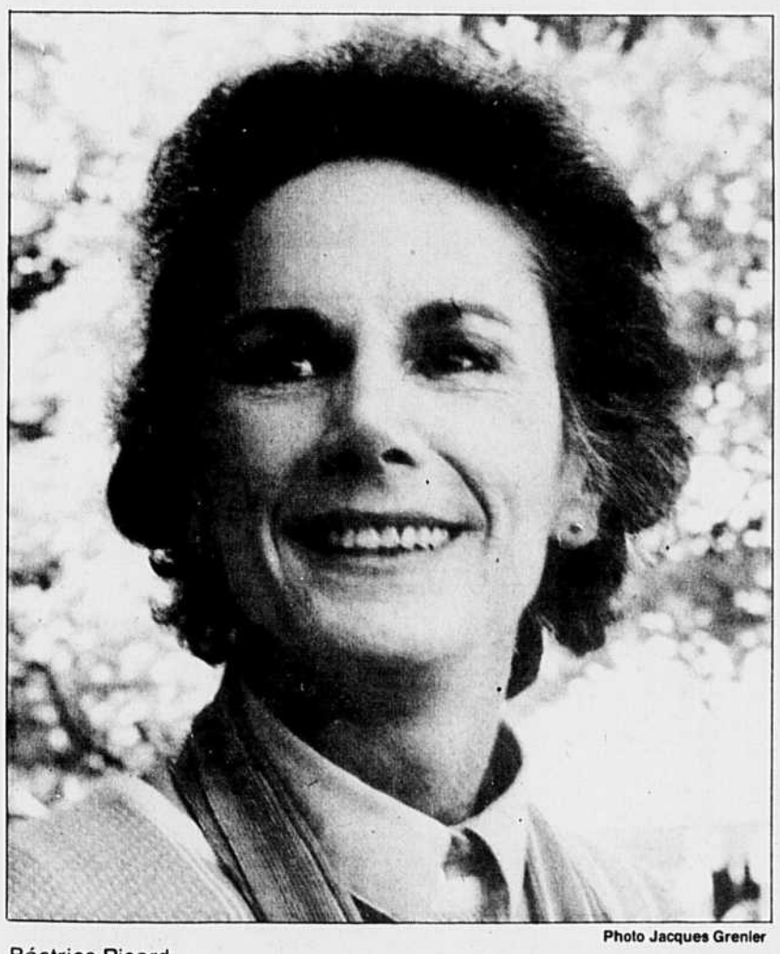

Photo Jacques Grenier

Béatrice-Picard

PIERRE ROBERGE

(PC) — La carrière sur les planches de Béatrice Picard a commencé il y a 40 ans ce mois-ci. Avec l'aplomb et la confiance de ses débuts, elle amorce bientôt une tournée de 38 étapes avec la comédie *Le lac Langlois*.

« Il y a bien sûr la joie de partir avec des amis à la découverte de nouveaux publics, mais cette tournée d'hiver me procure aussi le plaisir de faire une chose à la fois », raconte Béatrice Picard en entrevue.

Même si elle a « cessé de compter il y a dix ans », la comédienne estime avoir joué dans quelque 250 productions sur scène depuis qu'elle est devenue membre de l'Union des Artistes, en janvier 1948.

Or depuis longtemps, Mme Picard combine allègrement les engagements au théâtre avec la télévision (elle était l'an dernier dans *Manon*), la post-synchronisation et les publicités. Elle rentre justement du Venezuela, où elle a tourné dans une réclame d'eau gazeuse.

Du 13 janvier au 21 mars, entre Laval et Ottawa, elle va consacrer son temps et son talent au seul Théâtre du Rire, compagnie fondée l'automne dernier pour occuper le créneau de la comédie de tournée.

Elle va aussi partager sa chaleur et son expérience du difficile métier de faire rire avec des compagnons de vaudeville: Jean-Pierre Chartrand, Normand Gélinas, Marc Proulx et Johanne Garneau.

Créé à l'été de 1985 au théâtre de La Fenière, *Le lac Langlois* est un texte d'André Jean, un jeune auteur de Québec. Le Centre national des arts, d'Ottawa, donnera aussi de lui *À propos de la demoiselle qui pleurait*.

Comme son titre le suggère, l'action prend prétexte d'une partie de pêche, dans un camp en forêt, et tourne autour de l'aguichante question de savoir si deux jeunes amoureux seront enfin réunis.

Selon Béatrice Picard, qui tient dans cette affaire le rôle d'éventuelle belle-mère, c'est une comédie de portes mais de portes «psychologiques». Dans un continuum d'entrées, sorties, poursuites et quiproquo, les personnages se trouvent devant des pas qu'ils hésitent à franchir...

Dans le public, c'est un réflexe, Mme Picard est identifiée à la comédie et cela lui convient: « Ça permet d'étonner encore lorsque je tente quelque chose de plus dramatique, ce qui apporte le sentiment d'être redécouverte. Après 40 ans de métier, ça fait joliment plaisir... »

Néanmoins la chose est singulière mais se vérifie: « Les gens nous demandent toujours 'vous allez nous faire rire, hein ?'. Ils ne nous demandent pas 'est-ce que vous allez nous émouvoir ?' »

Le divertissement pur et simple, voilà le mandat du Théâtre du Rire. Mais le pari reste ardu car il n'existe pas de recette sûre pour le succès.

« Ça ne se joue pas par-dessus la jambe, ce n'est jamais gagné d'avance. Ça demande une précision telle que nous pourrons aller au-delà de la technique. » Devant une salle, les acteurs de vaudeville naviguent sur l'impondérable.

Au quart de tour, chacun doit s'ajuster à ce genre d'imprévus, suivant le soir et l'humeur du public: des rires pour une réplique où ils ne sont pas attendus, pas de rires là où on pensait bien que....

Une chose dont Béatrice Picard est sûre, c'est que le public préfère, même si c'est inconscient, voir le spectacle se dérouler avec rigueur.

Les gags, clins d'oeil et petits écarts, point trop n'en faut. Après un spectacle qui pèche par facilité, dit-elle, le public éprouvera souvent un sentiment diffus d'insatisfaction.

« Pour les artistes, il ne faut jamais perdre de vue la conception d'ensemble, les balises que nous avons fixées. Faire des effets oui, mais calculés. Vaut mieux un seul gros rire que trois petits. »

Ces jours-ci, cette actrice émérite et ses compagnons mettront tout cela en application. Jadis, quand la pièce s'intitulait par exemple *Les deux orphelines*, une tournée avait sa part d'imprévu, on se tassait à six dans une auto, on ne savait pas de quoi serait faite l'étape suivante, de quoi aurait l'air la salle, quelle sorte de décors on pourrait bien dénicher.

En 1988, pour *Le lac Langlois*, le décor de Michel-André Thibault est au poil et parfaitement connu, la bande sonore est assez élaborée pour rendre les bruits et les cris de la forêt. Mais, chaque jour, pour les interprètes, l'inconnu que représente le public, guettera toujours au tournant.

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR

camps d'été

- Δ L'expérience d'enfants
- Δ La nature et l'environnement
- Δ Les activités originales dans les camps
- Δ Le rôle de l'Association des Camps
- Δ L'impact économique régional des camps
- Δ Comment choisir un camp
- Δ Des conseils aux parents et aux enfants

Date de tombée publicitaire: 22 janvier 1988
Date de parution: 5 février 1988
Informations: Christianne Benjamin (524) 842-9645

Gastronomie

Le petit relais gourmand d'Outremont
L'Auvergnat
Restaurant Français
Ouvert le dimanche
1231 avenue Lajoie
(entre Bloomfield et Champagneur)
Tél.: 277-7380

Restaurant Le Piémontais
Cuisine italienne et française
FERMÉ LE DIMANCHE
1145A, rue De Bullion
861-8122
Membre de l'A.R.Q. (Association des Restaurateurs du Québec)

Le Chambertin
Fine cuisine
SPÉCIAL SOUPE TÔT
5 à 6¼ hres
$6.95 / par personne
SPÉCIAL EXTRAORDINAIRE
6½ à 10 hres
Appelez pour informations
337-3540
* Réservations nécessaires *
Souper dansant au Chambertain I (Pointe-Claire)
Salle de banquets
Musique tous les soirs
Bon appétit

chez Vito
c'est plus qu'une promotion c'est une TRADITION
Restaurant Italien
5412 Côte des Neiges
Tél.: (514) 735-3623
Maintenant Metro Côte des Neiges

GASTRONOMIE
CONTACTER CHRISTIANE LEGAULT
(514) 842-9645

La Goélette
388-8393
8551, boul. St-Laurent
Près du boul. Métropolitain
SOUPE TÔT
dès 5 hres à 6:30 hres
CÔTE DE BOEUF
rôti au jus
FILET DORÉ AMANDINE
CREVETTES GRILLÉES
$8.95
Servi avec salade maison ou Soupe du jour et café
NOTRE FAMEUX FESTIN POUR DEUX
toujours
$42.95
Stationnement gratuit en face du restaurant
Salle de réception disponible

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
LOISIRS R.A.R. INC. Billard et Amusement Orléans 3798 rue Ontario Montréal	1 Restaurant pour vendre	3798 rue Ontario Montréal
LOISIRS R.A.R. INC. Billard et Amusement Orléans 985 rue Notre-Dame Lachine	1 Restaurant pour vendre	985 rue Notre-Dame Lachine
153856 CANADA INC. Restaurant Serano Enr. 455 rue Lafleur Lasalle	1 Restaurant pour vendre	455 rue Lafleur Lasalle
KANATA HÔTELS LTÉE Hôtel La Citadelle 410 Ouest Sherbrooke Montréal	Autorisation de spectacles dans 1 Bar (suite à cession)	410 Ouest Sherbrooke Montréal
VEDASTO DOROMAL, ARMANDO VILLAPANDO Bar-Disco Aliwan 5137 B, boul. Décarie Montréal	1 Bar avec danse (suite à cession)	5137 B, boul. Décarie Montréal
2531-4899 QUÉBEC INC. Café Suprême 5582 Place de Jumonville Montréal	1 Restaurant pour vendre 1 Bar sur terrasse	1 Holiday, suite 15 Pointe-Claire

Le président et directeur général Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

16

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

Montréal, vendredi 8 janvier 1988

MONTRÉAL

Tendance irrégulière

MONTREAL (PC) — La tendance était irrégulière hier à la Bourse de Montréal. L'indice général a monté de 2.42 points et se trouvait à 1650.41 au terme de la séance.

En tout 6,116,574 actions ont changé de main contre 5,728,118 la veille.

Les minières ont baissé de 15.44 à 1583.88 tandis que les services publics montaient de 7.16 à 1445.49 et les bancaires de 6.70 à 1392.17.

Southam, en recul de 1-4 à $18 s'est traité à 234,718 exemplaires. Placer Dome Inc. a cédé 5-8 à $19 5-8 et 44,860 actions ont été échangées.

Alcan a perdu 3-8 à $36 3-4, MacMillan Bloedel 1-4 à 21 3-8, Bombardier B 1-4 à $8 et Banque nationale 1-8 à $11 1-8.

CP a gagné 3-8 à $22 7-8, Nova 1-4 à $10 1-2, Laidlaw B 1-4 à $18 5-8, Sears 1-4 à $9 1-2 et Torstar B 1-8 ào $24 3-4.

Sur 632 titres mis au jeu 257 étaient en hausse, 201 en baisse et 174 stables.

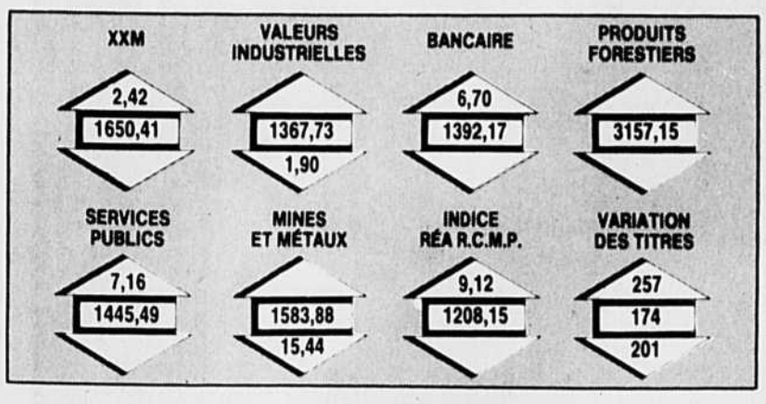

TORONTO

Le marché poursuit sa montée

TORONTO (PC) — Le marché était toujours en hausse jeudi à la Bourse de Toronto et l'indice composé a clôturé avec un gain de 7.44 points à 3269.90.

Quelque 23.12 millions d'actions ont été échangées au lieu de 24.83 millions avant-hier.

Dans les industrielles, International Pagurian a gagné 11 cents à $1.08; Nova Corp. 1-4 à $10 1-2; Canadian Pacific 3-8 à $22 7-8; General Motors 2 7-8 à $85, et British Gas 2 3-4 à $33. Ford Motor Canada a perdu 2 à $127; Falconbridge 5-8 à $22 1-4; Dofasco 1-8 à $27 1-8; Inco 5-8 à $27, et Noranda Inc. 5-8 à $25.

Dans les mines, Ego Resources a gagné 39 cents à $1.49; Equity Silver A 1-8 à $6 1-8, et Jonpol Exploration 40 cents à $2.70. Placer Dome a cédé 3-8 à $19 3-4, et American Barrick 1-8 à $26 1-2.

Dans les pétroles, Polysteel gagne 45 cents à $2.90; Poco Petroleum 1-4 à $12 1-8, et Ranger Oil 1-8 à $6 1-8. Bow Valley Industries abandonne 1-8 à $15, et Renaissance 1-4 à $13.

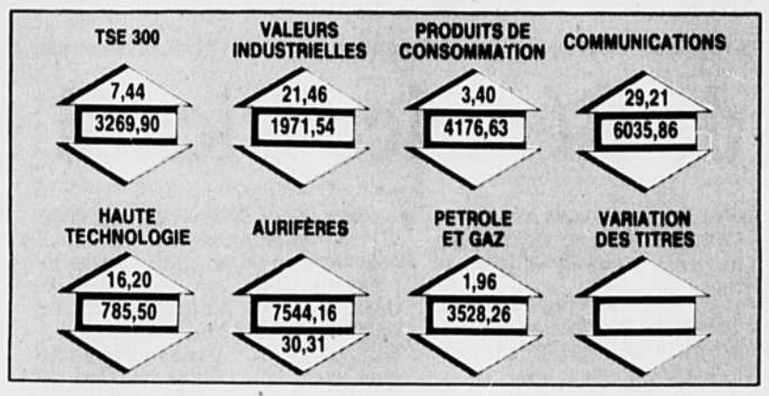

NEW YORK

Le marché suit le dollar

NEW YORK (AFP) — Un brusque rebondissement du dollar a ranimé la tendance qui s'effritait hier, à Wall Street, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 2,051.89, en hausse de 14.09 points, après avoir cédé plus de 25 points dans les premières transactions.

Quelque 176 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses: 918 contre 621; 416 titres ont été inchangés.

La pression des prises de bénéfice s'est initialement accrue avec les doutes que les interventions des banques centrales ne soient pas suffisantes, à elles seules, pour maintenir le dollar à ses niveaux actuels pendant longtemps.

Les analystes ont en outre estimé que le succès de ces interventions pourrait être affecté par les statistiques du commerce extérieur américain pour novembre, attendues le 15 janvier, si elles ne reflètent pas une diminution substantielle du déficit qui s'était établi à 17.6 milliards de USD en octobre.

Le dollar a toutefois rebondi une heure avant la fin de la séance après s'être légèrement détendu, à la suite des déclarations du vice-président de la Réserve fédérale, M. Manuel Johnson, prédisant une nette diminution du déficit commercial américain en novembre, ce qui a relancé la demande à Wall Street.

Atlantic Richfield a gagné 2 1-4 à 75 1-4; Columbia Gas 2 1-4 à 44 3-4 et General Motors 1 7-8 à 66 1-8.

J.C. Penney a perdu 3 à 43 5-8; Quantum 1 3-8 à 77 1-8 et Boise Cascade 1 à 67 7-8. Du côté des valeurs canadiennes, Canadian Pacific a gagné 3-8 à $17 3-4; Northern Telecom 1-8 à $19; Ranger Oil 1-8 à $4 3-4; Seagram 1-4 à $58 1-2; TransCanada Pipelines 1-8 à $12; Varity 1-8 à $2 7-8 et Westcoast Transmission 1-8 à $13. Inco a cédé 1-2 à $21 et McIntyre Mines 1-2 à $32 1-2.

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.6599	Hong Kong	Dollar	0.1659
Afrique franco	Franc CFA	0.004651	Inde	Roupie	0.0993
Allemagne-Ouest	Mark	0.7860	Israël	Sheqels	0.8293
Antilles Angl.	Dollar	0.4783	Italie	Lire	0.001070
Australie	Dollar	0.9109	Jamaïque	Dollar	0.2388
Autriche	Schilling	0.11179	Japon	Yen	0.010046
Bahamas	Dollar	1.2888	Liban	Livre	0.00270
Belgique	Franc	0.03758	Mexique	Peso	0.000587
Danemark	Couronne	0.2046	Norvège	Couronne	0.2034
Espagne	Peseta	0.011539	Nouv.-Zélande	Dollar	0.8339
États-Unis	Dollar	1.2888	Portugal	Escudo	0.009583
Finlande	Mark	0.3214	Royaume-Uni	Sterling	2.3411
France	Franc	0.2326	Suède	Couronne	0.2172
Grèce	Drachme	0.009886	Suisse	Franc	0.9641
Hollande	Florin	0.6994	Vénézuela	Bolivar	0.04227

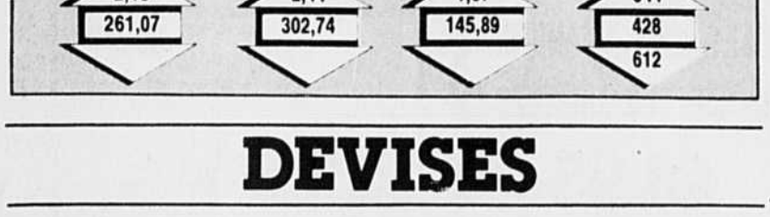

TORONTO

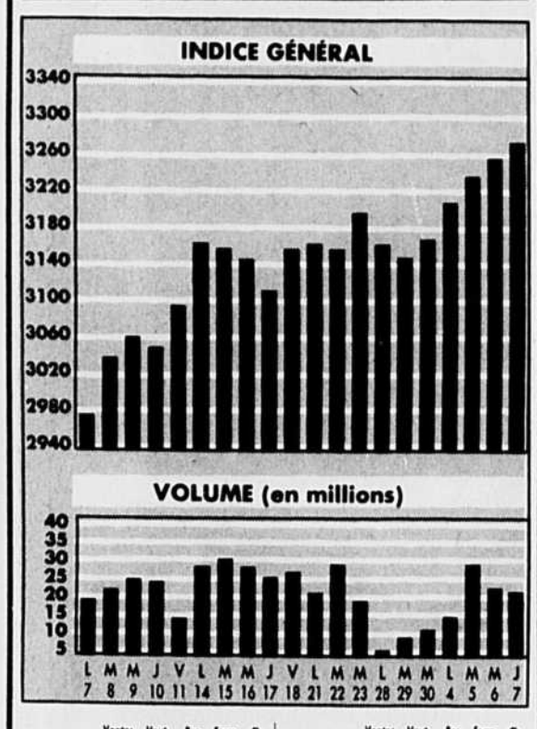

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	17500	$9⅞	9⅝	9⅞	+ 1/8
AHA Auto o	750	445	445	445	—10
AMCA Int	25796	$9¼	9	9	— 1/8
AMCA p	300	$23⅜	23½	23⅜	+ 1/8
AMCA 2 p	2100	$19	18¾	18¾	— 1/8
AMCA 3 p	1500	$22⅜	22⅛	22⅜	+ ¼
ARC Int	1600	260	260	260	+ 10
Abermin o	7700	150	140	145	+ 5
Abti Prce	18759	$27	26¼	26¾	— ½
Abitibi w	6100	$6⅛	6	6	— 1/8
Acadia M o	9750	295	285	295	+ 15
Acugrph A o	8200	210	190	210	+ 20
Acklands	900	$16	16	16	
Agnico E	4550	$23	22½	22½	— ½
Agra Ind A	500	$13	13	13	
Alt Energy	23695	$17¼	17	17⅛	— 1/8
Al Enr 775	2680	$27½	27⅛	27½	+ ¼
Alta Nat	145550	$13	13	13	
Alcan	358995	$36⅞	36	36¾	— 3/8
Alcan A	800	$25½	25⅜	25½	+ ¼
Alcan E p	200	$23	23	23	+ ¼
Algo Gr A f	750	$7½	7¼	7½	+ ¼
Algo Gr w	2500	45	40	40	
Algo Cent	200	$19½	19½	19½	— 1/8
Algoma St	3161	$15½	15½	15½	
Algoma St p	800	$19	19	19	
Algma St B	5860	$18	17½	18	+ ¼
Allied Lyns	28300	$8⅛	7⅞	7⅞	+ ¼
Altex	7400	140	140	140	— 5
A Barick	286500	$26⅞	26½	26½	— 1/8
A Barik w	7200	$8¾	8⅝	8¾	+ 1/8
ABarik A w	3000	285	280	280	
Amir o	22100	235	230	235	+ 5
Andres W B	100	$12⅜	12⅜	12⅜	
Ang CdnM o	6000	26	25	25	+ 5
Ang CT 290	100	$33½	33½	33½	
Anthes	5000	46	46	46	+ 1
Arbor A	z50	$10	10	10	
Arbor B f	250	$9½	9½	9½	
Argus B pr	100	$29	29	29	+ 3/8
Argyll A f	4500	48	45	48	— 1
Asamera I	17900	$9	8½	8½	— 3/8
Asmra I 8	1050	$23½	23¼	23½	
Asmra Mnl	3100	410	410	410	+ 10
Asbestos	500	$7½	7½	7½	
Atco I f	13972	$10	9⅞	9⅞	
Ateba o	2000	79	79	79	+ 1
Atl Shop A f	200	$9	9	9	
Atl Shop p	200	$26	26	26	
Atlantis o	8500	154	150	154	— 1
Atlas Yk o	16647	15	14½	14½	
Audrey R o	100	365	365	365	+ 5
Augmitto o	8900	150	150	150	
Aur Res o	16688	$6¼	6	6⅛	— 1/8
Autrex A	500	210	210	210	
Autrex B	100	200	200	200	
BCE Inc	65292	$37¾	37⅜	37¾	+ 1/8
BCE I 270	6200	$38⅛	37⅞	38⅛	+ 1/8
BCED	52738	266	258	262	+ 4
BCED 9¾	100	$10	10	10	— ¼
BCED I p	3000	$24½	24⅛	24⅜	— 1/8
BCED w	1500	82	80	80	+ 2
BCEP 2 p	1000	$23⅜	23⅛	23⅜	+ 1/8
B C Bancor	63249	74	72	72	— 1
BC Banc B	1200	$23⅜	23¼	23⅜	+ 3/8
BC Rail p	2000	$25⅞	25⅞	25⅞	+ 1/8
BC Sugar A	1049	$28	27	28	+ 1
BC Sugar w	5700	310	305	310	+ 10
B Corp p	800	$29⅞	29¾	29⅞	
BGR A	4491	$11¾	11½	11⅝	+ ¼
Bll Ent	91100	400	400	400	—25
Bll Ent w	39550	30	27	27	— 3
BMB Comp	1847	156	150	150	— 6
BMO II p	500	$19⅜	19⅜	19⅜	+ 3/8
BP Canada	8584	$19⅜	19¼	19¼	— ¼
BYG o	59000	90	80	85	— 5
Bachelor	5000	275	275	275	+ 5
Bancshr p	1100	$18¾	18¾	18¾	— 1/8
Bk Alberta	400	$5½	5¼	5½	+ ¼
Bank Mtl	90029	$27¼	26⅞	27¼	+ ¼
Bk Mtl 250	2850	526	25⅞	26	+ ¼
Bk Mtl 3p	2000	$25¼	25⅛	25¼	+ ¼
Bk Mtl w	51300	142	133	133	—11
Bank N S	192386	$13¾	13½	13¾	
Bk N S Ip	1600	$19⅞	19⅞	19⅞	+ 1/8
Bankeno o	500	310	310	310	
Barons Oil	11700	325	295	325	+ 35
Baton	2500	$12½	12½	12½	— 1/8
Beau CA o	26500	80	75	76	+ 1
Beaufield o	13500	180	175	175	
Beaver R o	18000	190	180	185	+ 2
Bell 1.94 p	400	$24¼	24¼	24¼	
Belmoral o	16834	287	282	285	+ 5
Bimori G w	584	340	335	335	—20
Belmori w	2300	50	50	50	+ 3
Bentall I p	900	$25⅜	25	25⅜	+ ¼
Bet Public	1200	$21¼	21¼	21¼	— ¾
Beverly o	23800	125	90	115	+ 30
Biltrite Nat	500	475	475	475	
Biomira o	8100	310	290	310	
Biotech	7900	275	260	260	
Bl Hawk o	1400	60	60	60	+ 5
Blackdom o	100	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Bombdr B	119060	$8¼	7⅞	8	— 1/8
Bonanza O	2250	285	285	285	—15
Bow Valy	340064	$15¼	15	15	— 1/8
Bow Valy 4	756	$15	15	15	+ ¼
B V 2025	1750	$30	29⅜	29⅞	+ 1/8
Bow Vly 205	4800	$21¼	21⅛	21⅛	
Bow Valy w	z378	20	20	20	
Bow Vly R	3423	60	60	60	
Bow VR p	400	450	450	450	
Bowtex o	274	475	475	475	—10
Bracknel f o	3180	64	61	64	+ 3
Bralorne	14700	145	130	145	+ 5
Bralor 8.75	4200	$6½	6¼	6½	+ ¼
Bramalea	4300	$20⅜	20	20⅜	+ 3/8
Brmi Pty p	1600	$26⅜	26½	26½	
Brmpln A f	9750	$7½	7⅜	7⅜	— 1/8
Brascad A	1274	$39¾	39¾	39¾	
Brascan A	35839	$28⅛	27¾	28	— ¼
Brascan F p	3900	$24¼	24	24¼	
Brkwater o	47250	475	465	470	— 5
Brenda M	400	$17⅜	17½	17½	— 1/8
Brik Brw o	3000	140	140	140	
Bright A	150	$9⅜	9⅜	9⅜	— 3/8
BCP	33297	$19½	19¼	19⅜	
BC Res	17200	91	88	89	— 6
BC Res p	500	$24½	24½	24½	— ¼
BC Phone	16693	$27¼	27	27½	+ ½
BCPh 5.15	210	$59¾	59¾	59¾	
BCPh 6 pr	102	$67	67	67	— 1
BCPh 6.80	275	$19¼	19	19	
BCP 7.04 p	500	$20	20	20	
BCP 11.24 p	200	$28¾	28¾	28¾	+ ½
BrTel ads	z50	$52	52	52	
Brohm R o	6800	490	475	480	—10
Broulan	1000	169	169	169	+ 9
Bruncor	5126	$17⅞	17⅜	17¾	+ 1/8
Bruncor A	400	$24	24	24	+ ¼
Brunswk	300	$13¼	13	13¼	+ ¼
Budd Can	3200	$31	30	31	+ 1

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	257250	$7¼	6¾	7⅛	+ 3/8
CB Pak	14800	$16¾	16⅜	16¾	+ ¼
CCL B f	21100	$7½	7⅜	7½	+ 1/8
CDC Life	7600	$22⅜	22¼	22⅜	+ 1/8
CFCF f	3135	$17	17	17	— ¼
CFS Grp	1000	190	190	190	—10
CGC Inc	14100	$12¼	12⅛	12⅛	— ¼
CHC Hlcpt	800	330	330	330	
CIL	1400	$28⅛	27⅞	28	+ ¼
CM NT Equ	500	$8	8	8	+ ¼
CM Pref p	4900	$13¼	13	13⅛	+ 1/8
CME A o	3500	65	60	65	+ 5
CML Ind o	2500	115	110	110	
CSA A f	200	$8	8	8	
CT Financl	500	$20	20	20	
Cableshr A	18150	375	360	370	+ 5
Cableshr B	1700	380	380	380	+ 5
Cabre	10000	430	420	420	—20
Cad Frv A	21200	$9⅜	9⅛	9⅜	+ 1/8
Calgary I p	1400	$25	25	25	
Cambior	3275	$18⅛	18⅛	18½	+ 3/8
Cambior w	9950	$8½	8¼	8½	+ ¼
Cambridg	1000	$25	24½	25	+ ¼
Camb I	200	$27⅞	27⅞	27⅞	— 1/8
Camco Inc	300	$8	7⅞	7⅞	— 1/8
Camndx o	2400	60	55	60	
Camp Res	14420	215	210	210	
Camp R u	900	240	240	240	+ 5
Campeau f	163868	$18¼	18	18¼	
Campeau C	3300	$21½	21	21½	+ ½
Campeau D	600	$20½	20	20½	+ ½
Camreco o	1400	40	40	40	+ 3
Canacord o	14275	104	100	103	+ 3
Cancrd w	15900	20	19½	19½	+ 3½
CCem ex p	200	$16⅝	16¼	16¼	— 3/8
Can Lease	2001	450	450	450	
Can Malt	100	$23½	23½	23½	+ 1¼
C Nor West	747	$19⅞	19½	19⅞	+ 3/8
CNor, Wst B	344	$25	25	25	
CNor Wst C	500	$28	27½	27½	— ½
CNor Wst w	4315	200	185	185	—15
C Packrs	29830	$14¼	14⅛	14½	
CS Pete f	3333	255	240	250	+ 15
C Trsco C	1850	$20	19¾	20	+ ¼
C Trsco G	500	$22⅜	22⅛	22⅜	+ 3/8
C Tung	800	$6	5¾	5¾	+ ¼
C Formst B	2000	260	260	260	—15
C Home o	4050	$7¼	7	7¼	+ 3/8
Cl Bk Com	77207	$20¼	19⅝	20¼	+ ¼
Cibc w B	51000	205	200	205	
Cdn Jorex	12600	205	200	205	+ 10
C Manoir f	3700	215	210	210	
C Marconi	2800	$17⅛	16¾	17	
C Nth Star	240	365	365	365	
C Occdntal	43800	$17⅜	17¼	17½	+ 3/8
CP Ltd	316460	$22⅞	22⅛	22⅞	+ 3/8
Cdn Roxy	4533	$8⅞	8¾	8⅞	
Cancom o	2536	$12⅞	12½	12⅞	+ 1/8
C Spooner	z267	44	44	44	
CTire A f	107409	$14⅜	14⅛	14⅜	+ 1/8
CUtil A f	6065	$19⅝	19⅜	19⅝	+ ¼
C Util B	10650	$19½	19⅜	19½	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CUtil 6 pr	200	$67	67	67	
CUtil 2nd I	400	$25⅜	25⅜	25⅜	+ 1/8
CUtil 2nd K	120	$25	25	25	+ ¼
CUtil 2nd L	100	$25	25	25	
CUtil Ser M	200	$24½	24⅛	24⅛	+ 3/8
Cnamax o	10300	$8¾	8⅜	8½	— ¼
Canam A f	3850	$8	7¾	7¾	— 3/8
Canrchon	266	300	300	300	—15
CanCapIt	10886	$6	5½	5½	— ½
Canfr Cp 1p	100	$24	24	24	
Canfor	40095	$26⅛	26	26	— 1/8
Canfor pr	100	$21¼	21¼	21¼	+ ½
Canhorn o	3800	245	240	245	+ 5
Canron A	99800	$13¼	13	13	— ½
Canron B f	z30	$12⅞	12⅞	12⅞	
Canrn A w	1500	48	45	48	+ 10
Capsule T	700	380	380	380	+ 5
Cara	9200	$12	11⅞	12	+ 1/8
Cara A f	5200	$11¼	11⅛	11⅛	— 1/8
Carena	300	$26	25½	26	+ ½
Carolian o	9900	100	100	100	— 5
Cascades	5900	$7	6⅞	6⅞	— 1/8
Cassiar	15380	210	185	210	+ 15
Cassidy L	500	$7½	7½	7½	+ ¼
Cathedrl o	400	215	215	215	— 5
Celanese	900	$20⅞	20¾	20⅞	+ 1/8
Cntrl Cap	3943	$11½	11⅜	11½	— ¼
Cnt Cap Af	23008	$10⅛	10	10	— ¼
CFund A f	29910	$7⅜	7⅜	7⅜	+ 1/8
Centrl Tr	200	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Cntrl Tr p	200	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Charan	200	315	315	315	— 5
Chauvco A o	100	435	435	435	
Cheni Gld o	4800	435	410	410	—15
Cheni Gld w	1750	180	180	180	— 5
Chesbar o	10600	140	140	140	+ 5
Chieftan	5600	$9⅜	9½	9⅜	+ 1/8
Chieftan B	200	$44	44	44	+ ½
Chieftan w	600	$9⅜	9½	9⅜	+ 3/8
Chrysler	1150	$33½	33	33½	+ 1¼
CHUM B f	4100	$17¾	17⅜	17⅜	— 1/8
Cimaron o	2300	55	485	5	+ 25
Cineplex	22690	$14⅞	14½	14¾	+ 1/8
Cinram	7700	$5⅜	5¼	5⅜	— 1/8
Citadel G o	14200	280	275	275	
Claude R o	14300	475	455	475	+ 15
Cly Mil Af	9500	200	181	185	—25
Clay Mil w	3250	49	45	49	+ 4
Cliff w	8500	22	22	22	
Co Steel f	100	$13⅜	13⅜	13⅜	+ 1/8
Cabi Food	2000	110	110	110	
Cognos	10800	$6⅜	6¼	6¼	+ 1/8
Coho A	2000	160	160	160	—10
Coin Lake o	2500	175	170	175	+ 5
Coleco	500	$5⅛	5⅛	5⅛	— 3/8
Colonial o	200	76	76	76	— 2
Cirtech A of	1100	310	305	310	+ 5
Colray R o	5500	72	71	71	
Cominco L	335277	$14½	14⅛	14⅛	— 3/8
Cit L D	2000	$25½	25½	25½	
Comnco H	p14900	$10¾	10⅜	10½	— ¼
Comnco I	w85430	$22½	22⅛	22½	— ¼
Comnco R	17800	230	225	226	+ 1
Comnco R	w11000	52	50	52	+ 1
Compu H o	116950	95	60	90	+ 30
Computlog		8100	$5⅛	490	4 — 5
Cmp Inov	3048	175	175	175	+ 3
Coniagas o	1000	275	275	275	
Conpak S o	200	115	115	115	— 5
Con Bath A	33450	$18⅞	18¾	18⅞	
Con Bath 6	2000	$19	19	19	— ½
C Brinco Ao	10200	425	420	420	— 5
Carma A	972	190	190	190	
HCI Af	200	$7½	7½	7½	
HCI B	142	$8¼	8¼	8¼	— ½
Norex	5000	$5	5	5	
Cnn Prof o	25000	155	150	150	+ 5
TVX o	29280	$8⅞	8⅜	8⅞	+ ½
Consoltex	400	$18½	18½	18½	— ¼
Cons Gas	1050	$24¾	24¼	24⅜	— 1/8
Con Gas B	100	$70	70	70	+ 2
Gas 13½	1200	$27	27	27	
Gas 9¼	600	$25½	25½	25½	
Con Pkg	5600	$23¾	23	23⅜	— 3/8
CTL Bank	1100	355	350	350	+ 5
CTL Bk II	100	1260	1260	1260	—10
Contour B	o19200	165	165	165	
Contrns A	p 500	$20½	20½	20½	+ ½
Conwest A	100	$10⅜	10⅜	10⅜	+ 1/8
Conwst B f	15322	$10¾	10⅜	10¾	+ ¼
Conwst 12	1187	$31	30⅜	31	+ 1
Ca enerco A	3341	465	450	455	+ 5
Corby	100	$17¼	17¼	17¼	+ ½
Corby B f	500	$13½	13½	13½	
Cor Mark f	8500	180	176	180	
Cor Mrk A	1900	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Coronet C	3900	260	260	260	—10
Corp Food	600	$7½	7½	7½	
Cascan D	520	$9⅛	9⅛	9⅛	— 1/8
Coscan w	z300	80	80	80	
Coseka R	8000	48	48	48	+ 1
Coseka 7 p	600	160	155	160	
Cott Bev	150	$6⅛	6½	6⅛	— 3/8
Counsel	1500	$8⅜	8⅜	8⅜	
Counsel w	1000	110	110	110	—10
Coxheth o	15000	125	115	115	— 5
Crain RL f	7209	$8	7¾	7¾	
Crestbrk	800	$20	20	20	
CLife I A	800	$25¼	25¼	25¼	+ 1/8
Crownx	9600	$10¾	10⅜	10¾	+ ¼
Crownx A	f28565	$5¼	5	5¼	+ 1/8
Crownx 1 p	1700	$20¼	19⅜	20¼	+ 3/4
Crownx 2 p	1730	$20¼	19¾	20¼	+ ½
Crownx A w	5000	48	48	48	+ 3
Crownx B	w10800	$12	11¾	12	+ ¼
Cuvier o	4800	52	49	52	+ 3
Cymric o	4500	45	35	35	
Czar Res	3000	140	135	140	+10
Dor Val o	4250	155	155	155	+ 1
Datatech o	9400	76	75	75	
Davidson o	4000	125	120	125	+ 7
Deiour o	11900	31	30	31	+ 1
Denison A	p12033	$5⅜	5	5⅜	+ 3/8
Denison B	f 8941	485	470	485	+ 10
Denison p	1000	$22¾	22½	22½	
Denison B	p 1850	$19⅜	19¼	19¼	+ 1/8
Denison w	27300	30	28	30	+ 2
Derlan	1800	$10	9¾	10	+ ¼
Develcon	3000	145	135	145	+ 20
Devtek f	700	$10	10	10	
Dexleigh	10312	230	218	225	+ 12
Dabrasve o	15300	330	320	330	+ 10
Dicknsn A	f11150	$9⅛	9	9	
Dicknsn B	500	$11¾	11¾	11¾	
Dicon Sys	800	390	390	390	—10
Discov W	2000	130	129	130	
Dofasco	406960	$27½	27⅛	27⅛	— 1/8
Dofasco 260	5680	$34½	33⅝	34½	+ ¼
Domain A	z2	$6⅛	6⅛	6⅛	
Domar B f	5006	$6¼	6	6⅛	
Domin 2 p	2700	$22⅞	22½	22¾	— ¼
Dome Pete	307563	99	95	98	+ 4
DPete A p	20350	$6⅞	6¾	6⅞	
D Expl to	18734	35	33	35	— 1
Dom Sec	125896	$22½	22⅜	22½	+ 1/8
D Textie	2076	$16¾	16½	16½	— 1/8
Domtar	132550	$15¼	15	15⅛	— 1/8
Domtar B	3600	$21⅛	21	21	— 1/8
Donohue	100	$29¾	29¾	29¾	+ ¼
Dore Nbsk	21784	65	50	55	—10
Dumagmi o	4000	67	65	65	— 2
Dmi w	6400	300	280	280	+ 10
Dunde Pal o	4000	67	65	65	— 2
Dune A o	1450	33	30	33	+ 5
Dunraine o	26500	70	65	65	— 5
Du Pont A	115600	$30	29¼	30	+ 1
Duration o	3900	130	130	130	
Dylex Ltd	290	$11	10¾	11	+ ¼
Dylex A	27525	$8½	8⅛	8⅛	— 1/8
Dynamar	13900	14	14	14	
Dynex A	1000	22	22	22	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ERG Res o	1000	275	275	275	
Eagle P	2300	365	360	365	+ 5
Eaglet o	8000	59	56	59	
Eastmaq o	9100	$7⅜	7¼	7⅜	+ 1/8
Echo Bay	59482	$30¾	29¾	30⅛	— 1/8
Echo 1988	w14166	$6⅜	6½	6½	
Echo 1989	w 2000	$6⅛	6⅛	6⅛	
Eclipse C	3000	145	140	140	+ 5
Eco Corp	2510	$8	8	8	

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL

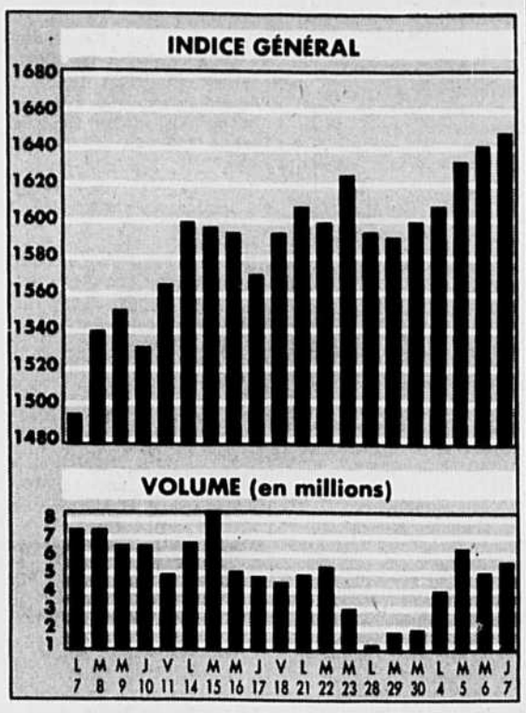

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abti Prce	2626	$27½	26¾	26⅞	— ⅛
AbitIbi.Wt	2000	56⅛	6	6⅛	— ⅜
ACDS	9800	130	125	125	— 5
ACSI	200	135	135	135	— 5
Agnico E	4000	$22⅞	22½	22½	— ⅜
Agrivest	2000	100	100	100	— 10
fAgromex	100	139	139	139	— 4
Alta.energy	5430	$17⅛	16⅞	17⅛	
Alt.E.7.75	600	$27½	27¼	27½	+ 1¼
Alta N Gs	150	$13⅜	13⅛	13⅛	+ ⅛
Alcan.sr.E	100	$22⅞	22⅝	22⅝	— ¼
Alcan Alu	165119	$36⅞	36	36¼	— ⅜
Algo.A	1000	$7¼	7¼	7¼	
Algo.W	1000	50	45	45	+ 10
Algoma St	2907	$16	15½	15½	— ¼
Algma2.00	4250	18	17½	18	+ ⅛
Alim.CT	2000	210	210	210	+ 10
Alim.ct.w	2000	15	10	10	— 5
AMCA Int	1800	59¼	9	9	— ¼
Am.Barric	15719	$26¼	26½	26½	— ¼
Am.Bar.Ir	400	$6⅜	6½	6⅜	
fAmr.rs.A	526900	105	96	105	+ 12
Amisco	1800	365	360	365	+ 5
Artopex	5000	$6⅜	6⅛	6⅜	— ⅛
Asamera	6600	$8⅜	8½	8½	— ¼
Asamra.W	3000	95	92	95	
fAtco I	735	$10	9⅞	9⅞	
fAtlant.A	3200	260	260	260	
Auberges	4875	250	250	250	
AubergW	z100	6	6	6	— 9
Auto.Point	500	121	121	121	— 9
Avcorp	3000	470	450	470	— 5
Bank NS	81720	$13¾	13⅜	13¾	
Baue Cont	900	355	350	350	+ 10
Baue Mtl	66294	$27¼	26⅞	27¼	+ ⅛
BMO Sr3	24000	$25	25	25	
BMO Wts	22500	142	130	130	— 15
BMO $2.50	700	$26	25⅞	25⅞	— ⅛
Ba.Laur	1460	$12¾	12½	12½	— ⅛
BaLau2.62	300	$26½	26½	26½	
Baue Nat	200383	$11¼	10⅞	11⅛	— ⅛
Bq Royale	32882	$29	28¾	29	— ⅛
Bq Ry WI	9700	27	23	25	— 3
BaRy 1.45	16300	$16¼	16½	16¾	+ ⅛
BaRy 2.75	300	$29⅛	29⅛	29⅛	— ⅛
Baton	1100	$12¾	12½	12½	+ ⅜
BCE.Capl	1000	$23¼	23⅛	23⅛	— ⅛
BCED	14400	267	258	265	+ 10
BCED Sr1	800	$24½	24⅜	24⅜	— ⅛
BCED.Wt	4750	82	78	82	+ 2
BCED9.5	1000	$10	10	10	— ¼
BCE Inc.	61416	$37¾	37⅜	37¾	+ ⅛
BCE 2.05p	1300	$37½	37½	37½	+ ½
BCE 2.70p	1800	$38	37¾	38	
BCE Mbl	2625	$10½	10¼	10½	+ ⅛
B C Forst.	5000	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅛
B Corp.A	700	$29⅞	29¾	29¾	
BC Phone	10800	$27⅛	27⅛	27⅜	+ ⅜
Bell.p.7.5	700	$23⅜	23⅜	23⅜	— ⅜
Belmoral	7632	289	282	283	+ 3
Belmorl.w	608	350	350	350	— 10
Belm.W.a	1000	50	50	50	+ 3
Bestar	200	230	230	230	
Bgr.pm.A	2700	$11¾	11½	11½	+ ⅛
Biltrite	2100	480	475	475	
Biltrite.Wt	z600	12	12	12	
Biochem	1700	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Biomira	6150	320	300	305	+ 5
Biotech	7950	275	260	260	
Bocenor	400	175	175	175	
BF Royal	1200	130	130	130	— 15
Bomb A	8510	$8½	8	8	
fBomb B	96900	$8¼	7⅞	8	— ¼
Bomb.Sr1	1000	$21⅛	21⅛	21⅛	
Bomb.w.B	2375	$14	13	13	— 1
Bomem	5550	260	245	250	+ 20
Bow Val	26792	$15¼	15	15	— ¼
BowVl2.05	100	$21¼	21¼	21¼	+ ⅛
Baw V Rs	1000	60	60	60	
BP Can	25200	$19⅜	19¼	19¼	
Bralorne	1000	140	135	140	+ 5
fB.Brick.A	2300	$7½	7¾	7¾	
Brascan.A	9676	$28⅛	27¾	28⅛	— ⅛
Bruncar	2400	$17⅞	17⅝	17⅞	+ ⅛
Brunswick	1100	$13¼	13	13¼	+ ⅜

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Cabano	1250	460	435	460	+ 20
CAE Ind	39450	$7¼	6¾	7¼	+ ⅜
Cambior	10300	$18⅜	18⅛	18½	+ ⅜
Cambio.w	3100	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Camb.PrA	600	$28	28	28	+ ¼
Camp Res	2600	215	215	215	+ 10
Camp.r.un	1200	240	240	240	+ 10
Cmpbel.Sp	700	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
fCampeau	4475	$18¼	18⅛	18¼	
Camp.sr.C	100	$21¾	21¾	21¾	+ ¾
Camp.p.D	2200	$20½	20	20½	+ ½
Polysar	1423	$12	11¾	12	
Polys7.60	z60	$18½	18½	18½	
Can.In.Un	200	$8½	8½	8½	— ¼
Cda Pack	2200	$14¼	14½	14¾	+ ¼
C Imp Bk	68295	$20⅛	19¾	20⅛	+ ⅛
CIBC wB	8183	205	200	205	
IC Tire A	11300	$14¾	14¼	14¾	
IC Utilit.A	1700	$19⅝	19⅝	19⅝	+ ⅛
CP Llee	157707	$22⅞	22⅛	22⅞	+ ⅜
fCmnac.A	7641	58	7⅝	7⅝	— ⅜
Canron.A	500	$13¾	13¼	13¼	— ¼
Canrn.w.A	4500	48	45	48	+ 6
fCantrexA	3900	275	265	270	+ 10
Cantrex W	13300	25	20	25	+ 7
Cara Oper	4600	$12	11⅞	12	+ ½
Cascades	30972	$7	6¾	6⅞	— ⅛
Cassidys	100	$7½	7½	7½	
CB Pak	37290	$16⅞	16¼	16¾	— ½
fCCL.In.B	10600	$7½	7½	7½	+ ⅛
CDC Life	5800	$22¾	22¼	22¾	+ ⅛
Celanese	1753	$20⅞	20¾	20⅞	+ ⅜
C.Capital	5300	$11¾	11⅜	11¾	— ¼
fC.Cap A	16358	$10¼	10	10¼	
fCFCF.Inc	6215	$17¼	16¾	17¼	+ ¾
CFS	1000	190	190	190	— 10
CFS.W	2000	30	30	30	+ 10
Champlai	1800	110	110	110	+ 5
Charan	20400	330	320	330	+ 10
Cheni	2600	425	415	415	— 5
Cheni.W	500	175	175	175	— 5
Chrysler	100	$34	34	34	+ 4¾
CIL	z50	$27¾	27¾	27¾	+ ¼
CimL PrE	642	$16¼	16¼	16¼	— ⅛
fCimSIL.a	5000	$12	12	12	
Cinram	300	$5½	5½	5½	— ¼
Circo Crft	800	350	340	350	+ 10
fCogeco	800	$5⅛	5⅛	5⅛	
Cominco	13760	$14⅜	14⅛	14¼	— ⅛
Comi.Sr.H	6100	$10¾	10¾	10½	— ¼
Comin.wt	9200	$22½	22⅛	22⅜	— ⅜
Concom	500	$12¾	12¾	12¾	+ 1⅜
Cmp Inv	700	175	175	175	+ 5
Comptime	z200	45	45	45	+ 3
Comterm	13500	70	65	70	+ 5
CBath. A	21160	$19	18¾	18⅞	
C Bath B	308	$18¾	18¾	18¾	— ¼
Consoltex	200	$18½	18½	18½	+ ⅜
Cons Gas	1700	$24⅜	24¼	24¼	— ⅛
C gas13.50	100	$27	27	27	
fCPCI.A	2450	260	260	260	
CPCI.B	2300	262	262	262	— 13
Corby A	558	$17¼	17¼	17¼	+ ½
fCo—Steel	1000	$13½	13½	13½	+ ⅛
Catt	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Cover	1750	270	265	265	+ 5
Cover.w	z175	25	25	25	
fCrain RL	1100	$8	7¾	8	+ ¼
fCIDesi.A	300	470	450	470	
C.life.2.28	200	$25⅛	25⅛	25⅛	— ¼
fCrownx.A	12200	$5⅛	5⅛	5⅛	
fCrownx	200	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅜
Crwn.Pr.1	1400	$20	19½	20	+ ⅜
Crwn.Pr.2	500	$20	20	20	+ ¼
Crwn.wt.b	500	$11⅞	11⅞	11⅞	
Daifns ltd	100	200	200	200	
Datagram	1450	230	215	230	+ 10
Datamark	400	410	410	410	
Denis 9.75	4000	$5¼	5⅛	5¼	+ ¼
fDenis.9.50	500	475	475	475	+ 10
Denison.w	10000	29	29	29	+ 1
Denis 9.75	200	$22½	22½	22½	
Dera.Lg	4650	60	60	60	
Diabrasiv	15500	330	325	330	+ 10
Dionne	600	275	275	275	+ 5
Dionne.W	z300	10	10	10	— 5
Disnat	2000	180	180	180	+ 10
fDMR.grA	1910	385	385	385	
Dofasco	10000	$27⅜	27¼	27¼	
Dfs 2.60	1700	$34¼	34	34¼	+ ¼
Domco.lte	2300	$7	7	7	
Dome Pet	1302	97	97	97	+ 3
Domicil	3000	45	45	45	
Dominion	3300	$22½	22⅜	22½	+ ⅛
Domtex	11453	$16¾	16½	16½	— ⅛
Domtar	14343	$15¼	15	15¼	+ ⅛
Donohue	500	$30	29¾	30	+ 1
Dorel	650	240	230	240	— 10
fDylex.Ltd	1100	58¼	8⅛	8⅛	— ⅛

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eagle	100	355	355	355	+ 15
Echo Bay	28250	$30¾	29¾	30¼	— ¼
Elder7.75	350	$23½	23½	23½	— ⅛
Encor	800	$9⅛	9⅛	9⅛	
EnerplusB	1700	$9½	9½	9½	+ ¼
Enrpls.Un	500	$10⅝	10⅝	10⅝	
fEnheat.A	200	$15½	15½	15½	+ ½
Enheat.B	1500	$15½	15½	15½	+ 1
fEqDen.B	2500	160	155	160	— 10
Eq.D.wtB	z250	10	10	10	— 10
EqDenisA	200	180	180	180	+ 5
Espalau	150	415	415	415	
Espalau.A	z50	$12	12	12	— 3
Expande.u	1200	165	160	160	
FalLtee	60150	$22⅞	22	22¼	— ¾
FCA Inter	770	$11	11	11	— ⅛
F.ormt.6.5	700	58	58	58	— 2
fFid.QueA	13210	395	385	385	— 5
Finan E.C	4519	175	170	170	— 5
Finning	600	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ⅜
FCTyTco	1800	$6½	6¼	6½	+ ¼
FCTyTcoW	1000	85	85	85	+ 5
Flet.Can	500	$20¾	20¾	20¾	
Fletcher	700	450	440	440	— 10
fFdCr.Que	1100	55	495	5	
F.Europ.w	31400	31½	29	31½	+ 1½
ForesbecA	1841	200	200	200	
Forex	2000	125	125	125	— 5
Fortis Inc	100	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
FPI Ltd	4150	$17¼	17	17⅛	+ ⅛

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactic	2700	$10	9⅞	10	
GBC 2.625	z25	$50½	50½	50½	— ½
fGeofrioB	300	215	215	215	
GeofrionW	z50	25	25	25	
fGldcrp.A	3300	$8⅜	8¼	8⅜	
Goodfellw	200	375	375	375	
Govette	2100	255	250	250	
Govette.w	2000	25	25	25	
GL Group	500	$15	15	15	— ¼
G.W.lifeco	2975	$11	10⅞	11	+ ⅛
fGrForest	300	450	450	450	+ 30
GrFores.w	500	73	73	73	+ 13
Grilli	2735	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
fGr.laur.b	10610	$10	9¾	10	+ ⅛
Gr.Laur.w	3400	57	57	57	— 5
Gr.L.1.875	900	$23½	23¼	23½	
GTC.trans	3139	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Guardcor	1200	$6⅜	6⅜	6⅜	
Gdcor.wt	800	100	100	100	
Guard. T.	300	435	435	435	— 15
Guard.p.A	100	$7	7	7	
Guard.p.B	2100	$8¾	8⅜	8¾	+ ¼
GuilvA	100	435	435	435	+ 10
Guilv.W.a	z100	45	45	45	
Gulf Res	613	$18½	18⅜	18⅜	
Gulf.R.p.a	200	435	435	435	+ 5
GW Util	621	$24	23¾	23¾	— ¼
Hartco	1298	370	370	370	
Hees.Int	z75	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅛
Hees.wt	5800	$6½	6½	6½	+ ¼
Hemlo.	9050	$19	18¾	18⅞	+ ⅛
Henlys Gr	200	$11¾	11¾	11¾	— ½
Heroux	600	$8½	8½	8½	— ⅛
Hollin Inc	3700	$10½	10¼	10½	+ ¼
Honco	200	115	115	115	+ 15
H.Brook	4000	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Hubbard	1900	140	135	135	— 5
Hypocrat	26100	90	75	84	+ 9

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fGrIdeal.a	500	480	480	480	
Ideal Mtl	3400	215	210	210	— 5
Imasco.ltd	13410	$27½	26⅝	27½	+ ¼
Imp Oil A	10399	$59⅝	58½	59¼	+ ⅜
Impertex	1000	45	45	45	
Impertx.w	500	10	10	10	— 1
Inco Ltd	51620	$26⅞	26	26⅞	— ¼
Inco 10pr	100	$41⅛	41⅛	41⅛	— ⅜
Indal	1800	$11	11	11	+ ½
IFX 2000	7000	225	220	220	
Inlnd NG	800	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅜
Innopac	4200	$8¼	8	8¼	+ ⅜
Innotech	200	200	200	200	
Intercan	2200	$6	6	6	+ ¼
IBM	z11	$156	155½	156	— 3
Inter Pipe	1400	$45	44¾	45	+ ¾
Inverness	4500	420	420	420	+ 15
IPL INC	7765	430	425	425	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaufel.A	15550	$7¼	7⅛	7⅛	
Kaufel.B	1795	$7¼	7	7¼	+ ¼
fKaufl.wB	6645	70	65	70	+ 10
Kiena	500	$17	17	17	
Labatt	58800	$24½	24	24⅜	+ ¼
Lacana	2400	$13¾	13⅛	13⅛	+ ¼
Lac Min	6400	$13⅜	13⅜	13½	
Lacroix	3505	100	75	75	— 30
Laidlaw A	1900	$19¼	19⅛	19½	
fLaidlw B	95410	$18⅜	18⅛	18⅜	+ ¼
Lambert	200	170	170	170	
LamSo.inc	4400	149	140	149	+ 9
fLasond.a	1100	360	360	360	+ 5
fLasnd.Wt	z350	36	36	36	
Lavalnind	4700	320	310	320	
Lvltec	1300	95	95	95	
Lvltec.Wt	z300	9	8	8	— 7
fLMGL.A	1800	$13¾	13¼	13¾	+ 1¼
Lepine—cl	4100	100	100	100	
Leroux	500	305	305	305	
LBL.inc	1000	110	110	110	— 5
LBL.inc.w	7300	12	12	12	+ 1
fLevesq.a	2900	445	440	440	— 10
Loblaw	2500	$11¼	11	11	— ⅛
Loewen	100	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Log.G.Inf	4800	215	205	215	+ 10
Logis.Clb	2200	$7⅛	7	7	— ⅛
Lonvest	2000	$16¼	16⅛	16⅛	— ⅛
Louvem	17750	170	160	160	— 10
LouvmWt3	3600	32	32	32	+ 5
Louvm.pr	1200	375	365	365	
LSI Log	700	270	270	270	— 20

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MaBaie	4200	295	280	280	— 10
Mclean X	2320	$20½	20	20½	+ ½
fMclean Y	370	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
McM Bldl	112800	$21⅜	21¼	21⅜	— ⅛
McMil sr8	500	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
Macyro	6750	390	370	385	+ 20
C Marconi	700	$17	17	17	— ⅛
fMarit Tel	4486	$15¾	15⅜	15¾	
MarSteIA	300	$5	5	5	
Maico	2400	165	160	160	— 5
Mavtech	1500	350	350	350	
McNeil M	5973	265	255	260	+ 5
M Corp	16320	$10	9½	9⅞	+ ⅜
Memotec	84375	$13⅞	13¾	13¾	
Memo.Wt	350	$19¼	18¾	19¼	+ ½
fMetroR.A	10027	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
M.Tempus	2600	90	90	90	
Mtemp.w	1000	7	7	7	
Minnova	1450	$21	20¾	20¾	— ¼
fMiron.A	11400	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Miron.Wt	1800	56	56	56	— 1
Mitel.Corp	12534	360	335	360	+ 25
fMolson A	19460	$24⅜	24	24	— ¼
Monenco	221	315	315	315	
Montco	1000	460	460	460	
MTrustco	3900	$12¾	12⅜	12¾	
Moore	16400	$28⅜	27⅜	28½	+ ¾
Morgan F	577	$8⅜	8⅛	8⅜	
Morg.$1.75	100	$15	15	15	
MRRM	110	$45	45	45	
Mbanc.p.a	2000	$14⅜	14⅜	14⅜	
fMultidv.A	6800	40	40	40	— 10
Multidv.B	13000	40	35	35	— 5
Multv.p.A	1035	75	75	75	
Muscocho	4400	345	340	345	
fMux.labA	10500	68	65	65	
Nabisco L	300	$36	36	36	— ½
Nautilus	4145	58	53	58	+ 7
Nautilus.w	z845	10	6	6	— 3
Neti Tech	70000	33	33	33	+ 3
NfldL 5.25	790	$5¼	5¼	5¼	
NfldL 7.25	500	$7½	7½	7½	
NewTel	3109	$16⅜	16½	16½	+ ⅛
Noramco	3350	$5⅞	5¼	5¼	— ¼
Noramc.W	700	180	180	180	
Nor.Forst	2600	$19¾	19½	19¾	— ⅛
Noranda	44188	$25¼	24¾	25	— ¾
Noran.7.75	800	$32	31½	31½	—1¼
Norcen.En	2000	$19½	19⅜	19⅜	— ⅛
fNorenv	925	$16⅜	16¼	16¼	— ⅜
Norcn.8.12	300	$25	25	25	+ ⅛
fNormckA	13200	410	390	390	— 5
Nor.con.O	3400	518	17¾	17⅞	
NC oil.sr7	500	$20¾	20½	20½	— ¼
Nor Tel	63152	$24¼	24	24½	+ ¼
Northgate	2700	58	7⅜	8	+ ½
NovaA.Wa	2900	$31	31	31	+ 1
fNova Al	102255	$10⅝	10⅛	10½	+ ¼
Nova11.24	400	$26½	26½	26½	+ ½
Nova6.375	400	$24	24	24	+ ½
Nova9.125	300	$25	25	25	— ⅜
Novatron	21400	240	225	240	+ 5
Noverco	24715	$11½	11¼	11¼	— ⅛

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Oak Pr A	900	$8⅜	8¼	8¼	+ ⅜
Ocelot A	500	$8	8	8	+ 1
OE INC	2850	$10	10	10	
Ogivar	30950	168	150	168	+ 8
Olco.A	1200	239	235	235	
Olco.W	z650	10	10	10	
fOnexCorp	250	$10½	10½	10½	
Onyx PeT	1600	360	355	360	+ 20
fOsha A	7500	$20½	20	20½	+ ⅜
Pancdn.Pf	3300	$27	26½	27	+ 1
Pantoram	201	235	235	235	— 5
Parmnt.A	7000	205	200	200	
Pathonic.a	650	$5½	5½	5½	
P.Martin	400	290	290	290	— 10
Peerless	18475	$6½	6⅜	6½	+ ½
Perkins.P	1447	$6⅛	6	6	
Pet Sun	31500	85	55	55	— 20
Pt.Sun.srl	1335	85	85	85	— 15
Pt.Sun.w	2500	30	26	30	+ 4
Pla.Dome	44860	$20	19⅜	19⅜	— ⅜
Pla.D.wt.g	900	345	330	330	
Pla.D.wt.d	16200	$5½	5⅛	5¼	— ¼
Pla.D.wt.p	14600	$13¼	12¾	12¾	— ½
Plastibec	3100	241	230	241	— 4
Pow Sr8б	1415	$43	42½	42½	— ½
fPowr Cr	37930	$14¼	14	14¼	
Power.Fin	20650	$13⅜	13⅜	13⅜	—⅛
Precamb	600	285	285	285	— 5
Pr.Choix.a	1200	455	450	455	+ 10
Promatek	2800	185	180	185	+ 10
Prooptic	5400	130	125	125	
Provigo	67337	$9½	9	9¼	+ ⅜

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
QuebecoA	900	$13⅜	13½	13½	— ⅛
fQuebecoB	2400	$13¼	13	13¼	+ ¼
Que Tel	2726	$13⅜	13¼	13⅜	+ ⅛
fRadio.A	4050	460	450	455	
Redpath	7800	$10¼	9⅞	10¼	
Reitman	100	$19	19	19	+ 1
fReitmn A	600	$18½	18½	18½	+ ¼
fRepap	11500	$13	12⅜	12⅜	— ¼
Rio.Algom	22750	$19½	19¾	19½	
RPM wt	5760	8	7	8	+ 2
Robin Intr	2501	195	190	195	
Roctest	500	100	100	100	
fRogerC.B	2239	$23¼	23¼	23¾	
Ro—na.p.1	1500	$9⅞	9¾	9¾	
Ro—na.p.2	500	$10	10	10	
Rothman	400	$41½	41½	41½	+ ½
fRyTrco.A	5200	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
RTrst G.fl	200	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
RyTrc2.68	500	$21¾	21⅜	21⅜	+ ⅜
Royex.gld	552	$5¾	5¾	5¾	
Royex.WT	500	325	325	325	
RPM Tec	1300	180	180	180	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fSt.Sauv.a	900	206	206	206	
St.Sauv.w	z150	20	20	20	— 10
San Fran	5300	400	390	390	— 10
SaniGest	1000	185	185	185	+ 5
Sanivan	500	310	310	310	+ 15
Saskoil	1300	$7	7	7	
SasOil.7.25	500	$9	9	9	
Sceptre	2400	415	400	415	+ 5
Sceptr 7p	100	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
fScott Hos	2700	$11¾	11¼	11¾	+ ¼
Seabrit.A	4650	$8¼	8¼	8¼	
Seagram	5900	$75¼	74½	75¼	+ ¼
Sears Can	88409	$9½	9¼	9½	+ ¼
S.T.I.	1500	110	105	110	+ 10
Shasper	z1	200	200	200	+ 15
Shell Can	7718	$39¾	38⅝	39¾	+ ¾
Shermag	2000	275	275	275	— 10
Shirmax	3700	135	120	120	— 5
SHL Syst	500	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Sico	2120	$12¾	12½	12¾	+ ¼
Sigma Mn	1000	$16¾	16¾	16¾	— ¼
S—Beaud.	23200	335	325	325	— 15
S.Lemaire	500	130	130	130	
fSNC	2725	58	7¾	7¾	— ⅛
fSocanavA	6600	55	490	5	+ ½
SocanavW	11650	125	108	125	+ 19
SEEvld'or	500	380	380	380	+ 15
fSodrcanA	500	375	370	375	
Sodisco	1795	$7¾	7½	7½	
Soficorp	6500	175	175	175	— 4
Southam	234718	$18¼	18	18	— ¼
fSpar Aer	1000	$16½	16¼	16¼	— ⅜
SR.telcom	2800	410	400	410	+ 10
fSteinb A	14875	$31½	29	31½	+ 3¼
Stnbrg.Sr1	3700	345	340	345	+ 5
Stbg Pr D	100	$26	26	26	+ ¼
Stelco A	7350	$22¾	22½	22¾	+ ⅜
Stel 1.94	3400	$23	22⅜	23	+ ⅜
Sumabus	400	$7	7	7	
Synergs.A	2225	470	455	470	+ 5
SynergisW	z37	70	70	70	— 5
Systerm	5450	100	95	95	— 10
Taurus.A	101	270	270	270	
TCC Bev	52600	$5¾	5½	5¾	+

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Visite Libre 99

OUTREMONT: ADJ. 5165, Jeanne-Mance Condo 9½, rénové, cave, petite cour. $135,000. Dim. de 1h. à 4h. **526-2698**

ST-SAUVEUR Maison, 2 s./bain (1 tourbillon), foyer 2 faces, 2 salons, s./dîner, cuisine, Jenn-Air, four encastré, micro-ondes, 3 chambres à coucher, plafond cathédrale, garage, vue sur pentes de ski, services d'aqueduc et sanitaire inclus. Pas d'agent. Visite libre. 594-0898, 226-3384.

■ Propriétés à vendre 101

AHUNTSIC, duplex, 1950, bon état, près métro et services, grand terrain, garage, sans agent 331-3037.

BORD DE L'EAU
RIVIÈRE DES MILLES ILES
24,000 pi.ca., 160 pi. de façade sur l'élargissement de la rivière. Secteur privé (Club de la Ferme Ste-Thérèse) Maison 70 X 32 pi., aménagement paysager complété, située entre les autoroutes 15 et 13. $240,000. **747-6632.**

BOULEVARD LASALLE ouest du pont Mercier, grand cottage 9 pièces, 5 c.c., 3 s/bain, 3 foyers, garage, grande terrasse, toit refait déc. 87, vue sur Lac St-Louis, $249,000. Raymond Hertzschuch 767-3893. Les Immeubles Guida Ltée, crtr. 527-8373.

CHOMEDEY-OUEST: Cottage semi-détaché, 3 c.c., 1½ s./bain, sous-sol fini, foyer, terrain 5,000 pi.ca. Plusieurs extra. **681-5517**

DUVERNAY — VAL DES ARBRES chaleureux cottage, 4 chambres, salle de séjour avec foyer au niveau, grand terrain boisé, près parc et école. Agents s'abstenir. 661-0379.

FAITES RÉNOVER VOTRE MAISON À PRIX SPÉCIAUX
Homme de confiance pour prendre soin de votre maison. Prend soin gestion des app. Plomberie, élect., gyproc, peinture, pose tapis, etc... **677-3497.**

MAISON ANCESTRALE: En déclin de bois, entièrement restaurée, int. pin, Rive-Sud, 30 min. Mtl. 55,000 pi.ca., plusieurs bâtiments: dont écurie aire ouverte, paddock, grand jardin, chauff. central eau chaude, lave-vaisselle, poêle à bois sécuritaire. $122,000. Sans intermédiaire. **646-4722, Longueuil.**

MERCIER duplex 5½, près tous services, bon investissement, bas prix! 352-4718.

MORIN HEIGHTS, 3 chambres meublées, chalet suisse, 50,000 pi. car. Entre 17h et 18h. 629-9458.

STE-ROSE
Bungalow, 9 pièces, 2 s.bain, sous-sol fini, billard, piscine. **326-0129, soir.**

UN ENDROIT RÊVÉ, DE CALME
Et de repos en Estrie. Écoutez sans faute le message enregistré: **527-4417**

■ Propriétés à louer 105

À 1 MILLE DE ST-JÉRÔME Maison 6½, tranquille, chauffé, éclairé, déneigement compris. $625./mois. 436-7402.

PRÈS ST-SAUVEUR: Maison exclusive à louer. Février. Tous services inclus. Prix à discuter. **1-224-7151**

■ Propriétés à revenus à vendre 113

À QUI LA CHANCE
Centre est, cinqplex, avec commerce, près métro Préfontaine, tout rénové, revenu: $30,600. FAITES OFFRE! F. Lafrance 585-3361 ou 645-1362.

BEAU TRIPLEX, rue Jeanne-Mance, bons revenus. $250,000. 845-5357.

PLATEAU MONT-ROYAL Face au parc. 4 X 4½, 1 X 7½. Très belle propriété. $265,000. 374-5090.

VILLE LEGARDEUR: Édifice neuf.
10 logements. Revenu: $44,000. Information: **581-6101**

■ Copropriétés à vendre 118

OUTREMONT 5½ ensoleillé. Dernier étage. Bernard et Dollard. Cuisine rénovée. Prix raisonnable. 276-2296.

■ Condos à louer 121

À AHUNTSIC: Superbe condominium situé dans le Domaine Grasset, luxueux, comportant de grandes pièces étalées sur 2 étages dont un garage personnalisé. Pour plus d'info.: A. Pinard. 676-2991

VILLE ST-LAURENT Rue Montpellier. Grand 5½, 9e étage. Vue dégagée, tapis m./m., chauffé/climatisé, garage int., piscine. $880./mois. Disponible 1er avril. 1-418-658-6266.

■ Condos à vendre 122

CENTRE, rue Sherbrooke, magnifique condo, 2 chambres, foyer, immeuble béton, piscine, sauna, 1429 p.c. Prix intéressant. Stella Bucu, Pierre Voghel 527-3131 Re/Max du Plateau inc. crtr.

PRÈS DU MÉTRO SHERBROOKE, condo 6½, d'époque 1900, jardin, garage, terrasse, chauffage électrique, très ensoleillé. Visite libre samedi 9 janvier entre 3h et 6h. 3902 St-André, Montréal, $98,000. 1-258-4281.

■ Chalets à louer 125

A LOUER, sauf du 28 déc. au 10 janv. Maison près Mont Ste-Anne, 7 nuits $850., toute équipée, 1-418-651-9585.

CHALET À STE-LUCIE près de Ste-Agathe des Monts
819-326-2990

CHALET 3 pièces, Ste-Lucie. Endroit tranquille. Fin de semaine: $100.
1-819-326-4537.

MONT STE-ANNE magnifique chalet, 3 chambres, tout confort, semaine, fin de semaine. 418-656-0639.

MONT-STE-ANNE 5 min. des pentes de ski de fond. Accomode 8 personnes. 2 salles de bain, lave-vaisselle, foyer (bois fourni), literie et vaisselle comprises. $500. /semaine. 1-418-826-2765.

MONT-TREMBLANT — ST-JOVITE: Chalet luxueux. Semaine, mois ou saison. Personnes responsables. Ronald. **Jour: 866-3558. Soir: 629-8386**

■ Chalets à louer 125

ST-SAUVEUR: Condo neuf. Loge 4 à 6 personnes, meublé, chauffé. Au mois.
453-3437, 659-4139

■ Chalets à vendre 129

RÉGION RICHMOND
Adorable chalet, 2 c.c., mezzanine, salle de séjour avec poêle Franklin, beau terrain boisé, petit atelier séparé. Seulement $25,500. Aussi autres propriétés à vendre.
Nicole Gautier Enr. Courtier.
676-9647 ou 1-819-826-2862

■ Chalets demandés 133

ROSEMONT
Cinqplex: construction neuve. Idéal propriétaire occupant. Revenu estimé: $30,600. Occ. avril 88. FAITES VITE! F. Lafrance, 585-3361, 645-1362 Immoloc Inc. Crtr.*

■ Maisons de campagne à vendre 141

FRELIGHSBURG, maison 3 c.c., 2½ s.b., foyer, verrière chauf. bi-énergie, garage double, s./sol aménagé, atelier chauffé, ruisseau sur propriété de 5 acres, terrain paysagé, prix demandé $185,000. 298-5215 agents s'abstenir.

■ Terres, fermes à vendre 145

SOULANGES. Ferme laitière céréalière, 50 minutes de Montréal; facile d'accès (la 20 ouest), 1 mille de L'Ontario, bel emplacement, maison centenaire, boisée, bons bâtiments.
1-269-2880

■ Terrains à vendre 149

BARBADE: 12 acres. Résidentiel.
5 min. de Gibbs Beach, près rtes et services. ¼ zoné. $995,000. US. **(203)329-8316, (203)358-0100**

SOMMET TRINITÉ St-Bruno. 11 terrains prestigieux en bordure du parc. Nature, air frais, oiseaux. 441-0918.

WARWICK: Terrain, 55 arpents
En bordure de rivière, dans la ville et le canton. Avec plan d'aménagement domiciliaire. Zone blanche. Écrire C.P. 671, Warwick, Qc. J0A 1M0 ou tel: après 18h. **819-224-7548**

■ App. et log. à louer 160

PROJET JEAN BRILLANT
C.D.N.
Pour personnes retraitées et pré-retraitées, 3½, $375. — 4½, $425, neufs. Bien éclairés, sécuritaires.
Pour plus d'inf.:
872-2040
Société de Développement Montréal
11-1-88

OUTREMONT
OCCUPATION IMMÉDIATE
APPARTEMENTS LUXUEUX
Tour d'Habitation
Édifice sécuritaire, chauffé, piscine intérieure, salle d'exercices, saunas.
277-5873
02-02-88

■ App. et log. à louer 160

AHUNTSIC, Métro H.-Bourassa, grand 4½, haut duplex, entrée lav./séch., chauf. élect., stationnement. 384-9461.

AHUNTSIC, 10,205 ST-LAURENT, 2½ fermé, meublé, bâtisse récente, paisible. $360. 387-5420

ALEXANDRE-DE-SÈVE Près métro Papineau. 4½, 1er étage, rénové, entrée lav./séch., libre: $480. Aussi 3½ avec sous-sol, frais peint: $470. 325-3018, 524-4905.

APPARTEMENTS Meublés ou non. Agence Appartex. 937-5798.

BEAU 5½ À louer, 9138 Louisianne, coin Coutu. 256-6693, 256-4636.

BRÉBEUF, 4220, coin Rachel, 2½ meublé, récent, paisible, près Parc Lafontaine, $365. 521-1871

BREBEUF 4220, coin Rachel, 3½, chauffé, près parc Lafontaine, immeuble récent, paisible. Références. $355.00, 521-1871.

C.D.N. Près U. de M., luxueux bas duplex, face parc, 6½ spacieux, 2 salles de bain, jardin, confort, $1,000./mois. 733-8723.

CARRÉ ST-LOUIS, rue Laval, maison victorienne, ent. restaurée, log. 850 p.c., cuis., réf., lav./séch., terrasse, $750./mois. 844-6428.

CENTRE-SUD (entre Parc Lafontaine et UQAM) maison 10 pièces meublée ou non, 6 ou 12 mois, $1,000./mois non chauffée, patio, cour. Libre 1er février. 523-3431 (répondeur).

CENTRE-VILLE immense 4½, climatisé, foyer, terrasse géante, condo neuf béton, équipé, 2 s/bain, garage, métro, $1,000./mois. 934-4726.

COIN L'ACADIE ET GOUIN
TRIPLEX luxueux, neuf. Occupation immédiate. 3½ — 4½ — 9½. Demandez Léon, **337-0789 — 271-7753**

CÔTE STE-CATHERINE: Grand 4½, chauffé, très propre, près métro. $450. M. Toupin, **342-1994, 871-0108**

EDOUARD-MONTPETIT 4½, nouvellement décoré, électro-ménagers. Libre maintenant. $450. 484-7575, 735-1751, 486-5792.

LAVAL Grand 3½ moderne, dans triplex neuf. Stationnement. $360./mois. Jour: 645-3463, soir: 681-7403.

LONGUEUIL Condo de luxe, neuf, 4½, relié au métro, face au fleuve, garage, gymnase, piscine. $770. 646-1265.

LONGUEUIL. Luxueux condo. 4½, 1987. vue fleuve, passerelle privée au métro, garage int. Où à vendre. 679-2138

N.D.G. 2½ meublé, chauffé, $315.00/mois. Grand Boulevard, libre immédiatement. 481-4431.

N.D.G. 9 pièces: Bas duplex, foyer, boiseries, planchers chêne, s-sol fini. Disponible jan. 88. $1,150/mois, chauffé. **483-2349**

■ App. et log. à louer 160

OUTREMONT App. luxueux. Grand 4½ chauffé, superbe vue de la ville. $705./mois. Garage inclus. Sous-loc.: 1er déc./1er juil. 88. 343-4565.

OUTREMONT Adj. central, 7½, chauffé, eau chaude. Disponible immédiatement. 738-3586.

OUTREMONT, Adj., rue Villeneuve, grand 6½, ensoleillé, rénovation de qualité, $795./mois, 271-7663.

OUTREMONT: Rue Hartland. Haut duplex, 7½, chauffé, garage, foyer. $850. Disponible 1er. fév. **738-9163**

PLATEAU MONT-ROYAL 7½, face au parc, frais rénové, garage inclus. Libre. $800. 374-5090.

PRÈS PIE-1X et St-Joseph, très beaux 5½ rénovés, 1 mois gratuit, $485. à $535./mois. 725-0157, 849-8058.

PRÈS U. de M.: BEAU 4½, rénové, 1er. janvier. $460./mois, chauffé + eau chaude. **340-9780, 695-3534**

SNOWDON Bourret et McLynn, bas duplex, 5½, 2 c.c., chauffé, rénové, peint, cour arrière.$600. 627-2018.

ST-LÉONARD, grand 4½, 1er étage, faut voir! 1er février, tranquille, près commodités, soir/fin sem. 374-8865.

ST-LAMBERT, 6½ rénové, foyer, planchers bois franc, libre 1er mars, $700. Rés. 671-8328, bur. 467-1792.

ST-URBAIN, 5302: Près Fairmount. Grand 5½, rénové. planchers bois franc, électr., $540. non-chauffé. Libre. **397-1428**

UdeM Decelles et Lacombe, grand 4½ meublé et chauffé. $650.00/mois. Tel: 739-5367 ou 282-8448.

■ App. et log. à partager 164

CHERCHE HOMME OU FEMME: Non-fumeur(euse) 22 à 30 ans, pour partager 6½, rue Boyer. But économique. $212.50, + frais courants. **495-3857**

■ À louer hors frontières 167

À LOUER Appartement 1 chambre à coucher, Miami Beach, Floride. Près de l'océan. Saisonnier. Appelez frais virés: (305) 944-2217.

■ Maisons repos/retraite 173

AHUNTSIC
Belle chambre pour personne autonome. Tous services compris.
342-3941

RETRAITÉS, SEMI-RETRAITÉS AUTONOMES. 1½ — 3½, disponibles. Infirmière, chapelle, dépanneur, loisirs. **3311, Boul. Gouin-Est 324-1814**

■ Bureaux à louer 251

175, BEAUBIEN-EST: 2,000 pi.ca. $800./mois., climatisé. Possibilité division. **Jour: 455-0752. Soir: 455-7684**

4221, ONTARIO-EST: Près Pie IX 1,000 à 2,000 pc. Complètement rénovés de A à Z. $8. Net Net. **254-6419, M. Bill.**

BUREAU À SOUS-LOUER sur Décarie, très bien situé, 563 pi.ca., idéal pour professionnel. 485-3733.

CENTRE-VILLE
BISHOP: 3,860 pi.ca., 2ème. étage. Immeuble victorien rénové. $13./pi. ca. **481-7621**

ET MAINTENANT OU ALLONS-NOUS ???
Superbe espace disponible. 900 à 15,000 pi.ca. Immeuble neuf à l'architecture unique. Loyer pre-const.
M. Kay: 849-7040.

JARRY. À l'est de Viau
Bureaux modernes. Nouveau projet Mai 1988. 648-2135

LA COUR DU ROI
Luxueux espaces à bureaux. Rue Ste-Catherine. Vue sur montagne et fleuve. Possibilité 12,000 pi.ca., vitres teintées, skylight, stationnement adjacent. Construction neuve.
282-0141, Irgain Jozsés

LAVAL: Bureaux avec services
Endroit stratégique. Idéal, professionnel — Vente — Marketing — Agent.
Inf: M. Lalonde, 681-6436, 667-1135

LONGUEUIL
Chemin Chambly, édifice professionnel, 815 pi.ca. **679-3351**

PRESTIGIEUX: Espace à bureaux
1320, Graham, centre de V.M-R. Clé en main. 500 pi.ca. 1,500 pi. ca et 5,000 pi.ca. avec ascenseur, stationnement. Appelez:
CONSULTANT PERVAL
738-3312

■ Espaces commerciaux à louer 259

CENTRE VILLE, McKay/de Maisonneuve, 2,700 pi.car., peut être sous-divisé, près métro, excellent pour professionnel. 931-2313.

LOCAL COMMERCIAL À LOUER
975 pi. car. Henri-Bourassa, Mtl-Nord, 385-9062

MONTRÉAL
HENRI-BOURASSA près LACADIE. 800 à 1,200 pi.ca. en sous-location. Pour professionnel. Prix et conditions à discuter. Bilodeau, Vary, Ouellette & ass. C.A. 337-4670.

■ Propriétés commerciales 269

BÂTISSE INDUSTRIELLE 2 étages, 40 X 40' À vendre. Rue Arcand, Mtl. Garage et bureaux. **G. Lavoie, 492-5400**

■ Locaux à louer 275

LAURIER-OUEST: Local luxueux
2 étages, vitrines spacieuses, 2,200 pi.ca., garage. Bail de 5 ans. Prêt à opérer. **669-6899**

N.D.G., bureau avec espace pour entrepôt ou manufacture. 5,400 pi.car. 550 volts, Denis 484-0360.

■ Commerces à vendre 283

ATELIER DE DÉCOUPAGE à la forme (tie cutting) et fabrication de boîtes en carton, outillage complet en opération. Vente raisons sérieuses et semi-retraite. Inf. 648-9546 intéressés seulement.

■ Commerces à vendre 283

BIJOUTERIE avec inventaire et équipement à Montréal-Nord, en affaires depuis 18 ans. 326-4913, M. Dupont.

BOUTIQUE À VENDRE: Au Faubourg St-Sauveur. Demander le proprio. **1-227-1770, de 10h. à 18h.**

BOUTIQUE Prêt-à-porter pour dame. Bernard ouest, Outremont. 277-6829 de midi à 18 heures.

CENTRE STE-ADÈLE
Restaurant fond de commerce, bâtisse avec logement au centre de la ville, avec tous les services. Grand stationnement. Spécialité: pâte fraiche de tout genre.
Imm. Maurice Avelline crtr. 430-4435.

RESTAURANT LICENCIÉ à vendre, complet avec équipement ou fonds de commerce, sous-location, bonne clientèle. Robert: 1-586-3636.

RESTAURANT L'Orange, à vendre, situé à Ville Ste-Catherine, chiffre d'affaires de $500,000., établi depuis 11 ans, possibilité de financement. Veut vendre rapidement. **386-4207**

■ Commerces à louer 287

BOUTIQUE Prêt-à-porter pour dame, 700 pi.ca. Bernard ouest, Outremont. 277-6829 de midi à 18 heures.

■ Matériaux de construction 340

ACHETEZ EN KIT
Thermo-pompe. Grand choix de marques. Faites le vous-même.
THERMO KIT. 484-6467.

ARMOIRES de cuisine sur mesure, direct du manufacturier. Épargnez jusqu'à 50%. **MODUTECH 473-9161 (24h.)**

■ Ameublements 351

BIBLIOTHÈQUE TELLA 3 sections, tablettes et tiroirs, orme noir, valeur $2,000. pour $900. 738-7792.

LIT DOUBLE: pin massif. Fabrication artisanale 79, 2 causeuses, objets d'artisanat. À discuter. **389-0498**

SALLE À MANGER: noyer, table antique avec 5 extensions: assorties avec la table + 6 chaises, buffet, vaisselier. Doit vendre. $3,000. **365-6432**

■ Téléviseurs, stéréos, vidéos 359

A — A. TÉLÉVISEUR: Traitement écran anti-reflet. Information: **661-9411**

■ Mobiliers de bureau, accessoires 363

MATÉRIEL DE BUREAU USAGÉ
49, St-Joseph est, Québec
(418) 647-4444

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE TIE: 8 lignes, 20 téléphones, système recherche 3 flûtes, un an d'usage, bon prix. Contacter: J.L. Desmarais, **331-9262**

■ Équip. de commerce 365

ÉQUIPEMENT Complet de boulangerie et pâtisserie. À vendre à très bon prix! 1-819-424-3590.

■ Ordinateurs 371

LOCATION D'ORDINATEURS MICRO HUTTE 685-0128

PC KIT
XT TURBO, 640K, floopy et plus moniteur couleur Samsong: $1,299. «Hard-Disk», 40 meg «mini scribe»: $530. **271-3355**

■ Instruments de musique 375

ACCORD DE PIANO Par technicien diplômé. STOCKLI MUSIQUE. Réparation et accord de piano. 342-7543 ou sans frais: 1-800-267-1714.

ATTENTION! MUSICIENS Une paire de cabinets Electro-Voice S-15-3, 3 voies, pour clavier disco P.A. Excellente condition. Faut liquider! Benoit: 1-347-4175.

CLINIQUE DU PIANO 2000 Région Québec. Vente de piano neuf Heintzman et excellent choix de pianos usagés. (418) 833-2000, (418) 681-2000.

KNABE 1895. Piano en bois de rose. 7½ pi., excellentes apparence et sonorité. Faut voir! 620-1205.

PIANO À QUEUE BRAMBACH 5 pi., excellente condition. $5,000.00. Tél. 355-5386.

PIANO DROIT: Mason & Risch. 36" de haut, couleur noyer, bon prix, discutable. **522-8483**

PIANO KOHLER et CAMPBELL concerto, droit avec banc, provincial français, comme neuf. 691-7559.

■ Collections, monnaie, timbres 387

SPÉCIALISTE des timbres du Canada, France, Polynésie et antartique française. Achat et vente, Timbres et monnaies rares. GUY LESTRADE: 844-3893, 656-7756.

■ Antiquités 391

ENSEMBLE DE CHAMBRE en noyer massif, (1925), remis à neuf par ébéniste artisan. $4,750.00. 337-5808.

L'ATELIER
Restauration, décapage, finition: meubles et boiseries. Spécialité, meubles antiques. 10 ans d'expérience. 522-7123.

■ Astrologie/Ésotérisme 393

ANALYSE DE CARTES
Médium: Cartes et tarots; Prédiction. Louise: 933-9790

CONSULTATION GRATUITE
De Tarot et de Yi King. École "La Magie de la Dime". **524-1428**

■ Oeuvres d'art 395

ACHÈTERAIS TABLEAUX COTÉS Paie comptant. Particulier. Lemieux, Richard, Riopelle, Péland, Fortin, etc...Ecrire à: DOSSIER 100, Le devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Mtl. Qc. H2Y 3S6.

■ Offres d'emploi 407

■ Offres d'emploi 407

LE DEVOIR

VENDEURS(SES) DEMANDÉS(ES)
Temps plein ou partiel

Disponibilité: Lundi au jeudi, de 9h. à 21h.
Vendredi, de 9h. à 14h30.

Exigences: Facilité d'expression
Bonne diction
Bilinguisme un atout.

Salaire plus commission

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet
844-7531
Entre 13h. et 21h.

J.N.O.

CAMELOTS DEMANDÉS
(filles ou garçons)
Le sous-distributeur de
LE DEVOIR
et à la recherche de CAMELOTS pour les villes de:
DUVERNAY
ST-VINCENT-DE-PAUL
communiquez avec:
Yvon Carrier
au
665-0639
REVENUS INTÉRESSANTS

J.N.O.

■ Animaux 397

4 CHIOTS PITTBULL: red nose, 1 mois, mâles, noirs. $250. chacun. **279-8117**

CHATONS PERSAN: BLEUS
Pedigree, vaccinés, santé garantie. **676-7519**

GRAND DANOIS chiots fauves, père et mère champions, garantis, 1-772-2590.

GRAND DANOIS chiots fauves, père et mère champions, garantis, 1-772-2590.

■ Offres d'emploi 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Possibilité de gérance. Demandez: M. Laliberté: 634-3071.

SECRÉTAIRE. À plein temps, semaine de 31 heures. Expérience de 2 ans en tenue de livre exigée. Dactylo. Excellent français écrit. Traitement de textes sur MacIntosh, un atout. Communiquez les 11, 12 ou 13 janvier de 9 à 5. Jean Gladu, designer enr. 525-1422.

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE Temps plein. Bilingue. 40 m./min., connaissance « Word Perfect ». Bureau Vieux-Mtl. 845-8001.

■ Hospitalier, santé, médical 467

HYGIÉNISTE DENTAIRE
Bureau à Westmount
Tel: 931-6733

■ Personnel de bureau 471

SECRÉTAIRE JURIDIQUE, minimum 3 ans d'expérience, litige, commerciale, anglais un atout, traitement de texte essentiel. Bureau situé à Laval, téléphoner pour entrevue au 687-9660.

SECRÉTAIRE BILINGUE avec expérience pour groupe immobilier, centre-ville, disponibilité immédiate. Envoyer C.V. à: Groupe Desrosiers, 625 Dorchester ouest, suite 1700, Montréal, H3B 1R2.

SECRÉTAIRE département des commandes, connaissance dictaphone, dactylo (60 mots minute) minimum 5 ans d'expérience, autonomie et esprit d'équipe.
R.D.P. Mme Daigle: 327-1141.

SECRÉTAIRE pour étude de notaires, 2 ans d'expérience notariale obligatoire. Secteur Bélanger/Christophe-Colomb. 273-6673.

■ Services domestiques 487

ÉTINCELANTE SERA VOTRE MAISON Dès que j'y serai passé. "La Tornade Blanche" Entretien ménager. **521-2572**

DEMANDE FEMME DE MÉNAGE expérimentée, honnête, pour entretien appartement. Références. Bon salaire. Secteur Outremont. 738-9296.

■ Cours 510

CONVERSATION ANGLAISE, tout nouveau, 28 ans d'expérience. Résultat excellent. 336-7377, 688-0157.

■ Cours 510

COURS D'ESTHÉTIQUE
MAQUILLAGE ET ÉLECTROLYSE
ÉCOLE INTERNATIONALE NELLY O'HANA — 843-8379.

COURS DE FLÛTE TRAVERSIÈRE flûte à bec, par professeur qualifié, tout niveaux, jour ou soir, Claire 523-9222.

COURS DE PIANO, enfants-adultes, professeur expérimenté et compétent, enseignement personnalisé et dynamique, inscrivez-vous! 482-5456.

EXPLORATION DE RÊVES par théâtre spontané. $12./soir. André Thouin, 523-2643 ou 274-3083.

■ Déménagement 551

A ALI.
N'importe quand, n'importe où. $10./heure. 341-7655.

A BAS PRIX, appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

DEMANDEZ LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE. Ne partez pas sans lui. Fournissons boîtes. Estimé gratuit. Georges, 766-5314.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

PETITS-MOYENS DÉMÉNAGEMENTS
Vous pouvez aider.
524-0328, 324-7465.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

À BON PRIX!!! Homme de confiance. Peinture, réparations diverses, entretien. Alain: 495-9193, 270-5825.

À BON PRIX
Spécialité gyproc, joints, menuiserie, 526-5329

ABANDONNONS l'extérieur pour entrer chez-vous et effectuer les rénovations que vous souhaitez depuis longtemps. **RÉNOVITE INC. 645-0869.**

FERAIS PEINTURE Armoires de cuisine, finition de sous-sol. Menuiserie générale, électricité, plomberie. 668-6004.

OFFRE MES SERVICES pour des travaux de rénovation intérieure tels que peinture, pose de céramique, etc... Prix à discuter 522-3170.

LES ENTREPRISES A. S.
Rénovation: résidentiel, commercial
Réparation: joints de brique, imperméabilisation (brique), menuiserie, peinture, céramique, ciment.
254-1115, Serv. Tel: 354-0709

MARI D'UN JOUR
Homme à tout faire. Très sérieux.
DANIEL: 491-5325.

MENUISERIE
LES MEILLEURS travaux de menuiserie. Expérience en tout genre de rénovation: Intérieur, extérieur, résidentiel, commercial. Estimation gratuite. Demandez J. Morin: 769-1134.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

LES HABITATIONS SUPRA entrepreneurs généraux, vous offrent leurs services pour réaliser vos travaux, échéance respectée, services d'architecte, d'ingénieur et designer. Estimation gratuite.
Pierre, jour: 324-6757, soir: 526-1305.

PEINTURE ET RENOVATION
privée ou commerciale
Yves 523-3853

PEINTURE Gyproc et joints plus préparation. Ouvrage garanti. Pierre: 728-8755.

POSE DE GYPROC
Spécialité: Tirage de joint, bas prix.
389-0863

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION
Pour tous vos projets
477-6415 477-1804

SPÉCIALITÉS céramique, rénovation au complet. Salle de bain, entrées, planchers, murs. J. Bilodeau: 729-9084.

■ Voyages 563

ÉTÉ 1988
SUD DE LA FRANCE (3 sem.)
Recherche compagne de marche en montagne 25 à 35 ans. Bonne marcheuse, pour randonnées pédestres. Vallée des Merveilles, Parc National du Mercantour.
Inf.: ANDRÉ, 254-1586, après 17h.
11-01-88

■ Sociétés, sports, loisirs 565

AUBERGE LA BOULÉ
FORFAITS
SKI ALPIN: $225. 5 jours, incluant: Petits déjeûners, dîners et remontée mécanique.
SKI DE FOND: $175. 5 jours, incluant: repas (15) et hébergement. (Forfaits du lundi au vendredi seulement)
— 656-5627 —
— 688-2503 —

■ Perdus, trouvés 569

DIAMANT bague de diamant de mariage perdue, Jean-Talon/Côte-des-Neiges, récompense offerte. 733-6227.

■ Peintres, peinture 571

PEINTRE TAPISSIER
20 ans d'expérience, finition de qualité
744-5911

■ Garderies, gardiennes 575

CHERCHONS GARDIENNE: pour bébé 5 mois. 4 jours/sem. (25 jan.), non-fumeuse. Références. **277-3624**

COLLATIONS — REPAS — SORTIE quotidienne. 2½ ans et plus. Coin 1ère. Ave. et Rosemont. **728-2894**

GADERAIS ENFANTS 0 et plus. Bons soins, maison seule, cour clôturée. À Longueuil. **679-2685**

GARDERAIS les enfants. Bons soins. 256-6693.

GARDERIE Enfants à coucher, 7 jours/sem. Grande maison, gymnase. À St-Laurent. 744-5290.

■ Santé 578

ARRÊTEZ DE FUMER agréablement (Sans engraisser et sans devenir bête). Rick Blatter, B.Ed., EECP, Conseiller en santé et en conditionnement physique. Heures de bureau: samedi matin 05h30 à 13h30. 625-1352.

■ Traiteurs 579

CHEF CUISINIER D'EXPÉRIENCE: Offre services pour consultation et préparation de menus originaux, des fêtes. **522-5007**

■ Traitement de texte 589

TRAITEMENT DE TEXTE IBM AT. Demandez Adèle: 486-1080, après 6 h.

■ Occasions d'affaires 591

AUBAINE! 3 BOUTIQUES: "Prêt à porter pour dame", (Laurentides). Excellent chiffre d'affaires. Pour rendez-vous: **871-0244**

CAFÉ RESTAURANT
TRÈS BON PRIX
Lucie, au: 288-4089

CAFÉ RESTAURANT
Vente cause départ, très bon prix
Lucie, au: 288-4089

FRANCHISE à vendre. Vente de distillateurs électroniques. Très payant! Léger capital requis. Pour rendez-vous: M. Émond: 521-0177.

INVESTISSEMENT, Condos, villas, terrains, République Dominicaine. Investissement doublé en 3 ans, 326-9071 ou 688-1285.

■ Occasions d'affaires 591

JEUX D'AMUSEMENT (Arcade)
Équipement complet à vendre. Vidéos, machines à boules, machines à sous et tableaux P.C. Acheteurs sérieux.
674-7424

OCCASION UNIQUE
Pour candidat qualifié et bilingue. Un investissement minimal assuré met sur pied votre propre entreprise avec un potentiel de revenu illimité. Pour plus d'info: Appelez M. Nadler, **694-9664**

RECHERCHE financement pour commerce. $35,000. Possibilité 20 à 25% d'intérêt, durée 3 ou 5 ans. Garanties offertes. 526-3774.

■ Services financiers 595

PARTICULIER ACHÈTE
Pré-faillite, pré-saisies, refinancement, etc... Michel Henri: 646-4500.

■ Offres de services 599

RÉDACTRICE formation en science et en éducation, cherche travail à la pige, dans journal ou magazine.
383-5422.

SERVICE DE SECRÉTARIAT
Dactylographie de textes universitaires, correction, etc... **483-3465**

■ Automobiles à vendre 695

AUDI 5000 TURBO, 1985, intérieur cuir. IMPECCABLE, 70,000km., carte juin 88. $15,500.
Jour: 386-6979. Soir: 666-6056

BMW 1985 735 i impeccable, 33,000 km., 14 mois garantie. $33,900.00. Jour: 878-9696, Soir: 935-7780.

CHEVYVAN ASTRO 1987, de luxe, charcoal, 18,000 milles, faites une offre. (819)643-3564.

DODGE OMNI 1979
Bonne condition, $600.
273-2695

GMC Vandura 30, boîte réfrigérée, 12 pi., blanc, excel. état, pneus neufs, aut., congél. neuf plus thermo routier. $5,850. nég. 521-5565, 672-9431.

HONDA CIVIC 81. Bon état, manuelle, peinture presque neuve, $1,600.
935-1012

HONDA PRÉLUDE 85. 54,000km., toit ouvrant, 5 vitesses. Poss.tr. location
383-7920 — 389-7223

HONDA PRÉLUDE 83. 5 vitesses, toit ouvrant. Prix à discuter.
259-9368

HONDA PRÉLUDE 1984, 106,000km. A-1. Vente urgente, $8,000., négociable. **352-8286,** après 6h. p.m.

HONDA PRELUDE 1986, 60,000 km., très propre, 4 pneus d'hiver, 4 pneus d'été, $11,200. Demandez Sylvain
321-7780 ou 277-4509.

MERCEDES 1929. Réplique Gazelle, décapotable, mécanique Volkswagen. Vrai bijou! $12,500. **366-1796**

MERCEDES 300 SDL, 87, 9,000km. argent fumé, impeccable. $70,000.
653-0522

MERCEDES 560, SEL 87, gris, excellente condition, 12,000 km, appelez semaine. 282-1420

MERKUR 1986, 5 vitesses, garantie juin 89. $16,000. 665-1429, après 5.30h. P.M.

NISSAN 200 SX XE 1986, rouge, toute équipée, a/c, comme neuve. $13,500. discutable. 695-3871.

NISSAN STANZA 87 E. 5 vit., équipée radio AM/FM cassette, Bleue/gris. Garantie transférable. **642-5766**

PONTIAC TEMPEST 1988, 10,000 km., tout équipé, $14,000.00 ferme.
333-4668.

■ Automobiles à vendre 695

PORSCHE 92[illegible] S8, neuve, noire, 5 vitesses, 2,000 km. Appelez semaine:
282-1420

PORSHE 944, 1983, toute équipée, voiture d'exécutif, étain métallique, alarmes, extra, 4 pneus P6, pas d'hiver. $27,800. ferme. 521-5565, 672-9431.

TOYOTA 1983, pick up, ¾ tonne, très bon état. Radio am/fm/cass., boîte longue, pneus mags. 521-5565, 672-9431.

TOYOTA Celica, GTS, 1987, noire, bas ki-lométrage, excellent état. $20,500. 272-7570, 1-267-9390.

TOYOTA CELICA GTS rouge, 17,000 km., impeccable. $16,000.00
692-5894.

TOYOTA SUPRA 87, Turbo, 5 vit., intérieur cuir, 29,000km. François,
Jour: 430-3964, soir: 1-438-7614

TRANS-AM, options complètes sauf toit ouvrant, 1985, 50,000 km, blanche, 8 cyl., 5 litres avec ou sans téléphone cellulaire, 445-8973.

VOLVO DL 1982, manuelle, excellente condition, 153

SPORTS

Kordic pourrait être utilisé comme défenseur

Perron s'apprête à jouer du fouet

FRANÇOIS LEMENU

(PC) — Le Canadien subit trois revers et voilà qu'apparaissent quelques défauts qui étaient ignorés lorsque l'équipe gagnait.

Les récentes défaites à Calgary (9-3) et Los Angeles (5-2), puis celle de mercredi face aux Sabres de Buffalo (6-5) agacent de plus en plus Jean Perron. L'entraîneur du Tricolore n'entend plus à rire et des joueurs risquent d'en payer le prix.

« Il y a des joueurs qui vont sauter des tours, a-t-il averti d'un sourire qui cachait mal son mécontentement. L'équipe passe avant tout et certains d'entre-eux vont se le faire rappeler. »

Perron n'avait pas encore digéré la défaite de la veille alors que les Sabres ont inscrit quatre buts en troisième période pour se « sauver » avec la victoire.

Pire défaite en 19 ans

« J'ai comme philosophie de me donner un maximum de 24 heures pour savourer une victoire ou pour ruminer les frustrations d'une défaite. Mais je dois dire que cette défaite contre Buffalo est la plus dure à avaler en 19 ans de coaching », a dit Perron encore sous le choc.

L'entraîneur du Canadien ne peut accepter que certains de ses joueurs aient pensé davantage à leur fiche personnelle qu'à l'équipe alors que le Canadien menait 5-2 après 40 minutes de jeu.

« C'est important d'avoir un bon esprit d'équipe, a-t-il insisté. Aucun joueur chez le Canadien ne va gagner un trophée individuel et tous doivent jouer en fonction de l'équipe. Contre Buffalo, de poursuivre Perron, il y a des joueurs qui pensaient plus à marquer un sixième but qu'à protéger notre avance. Ils ont alors pris des risques. Ils ont aussi prolongé leur temps de glace au lieu de revenir au banc. C'est ça qui nous a coûté le match. »

Perron a tenu à préciser qu'il ne visait pas le trio de Walter, Smith et Lemieux. Ces trois joueurs ont connu une soirée de huit points. Il en visait d'autres, qu'il n'a pas voulu identifier. Mais ceux qui ont vu le match n'auront pas de mal à pointer les coupables.

Kordic à la défense

Perron est également irrité par le manque de robustesse de ses défenseurs devant le filet.

« Notre gardien est bousculé et on ne réplique pas, a-t-il dit. Les autres clubs le savent et ils en profitent. C'est même rendu que nos propres défenseurs tombent sur notre gardien. Ça n'a plus de bon sens. »

Perron n'a pas 36 solutions à apporter. Mais il songe à utiliser John Kordic à l'occasion.

« Kordic peut faire la bombe. Un vrai coup de mortier, fait valoir Perron qui espère ainsi secouer sa brigade défensive. Il s'agirait de petits essais qui pourraient rapporter à court terme. »

Kordic, pour sa part, ne peut croire que son entraîneur songe à le retourner à la ligne bleue, même sur une base temporaire. Il n'a joué que deux matchs comme défenseur depuis sa venue à la Ligue nationale, et il ne se sent pas prêt à relever un tel défi. Mais il jouera à la ligne bleue si Perron le lui ordonne.

« Même si j'ai joué toute ma carrière junior à la défense, je me considère aujourd'hui comme un joueur d'attaque », explique-t-il. Et puis nous avons ici sept défenseurs de calibre de la Ligue nationale et je crois être plus utile à l'équipe dans un autre rôle. »

Kordic, il le dit lui-même, n'a pas le coup de patin d'un Chelios ou d'un Svoboda. Pour cette raison, il redoute presque un retour à la ligne bleue.

« Si jamais ça se produit, je serai très nerveux », avoue-t-il.

Raymond Bourque peut dormir en paix. Ce n'est pas cette année que John Kordic va lui ravir le trophée Norris.

■ À propos des Flyers de Philadelphie, qui seront les visiteurs, samedi, au Forum, Kordic est d'avis que c'est justement le genre d'équipe dont le Canadien a besoin pour se retrouver. « Nous allons savoir ce que nous valons vraiment », a-t-il commenté.

■ Larry Robinson et Kjell Dahlin, les deux blessés du Canadien, étaient au centre Nautilus-St-Laurent, hier. Mais il n'est pas question que Robinson revienne au jeu samedi. Ils affrontera plutôt les Bruins de Boston, mercredi. Quant à Dahlin, sa présence face aux Flyers est encore incertaine.

Malgré trois défaites en quatre matchs à l'étranger

Lapointe satisfait de sa «famille»

MARIO LECLERC

QUÉBEC (PC) — Au-delà des deux seuls points en quatre matchs qu'ils ont amassés au cours des neuf derniers jours, les Nordiques sont rentrés à Québec, hier, avec la certitude qu'ils formaient une famille plus unie que jamais cette saison.

En faisant un bilan de ce deuxième plus long voyage de la saison, l'entraîneur Ron Lapointe a reconnu que malgré les trois défaites en quatre rencontres subies par ses joueurs, il retirait une grande satisfaction de ce voyage stratégique. « On a vu des jeunes s'impliquer sur la glace et en dehors de la patinoire au cours de ce voyage. C'est ce qui me fait dire que nous formons une plus grande famille. Plus ça va, plus on sent que tout le monde a du plaisir à jouer pour les Nordiques. C'est d'ailleurs le climat qu'on se force à créer », a-t-il rappelé lors de l'escale de l'équipe à l'aéroport de Toronto, hier après-midi.

En gagner et en perdre 20

Les comparaisons sont toujours difficiles à faire correctement mais force est d'admettre que Ron Lapointe ne dramatise pas une défaite, ou une série de défaites, comme pouvait le faire son prédécesseur André Savard. Ce dernier, au cours du premier long voyage de la saison (Vancouver, Los Angeles, Edmonton et Calgary) à la mi-novembre, avait l'air d'un bourreau au lendemain de ce périple infructueux.

Pour sa part, Lapointe n'a pas cessé de faire des blagues et de détendre l'atmosphère malgré des défaites à New York (Rangers), Boston et Buffalo. « Je veux cependant clarifier un point. Je n'aime pas perdre pas plus qu'aucun autre entraîneur de la LNH. Cependant, lorsque je me lève le matin, je passe chaque match en revue. Si certains joueurs n'ont pas été à la hauteur, on a des discussions avec eux. Je crois que si un joueur a mal joué, il faut qu'il le sache immédiatement. De cette façon, la situation est claire pour tout le monde », de dire l'entraîneur.

Lapointe ajoute qu'il ne sert à rien de paniquer pour chaque défaite de l'équipe. « Quoiqu'il en soit, on est assuré de gagner 20 matchs par saison comme d'en perdre 20. Il faut donc s'organiser pour remporter 25 des 40 autres matchs de la saison pour obtenir une fiche frôlant les 90 points. C'est pourquoi je sais d'avance qu'on n'en gagnera pas 80 par année », de continuer Lapointe.

Le pilote des Nordiques, c'est connu, aime jaser avec son entourage. Il aime avoir des rapports francs et directs avec tout le monde. C'est d'ailleurs de cette façon qu'il dirige sa formation. « Lorsqu'un joueur ne joue pas, il le sait tôt le matin d'un match. Je ne crois plus à l'époque où un joueur ne savait qu'à 17 h s'il jouait, ou pas, en regardant à son casier pour voir si son chandail était bel et bien accroché. C'est pourquoi, je dis qu'un joueur doit tout de suite savoir pourquoi on ne fait pas appel à ses services. »

Un rencontre fructueuse

Dans sa tentative d'améliorer l'esprit d'équipe et la communication au sein de la formation, Lapointe raconte qu'il a rencontré tous les joueurs des Nordiques au Jour de l'An à Boston à la suite de l'exercice. C'est à ce moment que chacun a dû faire son propre examen de conscience.

« Nous avons eu un entretien avec chaque joueur et tous les membres de l'équipe ont été invités à remplir un questionnaire d'auto-évaluation. Nous avons ensuite comparé leurs réponses aux nôtres. Finalement, nous avons discuté les points où nous n'étions pas d'accord. Ce fut une rencontre très positive et constructive », a opiné le pilote des Fleurdelisés.

■ Ron Lapointe a bien aimé la façon dont ses joueurs ont rebondi à Buffalo et Chicago après avoir été lamentables à New York (Rangers) et Boston. « Nous avons été surclassés au cours des deux premiers matchs mais nous avons rebondi à Buffalo et Chicago, et ce, même si nous avons perdu à Buffalo (2-1) », a soutenu Lapointe en expliquant qu'il s'agissait d'abord d'une question d'intensité.

Dawson rejette l'offre des Cubs

CHICAGO (AP) — Le directeur-gérant des Cubs de Chicago, Jim Frey, a déclaré hier qu'Andre Dawson et son agent Dick Moss avaient rejeté la dernière offre de contrat de l'équipe.

Frey n'a pas voulu dévoiler le montant d'argent offert ou la longueur proposée, mais il a dit: « Nous attendons maintenant leur contre-proposition. »

Dawson s'est joint aux Cubs à titre de joueur autonome la saison dernière après avoir quitté les Expos de Montréal. Il a donné un chèque en blanc au directeur-gérant du temps, Dallas Green, et ce dernier a versé $ 500,000 pour les services du voltigeur.

Dawson a de plus empoché des bonis de l'ordre de $ 200,000 parce qu'il est demeuré en santé et qu'il a été choisi au sein de l'équipe des étoiles. Il a par ailleurs connu la meilleure saison de sa carrière et a été choisi le joueur par excellence dans la Ligue nationale.

Dawson, âgé de 33 ans, a conservé une moyenne au bâton de .287. Il a claqué 49 circuits et produit 137 points.

Dawson a déclaré récemment qu'il s'attendait à en venir à une entente sans être obligé de recourir à l'arbitrage. Il recherche un contrat de deux ou trois ans.

Ben Johnson vise les 9.7 secondes

TORONTO (PC) — Ben Johnson ne fait pas de secret à propos de ses ambitions pour l'année qui vient de commencer: il désire rien de moins qu'une médaille d'or aux Jeux olympiques et un chrono de 9.7 secondes.

Il y a un an, lorsque le record du monde pour le 100 mètres était de 9.93 secondes, le sprinter torontois avait exprimé l'avis qu'il pouvait réussir un temps de 9.8 secondes. Et le monde a contemplé avec étonnement lorsque, au mois d'août dernier, Johnson a quitté les bloques de départ à la manière d'une fusée pour franchir le ligne d'arrivée en seulement 9.83 secondes, devançant ainsi son éternel rival, l'Américain Carl Lewis.

Hier, l'athlète de 26 ans a déclaré qu'il était encore plus rapide cette année.

« En salle, j'ai bon espoir de pouvoir courir les 60 mètres en 6.35 secondes, ou même peut-être mieux », a dit Johnson, qui, l'hiver dernier, a établi le record du monde du 60 mètres avec un temps de 6.41 secondes. Il détient de plus la marque du 50 mètres, qui est de 5.55 secondes.

Lorsqu'on lui a demandé ses objectifs pour le 100 mètres de la saison extérieure, dont le fait saillant sera celui des Jeux olympiques de Séoul, Johnson regarde sans broncher les journalistes assemblés pour la conférence de presse, et répond: « neuf-sept ».

— Pourquoi une telle confiance ?

« Parce que, présentement, je suis plus rapide à l'entraînement que je l'étais l'année dernière à la même période, a-t-il expliqué. J'ai presque deux dixièmes de seconde d'avance sur l'année dernière. »

L'enfant timide qui s'est amené au Canada avec sa famille en provenance de la Jamaïque, il y a plusieurs années, est maintenant un jeune homme débordant de confiance. Il est aussi plus riche.

Au cours de la dernière année, et surtout depuis qu'il a établi le record du monde au 100 mètres, Johnson est devenu un athlète convoité. Selon Calkins, son agent, pas moins de 10 compagnies canadiennes ont tenté de retenir ses services, alors qu'au niveau international, ce nombre s'élève à près de 30.

Calkins a raconté aux reporters que depuis son record du monde, Johnson est à tout le moins millionaire.

— Mais alors, qu'en est-il du statut d'amateur de l'athlète de 26 ans ?

La majeure partie de cet argent sera versé dans un fond jusqu'à la fin de sa carrière d'amateur. Et comme l'explique Calkins, Johnson a consacré la moitié de sa vie à s'entraîner en vue d'atteindre le sommet de son sport, et ce n'est qu'au cours des derniers mois qu'il a pu bénéficier de la reconnaissance due aux meilleurs athlètes du monde.

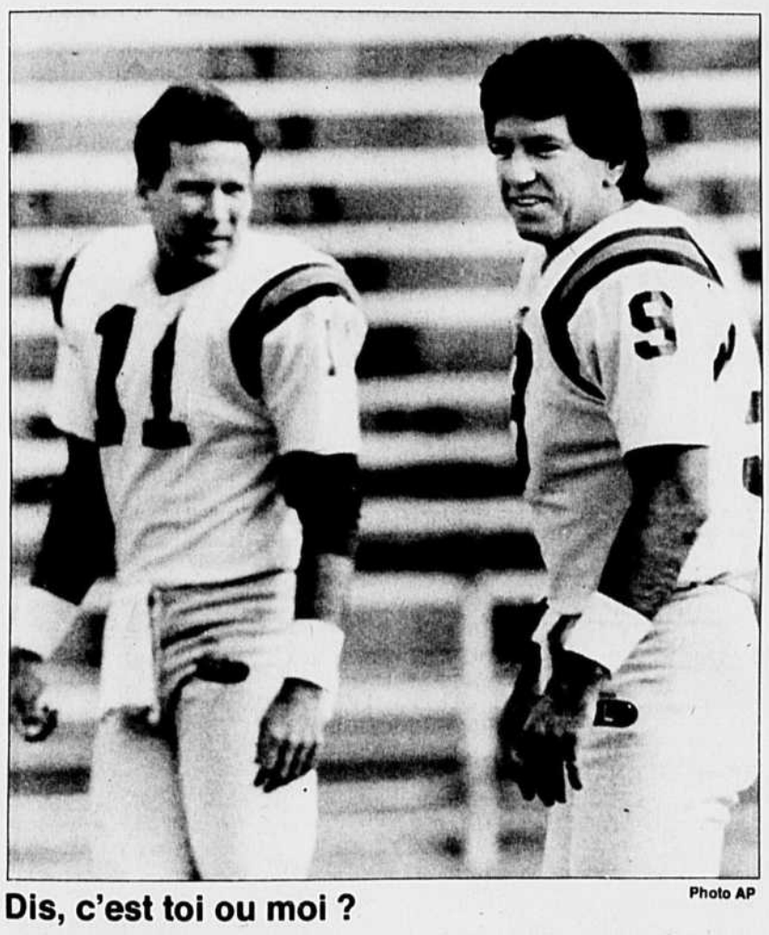

Photo AP

Dis, c'est toi ou moi ?

Le quart partant . . . ou réserviste Wade Wilson aimerait bien en savoir plus long. La question est bien simple: qui de Wilson ou Tommy Kramer (à droite) commencera le match éliminatoire entre les Vikings du Minnesota et les 49ers de San Francisco, demain. Kramer semble connaître la réponse.

Descente d'entraînement à Val d'Isère

Boyd se paie le 4e temps

VAL D'ISÈRE, France (PC) — Quatre jours après une vilaine chute, le Canadien Rob Boyd, de Whistler, en Colombie-Britannique, a réussi le quatrième meilleur chrono, hier, lors de la première des deux séances d'entraînement de la descente de Coupe du monde qui aura lieu samedi.

Boyd a réussi un chrono de 2:08.73 sur le célèbre parcours Oreller-Killy pour terminer à près de 1.5 seconde du meneur, Marc Girardelli, du Luxembourg.

Boyd, gagnant de la descente de Val Gardena, le mois dernier, a perdu du temps dans la deuxième moitié du parcours. Les temps ont été plutôt lents en raison d'une neige pesante et de la visibilité réduite.

« Mon cou est encore raide mais ce n'est pas trop mal quand je me replie », a-t-il dit, ajoutant qu'il a ressenti un choc à la colonne vertébrale sur les nombreuses bosses du parcours.

« Je serai prêt le jour de la course », a-t-il révélé.

L'Autrichien Anton Steiner a réussi le meilleur chrono de la deuxième séance, 4.09 secondes de plus que Girardelli (2:07.29). Le Suisse Peter Mueller a été chronométré en 2:08.23 tandis que l'Italien Michael Maier a réussi 2:08.50.

Photo AP

Chris Evert à sa dernière année ?

Chris Evert, rajeunie après un repos de six semaines, a révélé hier qu'elle fournira tous les efforts au cours de la saison 1988, qui pourrait être sa dernière. L'Américaine de 33 ans vient de se donner plus d'un mois de réflexion au sujet de son avenir après avoir été surprise par l'Allemande de l'Ouest Sylvia Hanika lors de la finale des Virginia Slims à New York, en novembre. « J'avais des doutes et j'ai longuement songé à ma carrière. Mais je me suis engagée à participer à 11 tournois et toutes les épreuves du grand chelem. Ma carrière tire à sa fin. Evert, qui a remporté 14 tournois comptant pour le grand chelem, est arrivée en Australie, hier, après une envolée de 30 heures, où elle doit affronter Martina Navratilova, aujourd'hui. Elle n'avait aucune valise et a acheté des vêtements à l'aéroport.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	**42**	**22**	**11**	**9**	**155**	**129**	**53**
BOSTON	42	23	14	5	158	135	51
BUFFALO	40	16	17	7	131	160	39
QUÉBEC	**38**	**17**	**19**	**2**	**137**	**141**	**36**
HARTFORD	38	14	17	7	115	126	35

Section Lester Patrick

ISLANDERS NY	38	20	14	4	153	129	44
PHILADELPHIE	40	19	16	5	134	142	43
WASHINGTON	41	19	17	5	135	123	43
NEW JERSEY	40	18	17	5	132	141	41
PITTSBURGH	40	16	16	8	152	156	40
RANGERS NY	41	17	19	5	163	153	39

Conférence Clarence Campbell

Section James Norris

DETROIT	39	18	16	5	154	131	41
ST. LOUIS	40	16	19	5	133	144	37
TORONTO	40	14	20	6	151	161	34
MINNESOTA	42	13	22	7	139	173	33
CHICAGO	40	15	23	2	143	173	32

Section Connie Smythe

CALGARY	41	25	12	4	200	149	54
EDMONTON	41	24	13	4	187	137	52
WINNIPEG	38	16	18	4	139	149	36
LOS ANGELES	42	13	24	5	156	194	31
VANCOUVER	41	12	23	6	130	151	30

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Mardi
Hull 6, Laval 5
St-Jean 10, T-Rivières 5
Mercredi
Chicoutimi 3, Victo'ville 0
Verdun 7, Shawinigan 6
Ce soir
Verdun à Chicoutimi
Hull à Laval
T-Rivières à Shawinigan
Drum'ville à St-Jean
Granby à Victo'ville
Dimanche
Chicoutimi à Drum'ville
Hull à Granby
Laval à Verdun
St-Jean à Victo'ville
Lundi
Verdun à Laval

CLASSEMENT

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
HULL	42	25	15	2	231	192	52
ST-JEAN	42	24	15	3	200	169	51
LAVAL	41	20	19	2	208	212	42
VERDUN	44	16	25	3	193	256	35
GRANBY	42	13	26	3	182	229	29

Section Frank Dilio

CHICOUTIMI	42	26	15	1	219	180	53
T-RIVIÈRES	43	19	21	3	215	225	41
VIC'VILLE	42	18	20	4	181	172	40
SHAWINIGAN	43	19	22	2	243	225	40
DRUM'VILLE	41	19	21	1	187	199	39

Ligue nationale

Mercredi
Buffalo 6, **Montréal** 5
Québec 6, Chicago 1
Edmonton 5, Hartford 1
Rangers 4, Vancouver 2
Minnesota 5, Toronto 5
Detroit 4, St. Louis 2
Calgary 6, Winnipeg 1
Hier
Boston à Pittsburgh
Vancouver au New Jersey
St. Louis à Phil'phie
Ce soir
Hartford à Buffalo
Islanders à Calgary
Rangers à Washington
Toronto à Chicago
Los Angeles à Detroit
Edmonton à Winnipeg
Samedi
Pittsburgh à Hartford
Vancouver à **Québec**
Phil'phie à **Montréal**
Islanders à Edmonton
Boston à St. Louis
New Jersey au Minnesota
Dimanche
Rangers à Buffalo
New Jersey à Phil'phie
Pittsburgh à Detroit
Washington à Calgary
Toronto à Winnipeg
Los Angeles à Chicago

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	30	56	86
Lemieux, Pitt	35	43	78
Savard, Chi	23	51	75
Yzerman, Det	31	35	66
Stastny P,Qué	**26**	**35**	**61**
Haw'chuk, Win	22	38	60
Goulet, Qué	**24**	**33**	**57**
Messier, Edm	24	33	57
Cicarelli, Min	26	29	55
Smith, Mtl	**17**	**38**	**55**
Bullard, Cal	26	27	53
Robitaille, LA	24	29	53
Naslund, Mtl	**15**	**38**	**53**
Poddubny, Ran	25	26	51
Carson, LA	24	27	51
Loob, Cal	22	28	50
Lafontaine, Isl	27	22	49
Kurri, Edm	21	28	49
Nieuwendyk, LA	30	18	48
Simpson, Edm	27	20	47
Bellows, Min	27	19	46
Gilmour, StL	17	28	45
Kisio, Ran	13	32	45
Anderson, Edm	20	24	44

EN BREF...

■ *Leibrandt s'entend avec les Royals*

KANSAS CITY (AP) — Les Royals de Kansas City ont retenu les services du lanceur autonome Charlie Leibrandt en lui offrant un contrat de deux ans, a-t-on annoncé hier. Les conditions financières n'ont pas été dévoilées mais Associated Press a appris que Leibrandt, un gaucher qui a affiché un dossier de 16-11 et une moyenne de points mérités de 3.41 l'an dernier, recevra environ $ 1.2 million par année. Il demandait $ 1.3 million. L'entente est survenue à la veille de la date limite, vendredi, pour les joueurs autonomes ayant refusé l'arbitrage. Ils ne pourront plus négocier avec leur ancienne équipe jusqu'au 1er mai.

■ *Brian Propp pourra reprendre du service*

PHILADELPHIE (AP) — L'ailier gauche Brian Propp, des Flyers de Philadelphie, reviendra probablement au jeu la semaine prochaine. Propp a patiné hier pour la première fois depuis qu'il s'est tordu le genou gauche lors d'un match contre les Rangers de New York, le 22 décembre. Il a indiqué que son genou était endolori à l'issue de l'exercice. « Le premier diagnostic prévoyait qu'il pourrait revenir dans deux ou trois semaines », a indiqué un porte-parole des Flyers, Mark Piazza. Propp a été examiné par le médecin de l'équipe, le Dr John Gregg, mardi. Il a donné la permission de patiner. Propp a manqué six matchs depuis qu'il s'est blessé.

■ *Thompson veut oublier Rome*

LONDRES (AFP) — Le Britannique Daley Thompson, qui avait réalisé une contre-performance aux derniers championnats du monde d'athlétisme à Rome en se classant neuvième du décathlon, reprendra la compétition le 23 janvier prochain aux championnats d'Angleterre en salle, à Cosford. Le double champion olympique du décathlon, qui avait complètement raté son concours à Rome, après une invincibilité de neuf ans, participera à quatre épreuves à Cosford: le 60 mètres, le 60 m haies, le saut en longueur et le saut à la perche.

■ *140 pays engagés à Séoul*

PARIS (AFP) — Avec le Mali et le Chili, dont l'engagement est parvenu jeudi au Comité international olympique (CIO), 140 pays ont déjà répondu favorablement à l'invitation qui leur a été adressée, le 17 septembre de l'an dernier, de participer aux Jeux d'été de Séoul. Pour peu que ces 140 pays prennent effectivement part aux compétitions olympiques, le record absolu de participation, établi en 1984, à l'occasion des Jeux de Los Angeles, serait déjà égalé. Or le CIO a expédié 167 invitations, et les Comités nationaux olympiques (CNO) ont jusqu'au 17 janvier pour se prononcer. Il y a donc fort à parier que le record de Los Angeles sera largement battu.

■ *Noah ne court plus de risques*

PARIS (AFP) — Le Français Yannick Noah pourra disputer les championnats internationaux d'Australie à Melbourne (11-24 janvier). Il a reçu mercredi, à Munich, le « feu vert » du docteur Mueller, médecin du club Bayern Munich. Mueller a déclaré que Noah pouvait participer sans risque physique au tournoi australien. Or, après deux séances de soins et d'auscultation, mardi et mercredi, il a reçu un avis favorable. Depuis sa blessure abdominale, survenue au début novembre lors du tournoi de Paris, Noah n'a pas disputé une épreuve du circuit. Il a repris l'entraînement la semaine dernière à Sophia Antipolis, près de Nice. Noah est actuellement 8e joueur mondial à l'ATP. L'année dernière, dans le tournoi australien disputé alors sur herbe, il avait atteint les quarts de finale, perdant en quatre sets contre le futur finaliste, l'Australien Pat Cash.

■ *Gery et Lamy à la coupe Esso*

(PC) — Marcel Gery et Claude Lamy, les deux plus rapides nageurs au Canada, participeront à la première tranche de la Coupe du Québec Esso qui aura lieu à Pointe-Claire, les 8, 9 et 10 janvier. Le directeur de la rencontre, Art Birchenough, confirmait que plus de 330 athlètes, venant de 30 clubs, seront de la partie. On s'attend d'ailleurs à de bonnes performances puisque plusieurs des nageurs du Québec et de l'Ontario qui seront présents, ont participé à des camps d'entraînement durant la période des Fêtes. Ce sera la dernière rencontre importante avant le championnat canadien d'hiver qui aura lieu à Edmonton du 2 au 6 février.

La fidélité porte fruit

Grâce à vous, nous sommes devenus le transporteur aérien qui sert le mieux les gens d'affaires au pays. Afin de répondre à vos exigences, nous avons créé la meilleure grille horaire qui soit et nous vous offrons toujours le meilleur service. Résultat: Air Canada est votre premier choix pour vos déplacements d'affaires.

En cours de route, vous avez aussi fait de l'Aéroplan le meilleur programme pour grands voyageurs au Canada. Le meilleur, parce qu'il sait parler le même langage que les gens d'affaires. Lisez bien ce qui suit:

Le Méga Boni Aéroplan

C'est de loin l'offre de milles-bonis la plus généreuse jamais faite. Si généreuse que seul votre transporteur aérien national est en mesure de vous la proposer. Le Méga Boni Aéroplan vous permet de multiplier votre millage habituel à toutes les fois que vous prendrez l'avion au Canada avec Air Canada ou l'un des membres du réseau Liaison Air Canada (AirBC, Northwest Territorial Airways, Air Ontario, Commuter Express et Air Nova) entre le 11 janvier et le 29 février 1988.

Un programme d'une générosité inouïe!

X5 Lorsque vous prendrez l'avion entre le 11 et le 17 janvier 1988, votre millage habituel et votre boni de classe de service* seront multipliés par cinq!

X4 Entre le 18 et le 24 janvier, votre millage habituel et votre boni de classe de service* seront multipliés par quatre!

X3 Entre le 25 et le 31 janvier, votre millage habituel et votre boni de classe de service* seront multipliés par trois!

X2 Entre le 1er et le 29 février, votre millage habituel et votre boni de classe de service* seront multipliés par deux!

*Sauf les bonis de routes.

Par exemple: si vous voyagez quatre fois en classe Affaires entre Toronto et Vancouver, à raison d'un vol pour chacune de ces périodes, cela vous vaudra automatiquement 78 512 milles Aéroplan! Si vous songez que 50 000 milles Aéroplan peuvent vous valoir deux billets en classe Affaires pour toute destination en Amérique du Nord, vous comprenez pourquoi nous qualifions cette offre de... généreuse!

Des partenaires tout aussi généreux!

Nos chaînes d'hôtels et comptoirs de location de voitures partenaires ont grandement collaboré à faire de l'Aéroplan le meilleur programme pour grands voyageurs au Canada. Durant le Méga Boni, ils participent à leur façon:

- les Hôtels CN participants vous offriront un petit cadeau de bienvenue;
- les Hôtels Hilton International du Canada vous donneront un bon valable pour un week-end gratuit;
- les Hôtels Radisson vous offriront 75% de rabais pour un séjour d'un week-end. Aussi, vous bénéficierez d'un déjeuner continental gratuit et de 25% de rabais sur un dîner pour une personne à l'Hôtel Radisson de St. John's;
- Avis vous offre l'utilisation gratuite d'une voiture durant un week-end et la chance de conduire une Buick Regal durant un an;
- Tilden vous offre des surclassements gratuits aux comptoirs participants.

Certaines conditions peuvent s'appliquer. Informez-vous auprès de nos partenaires pour plus de détails.

On revient de tout coeur!

Nous vous revenons prêts à vous offrir le service exceptionnel auquel vous êtes habitués. Nous avons créé pour vous l'offre Aéroplan la plus généreuse jamais vue. Voilà notre façon de vous démontrer que la fidélité porte fruit.

Hâtez-vous d'en profiter!

Pour en savoir plus, communiquez avec votre agent de voyages ou Air Canada.

On s'affaire de tout coeur.

AIR CANADA

MEMBRE DE L'ALLIANCE CANADIENNE DES ASSOCIATIONS TOURISTIQUES DRF 711 PERMIS DU QUÉBEC